LA

CHRONIQUE MÉDICALE

1 5 cm

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE

DE

MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE

ET ANECDOTIQUE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE


1936





130381

RÉDACTION & ADMINISTRATION

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

43E ANNÉE — N° 1 — 1ER JANVIER 1936



Premier Janvier

ANNVM
NOUVM
FAVSTVM
FELICEM
TIBI

Novus annus

de Bargioccho



Jam novus è tumulo redivivus nascitur annus;
Juncta etenim cunis ille sepulcra tenet.
Occidit, atque oritur vitali funere, et heres
Ipse sibi est certus, diem fugit atque redit.
At sibi quas vitae reparat, mihi subtrahit horas:
Quodque sibi adjungit, detrahit ille mihi.
Quod si, illo veniente, perit mihi vita, quis ergo
Non illo timeat jam fugiente mori ?



Le nouvel an renaît et ressuscite de ses propres cendres, car sa tombe et son berceau tiennent l'un à l'autre. Il se couche, et de mort qu'il était, il se lève plein de vie : c'est en disparaissant et en reparaissant tour à tour, qu'il est son propre successeur.

Avec les heures qu'il me dérobe, il répare celles qu'il perd de son existence. Il réunit à ce qu'il a ce qu'il me prend à moi-même. Si, à son arrivée, la vie disparaît pour moi, qui ne craindra pas de mourir, quand il s'écoule et s'enfuit ?

Le nouvel an en Chine

par J.-F. ALBERT

En Chine, le premier jour de l'an ne coïncide pas avec le nôtre, à cause d'une différence de calendrier. L'année chinoise est faite de douze mois lunaires et, pour la raccorder avec l'année solaire, on ajoute un treizième mois chaque trois ans (1). Elle commence au moment où le soleil est dans le signe zodiacal du *Tigre* (qui est notre *Verseau*), c'est-à-dire, pour nous, à une date qui varie entre le 5 et le 13 février. Le *T'ien tsen*, le Fils du Ciel, — lorsqu'il y avait un Fils du Ciel qui présidait aux destinées de l'Empire — en fixait le début en promulguant chaque année le calendrier.

Le nouvel an correspond en Chine au retour du printemps, et cette remarque a son importance. En effet, les dix jours fériés qui le consacrent (2) portent les noms curieux de *Kay-Yat* (jour des oiseaux), *Kou-Yat* (jour des chiens), *Chen-Yat* (jour des porcs), *Yaong-Yat* (jour des brebis), *Nen-Yat* (jour des vaches), *Ma-Yat* (jour des chevreaux), *Yen-Yat* (jour des hommes), *Ko-Yat* (jour des grains), *Mo-Yat* (jour du lin), *Yo-Yat* (jour des pois et des fèves), chacune de ces dénominations indiquant le mets principal ce jour-là servi sur la table de l'Empereur, à l'exception du *Yen-Yat* qui était jour de jeûne. Or, ces dénominations sont à coup sûr d'origine rurale; et c'est par là — pour qui sait que l'opposition de la vie urbaine et de la vie rurale a été longtemps le trait essentiel de la société chinoise — que notre précédente remarque a quelque importance.

La vie monotone du paysan chinois était jadis comme illuminée par deux fêtes : celle de l'automne, et plus encore celle du printemps. Celle-ci avait lieu à la seconde pleine lune de l'année, à un moment qui correspond dans la division chinoise de l'année au *Tchun-fen* (division du printemps) (3) et pour nous à un jour variable entre la fin de mars et le début d'avril (4).

(1) Il en était de même pour l'ancienne année hébraïque.

(2) Ces dix jours sont de tradition, et cette tradition est suivie par le monde du commerce, de l'industrie et des affaires. Pour les pauvres gens, trois jours sont assez. Pour les fonctionnaires, bureaux et offices restent fermés, et il y a suspension absolue de tout acte officiel pendant un mois.

(3) C'est-à-dire l'équinoxe, alors que les jours et les nuits sont d'égale longueur.

(4) Il y a lieu de remarquer qu'au temps de la splendeur impériale, la fête religieuse et officielle de l'Agriculture, où le Fils du Ciel traçait lui-même trois sillons, avait lieu un peu plus tard, vers le 24 avril de notre calendrier.

Les Chinois des villes avaient de moindres raisons de fêter le renouveau de la nature; en revanche, le début de l'année civile avait pour eux plus d'importance. Mais il est probable, à cause du voisinage des dates, que quelques confusions, quelques mélanges se firent, et qu'ainsi la fête du premier jour de l'an prit à l'antique fête rurale du printemps ces dénominations mêmes que nous avons vu la tradition donner aux dix jours fériés du début de l'année.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, le nouvel an est une fête générale, et tous s'y préparent plus ou moins longtemps à l'avance. On fait, avec de la farine de riz, ces *tsiéh-tsiéhkao* ou *gâteaux de l'année*, qu'on mangera plus tard après les avoir fait bouillir dans de l'eau sucrée et parfois dans du vin. On nettoie les logis avec grand soin, cachant les balais après qu'ils ont servi, comme aussi d'ailleurs les sonnettes, parce qu'ils porteraient malheur pendant la durée des fêtes. On repeint les maisons quand on le peut, parce que les dieux viennent souvent visiter la terre pendant la dernière semaine de l'année.

Cette semaine est celle aussi où le lare du foyer fait son voyage annuel au ciel pour rendre compte aux divinités supérieures de la conduite de la famille qu'il protège. Ce sont bouquets de fleurs de narcisse placés devant l'image de ce *dieu de la cuisine* afin de le rendre bienveillant, et force mets sucrés qu'on lui offre, pour qu'il s'en englue si bien les lèvres qu'arrivé au ciel il ne puisse parler.

D'autre part, l'usage n'est point de reporter les dettes d'un an sur un autre ; aussi, la fin de l'année impose-t-elle le règlement de tous les comptes. Alors, les gens se cherchent, se poursuivent, se harcèlent. Tel qui vient de mettre la maison de son débiteur sens dessus dessous pour rentrer dans son argent, trouve chez lui, à son retour, un créancier hurlant dans un tapage affreux. On fait argent de tout, et la rue qui conduit au *Tang Pou* (Mont-de-Piété) est encombrée. Qui n'a plus rien à y porter vole pour pouvoir le faire, car tout vaut mieux que de s'entendre dire qu'on a une *destinée de chapon*, expression courante qui refuse le nom d'homme au débiteur hors d'état d'acquitter ses dettes et qui le déclare tout juste bon à être tué... comme un chapon. Chez les petites gens, ce tumulte dure jusqu'à la dernière minute du dernier jour. Après quoi, comme par le coup de baguette d'une fée, tout change ; les dettes doivent être oubliées, et ceux qui semblaient sur le point de s'étrangler, il n'y a qu'un instant, font maintenant assaut de politesses.

La veille du premier jour de l'an, les maisons sont décorées de bandes de papier rouge sur lesquelles sont écrits les mots *ta-ki* (félicité), *tali* (bonheur), et chacun se revêt de ses plus beaux habits pour *congédier l'année*. La table de famille est convertie en table de cérémonie, portant des images de dieux et

des offrandes. Autour d'elle, en effet, des cérémonies religieuses privées se déroulent, variant suivant la religion du maître de la maison. Ces prières faites, on se rend à la cuisine pour offrir un sacrifice à son dieu spécial, alors revenu de son voyage au ciel. Enfin, un repas abondant est servi, qui permet d'attendre minuit sans s'endormir, car c'est un présage de longue vie d'avoir les yeux ouverts quand sonne la première heure de l'année nouvelle. Ne sourions pas. Je me souviens du temps de ma jeunesse. On faisait alors la veillée du 31 décembre entre amis. Un feu de bois pétillait dans l'âtre. A minuit sonnant, un invité devait prendre un verre et, tournant le dos à la cheminée, il jetait ce verre dans les flammes. Si le verre se brisait en mille éclats, c'était, pour l'année commençante, le plus heureux des présages.

La première heure du nouvel an est marquée par une explosion de joie qui se manifeste par l'éclatement de pétards sans nombre et par l'éclat des feux d'artifice qu'on tire devant chaque maison. Aujourd'hui, on ne voit là qu'un divertissement ; autrefois, il est probable que la poudre parlait pour empêcher les esprits malins d'envahir les demeures.

Au lever du soleil, les familles descendent en grande cérémonie dans la cour pour offrir aux dieux leur premier salut. Une table porte l'offrande d'un chapon et un vase entre deux bougies allumées. A côté, un petit bûcher de branches de cyprès est enflammé et pétille, en guise d'incantation fatidique, car on tire de son flamboiement des présages d'avenir.

La fatigue d'une nuit sans sommeil et de ces cérémonies diverses explique que le reste du premier jour de l'an soit assez calme. On ne reçoit que quelques intimes, et certains même se couchent au milieu du jour. Plusieurs voyageurs ont conté que les Chinois s'enferment ce jour-là dans leurs maisons, ne recevant personne, de peur de voir ou d'entendre quelque chose de mauvais augure pour les jours à venir. La chose n'est pas impossible ; cependant, les portes ne sont pas aussi rigoureusement closes, et la fatigue suffit à comprendre le besoin de repos.

Le second jour, la fête recommence ; elle se poursuit les jours suivants. Ce ne sont que festins, danses et chansons, au milieu d'un inimaginable concert de pétards et de feux d'artifice. On va voir la comédie, tout au moins, les escamoteurs et les saltimbanques. Cependant, trois choses dominent tous ces plaisirs : les visites, les cadeaux et les vœux.

Les visites à la famille, aux amis, aux protecteurs qu'on veut se faire ou qu'on tient à conserver, aux fonctionnaires de grade élevé, sont cérémonieuses et d'une étiquette réglée dans tous ses détails. Elles ne dispensent pas de l'envoi préalable de cartes de visite, qui sont de grands placards imprimés représentant, le plus souvent, un enfant, symbole de la petite famille qu'on vous souhaite ; un mandarin, qui vous promet un emploi public ou

de l'avancement ; un vieillard accompagné d'une cigogne, signes de longévité.

A cette carte de visite sont joints des présents : cadeaux vivants qui furent longtemps à la mode (deux moutons, douze canards, douze poulets, etc.) ou objets les plus variés, paquets de thé, boîtes de gâteaux ou de fruits confits, jarres de ce précieux *Vin de Chaochin*, qui n'est qu'une mauvaise eau-de-vie de grains, etc. Ces cadeaux sont toujours offerts en nombre pair, le nombre pair étant regardé comme fortuné (1). Je ne sais si, parmi ces présents, qui souvent reçus d'une main sont aussitôt donnés de l'autre, existent encore les *jambons de cérémonie* qu'il fut longtemps de tradition d'offrir. C'étaient des jambons momifiés sous une couche de vernis et de laque, qu'on ne mangeait jamais, « juifs-errants de jambons, écrivait avec humour Jules Arène, qui se promenaient toujours intacts et toujours les mêmes depuis la dynastie des Han » (2).

Les vœux sont des vœux de bonheur, il va sans dire : mais le bonheur chinois consiste essentiellement dans le fait d'avoir un fils, d'être fonctionnaire (en ceci les Français sont devenus Chinois), et de vivre longtemps. La carte de visite rouge, dont je viens de parler, en témoigne sous forme de symboles.

Plus souvent, l'expression graphique des vœux chinois emprunte une autre forme que le symbole ou le rébus ; elle se sert du calembour. Telle boîte de bonbons qu'on vous offre porte comme décoration une chauve-souris. L'image est un souhait de bonheur. Symbole ? Rébus ? Non pas ; mais, en langue *parlée*, le bonheur se dit *fou* et la chauve-souris *fou* aussi. — Ces paquets de thé qu'on vous apporte sont décorés d'une hallebarde, d'une pierre sonore et d'un spectre ; et cela veut dire : « Que votre bonne chance et votre bonne fortune soient telles que vous les désirez. » Pourquoi cela ? Simplement à cause de trois paranomes. La hallebarde se dit *ki*, mais la bonne chance aussi. *K'ing* est à la fois une pierre sonore et la bonne fortune. Enfin, le mot *jou i*, qui signifie le sceptre, signifie également conforme à vos désirs. Il y a ainsi des calembours possibles sans nombre, parce que la nature monosyllabique de la langue chinoise permet au calembour de prendre une extension extrême. Cependant, cette amusante méthode graphique n'est pas exclusive au Céleste Empire.

Colignon a montré que, dans l'art grec, si le papillon est devenu l'emblème de l'âme, c'est par suite d'une homophonie entre ψυχή, nom d'un papillon de nuit, et ψυχή, souffle vital et âme.

(1) Au contraire, les présents sont en nombre impair (réputé malheureux) quand ils sont faits à l'occasion de funérailles ou de l'anniversaire d'une mort.

(2) An 202 avant Jésus-Christ.

L'Egypte, elle-même, fournit des exemples analogues et assez nombreux pour que le chevalier Goulianoff ait pu soutenir que l'écriture hiéroglyphique ou zoomorphique représentait des mots et non des idées, que ce n'était donc pas une écriture symbolique mais phonétique. Il est de fait que, lorsque Pierre Valérianus rapporte que les Egyptiens représentaient la tranquillité par une grenouille, le symbole est embarrassant à expliquer ; mais que tout s'éclaire si l'on sait que tranquillité se disait *ghrour* et la grenouille *khrour*. Le secret de l'écriture est un calembour. De même, quand Horus-Apollo révèle qu'une étoile désigne le temps, ou que le hibou est l'image de la mort, tout est clair pour qui sait, en copte *parlé*, la paranomase *ciou* = étoile et *ciou* = temps. Pour le hibou, le jeu de mots est triple. Mourir = *mou*. Cesser = *londjou*. Les deux mots réunis *mou-londjou* rappellent phonétiquement : *moulondji* = chouetté ; *mouladje* = hibou ; *moudje* = saisir. Un seul hiéroglyphe peut ainsi indiquer plusieurs objets à la faveur de mots homophones, ce qui revient à dire que cette allégorie acoustique a pour base le calembour.

Cette digression nous a éloignés de la Chine ; retournons-y pour la *Fête des Lanternes*, qui termine la période fériée du nouvel an. L'origine de cette *Fête des Lanternes* a intrigué les sinologues, et, à dire vrai, on ne la connaît pas de façon assurée ; mais, si cette origine est obscure, la fête, en revanche, est éclatante. Pendant trois nuits, la Chine est en feu. On y promène partout des lanternes de toutes formes, de toutes dimensions, de toutes couleurs et quelques-unes sont d'une magnificence qui coûte des sommes énormes. Il y en a de carrées, de triangulaires, de rondes, de pyramidales ; celle-ci représente un vase ; celle-là un oiseau ou un poisson ; cette autre un héros ou un dragon ; et que sais-je encore ? Les tambours battent ; les trompettes sonnent ; les gongs retentissent ; et les inévitables pétards ajoutent aux cris de joie, aux chansons et au tumulte.

Puis, tout s'apaise, le calme revient, les boutiques s'ouvrent, les affaires reprennent. Mais s'il n'est pas de fête sans lendemain, il n'y a pas non plus de médaille sans revers. On a tant dépensé parfois pour fêter l'année nouvelle qu'une fois les lanternes éteintes, quelques-uns sont forcés de *laisser la porte fermée*, ce qui est la manière chinoise de dire qu'ils font banqueroute.



Le premier jour de l'an à Amsterdam au début du XIXe siècle.

(Caricature de Smits, gravée par Marcus.)

KALENDARUM IANUARIARUM

consuetos dies otio mancipamus

Tel est le titre d'un des derniers chapitres d'un *Observationum divini et humani juris Liber I*, que Rouille édita, à Paris, en 1564 et qui est devenu rare.

Ce chapitre est court et il a le mérite double d'offrir de nombreuses références bibliographiques, auxquelles le lecteur peut prendre plaisir de se reporter, et d'être d'une traduction facile.

Telles sont les raisons pour lesquelles il nous a paru de quelque intérêt de reproduire ces pages.

Dat Kalendis Ianuariis à forensibus negotiis vacationem. Quam suis etiamnum temporibus eis indultam testatur Ovidius *Fastorum* lib. j. de hoc die agens his versibus :

Prospera lux oritur, linguisque animisque fauete
Nunc dicenda bonâ sunt bona verba die.
Lite vacent aures insanaque protinus absint
Iurgia : differ opus liuida turba tuum.
Cernis odoratis vt luceat ignibus aether
Et sonet accensis spica Cilissa foris ?
Flamma nittore suo templorum verberat aurum
Et tremulum summa spargit in aede iubar.
Vestibus intactis Tarpeias itur in arces,
Et populus festo concolor ipse suo est.
Iamque noui praeeunt fasces, noua purpura fulget :
Et noua conspicuum pondera sentit ebur.
Colla rudes operum praebent ferienda iuuenci
Quos aluit campis herba Phalisca suis.
Iuppiter arce sua totum cum spectet in orgem,
Nil nisi Romanum quod tueatur habet.
Salue festa dies meliorque reuertere semper
A populo rerum digna potente coli.

Constat autem hoc die magistratum iniisse Consules, sicuti vel vnus Suetonius, vt alios missos faciam, indicat in *Augusto*, cap. xxvj. Ex quo Martialis iocus in eam quae à marito praetore designato Calendis Ianuariis diuerterat, quo sumptus qui in purpuram noui magistratus impendendi erant, vitaret.

Vota quoque eo die nuncupabantur. Itaque Ælium Verum è prouincia reuersum, cum Kalendis Ianuariis per somnum periisset, votorum causa ab Adriano lugeri vetitum, Spartianus in *Adriano* et Ælio Vero refert. Eum quoque diem laetis precationibus faustum sibi inuicem Romanos ominatos Plinius liv. viij. *Histor. Natur.* cap. ij, auctor est.

Et strenas eo die ultrò citrò missitatas nemini est ignotum. Et ita Augusto absenti Calendis Ianuariis strenam iactam Tranquillus memorat in *Augusto* cap. lvii. Alexandrum quoque Severum Ælius Lampridus Calendis Ianuariis lautius ac sumptuosius solito, vt et festis aliis praecipuis diebus, cenasse narrat. Sed nec, Pridie eas Calendas magistratus ius dicere vel sui potestatem facere consueuerant, quemadmodum Vlpianus scribit in L. pridie D. *de Servis.*
Extat verò in *Sermonibus* Ambrosianis aspera et acerba eorum increpatio, qui cum gentibus Calendas Ianuarias celebrabant. Ac plane Synodi Turon. secundae cap. xxiij Kalendarum Ianuariarum cultus nominatim prohibitus fuit.

Le Synode de Tours (567), dans son can. XXII, ne fut pas le seul à tenir les fêtes du premier janvier pour des superstitions païennes et à inviter les prêtres à défendre les errements anciens. Peu après (578), le Concile d'Auxerre précisait (can. I) : « Au 1er janvier, nul ne doit, à la manière des païens, se déguiser en vache (ou en vieille femme) ou en cerf, ou faire des présents diaboliques du jour de l'an, mais, ce jour-là, on ne doit pas faire plus de présents que les autres jours. »

Ensuite, tour à tour, le Synode de Tolède (633) ; interdisait (can. XI) de regarder le premier janvier comme un jour de fête ; le Synode romain de 743 défendait de célébrer d'une manière païenne les calendes de janvier (can. IX) ; enfin, le Concile de Rouen (878) déclarait anathèmes ceux qui passeraient outre à toutes ces défenses antérieures (can. XIII).

On s'aperçoit aujourd'hui qu'en de telles circonstances, les vieilles coutumes sont plus puissantes que les décisions des synodes et des conciles. Certes, on ne se déguise plus en vache ni en cerf ; mais, si cela a disparu, il reste, en particulier, ces présents du jour de l'an, que le Concile d'Auxerre qualifiait de *diaboliques* et qui paraissent bien diaboliques, en effet, à ceux que la coutume contraint à donner des étrennes, mais qui, eux-mêmes, n'en reçoivent pas.

Un mot de M. de Caumartin. M. le comte de Fiesque étant tombé dans l'hydropisie à force de boire, on dut lui faire une ponction. Or, lorsqu'on fit cette opération, M. de Caumartin se trouvait là. Voyant qu'on avait tiré trois pintes d'eau du ventre du malade, il dit à ce dernier avec grande compassion : « Ah ! mon ami, si pendant tout le cours de ta vie tu avais autant bu d'eau qu'on vient de t'en tirer, tu ne te trouverais pas dans le pitoyable état où je te vois. »



MÉDECINS-POÈTES



Albert CAHON



Les vacances dernières me ramenèrent à Amiens, pour admirer une fois de plus les vieilles sculptures de sa cathédrale : l'Ancien et le Nouveau Testament, la vie de saint Jacques, de saint Jean Baptiste et de saint Firmin. Le soir, à la veillée, chez le confrère-ami qui me recevait, la conversation s'égara sur les poètes amiénois. L'un d'eux a occupé déjà *La Chronique Médicale* : Albert Cahon. A la suite d'une question posée par M. Ch. Darras (XXXIX, 241), MM. G. Batier, L. Fiaux et Remaux s'intéressèrent à sa situation militaire au cours de la guerre franco-allemande de 1870 (XL, 19-21) ; mais, plus avant, M. J.-F. Albert avait donné une critique de son œuvre littéraire (XXXIX, 210-215).

Mon hôte alla à sa bibliothèque et en sortit une plaquette de grand format (25/32), éditée par Albert Messein, à Paris, en 1914, avec une préface d'Ernest Vaughan, alors directeur de l'Hospice des Quinze-Vingts, et ornée d'un portrait de l'Auteur, qui manquait à l'étude ancienne de *La Chronique Médicale*.

« Voici, me dit-il, *Envolée de Souvenirs* du Dr Albert Cahon, où notre confrère volontiers se raconte. Une pièce, *Derniers regards*, y est un résumé de sa vie, d'une vie qui, assure-t-il dans sa Préface-Dédicace, fut belle « au-dessus de ses espérances ». Et pourtant l'existence d'Albert Cahon n'avait pas manqué d'agitations : la guerre de 1870 et de nombreux voyages : Grenade, Tanger, Athènes, Constantinople, Jérusalem, les Pyramides, que sais-je encore ? Autant de souvenirs qu'on retrouve dans ces pages, réunis en volume à Saint-Valéry sur-Somme, mêlés à des pièces valérisaines, qui restent d'ailleurs, pour mon goût, les plus intéressantes. »

Jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, nous lûmes alors les vers du médecin-poète, y retrouvant les grandes qualités classiques et les petites imperfections que *La Chronique Médicale* avait déjà notées.

Parmi ces dernières : des libertés de métrique qui font, pour le besoin du vers, que, par exemple, le mot *ouest*, compte en plusieurs endroits pour une seule syllabe (*Les chênes*, 1 : *Souvenir de la baie de Somme*, 1 ; *Patrie*, 40) ; — des césures anormales :

Ma robe n'a jamais pris les couleurs du deuil.
(La Marguerite des Blancs Sablons, 27.)

Plus souvent, de ces rencontres de voyelles, que d'aucuns permettent, que d'autres condamnent, et qui, dans tels exemples que ceux-ci, restent peu heureuses :

Et sur mon cœur appuie âprement tes deux mains.
(Derniers Regards, 50.)

La dentelle irisée et le travail géant
(Patrie, 40.)

Toute nue est Rita. Le soir tombe des cieux.
(Une légende arabe, 40.)

Et quelquefois, des images forcées, dont est responsable le besoin de la rime : ainsi, l'hirondelle fendant l'air,

Que sillonnent tes cris, où ta gorge étincelle.
(Nid d'hirondelle, 1.)

Mais le bien de beaucoup l'emporte ; et, dans cette Société des *Poètes Violetti*, dont il était l'âme, Albert Cahon était parfaitement à sa place. Telle fin d'un sonnet sur un *Soir d'été* n'est-elle pas une jolie chose, où, cette fois, *la vie a* passé inaperçue ?

Un couchant d'émeraude et de pourpre étincelle.
Les choses se font d'or ; les êtres de beauté ;
La vie a des trésors d'amour au soir d'été.
(Soir d'été, 8.)

Un autre sonnet, *La Source*, mérite d'être tout entier cité ;

Parmi d'ombreuses frondaisons,
Dans un lacis épais d'herbages,
La source, loin des marécages,
Va chercher d'autres horizons.

Des naïades aux yeux sauvages
Y viennent, selon les saisons,
Moduler leurs rudes chansons
Ou dévêtir leurs seins volages.

Leur amour n'a pas de longueurs,
Elles se donnent sans rigueurs
Et fleurissent l'eau qui murmure.

La source est jolie, au printemps.
Quand elle coule dans les champs
Claire et rapide, fraîche et pure.

Et, dans une pièce d'ombres en huit tableaux, dont le sujet, *La Dame de Bruntel*, est une vieille légende picarde, *Les cloches de Saint-Fursy* pourraient entrer dans une Anthologie, surtout ces octosyllabes de son début.

Chœur

Ding ! Dong ! La joyeuse volée !
Une main d'ange va sonner ;
Sur les toits, la voix est allée
A coups d'airain carillonner.

Solo

En haut du gothique clocher,
Une voix retentit, si douce
Qu'il nous semble voir s'accrocher
Un ange que la brise pousse !
Chant d amour ou chant désolé
Qui résonne quand vient l'aurore,
Chant de fête vite envolé,
Ou chant de deuil au choc sonore !
Voix qui charmèrent de nos pères
Et les oreilles et les cœurs !
Voix des vieilles cloches si chères,
Echo des lointaines douleurs !

Parmi ses amitiés, Albert Cabon comptait le poète Louis-Gustave Le Vavasseur, né à Argentan (Orne). Celui-ci mourut à la Lande Rouge, en 1896, et Cahon, consacrant à l'ami disparu une pièce émue, écrivait :

Un poète en sa tombe, a de grands lendemains.
L'oubli voudrait en vain y faire une nuit noire
Un rayon en jaillit. Ce rayon, c'est la gloire.

Peut-être, n'ira-t-on pas jusqu'à dire que « la gloire » est ainsi venue à notre médecin-poète ; mais il est bien vrai que, si l'oubli ne l'enveloppe pas dans la « nuit noire », il le doit aux jolis vers qu'il a écrits.

BÉNÉDICT (*Lille*).

Le premier jour de l'an et les étrennes des médecins

J'ai recueilli dans le Supplément au *Traité des affections vaporeuses des deux sexes ou Maladies nerveuses*, par Pierre Pomme (Cussac, Paris, 1804), les lignes suivantes :

Un apothicaire de Paris osa m'offrir, le jour de l'an, une pièce de velours pour un habit ; je la refusai. L'apothicaire, voulant forcer ma résistance, ne manqua pas de me dire que tel était l'usage pour tous les médecins accrédités ; mais celui-ci ne me connaissait encore que de nom ; il fut éconduit fort honnêtement, et la pièce de velours servit sans doute pour un autre.

Il paraît que les apothicaires de Berlin se conduisent comme ceux de Paris, puisqu'on lit, dans une gazette, intitulée *Le Propagateur* (mois de frimaire an VII), à l'article *Berlin*, ce qui suit : « Sur les réclamations d'un anonyme, le roi a ordonné de faire les plus sévères recherches pour découvrir les intelligences homicides que la cupidité entretient entre plusieurs médecins et quelques apothicaires. »

Sur cette pauvre « pièce de velours », témoin des « intelligences homicides que la cupidité entretient », on pourrait beaucoup dire ; mais je n'ajoute aucun commentaire à ma trouvaille de lecture, que je vous envoie simplement à cause de l'intérêt d'actualité que lui donne le moment présent des étrennes.

Dr G. Léorat (*Annonay*).

Traitements

d'autrefois & *d'aujourd'hui*

In mensium defectu mulierum.

Accipe urinam pueri, et cum allio contuso, aut inciso misce, et coque in vase tecto ad medias : exinde vapores Utero debitis modis admittantur ; vel aliis modis iidem excipiantur.

(Daniel Becker. — *Medicus microcosmus seu Spagyria microcosmi, exhibens Medicinam corpore Hominis docte eruendam*, 1660.)

Contre la dysménorrhée.

Stérilisée et administrée en lavement, l'urine de femme enceinte a une action marquée sur l'insuffisance ovarienne. Les menstruations des dysménorrhéiques se régularisent, l'écoulement devient incolore et plus abondant, enfin l'état général s'améliore.

(Warschawsky. — *Zentralblatt für Gynäkologie*, n°46, 18 novembre 1933.)



Ephémérides



— 936 —

14 janvier. — Mort de Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne, devenu roi de France par les intrigues de son beau-frère Hugues le Grand, du vivant même de Charles le Simple dépossédé.

— 1336 —

8 janvier. — Mort de Giotto, architecte, peintre, sculpteur, élève de Cimabuë, ami de Dante et de Pétrarque. On raconte que Boniface VIII, pour l'éprouver, lui demanda un dessin avant de l'employer à Rome. L'artiste se contenta de tracer un O parfait sous les yeux de l'envoyé du pontife. De là vient le proverbe : « Rond comme l'O de Giotto. »

— 1536 —

2 janvier. — Supplice de Jean Bockold (Jean de Leyde), chef des anabaptistes, qui avait pris à Munster le pouvoir d'un roi sous le nom de *prophète*. Après six mois d'emprisonnement, on le tenailla près d'une heure avec des tenailles ardentes ; on lui plongea enfin un poignard dans le cœur ; et on suspendit son cadavre dans une cage de fer au clocher de l'église Saint-Laurent.

21 janvier. — Calvin s'établit à Genève sur les instances de Farel.

— 1636 —

12 janvier. — Naissance, à Milan, de Jean-Baptiste Johanninus (Giovanini), reçu chirurgien en 1658, docteur en médecine (Salamanque) en 1667, chirurgien et médecin de don Juan d'Autriche, puis de Charles II, roi d'Espagne. Mort le 26 décembre 1691. Il a laissé plusieurs ouvrages en espagnol sur la fermentation, sur les causes qui altèrent la qualité de l'air à Madrid, etc.

— 1736 —

8 janvier. — Mort, à Amsterdam, de Jean Leclerc, né à Genève, le 19 mars 1657. Ministre de l'Evangile, érudit et critique, c'est à ce dernier titre qu'il doit de n'être pas oublié, car il fonda trois recueils périodiques, formant ensemble 83 volumes et renfermant, avec des extraits d'ouvrages contemporains, de judicieuses critiques. Il était le frère de David Leclerc, auteur d'une érudite *Histoire de la Médecine*.

12 janvier. — Mort de dom Vincent Thuillier, né à Coucy-le-Château en 1686, membre de la Congrégation de Saint-Maur, sous-prieur de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il a laissé des traductions de Polybe et d'Origène, une Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin donnée par les bénédictins de Saint-Maur et une édition des Œuvres posthumes de Mabillon et de Ruinart.

— 1736 —

15 janvier. — Naissance, à Morungen, de Jean-Gottlieb Willamow, professeur à Thorn, puis directeur de l'école allemande de Saint-Pétersbourg, poète lyrique enfin, dont les Œuvres poétiques (dithyrambes, odes, fables) forment deux volumes. Mort le 21 mai 1777.

18 janvier. — Naissance, à Greenock (Ecosse), de James Watt, dont les importants travaux sur la machine à vapeur ont fait oublier foule d'autres découvertes. Membre de la Société royale de Londres, associé étranger de notre Académie des sciences, il mourut à Heathfield, le 15 août 1819.

25 janvier. — Naissance, à Turin, de Joseph-Louis, comte Lagrange, auteur d'une *Mécanique analytique*, qui contient, entre autres choses, une étude curieuse sur la formation des échos, et dont les Préfaces furent célèbres. Mort le 10 avril 1813.

27 janvier. — Première représentation d'*Alzire*, tragédie de Voltaire.

30 janvier. — Naissance, à Arnstein (Bavière), de Michel-Ignace Schmidt, historien, professeur d'histoire de l'Empire à Wurtzbourg, auteur d'une *Histoire des Allemands* encore consultée avec profit. Mort, à Vienne, le 1er novembre 1794.

— 1836 —

1er janvier. — Second mariage de la reine de Portugal, Dona Maria, veuve du duc de Leuchtenberg, avec le duc Ferdinand-Auguste de Saxe-Cobourg.

2 janvier. — Mort du médecin Boisseau, membre de l'Académie de médecine (section d'anatomie et de physiologie).

7 janvier. — Naissance, à Dronryp, de Laurence-Alma Tadema, peintre hollandais.

9 janvier. — Exécution de Pierre-Marie Gaillard Lacenaire, né en 1800 à Francheville, à qui quelques-uns de ses contemporains firent une réputation d'écrivain et de poète.

12 janvier. — James Marsh, employé à l'arsenal de Londres, présente son appareil pour la recherche toxicologique de l'arsenic.

La Médecine des Praticiens

Les *Comprimés Vichy-État.*

Les *Comprimés Vichy-État* sont fabriqués avec le sel que la Compagnie Fermière de Vichy extrait de ses sources universellement connues. Les éléments particuliers s'y trouvent en quantité égale et dans les mêmes proportions qui existent dans l'eau minérale.

Les *Comprimés Vichy État* répondent à toutes les indications de la médication alcaline. D'abord, ils entretiennent l'alcalinité du sang et des humeurs nécessaire à la bonne marche du métabolisme vital. Lorsque l'acidité prédomine dans l'économie, les échanges languissent, s'opèrent mal ; des troubles généraux éclatent, qui ne cèdent qu'après que le milieu intérieur a retrouvé son alcalinité normale.

Les *Comprimés Vichy-État* exercent une action très favorable sur tous les troubles gastro-intestinaux. Dans les dyspepsies hypersthéniques, douloureuses, avec plus ou moins d'hyperchlorhydrie, ils calment cet éréthisme, modèrent l'hypersécrétion acide, suppriment les spasmes et les douleurs

Leur influence est grande dans les maladies générales : goutte, diabète. Ils en éloignent et en atténuent les manifestations.

Les *Comprimés Vichy-État* sont effervescents. Ils déploient donc les heureux effets du gaz carbonique sur l'estomac : excitation de la sécrétion du suc gastrique, augmentation de l'appétit, stimulation de la digestion.

D'un volume réduit, il est toujours facile d'en avoir sur soi un flacon. Leur prix minime permet à la bourse la plus modeste d'en faire l'acquisition.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

De *La Gazette de Lausanne*, n° du 15 juillet 1935 :

A Vidy, un baigneur qui avait suspendu *son pantalon* au rivage, *eut le désagrément de retrouver son porte-monnaie vidé.*

De *l'Ami du peuple*, n° du 16 juillet 1935, sous le titre Querelle tragique :

Le docteur (*de Betz*) *fit transporter X.. à l'hôpital* ; *mais il succomba peu après.*

De M. André Corbeau, sous le titre *Autour du Congrès de Prague*, dans le numéro du 24 juillet du *Journal de Rouen* :

Le régime tchèque a exproprié les évêchés de leurs terres arabes *et de leurs prairies.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Symbolisme du médecin grec. — Je lis dans le *Dictionnaire de la Famille*, par Gaston Bonnenont (Delhomme et Bréguet, Paris, 1896), à l'article *Garantie*, les lignes suivantes :

La *garantie* a pour but de prévenir les fraudes auxquelles peuvent donner lieu les ouvrages d'or et d'argent. Elle comporte deux opérations essentielles : l'essai préalable de l'ouvrage et l'application d'un poinçon...

Les gros ouvrages en or sont frappés d'un poinçon représentant une *tête de médecin grec*. Pour les ouvrages au premier titre, cette tête est enfermée dans un octogone, et le chiffre 1 est placé devant le front ; pour les ouvrages au deuxième titre, elle est renfermée dans un ovale coupé, et le chiffre 2 est placé sous le menton ; pour les ouvrages au troisième titre, elle est renfermée dans un hexagone, et le chiffre 3 est placé en face du nez.

Quel est le symbolisme de cette tête de médecin grec, comme signe ou marque de garantie des ouvrages en or ?

D^r^. G. Léorat (*Annonay*).

Internat des hôpitaux de Toulouse. — M. le D^r^. J.-P. Tourneux a écrit dans l'Annuaire (1935) de l'*Association des internes et anciens internes des hôpitaux civils de Toulouse* les lignes suivantes :

Il y a quelques années, je vous signalais l'erreur que nous avions commise, Rouvière et moi, en pensant que la fondation de l'internat de Toulouse ne remontait qu'à 1821, puisque, en feuilletant de vieux comptes rendus de la *Société de Médecine*, j'avais vu que le D^r^. Rumèbe avait été interne à l'Hospice de la Grave en 1802.

Cette année, j'ai eu la bonne fortune de constater que nos origines étaient beaucoup plus lointaines encore, puisque j'ai pu relever le nom d'un interne de 1781. C'est celui du baron Dominique Larrey qui, de 1781 à 1787, suivit nos hôpitaux, d'abord comme élève interne, puis comme premier aide major.

Comme il est infiniment probable que Larrey ne fut pas le premier interne nommé, notre origine est encore voilée de brumes bien épaisses, et il serait à souhaiter que quelqu'un voulût bien essayer de les dissiper et de combler les lacunes de notre histoire.

Quelque érudit lecteur de *La Chronique Médicale* voudra-t-il nous aider dans cette recherche et dire à quelle date fut fondé l'internat des hôpitaux de Toulouse ?

D^r^. R Molinéry (*Luchon*).

Réponses.

Hermès (xxxviii, 78, 212, 297 ; xxxix, 98, 143). — Le hasard vient de mettre sous mes yeux le livre étrange d'Hippolyte Clauzel, *Le Triomphe du Christ* (in-8°, Faisandier, Bergerac, 1875) ; et je lui dois une heure de lecture amusée. J'en retiens un détail parce que *La Chronique Médicale* s'est occupée à plusieurs reprises d'Hermès et très souvent d'étymologies.

Or, sur l'étymologie du nom, *Hermès*, Hippolyte Clauzel affirme sans broncher des opinions successives et contradictoires.

Page 71, il assure que *les surnoms de Thoth et d'Hermès veulent dire douze et huit.* Pour Hermès, il s'appuie en cela sur un texte de Frédéric Portal, écrivant dans *Les Symboles des Egyptiens semblables à ceux des Hébreux*, p. 15 :

Le dieu Hermès, protecteur d'Hermopolis Magna, reçoit pour titre dans les inscriptions le signe seigneur et le signe du nombre huit, parce qu'en égyptien le nom d'Hermopolis signifie huit.

Tournons quelques feuillets, et Clauzel, citant *le très savant ouvrage de M. Lacour sur les hiéroglyphes égyptiens*, en retiendra une opinion nouvelle :

La doctrine sacrée de l'Ambrès était celle qui avait été transmise par le premier Hermès, appelé aussi Monès ou Menès, *c'est à-dire le régulateur, l'ordonnateur, l'auteur de l'harmonie*. Cette doctrine n'était révélée que dans l'initiation, car cette initiation portait le nom même d'Hermès (*erm*).

Mais Lacour ne craignait pas plus que Clauzel de se contredire, car il poursuit :

Le nom d'Hermès, avait un rapport homonymique avec *her*, désignant une élévation, une colline, une montagne ; d'où l'arabe *cherm*, élévation, montagne ; *herm*, pyramide, noble, élevé en dignité.

Page 128, c'est une autre histoire. Le serpent nommé oubaï signifiait la lumière voilée ; mais *ce serpent était également nommé* herm, *comme Hermès*, assure Clauzel.

N'ayant aucune compétence, je me garde de prendre parti ; et j'ai seulement voulu, en vous envoyant ces quelques textes, montrer par eux, une fois de plus, quelles difficultés réservent aux chercheurs les problèmes étymologiques.

La mythologie comparée n'offre pas une moindre peine et, tout juste, Thot-Hermès en est un excellent exemple. Pour ne prendre qu'un ouvrage entre mille, essayez de vous faire une idée précise du dieu Mercure d'après *Le Peuple primitif ; sa religion, son histoire et sa civilisation* de Frédéric de Rougemont (in-12, Cherbuliez, Genève, 1857). C'est là un exercice de gymnastique intellectuelle qu'on peut entreprendre de préférence à la solution des plus difficiles mots croisés, sans grandes chances d'y réussir.

L idée première de Frédéric de Rougemont est qu'il y a eu un peuple primitif dont les divers éléments, après sa dispersion, ont conservé plus ou moins bien leurs premières traditions communes. Mais, comme il accepte le déluge biblique, il en vient, en réalité, deux peuples primitifs : celui antédiluvien venu d'Adam et celui postdiluvien venu de Noé. Après l'insuccès de la tour de Babel, chacun emporta un horrible mélange de vieilles traditions antédiluviennes et de traditions nées depuis la sortie de l'arche jusqu'à l'érection de la Tour. Delà, un Thot antédiluvien et un autre postdiluvien. Ceci complique déjà les choses. Elles s'embrouillent tout à fait si on imagine un Thot céleste et un Thot terrestre, le premier étant le « génie » du second ou davantage encore « l'intelligence divine, la sagesse éternelle qui a présidé à la formation de l'univers et donné à l'homme la raison », le dieu-verbe Marsyas des Phrygiens.

A s'en tenir aux choses de la terre, Frédéric de Rougemont aboutit à des assimilations curieuses, quelquefois contradictoires. Ces contradictions négligées, on arrive à ces équations :

Hermès antédiluvien : Seth = Theuth = Thaauth (phénicien) = Taaut = Athotis = Alasparus = Oannès = Thooth (Egypte) = Thyoyth (Alexandrins) = Hermès (Grecs) = Mercure (Latins) = Chin-nong (Chine) = un Bouddha tantôt fils de Manou Spatemhas, ailleurs fils de la Lune (Inde), ou encore Pourouravas (Inde).

Hermès postdiluvien : Thabion = Thot = Anuhis et Hermanubis (Egypte) = Menonès ou Moonès (Syriens) = Tchang-y (Chine) = Narada, uo des Maharchis de Manou ou Machodar-Nath, un Mercure aquatique (?) (Inde)

Je ne garantis pas l'exactitude de ces listes, car je ne suis pas assuré d'avoir toujours bien compris. D'ailleurs, négligeant même cela, il resterait encore des rapprochements, hors de classification possible et qui sont quelquefois des surprises vraiment très grandes.

Quand on lit, par exemple, que Mercure Trimégiste fut le secrétaire et le conseiller de El = Saturne, ou encore que les Arias de l'Inde ayant fait de Thot ce qu'on a vu, le transforment à l'occasion en un génie malfaisant, l'Assoura Pani, voleur des vaches du Soleil, on a bien de quoi s'étonner. Mais j'avoue que je le fus bien davantage quand j'ai lu que, Hermès antédiluvien étant Seth, et Ramun (le huitième cabire) étant Seth aussi, il se trouve, par là même, que Thot est l'Asclépias des Grecs et l'Esculape des Latins. Et je confesse que j'ai renoncé à comprendre.

Jean Benoist (*Lyon*).

Barbey d'Aurevilly et les médecins (XLII, 166). — Le docteur Guise, dont la personnalité intrigue M. le Dr Cornilleau, pourrait bien être le *docteur Deguise*, docteur en médecine de la Faculté de Paris (1815), qui, en 1845, était chirurgien en chef de la Maison royale de Charenton et de l'*Etat-Major de la Garde nationale de Paris*... ou un Deguise, fils, s'il en eût un.

Dr Paul Delaunay (*Le Mans*).

Le médecin-poète Jules Meugy (XLII, 171). — Le Dr. Jules Meugy a laissé un fils, médecin comme lui, mais actuellement conservateur de la bibliothèque et du musée de Rethel, animateur du folklore et de l'histoire rethéloise. Cet excellent confrère me remit autrefois tout le dossier de cette dynastie médicale ardennaise et je l'ai publié intégralement dans *l'Union médicale du Nord-Est* (septembre 1930) avec tous les portraits.

Je n'ai jamais eu entre les mains les *Excursions poétiques* de Jules Meugy et je ne crois pas que Pierre-Victor Meugy, actuellement vivant, en possède d'exemplaire. L'ouvrage doit donc être devenu fort rare.

Dr. G. Railliet (*Reims*).

Dunum (XLII, 186). — La récente note de M. le Dr. Mazillier sur la forme primitive des noms de Dun et de Lyon appelle, je crois, quelques rectifications.

La forme latine de Dun est *Dunum*, latinisation du mot gaulois *Dunos* (*Cf.* Longnon, *Les Noms de lieu en France*, Paris, 1920, p. 27). *Dunos* était la forme du nominatif, les noms gaulois se déclinant d'une façon assez voisine des déclinaisons grecques (*Cf.* G. Dottin, *La langue gauloise*, Paris, 1920, p. 117-121). Les désinences marquant les cas ont disparu dans les dialectes celtiques actuels comme dans la langue française. La langue gauloise est encore très mal connue, bien qu'on ait retrouvé un assez grand nombre de textes, inscriptions, etc. (soixante-trois, d'après Dottin) et qu'on connaisse assez de mots gaulois, vieux-celtiques ou dérivés pour qu'un philologue allemand ait pu composer un volumineux dictionnaire (Holder, *Alt-celtischer Sprachschotz*, 3 vol., Leipzig, 1891-1920).

Le nom primitif de Verdun était *Verodunos*, devenu *Viroduno* sur la carte de Peutinger ; et on connaît douze localités qui portaient ce nom.

La forme gauloise du nom de Lyon était *Lugudunos* (*Lucidus mons*, clairmont, plutôt que Mont du héros Lug, ou mont des corbeaux), latinisé en *Lugdunum*. Les localités de ce nom étaient encore plus nombreuses que les Verodunos. Citons : Lyon, Laon, Landun, Lauzun, Leyde, Loudun, etc. Saint-Bertrand-de-Comminges était Lugdunum Convenarum.

Dr. G. Janicaud (*Guéret*).

Les Mareschal, médecins bretons (XLII, 277). — A la suite de ma note dernière sur *les Mareschal, médecins bretons,* j'ai reçu de M. le Dr. Guélliot (Paris) des renseignements complémentaires que je vous envoie.

Louis-Nicolas Mareschal. — Ce médecin du diocèse de Saint-Brieuc a soutenu devant la Faculté de médecine de Reims les thèses suivantes : a) *An qui accuratior masticatio et perfectior digestio ?* (Affirmative). — 18 août 1761, 4 pages in-4°. — b) *An dysenteriae Ipecacuanha ?* (Affirmative). — 17 novembre 1761, 4 pages in-4°. — c) *Thesis generalis.* — 19 novembre 1761. — C'est à cette date qu'il fut reçu docteur sous la présidence de H. Mocquart.

Achille Chereau, dans son *Parnasse médical français* (in-12, A. Delahaye, Paris, 1874, p. 351) lui a consacré dix lignes :

Sous le pseudonyme de Pierre Bouline, il a flagellé Mesmer et son système, dans une espèce de petit drame, fort original, qui a été publié sous ce titre : *Le Magnétisme animal : Mesmer ou les sots,* ouvrage posthume d'une mauvaise digestion. Saint-Malo, 1782.

De plus, Mareschal a laissé un recueil de poésies, qui n'a pas, que nous sachions, été publié.

Louis Auguste Mareschal. — Ses œuvres médicales manquent d'originalité.

Sa thèse *An olfactus eo perfectior quo membrana pituitaria ad motum aptior ?* (Affirmative), 28 juin 1792, 4 pages in-4°, n'est que la reproduction, à Reims, de la thèse de R. Renard, soutenue à Paris en 1785.

Une autre thèse, toujours à Reims, *An prestantior Medicus qui in prescribendis remediis parcior ?* (Affirmative), 24 septembre 1792, 4 pages in-4°, est encore la reproduction d'une thèse soutenue à Paris en 1707.

Sa *Thesis generalis* est du 25 septembre 1792. Il fut alors reçu docteur sous la présidence de Fillion, peu avant la fermeture de la Faculté de médecine de Reims.

Marie-Auguste Mareschal. — De celui-ci, les Archives de la Faculté de médecine de Reims ne font aucune mention.

Dr. F. Lejeune (*Quintin*).

Chronique Bibliographique

Dr Perrier d'Arc. — **Æterna Roma**, un vol. in-8° cour. E. Figuière, Paris, 1935. (*Prix : 10 francs.*)

Ce petit livre est une sorte d'hymne à Rome, que l'Auteur appelle, comme les Romains de l'antiquité, « la Ville, la grande, la très belle, la Ville unique ». Il pourrait dire de Rome ce que Montaigne disait de Paris, qu'il l'aime « jusque dans ses verrues »... Cet amour est lucide et raisonné. *Æterna Roma* ne contient pas qu'un chant d'allégresse pour la beauté de Rome, mais aussi une excellente synthèse de l'histoire de la Rome païenne, de la Rome chrétienne et de la Rome moderne. On revit un peu ses classiques en lisant ces pages Ainsi, toute une première partie peut rallier tous les suffrages. Il en est autrement pour la seconde, où l'Auteur a abandonné le terrain historique et littéraire pour affirmer des opinions fascistes. Le caractère de cette revue interdit toute appréciation à cet égard ; mais il va de soi — toute opinion politique, quelle qu'elle soit, étant diversement accueillie — que l'ouvrage de M. Perrier d'Arc le sera de même de fort différente manière suivant ses lecteurs (*Dr Robert C.. *).

Emile Lauvrière. — **Le Génie morbide d'Edgar Poe**, un vol. in-8° écu, Desclée, de Brouwer et Cie, Paris, 1935. (*Prix : 20 francs.*)

Voici, dans la *Collection Temps et Visages*, une étude critique des Contes et des Poésies d'Edgar Poe, formant une suite naturelle à *L'Etrange vie et les étranges amours d'Edgar Poe*, dont nous avons en son temps (XLI, 192) rendu compte. Suite naturelle, car la parenté de la vie et de l'œuvre de Poe est étroite, *les personnages de ses contes n'étant bien souvent que lui-même presenté sous divers aspects plus ou moins dramatisés, et l'inspiration de ses poésies sortant du fonds intime de ses sentiments plus ou moins déprimés ou exaltés* (p. 8).

Il semble difficile d'établir ces deux points avec plus de conscience, de pénétration et de vérité que ne l'a fait M. E Lauvrière dans les pages de cette étude, pour sa plus grande part définitive. A ce titre déjà, il eût été impossible de n'en pas signaler, ici, la publication. Par ailleurs, tel chapitre qui montre l'influence considérable d'Edgar Poe, non seulement sur la littérature anglo-américaine, mais sur la nôtre, ou tel autre, qui résume les premières années de l'histoire littéraire des Etats-Unis, sont des contributions précieuses à l'histoire des lettres. — Enfin et surtout, il ne faut pas oublier que Poe *relève pour le moins autant de la médecine que*

de la critique (p. 364) et qu'*en lui, poésie et pathologie sont inséparables* (p. 29).

Par là, peu d'études autant que celle-ci sont susceptibles d'intéresser de façon toute particulière les médecins. Ils y pourront trouver de menus détails à reprendre, tels que l'affirmation un peu trop absolue du rôle prépondérant du bacille de Koch dans la pathogénie de la démence précoce (p. 21), ou celle encore que l'étude pathologique de Baudelaire reste tout entière à écrire (p. 171) ; mais l'observation est si fouillée, si pénétrante, et l'exposition en est si claire ; le départ encore est si heureusement marqué entre l'inspiration morbide et l'art lucide du poète et du conteur, que cette étude peut être regardée comme un modèle.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43ᴱ ANNÉE ⁝⁝⁝ N° 2 ⁝⁝⁝ 1ᴱᴿ FÉVRIER 193



Une eau minérale abandonnée

La Fontaine de Segrais

par le Dr Georges PETIT

Le 11 messidor, an II de la République Française Une et Indivisible, le préfet du département du Loiret écrivait au ministre de l'Intérieur, au sujet de la Fontaine de Segrais, sise à Pithiviers-le-Vieil, à 4 kilomètres de Pithiviers :

Citoyen Ministre,

Je vous ai indiqué, sommairement, les principes et les propriétés de ces eaux; je vous ai observé que cette fontaine avait peu de renommée hors de l'arrondissement; je pense que les vers de Colardeau ont fait au dehors la plus grande partie de sa célébrité.

La même lettre signale une autre source découverte à Beaugency (Loiret) en 1786, à laquelle s'est intéressé le duc d'Orléans. Toutes deux sont dites, d'après l'expérience, « désopilatives, apéritives, emménagogues, diurétiques et même lithontriptiques ».

On retrouve les mêmes expressions dans une autre lettre du préfet du Loiret au citoyen ministre, le 3 frimaire de l'an II.

En 1769, Pierre Bizouerne, arpenteur à Bourgneuf, paroisse de Dadonville, a dressé un plan en couleurs de la *fontaine de Segrais* (ou Segray).

En 1771, Bourgeois, seigneur de Boynes, ministre de la Marine, échange une correspondance avec M. de Cypierre, intendant de la généralité d'Orléans, dans laquelle il lui recommande le sieur Dupas, chirurgien à Pithiviers, qui sollicite l'emploi de directeur de la fontaine, située sur les propriétés de M. Duhamel de Denainvilliers. Le ministre traite Cypierre de « Mon cher Frère », dans cette lettre datée de Versailles, car Bourgeois de Boynes et Cypierre étaient francs-maçons. M. de Cypierre, baron de Chevilly, protecteur et ami des arts, eut pour médecin Guindant, docteur de Montpellier et médecin de l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

En 1772, Gaulmin de la Tronçay, médecin du roi, à Pithiviers, correspondit avec M. de Cypierre au sujet de la source de Segrais. L'intendant voulait y attirer des buveurs et faire acheter la source par le Roi ; il demanda à cette intention des renseignements à M. de la Brière, qui était subdélégué en l'élection de Pithiviers, et le chargea de s'entendre avec M. Duhamel de Denainvilliers, qui d'ailleurs fit échouer les démarches et le projet de l'intendant, car il ne voulut pas vendre le terrain sur lequel était la source, et dont il était propriétaire. M. des Essarts, qui avait tenté une semblable démarche, avait échoué également dans ses négociations ; et, dans une lettre à M. l'intendant, il déclare *avoir été reçu comme un chien dans un jeu de quilles.*

M. de Cypierre, ne se rebutant pas, essaya d'agir par l'intermédiaire de Duhamel du Monceau, sous prétexte de *procurer les eaux gratis à tous ceux qui voudraient en faire usage,* Duhamel du Monceau, frère du Duhamel de Denainvilliers. membre de l'Académie des sciences, célèbre naturaliste et agronome, s'intéressa à la question et fit, en 1779, un rapport favorable à l'Académie des sciences. Il invoqua qu'il y a 35 ans, Mme la duchesse d'Antin avait été guérie par les eaux de Segrais ; on nomma alors un intendant, un directeur, un fontainier, etc. Avec mélancolie, le propriétaire de la source écrivait alors :

Il est bien singulier qu'on veuille s'emparer de mon bien, pour vendre aux malades ce que je leur donne gratis, et qu'on cherche à me mortifier en me privant de la satisfaction que j'éprouve à rendre un service gratuit aux malades et aux pauvres.

Dans le même temps, Amelot écrivait à l'intendant (1779) qui lui répondait :

Les eaux de la fontaine de Segrais, que j'ai fait analyser, ont la vertu et la propriété des eaux de Forges ; elles acquièrent de plus en plus de réputation pour le bien qu'elles opèrent tous les ans, et c'est une ressource pour les étrangers et les habitants de cette province, qui y trouvent les secours qu'ils vont chercher à Forges.

L'abbé Garreau, dans une lettre au ministre en date du 17 juillet 1877, parle d'une brochure rédigée par lui, dans laquelle il dit :

> Cette source de Segrais date de plusieurs siècles et la restauration de cette fontaine a causé la plus grande joie dans la contrée ; à cette occasion, j'ai publié une petite brochure, qui témoigne du passé de cette source, et que j'ai l'honneur de vous offrir.

Dans une autre lettre au maire de Pithiviers, datée du 31 mai 1877, il insiste :

> Je reste seul et personnellement propriétaire du terrain d'où émerge la source de Segrais et où j'ai fait élever et aménager la nouvelle fontaine pour l'usage du public, à titre gratuit, suivant la forme établie dès le principe et suivant l'affiche qui figure à l'intérieur de la fontaine.

J'ai eu en mains la brochure de Garreau, dédicacée à M. le ministre ; elle fut éditée par Herluison, à Orléans, en 1875 et vendue au profit de la source, dont elle fait l'éloge. J'en extrais ce qui suit :

> L'antique Fontaine de Segrais vient d'être rendue au public ; c'est un bienfait considérable pour toute la contrée. Dans un temps où l'on se plaint dans chaque famille de l'appauvrissement du sang et de la faiblesse générale des tempéraments, n'est-il pas bien juste de mettre à profit ce trésor enfoui depuis de longues années et que tant de communes se fussent estimées heureuses de posséder ? Bien des personnes, nous l'espérons, viendront à cette nouvelle fontaine pour lui demander le secours de ses eaux bienfaisantes. Puissent-elles y trouver, comme tant d'autres dans le passé, la guérison de leurs infirmités !

Autour de la grotte, l'abbé Garreau, qui se dit « le restaurateur de Segrais », a placé deux antiques sarcophages, en pierre blanche, trouvés à Pithiviers-le-Vieil ; et, à l'intérieur, il a reproduit la grotte de Lourdes, et une figure de la Vierge immaculée, *dont la vue*, assure-t-il, *ne peut être que fort agréable aux personnes souffrantes, presque toujours très pieuses qui viendront prendre les eaux.*

Déjà en 1716, puis en 1719, le seigneur de Segrais, Isaïe Simon Ledet, avait obtenu du roi des lettres patentes de Concierge-Garde-Fontaine de la source minérale, pour lui et ses descendants.

La demande de l'abbé Garreau au ministre, datée du 14 février 1878, est écrite sur un papier à en-tête, ainsi formulé : « Primitive observance de Prémontré, abbaye de l'Immaculée-Conception, à Saint-Michel, près Tarascon, Bouches-du-Rhône ».

Dans le rapport présenté à l'Académie de médecine, le 21 mars 1835, l'eau de Segrais ne bénéficie pas de l'enthousiasme de

l'abbé Garreau, car on y lit: *cette eau ne semble présenter aucun intérêt au point de vue médical.*

Néanmoins, le zèle des partisans ne se relâchait pas. En effet, le 23 mars 1878, M. Brière, député, écrivait à M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce :

Tous les habitants de Pithiviers et des environs, ainsi que MM. les Pharmaciens et Médecins, seraient heureux de connaître le résultat de l'analyse pour la satisfaction du public, et l'avenir de cette source autrefois si célèbre. En résumé, M. le Ministre, tous les intéressés seraient désireux que ces eaux, si fréquentées sous Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, fussent de nouveau approuvées par l'Etat et par l'Académie de médecine, et qu'une autorisation soit délivrée pour l'exploitation de la source.

La poésie apporta à la Source l'appui de son éloquence. Ch.-P. Collardeau, surnommé l' « Abeille Française », naquit à Janville (Eure-et-Loir), le 12 octobre 1732. Son oncle, curé à Pithiviers, lui fit faire ses études au collège de Meung-sur-Loire, puis sa philosophie à Paris. Il entra ensuite chez un procureur, qu'il abandonna pour retourner à la campagne et se livrer à son goût pour la poésie. Son épître d'Héloïse à Abeilard le rendit célèbre. D'un tempérament débile, il vit sa santé s'altérer et paralyser son travail; il devint presque aveugle. Désigné pour remplacer à l'Académie française le duc de Saint-Aignan, il mourut la veille de sa réception, le 7 avril 1776. Il a chanté dans ses vers la Source de Segrais dans une épître à M. Duhamel de Denainvilliers.

Segrais, vallon charmant dans sa rusticité,
Source pure où l'on puise, où l'on boit la santé,
Où la beauté, flétrie au moment d'être éclose,
Vient embellir son teint des couleurs de la rose ;
Segrais dont le breuvage et salutaire et frais
Fait circuler le sang devenu trop épais,
Qui divise à la fois nos humeurs engourdies
Et de la fièvre en nous éteint les incendies.

Dupas, chirurgien de Pithiviers, inspecteur des eaux minérales de la Fontaine, dresse, en 1779, un état des guérisons obtenues par l'usage des eaux de Segrais; dans ce travail, il rappelle le séjour de Condillac, instituteur du duc de Parme, qui vint à Segrais avec sa sœur, Mme de Sainte-Foix, pour se soigner *d'une opilation à la rate dont il est guéri.*

M. Cureau, lieutenant général d'Orléans, qui a été satisfait des eaux de Segrais, les préfère à celles de Forges. Il cite les témoignages d'un grand nombre de hauts personnages ou de grandes familles de l'Orléanais qui vantent les eaux de Segrais



Duhamel du Monceau

(D'après le tableau de Drouais, père)

pour en avoir goûté les bienfaits. La duchesse d'Antin, qui séjournait à Bellegarde en Gatinais, fut la première à bénéficier des eaux ; en reconnaissance, son mari fit faire une enceinte de mur autour de la fontaine.

En 1783, M. de Cypierre fait encore une démarche pour acquérir la Fontaine, au compte du roi, et il dresse un projet et un plan de construction et d'aménagement de promenade.

Nous avons déjà dit que l'Académie de médecine, en 1835, attachait peu d'importance à la valeur médicale de l'eau de Segrais ; et, en 1839, M. Pariset, secrétaire perpétuel, confirme cette opinion.

L'eau de Segrais ne renferme qu'une petite quantité de principes minéralisateurs, et encore ces principes sont-ils, par leur nature, peu importants ; nous considérons cette eau comme peu active.

De son côté, le Dr Ganard, médecin inspecteur, chargé d'un rapport sur l'eau de Segrais en 1852, s'exprime ainsi :

Elle n'a point de vertu efficace et ne peut être rangée parmi les eaux minérales dont la valeur est incontestée. D'ailleurs, elle est peu fréquentée, et le petit nombre de personnes qui font de rares visites à la fontaine de Segrais sont réellement guidées, bien moins par l'espoir d'y puiser la santé que par le charme d'une promenade, dans un site fort agréable par lui-même.

Le 21 janvier 1879, le ministre de l'Agriculture autorisa l'abbé Garreau, ancien curé de Pithiviers-le-Vieil, qui était alors religieux Prémontré, à exploiter la source de la fontaine de Segrais, qu'il possédait, et qui avait été fermée en 1872. L'arrêté

du ministre de l'Agriculture et du Commerce porte que cette eau sera livrée au public en boisson pour usage médical. L'Académie de médecine donna son rapport, rédigé par M. Poggiale, en séance du 31 décembre 1887, classant l'eau comme ferrugineuse.

M. Brière, député du Loiret, avait appuyé la demande de l'abbé Garreau.

Le conseil départemental d'Hygiène du Loiret est saisi, en sa séance du 7 juillet 1933, d'une demande d'avis de retrait d'autorisation, le service des mines ayant fait observer que les sources dites « Fontaine de Segrais » et « Nouvelle fontaine de Segrais » sont inexploitées depuis trente ans. M. le ministre demanda un rapport au préfet. Le rapport introductif dit que la source de Segrais a été autorisée le 2 messidor de l'an XII, et la Nouvelle fontaine le 2 janvier 1879 ; les points d'émergence sont dans le calcaire de Beauce, le débit n'a pas été mesuré, l'eau est ferrugineuse et à 8°.

Tout cela appartient au passé. Aujourd'hui, à Pithiviers-le-Vieil, commune de 1.240 habitants, à 4 kilomètres de Pithiviers, on voit encore les restes du parc, où Duhamel du Monceau, le célèbre agronome (1700-1782), avait planté des arbres magnifiques importés d'Amérique, entre autres une belle allée de platanes, aujourd'hui propriété communale.

Mais la Fontaine de Segrais n'est plus signalée que par un petit tas de pierres, qui fait allure de dépôt d'immondices. Le décret du 30 avril 1930, qui règle la législation relative aux eaux minérales, devait, du reste, marquer la fin de son exploitation. Il prescrit, en effet, aux propriétaires de sources de faire procéder au moins deux fois l'an à une analyse bactériologique par un laboratoire agréé, et l'article prévoit que l'autorisation d'exploitation peut être retirée quand la source n'est pas exploitée depuis cinq années.

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année,* nos 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.



MÉDECINS-POÈTES



Jean-Baptiste SALLE

Jean-Baptiste Salle (et non pas Salles, comme on l'écrit le plus souvent) naquit en Lorraine en 1760. Il exerçait la médecine à Vézelise, lorsque le Tiers Etat de Nancy l'envoya comme député aux Etats généraux de 1789.

Il y parut peu à la tribune ; mais, associant des idées jacobines au respect de la royauté, d'une part, il s'opposa à ce que le roi eût le *veto* absolu ; d'autre part, il combattit l'opinion de ceux qui voulaient retirer l'inviolabilité à Louis XVI. De même, il fit décréter la poursuite des auteurs de troubles religieux suscités à Colmar.

Député de la Meurthe à la Convention et fidèle à ses principes, il déclara le roi coupable, mais proposa l'appel au peuple, vota contre la mort de Louis XVI, demanda sa réclusion provisoire et son bannissement quand la paix serait revenue. Peu après, il accusait Marat comme excitant le peuple au pillage et au meurtre, fit un long rapport contre les pétitionnaires du Champ de Mars qu'il tenait pour des ennemis de la patrie, et s'opposa à la suspension des poursuites contre les massacreurs de septembre.

C'en était trop pour la Montagne : le 2 juin 1793, Salles fut décrété d'arrestation. Il put se sauver et fut mis hors la loi comme girondin. Ce fut alors une vie errante. Evreux le vit avec Guadet et d'autres fugitifs ; puis, la Bretagne et Quimper, d'où il s'embarqua pour Bordeaux. Là, l'asile d'un jour était dangereux le lendemain, et, le 19 juin 1794, il fut arrêté chez le père de Guadet. On l'exécuta le 20 juin.

Si nous sommes assez bien renseignés sur sa vie politique, nous ne savons rien du médecin, ni où il fit ses études et fut reçu docteur, ni s'il publia quelques travaux et lesquels.

Comme poète, il a laissé une tragédie, *Charlotte Corday*, et une satire, *L'Entrée de Danton aux enfers*.

Il n'y a pas d'épisode de l'histoire moderne qui ait inspiré plus de compositions dramatiques que le meurtre de Marat par Charlotte Corday. Salle fut un des premiers à écrire sur ce thème, mais les drames de Régnier-Destourbet (1831) et de Ponsard (1850), pour ne citer que les plus connus, ont fait oublier le sien. Aussi bien, si on se souvient que Marat fut assassiné le 13 juillet 1793, on se rend compte que Salle eut à peine quelques mois pour écrire sa tragédie. Il est convenu que le temps ne fait rien en pareille

affaire, mais il l'est aussi, depuis Boileau, qu'il faut sur le métier remettre cent fois son ouvrage. Cette ressource manqua au poète qui, par surcroît, si nous en croyons son éditeur, Georges Moreau-Chaslon, *n'était pas né pour chausser le cothurne.*

Pour écrire sa satire, J.-B. Salle eut moins de temps encore, puisque Danton fut exécuté (5 avril 1794) à peine deux mois et demi avant lui. Moins aussi put-il mûrir son poème, puisqu'il le composa aux jours de la proscription, alors qu'il allait d'asile en asile et de caverne en caverne. Mais une satire s'accommode de telles conditions, et ce genre était assez conforme à la nature du poète ; de telle sorte que, si son œuvre a les défauts d'une improvisation, elle en a les qualités aussi.

Salle nous conduit aux enfers. C'est un voyage qui n'est plus à la mode. Il l'était autrefois, où on mettait volontiers le Diable en toutes affaires, et *La Chronique Médicale* vient de nous montrer (XLII, 256) que le médecin-poète Giraud ne s'en était pas privé. A la suite d'Homère, de Virgile, de Dante, les poètes, il n'y a pas encore bien longtemps, descendaient aux Enfers avec une remarquable émulation. Voici donc que Satan reçoit dans son royaume Danton décapité. C'est là toute la donnée du poème.

Or, en effet, c'était Danton lui-même.
Avec les siens, vers le Conseil suprême,
Comblé d'honneurs, il marchait à grands pas,
Tenant, comme eux, sa tête dans ses bras.
. . . .
« Eh ! mes amis ! comme vous voilà faits ! »
Leur dit Marat. « Quoi ! vous aussi sans tête !
Vous, raccourcis ! Quelle diable de fête,
Quel saint nouveau chômont donc nos Français ? »
. . . .
« C'est donc Rolland qui tient la guillotine ? »
Danton reprit : « Non, Brissot ni Rolland
N'ont pas causé cet étrange accident.
Pour nous tailler avec tant de prestesse,
Les Girondins n'ont pas assez d'adresse ;
De tes talents ils n'ont pas hérité.
Les sots qu'ils sont ! Comme à leur ordinaire,
Ils n'ont d'esprit que pour se laisser faire. »
. . . .
Mais, avant tout, on cherche dans l'Enfer
Quelque damné, quelque honnête frater,
Qui sache au moins mettre une tête en place ;
Car, fût-on diable, on ne peut avec grâce
Parler sans tête, et rien n'est plus vilain
Que de porter sa tête sur sa main.
Ce point rempli, l'opération faite
Très proprement, Danton, le chef remis,
Parle en ces mots : « Vous saurez, mes amis,

Qu'à la Montagne, on est tout à fait bête ;
Un maître sot en a fait la conquête. »
. . . .
« *Tout franchement, j'avais trouvé la France*
Et ses badauds fort à ma convenance ;
Et dans l'espoir de le dresser pour moi,
J'avais fort bien bâté ce peuple-roi. »
. . . .
« *Lorsqu'en septembre et par mon ministère,*
De morts fameux on combla la rivière,
Mon grand juré s'était fait applaudir ;
Nul jusqu'alors n'avait fait la police,
Ni gouverné plus en grand la justice.
Mes massacreurs s'étaient faits héritiers
Des bijoux d'or et des riches cassettes
Qu'avaient près d'eux ces pauvres prisonniers.
Ils avaient fait d'assez bonnes recettes;
Et la plupart avaient payé leurs dettes
En assomant jusqu'à leurs créanciers.
Chacun vantait mon savoir-faire. »
. . . .
« *Que n'ai-je au moins dépêché Robespierre !*
Bien loin de là, je daignai le choisir
Pour mon faiseur. Son appétit féroce,
Son air de tigre et son cœur plus atroce,
Ses yeux hagards, tel qu'un ogre affamé,
Buveur de sang, mangeur de chair humaine,
Livide, affreux, je le crus tout formé
Pour dévorer les badauds par centaine. »

Mais voilà que Robespierre dévora Hébert en même temps.

« *J'en fus tout sot. La bête carnassière*
M'épouvanta ; je vis, à sa manière,
Qu'elle voudrait enfin mordre partout.
J'avais raison ; et, sans plus de mystère,
Tout simplement, on faisait mon affaire. »
. . . .
« *Quoi, vils coquins, bourreaux, sotte canaille,*
Valets d'un monstre, instruments des tyrans,
Quoi, scélérats !... J'allais, dans ma colère,
De tous leurs noms accabler ces brigands,
Quand, tout d un coup, je vis ma tête à terre. »
. . . .
« *Au demeurant, et vous pouvez m'en croire,*
Tout est au mieux là-haut pour votre gloire. »
. . . .
« *C'est un plaisir de les voir s'escrimer,*
S'entremanger, se ronger, s'assommer ;
De leur pays, jadis assez aimable,
Faire un enfer plus noir que celui-ci ;
Crier, hurler, blasphémer comme ici,
Et sans façon donner Dieu même au diable.

Pour mettre au pas l'honneur et la raison,
Le souverain les a mis en prison.
Il n'est permis de raisonner qu'aux bêtes ;
Les brigands seuls, par l'ordre du tribun,
Ont la parole, et défenses sont faites
Aux gens d'esprit d'avoir le sens commun »
. . . .
« *Leur* Maximum (*1*) *a réglé le pillage,*
Et la famine, avec règle à son tour,
Comme le vol, est à l'ordre du jour.
Tout à son aise, on peut manger et boire,
Moitié pour rien ; et, comme on peut bien croire,
Ce passe-temps au peuple souverain
Plairait assez, n'était qu'il meurt de faim.
O vous, Messieurs, qui réglez les affaires
De ce pays, croyez-en mes lumières ;
Le Maximum est un moyen parfait
Pour désoler un peuple avec méthode.
Si vous voulez faire un enfer complet,
Du Maximum, il faut prendre la mode. »

Pareil discours valait bien une réponse et les compliments de Satan. Le roi des enfers — ou J.-B. Salle, si vous préférez — n'y a pas manqué :

« *Vous les voyez, ces Montagnards célèbres,*
Ces fiers tribuns de qui les noms fameux
Ne provoquaient que pleurs, que cris funèbres,
Si doux pour nous, mais plus encore pour eux.
Qui nous servit avec plus de constance ?
A notre Empire ils ont conquis la France.
La faim, la peste et la guerre et la mort,
Enfants hideux, si chers aux sombres bords,
Règnent là-haut, y sont en permanence. »
. . . .
« *Que votre ardeur n'en soit pas moins entière ;*
D'un sort plus beau, gardez d'être jaloux ;
Un grand appui nous manque sur la terre ;
Danton n'est plus, mais enfin Robespierre
Est à lui seul aussi puissant que nous. »
. . . .
« *Puisse le sort, qui dans ces lieux t'amène,*
Nous conserver longtemps ton successeur !
Et puisse-t-il, pour le prix de sa peine,
Etre aux Enfers envoyé comme toi
Par un rival plus digne encore de moi ! »

---

(1) La *Loi du Maximum*, par laquelle il était défendu de vendre des denrées au-dessus d'un certain prix et de passer des transactions au delà de certaines conditions.

Comme toute cérémonie bien tenue, celle-ci se termine par une distribution de récompenses.

Ainsi Danton et ses nobles amis
Chez les démons se trouvèrent totis,
Bien crédités d'un diplôme honorable.
Et, pour Hébert, il reçut du Sénat
Le digne emploi, la charge respectable
De desservir la niche de Marat.

Si l'indignation suffisait à faire le poète, comme le pensait Juvénal, J.-B. Salle serait un grand poète ; mais il y faut, à coup sûr, davantage. Reconnaissons toutefois qu'il a bien choisi le vers de dix pieds qui convenait à ce qu'il voulait faire ; que ses vers sont justes ; que les rimes en sont heureuses ; et que la variété qu'il a mise à les répartir, à les mêler, à les répéter quelquefois, n'est pas sans habileté. Par ailleurs, on doit reconnaître aussi que sa haine contre les hommes de Septembre l'a bien servi. S'il fut aveuglé par la passion politique, qui voudra le lui reprocher ne le pourra faire qu'au regard de l'Histoire. Or, ce n'est pas pour son intérêt historique que nous avons rappelé *La Descente de Danton aux Enfers*, mais bien pour son agrément littéraire. A cet égard, l'œuvre a gagné à la fureur du poète.

Enigme

Je suis aimé des uns ; les autres me haïssent ;
Je fais du bien ; je fais du mal ;
Et s'il en est à qui mon aspect soit fatal,
J'en sçai qui de me voir toujours se réjouïssent.

Les avares et les ingrats
Avec que moi ne trouvent point leur compte ;
Ma présence leur est une secrète honte,
Quand d'un léger devoir ils ne s'acquittent pas.

Avec plaisir, les Amans me reçoivent ;
Il en est peu dont je ne sois content,
Et qui, pour m'honorer, ne songent à l'instant
Lorsque j'arrive à faire ce qu'ils doivent.
Si mon règne est d'éclat, il est prompt à finir,
Mon cadet le termine, et mourant pour renaître,
Après qu'on m'a vu disparaître,
Je suis long-tems sans revenir.

Je suis vieux, cependant mes heures sont bornées,
Et qui prendra le soin d'en mesurer le cours,
Verra que je n'ai pas vécu huit mille jours,
Quoique je sois chargé près de huit mille années.

La Médecine des Praticiens

De la constipation.

La constipation est bien l'affection la plus répandue. Toujours gênante, elle est parfois dangereuse en raison de son retentissement sur l'organisme tout entier.

Parmi les remèdes créés pour triompher de cet état pénible, il en est un, la poudre du Dr Souligoux (*Poudre Laxative de Vichy*) qui, depuis longtemps, a fait ses preuves.

Composée de principes végétaux et aromatiques, la *Poudre du Dr Souligoux* renferme aussi une proportion bien déterminée de soufre soumis à des traitements spéciaux. Ce soufre joue non seulement un rôle très utile sur la muqueuse intestinale, mais encore il exerce l'action la plus efficace sur les rhumatismes, qui souvent précèdent et accompagnent l'état de constipation.

Prise à la dose d'une ou de deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre du Dr Souligoux*, d'un goût très agréable, provoque le lendemain, au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Du journal *La Croix*, numéro du 23 janvier 1935, à propos des hommages polonais rendus au général Weygand :

M. Kozicki rappelle que la Pologne doit à l'ancien chef de l'état-major français une reconnaissance particulière, qui date de la naissance de Varsovie en 1920.

❦ De *L'Echo de Paris*, numéro du 3 juin 1935, à propos du voyage à Reims du Président de la République :

... *toujours acclamé par les habitants, massés derrière les* soldats qui rendaient les honneurs et aussi ceux qui se tenaient aux fenêtres des maisons.

❦ De *L'Echo de Paris*, numéro du 30 juin 1935, à propos d'un mariage béni en avion :

Les jeunes époux, qui n'était nullement émus, pas plus d'ailleurs que l'abbé F..., descendirent tout heureux de cette innovation.

❦ Sur la couverture du *Carillon de Baziège*, bulletin paroissial ET mensuel, numéro de juin 1935.

Gratuit *pour tous les paroissiens de Baziège* non abonnés.

 Anecdotes 

Revanche de malade. M. de la Porte, père de l'intendant de Lorraine, étant malade, se mit entre les mains du vieux docteur Vernage. Le premier soin du médecin fut d'imposer à son patient une diète rigoureuse. Le malheur voulut que la maladie fût longue, tant que M. de la Porte criait famine. A quoi Vernage répondait : « Fausse faim ! Fausse faim ! »

Or, il advint, à quelque temps de là, que le vieux docteur prit le parti d'épouser Mlle de Quinemont ; elle était orpheline et sans fortune, mais elle était jeune. Vernage fit part de son beau projet à M. de la Porte, et celui-ci s'écria : « Fausse faim, Docteur ! Fausse faim ! ».

La réclame interrompue. Paucis adhinc annis, quum pestilentiae lues Gottingae mirum in modum saeviret ac ingentes hominum strages quotidie faceret, Reipublicae istius pharmacopola ad eos qui exsequias funerum suorum prosecuti jam fuerant ac justa ipsi soluerant, conservus hanc in rationem verba fecit: *Vos vero, domini et amici mei, nullo malum istud negotio declinare poteratis, nisi pecuniarum nimis amantes essetis atque tenaces. Proinde facite, ut iis minime parcentes, me posthac conveniatis, accepturi utique pretio justo medicamenta ea, quae omnes adversus virus illud tueantur, tegant atque conservent, sic quidem, ne vel inficiamini, vel intereatis.*

Verum quid fit ? Ea mox hora peste Myropola corripitur, postridieque ea confectus, Deo naturaeque concedit, ac non sine risu eorum multo, qui hasce ipsum insolentius voces tumido et superbo ore jactare audiverant sepultura afficitur.

Le cordonnier attrapé. Il y avait autrefois dans la rue Saint-Antoine, à l'enseigne du *Pantalon*, un cordonnier malicieux. Il n'aimait pas les arracheurs de dents ; et, dès qu'il en apercevait un, faisait semblant d'avoir une dent gâtée et l'appelait à son aide. L'autre y allait en toute confiance et notre cordonnier le mordait bien serré en criant : « Au renard ! »

Or, un arracheur de dents, qui connaissait sa malice, lui rendit un jour monnaie de sa pièce. Il passe. On l'appelle. Il accourt ; et, cachant un pelican dans sa main, arrache au cordonnier la première dent qu'il peut attraper, en criant à son tour : « Au renard ! Au renard ! ».



J.-F.-B. POLAILLON

(1836-1902)

 **Éphémérides** 

— 1336 —

9 février. — Alphonse IV, dit le Débonnaire, roi d'Aragon, meurt laissant le trône à son fils révolté, Pierre IV.

— 1536 —

2 février. — Naissance, à Londres, de Gaucher, dit Scévole Ier de Sainte-Marthe. Contrôleur général des finances du Poitou (1571), maire et capitaine de Poitiers (1579), il siégea, en 1588, aux Etats de Blois et fut, pendant la Ligue, du parti des politiques dévoué à Henri IV. Poète, il a laissé des poésies françaises aimables et faciles, et des poésies latines qui excitèrent l'enthousiasme de Ronsard et de Pasquier, parmi lesquelles *De puerorum educatione libri III* est un poème remarquable. Mort le 29 mars 1623.

— 1636 —

9 février. — Mort de Philemon Holland, né à Chemellfort (Angleterre) en 1551. Docteur en médecine d'Oxford, il s'occupa moins de pratique que de la direction de l'école de Coventry. Pour ses compatriotes, il traduisit cependant en latin la *Pharmacopée* de Brice-Bauderon, qui parut en in-folio, à Londres, après sa mort (1639).

16 février. — Naissance de Julia Sibylla, duchesse de Mecklembourg.

24 février. — Mort, à Venise, de Santorio Santorio, généralement appelé Sanctorius, que ses expériences sur la respiration insensible rendirent célèbre. Né à Capo d'Istria, en 1561, il fit ses études à Padoue, où il fut investi d'une chaire de médecine théorique en 1611. Si on reproche aux nombreux ouvrages qu'il a laissés de surenchérir sur les subtilités de Galien, il faut, en revanche, lui reconnaître le mérite d'avoir introduit l'usage du thermomètre et de l'hygromètre dans l'étude des phénomènes de la vie et d'avoir imaginé un instrument pour déterminer les variations du pouls.

— 1736 —

16 février. — Naissance, à Darmstadt, de Helfrich Pierre Sturz, conseiller d'ambassade de Christian VII, chargé de mission en Angleterre et en France; il a laissé des *Souvenirs de la vie du comte Jean Hartwig Ernest de Bernstorf*, des *Lettres d'un voyageur* et des études critiques sur Klopstock, Foote, Pitt, etc. Mort, à Brême, le 12 novembre 1779.

— 1836 —

2 février. — Mort de Lætitia Bonaparte, mère de l'empereur Napoléon.

4 février. — Mort, à Naples, de William Gell, chancelier de la reine Caroline. Né à Hopton (Derby) en 1777, il a laissé (en anglais) des œuvres archéologiques importantes, *Itinerary of Greece*, *Topography of Troy*, *Geography and Antiquities of Ithaca*, *Pompeiana*, etc.

17 février. — Naissance de Joseph-François-Benjamin Polaillon, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine, mort le 24 mai 1902, laissant le souvenir d'un chirurgien prudent et habile et d'un maître bienveillant. Sa *Revue historique sur les ganglions nerveux périphériques* et la série de ses œuvres cliniques gardent encore un intérêt qui n'est pas seulement de curiosité historique

20 février. — Exécution de Fieschi, Pépin et Morey, condamnés pour attentat sur la personne de Louis-Philippe.

21 février. — Naissance à Saint-Germain-du-Val (Sarthe) du compositeur Léo Delibes.

Un Proverbe de Jacques Lagniet

« APRÈS LA MORT, LE MEDECIN »



Extrait d'une collection curieuse d'es'ampes, publiée sous le titre *Recueil des plus illustres proverbes, mis en lumière par Jacques Lagniet*, à Paris, sur le quay de la Mégisserie, au Fort-l'Évesque. Cet in-4° est sans date, mais l'estampe n° XV, représentant un médecin se livrant à des opérations chimiques, porte la date de 1657.

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions.

La croix du Chevalier. — Permettez-moi de poser une question aux médecins amateurs d'archéologie relativement à une vieille croix de notre Cantal, qui porte le nom de *Croix du Chevalier*. Elle se trouve sur le territoire de la commune de Saint-Martin-Valmeroux, plantée dans une sorte de meule de moulin, au bord de la route allant de Saint-Martin-Valmeroux à Salers, à l'angle du petit chemin conduisant au petit hameau de Tronchy.

Quel est son âge ? Quels sont les motifs de son érection ? Quelles sont les traditions locales à son sujet ? Toutes ces questions restent



Les deux faces de la Croix du Chevalier à Saint-Martin-Valmeroux (Cantal).

sans réponse dans le pays. De quel *Chevalier* s'agit-il ? On ne le sait pas davantage. Enfin, elle porte sur sa face postérieure une inscription qui demeure pour moi énigmatique.

Je vous envoie deux photographies que j'ai prises de cette croix. Une bonne loupe peut permettre de distinguer les caractères de l'inscription qui ont échappé à l'injure du temps. On voit du moins fort bien, au centre, une tête à barbe pointue, coiffée sans doute d'une tiare ou d'une mitre ; puis, au-dessous de la figure, deux clefs

croisées, les clefs de saint Pierre. Il est donc permis de penser que c'est la figuge d'un pape que l'artiste a voulu sculpter. Autour de la figure, une banderole losangée porte l'inscription à déchiffrer. Certains caractères sont assez nets ; d'autres ont disparu. Partant de la croix placée au haut de l'inscription et tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, on voit, d'abord, une place rongée par les intempéries d'où les caractères ont disparu; puis, ILLUM POENITENTIA. En bas, en remontant à gauche, les premières lettres manquent encore; puis, on peut lire très nettement ORUM DOMINI PAPA (ou PAPAE).

...ILLUM POENITENTIA...... ORUM DOMINI PAPAE.

Si on imagine SIG pour les premières lettres absentes (?) il faudrait lire le premier mot *Sigillum*. Quant aux lettres qui précèdent ORUM, je ne sais quelles supposer. De là mes multiples questions : Quel est le véritable sens de l'inscription ? Quel est ce sceau ? Quel est ce pape ? (1)

Dr J. Jalenques (*Saint-Martin-Valmeroux*).

L'Amour et la médecine. — Qu'on ne dise plus que, dans leurs banquets, les médecins n'ont que conversation de corps de garde ; au dernier dîner de notre Amicale d'arrondissement, nous avons parlé de... Pausanias. C'est ainsi que notre doyen — il n'y a que nos anciens pour savoir pareilles choses — nous a conté que Pausanias fait de l'Amour la divinité protectrice de la Médecine.

Rentré chez moi, j'ai voulu vérifier ; mais allez retrouver une pauvre petite phrase dans les trois volumes de l'édition de Pausanias que Car. Tauchnitz donna à Leipsig en 1829 et qui était la seule dont je disposais ? Autant chercher une aiguille dans un tas de foin. J'ai vite renoncé ; mais je demande si quelque lecteur de *La Chronique Médicale* plus patient que moi retrouvera dans la *Description de la Grèce* le dire de notre doyen ?

Dr Georges C. (*Paris*).

(1) Rappelons que le premier Français qui monta sur la chaire de saint Pierre était originaire du Cantal. Gerbert naquit à Aurillac vers 930. Il fut pape sous le nom de Sylvestre II de 999 à 1003. [*N. D. L. R*]

Réponses.

Gardez-moi de mes amis... (XLII, 263). — La phrase citée par M. Maridort serait de Héraut de Gourville, s'il en faut croire Gabriel Sénac de Meilhan (1736-1803). Celui-ci écrivit, en effet, des *Considérations sur l'esprit et les mœurs* (in-8°, 1787, 1789) où on lit, au chapitre *De l'Amitié* (p. 135 dans l'édition de F. Caussy) :

Garantissez-moi de mes amis, écrivait Gourville, proscrit et fugitif; je saurai bien me défendre de mes ennemis.

Jean Héraut de Gourville (1625-1703), ami de Fouquet, avait été entraîné dans sa disgrâce et s'était retiré à Bruxelles.

Dr D. Couffon (*Angers*).

Autre réponse. — Le *grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* (Larousse, t. I, p. 270) attribue ce mot à Voltaire ; mais Bartlett, d'après les *Ana*, le donne au maréchal de Villars ; et Sénac de Meilhan le prête à Jean Hérault de Gourville (1625-1703).

En réalité, il serait beaucoup plus ancien et appartiendrait à un petit-fils de Demetrius Poliorcète, Antigone II, roi de Macédoine, dit Doxon. Cette origine antique est donnée par Roger Alexandre dans le *Musée de la Conversation* (t. I, p. 22) d'après Jean Stobée, compilateur grec du IVe ou du Ve siècle. Je signale la référence sans garantie, car, ayant soigneusement cherché le texte grec dans le *Florilegium Joannis Stobaei*, édité en trois volumes par Tauchnitz, à Leipzig, en 1838, il m'a été impossible de la retrouver.

On peut toutefois ne pas disputer la paternité de la pbrase à Antigone, si on doit croire Joseph Langius. Celui-ci écrit, en effet, dans son *Florilegii magni seu Polyantheae floribus novissimis sparsae libri XXIII* (in-fol., A. Huguetan, Lyon, 1659) :

Antigonus, Diis sacrificans precabatur ut se à simulatis servarent amicis ; cumque percunctaretur quispiam, quamobrem tale quid à Diis optaret : « Quia, inquit, hostes cum cognosco, caveo ». (Max. *Serm. de Amicitia.*)

Cette fois, nous tenons notre référence bibliographique. Eh bien ! pas du tout. Qui est d'abord ce Max ? Valère Maxime, dont le chapitre VII du livre IV des *Faits et paroles mémorables* est bien *Serm. de Amicitia.* Seulement, au tome II de l'édition de Panckoucke (1833), j'ai lu les pages 86-106 sans retrouver Antigone. — Reste Maxime de Tyr. Dans l'édition gréco-latine d'Oxford (in-16, 1677) et dans la traduction française de J.-J. Combes-Doumen- (2 vol., in-8°, Bossange, Paris, 1802), on lit bien un discours consacré à l'Amitié, mais pas davantage l'histoire contée par Langius.

Dr Ch. Darras (*Paris*).

Pommades emportant au Sabbat (XLII, 149). — M. M. Perrin demande, non pas des récits de sorcellerie, mais un renseignement bibliographique.

Un hasard de lecture me permet d'en donner au moins un. Pourquoi, un soir de vacances, feuilletai-je le *Discours des Sorciers* de Henri Boguet, grand juge à Saint-Claude ? N'importe. Ceci seulement compte que j'ai trouvé à la page 63 de l'édition de 1603 (Binet, Paris) l'indication suivante :

Les sorciers ont des onguents ou oignements, qu'ils composent, si desia precedemment ils ne les ont eus de Satan. Il y en a de plusieurs sortes Un Italien en sa magie naturelle descrit la composition de quelques-uns.

Après cela, il n'y a plus qu'à chercher dans les vingt livres de *Magia Naturalis* de Jean-Baptiste Porta, Napolitain. L'ouvrage a eu les honneurs d'une traduction française donnée en in-8°, s. d., par Daragon à Paris, et faite, paraît-il, sur l'édition de Rouen de 1631. Je ne connais pas cette édition de Rouen et, par suite, n'en puis rien dire ; mais, pour la traduction française moderne, force est bien de prévenir qu'elle est incomplète et mauvaise. En particulier, sur la question des pommades qui emportent au Sabbat, le texte de Porta a subi un massacre.

Dans l'édition de *Magia naturalis* donnée à Leyde en 1644 par Jérome de Vogel en in-16, tout le livre VIII traite *De portentosis medelis* (pages 332 à 361). Ce livre contient quatorze chapitres composés, chacun, de plusieurs alinéas.

Chapitre I. — § *De soporiferis medicamentis*
§ *Mandragora somnum inducere.*
§ *Somnificum medicamentum ex solano.*
§ *Somniferum ex papavere.*
§ *Pomum somnificum conficere.*
§ *Modus, quo quis dormiens soporiferum medicamentum hauriat.*

Chapitre II. — § *Quomodo homines per diem dementari possint.*
§ *Mandragora mentem alienare.*
§ *Solano manico dementare.*
§ *Alienu solani specie odem efficere.*
§ *Hominem reddere, ut sibi persuaderet in avem mutari.*

Les chapitres suivants (de III à XIII) s'écartent de notre sujet particulier ; mais Porta y revient au moins indirectement au dernier chapitre (XIV) qui traite *De fascinatione et fascinationis amuleta.*

ROCHEBLANQUE (*Tarbes*).

Autre réponse. — Je n'ai pas lu l'article que recherche M. le Pr Perrin, mais l'opinon que sorcières et sorciers, pour aller au sabbat par la voie des airs, s'enduisaient de préparations à base de solanées a été décrite très anciennement, notamment par Jean Wier (1515-1588) dans *Histoires, Disputes et Discours des illusions et impostures des diables, des magiciens infâmes, sorciers et empoisonneurs....*

Voici ce qu'il dit au livre III, chapitre XVII :

Les sorcières font bouillir un enfant en un vaisseau de cuivre et en prennent la graisse qui nage au-dessus, et font épaissir le dernier bouillon en manière d'un consumé, puis elles serrent cela pour s'en aider à leur usage ; elles y mestent du persil, de l'eau de l'Aconite, des fueilles de Peuple et de la suye ; ou bien elles font en ceste manière. Elles mêlangent de la Berle (cigué aquatique), de l'Acorum vulgaire, de la Quinte-fueille, du sang de chauve-souris, de la Morelle endormante et de l'huyle. Elles oignent avec cet onguent toutes les parties du corps les ayant auparavant frottées jusques à les faire rougir afin d'attirer la chaleur et relascher ce qui estoit estrainct par la froidure.....

« Hiérosme Cardan fait mention d'un onguent presque semblable à cestuy-ci par l'onction duquel il apert que l'on voit merveilles ; car il parle là des choses qui ne sont point et toutesfois sont vües. Il est composé de graisse d'enfants (comme ils disent), de suc d'Ache, d'Aconite, de Quinte-fueille, de Morelle et de suye. Toutesfois, on croid qu'elles dorment cependant qu'elles voyent ces choses. Elles pensent voir des théâtres, des beaux jardins, des banquets, des beaux ornemens, des vestements, des beaux jeunes hommes, des Rois, des magistrats, et mesme toutes choses desquelles elles se délectent et dont elles pensent être jouissantes... et aussi en dormant elles pensent être portées en diverses régions et là avoir plusieurs afections selon la complexion d'une chacune d'elles, et le *tout par l'aisde de l'onguent.* J'adiousteray ici une huyle qui n'a pas moins de vertu à faire dormir longuement et profondément.

« Prenez de la graine d'ivraye, d'hyoscyame ou banebasse, de cigue, de pavot rouge et noir, de laictue, de pourpier de chacune quatre parties, de l'herbe nommée Belle-done par les Italiens, une partie. Faites de l'huile de toutes ces choses selon l'art ; et, en chacune ouce d'icelle, mettez un scrupule d'opium thébaïque.

Ainsi donc, il y a plusieurs plantes connues par ceux qui entendent les choses naturelles comme l'ivraye, l'herbe que les Italiens nomment Belle-Done, l'opium, l'hyosciame, la ciguë, les espèces de Pavot, la Morelle furieuse et plusieurs autres par lesquelles l'entendement est osté ou du tout troublé.

Je m'excuse de cette longue citation, mais elle a l'avantage de montrer que, même à l'époque où les juges brûlaient de malheureuses hallucinées, il se trouvait des savants qui déjà pratiquaient la rigueur scientifique.

On peut consulter encore à ce sujet les *œuvres de Malebranche* ; *Le Sabbat des Sorciers*, par Bonneville et Teinturier (édition du *Progrès médical*) ; le *Dictionnaire Infernal*(article Sabbat), de Collin de Plancy ; *Le Diable*, de Maurice Garçon et Jean Vinchon (N. R. F. 1926) ; *la Vie exécrable de Guillemette Babin, sorcière*, de M. Garcon, qui a fait, là, une synthèse des idées du XVe siècle sur la sorcellerie ; enfin, le *Musée des Sorciers* de Grillot de Givry (Librairie de France, 1929).

Dr F. LEJEUNE (*Quintin*).

Etymologies. — A propos des étymologies, M. Otarro (xli, 215) rappelait le *Que sais-je ?* de Montaigne ; et la conclusion antérieure de M. Brisset (xli, 44) était fort voisine de la sienne. Il serait facile, en vérité, de faire tout un volume des extraordinaires étymologies qu'on a données de foule de mots ; mais je m'en veux tenir, à l'occasion d'une trouvaille de lecture, à un seul des mots que précisément M. Otarro mit en cause.

En réalité, ce fut impersonnellement et dans une citation de *La Belgique ancienne* de M. H. G. Moke. Celui-ci écrivait : *Tous ces mots antiques appartiennent à des racines teutonnes.* Briga, signifie *pont*, lanum, *bourg*, medio, *central*, dunum, *ville et enclos*. Et, plus loin, le même auteur traduisait *Mediolanum* par Bourg du milieu.

A priori, il semble curieux de rapporter *medio* avec le sens de milieu, central, *à une racine teutonne*. En fait, voici ce que je rencontre dans une plaquette assez rare de D. Monnier, *Le culte des esprits dans la Séquanie* (in-8°, F. Gauthier, Lons-le-Saulnier, 1834, p. 77).

La Lorraine et sa capitale, mais surtout l'évêché de Metz et de Toul ont été une pépinière de Génies féminins à l'époque où elles faisaient partie de la Gaule Belgique colonisée par les Kimris et qu'elles portaient le nom très significatif de *Medio-matrici* et de *Metæ*, quoiqu'un peu estropiés par les Romains ; car ces dénominations curieuses indiquent la contrée des *Vierges-Maires* et la ville des *Filles*

Je laisse de côté *Metæ* pour m'en tenir à *Medio*, qui seul, ici, nous intéresse. Sur ce point, D. Monnier précise.

Medio-Matrici. — Medio signifie vierge. Exemple : *Mediobriga*, ville d'origine celtique chez les Vettones en Espagne, portant un nom qui voulait dire la *ville des vierges* (Dictionnaire de la Martinière). *Maidin* en ancien saxon, *maid* en anglais actuel, *maidlin* en allemand, *maidhidhean* en celtique = vierge. — *Matrici* vient de *maires*, latinisé dans *matres* et *matrix*.

Je me garderai de prendre parti ; mais j'avoue ma préférence pour l'explication celtique ou teutonne que D. Monnier donne de *Medio*, et une certaine répugnance à admettre le sens de central ou de milieu donné à ce même mot par H. G. Moke. Celui-ci a pu s'accommoder de son exemple *Mediolanum* ; mais il ne l'eût pu faire de *Mediobriga* et encore moins de *Mediomatrici*.

Rial (*Nantes*).

Marge-mah, Mercure, Merget (xlii, 71, 182). — M. Blaisot a retenu dans l'ouvrage de M. Dib Delobson sur *Les Secrets des Sorciers noirs*, le Tokomsomdé, porte-bonheur constitué par un tas de bois et de paille que chaque passant doit augmenter. A ce propos, il a rappelé les anciens amas de pierres, marge-mah des Hébreux, mercure de la Vulgate, communs aussi chez les Grecs et chez les Romains.

Mais, pour trouver cette coutume, point n'est besoin d'aller si loin. J.-G. Bulliot dans *La Mission de saint Martin* signale qu'il y a, non loin d'Aubigny-la-Ronce (arrondissement de Beaune), une *Chaise de saint Martin*, anfractuosité de rochers de quatre à cinq mètres, qui reçoit des passants une offrande de fleurs et de rameaux de buis. Pour Semur, c'est Clément Janin qui, dans ses *Sobriquets*, nous renseigne. Il mentionne qu'en 1877 encore, chaque passant jetait un brin de verdure sur un monolithe du Bois de Tiste, sous lequel une tradition veut qu'une femme, assassinée par un étameur, soit enterrée.

En Nivernais, ce sont aussi des brindilles que les paysans déposent près du tumulus du bois de Lichy. E. Chevalier, dans son *Guide pittoresque de la Nièvre*, rapporte que, sur le chemin de Glux à Château-Chinon, en un endroit où un homme fut jadis assassiné, les Morvandiaux jettent en passant de petits morceaux de bois ou de petits cailloux, qui ont fini par faire un tas de belles dimensions. Dans le canton de Pougues, on n'use que de pierres ; ce sont des pierres que les paysans déposent à côté du tumulus du bois de Chaillant.

Mais voici bien qui me semble plus remarquable encore que cette antique coutume elle-même. M. E. de Chambure, dans son *Glossaire du Morvan*, signale qu'un tas de pierres se dit meurgé ou merger ; ce qui rappelle le proverbe champenois : *la pierre va toujours au merget*. On fait spontanément le rapprochement merget, marge-mah, mercure.

Pour ceux qui aiment à aller chercher fort loin ce qu'ils ont devant leur porte, je signale que pareilles coutumes des amas de pierres se retrouvent dans le Kang-Si (Chine méridionale), en Indochine et dans le Sud-Annam.

De Long-Tchéou à Ping-Siang, l'étroit chemin de montagne est bordé, au sommet des pentes pénibles, par des amas de pierres ou de branches déposées par les passants.

Dans les forêts indochinoises, on rencontre des Cairms auxquels Khas et Laotiens ajoutent en passant des cailloux ou de petites feuilles.

De même, dans le Sud-Annam, les enclos sacrés (*Tanöh Yan*) ont une enceinte de pierres, qui s'accroît de tous les petits apports successifs des indigènes.

A. Cabaton, dans ses *Nouvelles recherches sur les Chams*, fournit une explication indigène de la formation des cairns, qui est d'une amusante fantaisie. Les Annamites racontent, en effet, que, lorsqu'ils faisaient de grandes expéditions militaires au delà de la chaîne, chaque soldat, au moment de franchir la montagne, devait déposer une pierre en un endroit déterminé. Au retour, on reprenait le même chemin afin que chacun pût reprendre sa pierre. De cette façon, en comptant les pierres des cairns restées sans maîtres, on savait quelles pertes avaient été faites au cours de l'expédition.

Pour réunir les différents faits qui précèdent, j'ai eu, je dois l'avouer, l'érudition facile. Je les ai trouvés tous dans le premier volume du *Corpus du Folklore préhistorique en France et dans les Colonies françaises*, récemment publié par M. P. Saintyves (gr. in-8°, E. Nourry, Paris, 1934).

Le second volume, qui vient de paraître, ne permet pas une moins abondante cueillette. Ici encore, une foule de faits montrent l'existence un peu partout de nos « tas de pierres » et témoignent de la persistance de cette coutume jusqu'à nos jours. C'est ainsi qu'on peut relever dans ce second volume foule de meurgers : au Ménez-Hom (en Bretagne), à Contamines (canton de Saint-Gervais), à Mégève (canton de Sallanches), à Saint-Martin-de-Belleville (canton de Moutiers), dans la commune de Quintal (canton d'Annecy), chez les Cafres de l'est de la colonie du Cap, etc...

Deux choses m'ont frappé à la lecture de ces nombreux faits folkloriques.

La première, qu'on a pu remarquer déjà, est qu'un meurger n'est pas toujours un amas de pierres, une à une apportées par les passants. A Bois, par exemple, canton de Moutiers, le *Meurger des Trois Ecots* est fait de brindilles de bois mort (écots) que le passant dépose par trois et dispose en croix sur les brindilles déjà accumulées. La substitution du bois aux pierres pourrait s'expliquer par l'abondance du bois et l'absence de pierres autour du meurger ; mais pareille explication ne satisfait guère ; et, comme la disposition des brindilles en croix témoigne d'une christianisation manifeste d'une vieille coutume, je crois plutôt que ceci a entraîné cela. Une preuve en peut être tirée du fait qu'à Avanches, dans le même canton de Moutiers, le meurger est fait indifféremment de pierres, de morceaux de bois ou de petites croix faites avec de la mousse.

La seconde est que, presque dans tous les lieux à meurger que je viens de citer, la tradition rapporte que quelque cadavre repose sous les tas rassemblés par la piété des passants. Ici, un homme assassiné fut enseveli ; là, deux femmes tuées par un accident ; etc. On serait tenté d'en conclure que la coutume se rattache au culte des morts ; mais tout aussi bien y peut-on voir, non pas un culte, mais une mesure propre à empêcher le retour d'un revenant. A la vérité, on ne sait pas ; et, en particulier, les légendes qui prétendent fournir une explication d'origine sont de date relativement récente et propres à obscurcir le problème beaucoup plus qu'à servir à le résoudre. Ainsi, la légende du roi Marc'h et de son Ar-Bem-Meïn (tas de pierres) qu'Anatole Le Braz a rapportée dans *La légende de la Mort chez les Bretons Armoricains* (Paris, 1912, II, 52-55).

Aussi bien, ce roi de Bretagne a-t-il réellement existé ? Je l'ignore; mais, en tout cas, son nom me semble fort remarquable en la circonstance, à cause du rapprochement qu'on peut en faire avec certains noms donnés aux tas de pierres mêmes.

VIDAILHET (*Toulouse*).

Chronique Bibliographique

Dr Gottschalk et P. Montagné. — **Mon menu**, un vol. in-8o jésus. Edition de la *Société d'applications scientifiques*, Paris, s. d., (1936). (*Prix : 20 francs.*)

Livre de cuisine et traité d'hygiène alimentaire tout à la fois, cet ouvrage original donne plus de six cents recettes culinaires analysées en quelques lignes au point de vue médical. Il permet ainsi d'établir les menus qui conviennent aux bien portants et aux malades astreints à suivre un régime, et constitue un guide précieux d'une utilité pratique de chaque jour.

Louis Caillon, — **Tous les régimes alimentaires**, un vol. in-8o jésus, N. Maloine, Paris, 1936. (*Prix : 10 francs.*)

Excellente mise au point de la question de l'alimentation, cet ouvrage expose les bases sur lesquelles repose chaque régime, donne les raisons qui font conseiller ou défendre tel aliment, établit la liste des aliments permis ou défendus dans chaque maladie, fournit des types de menus et même des recettes culinaires. Tout cela est écrit dans un esprit pratique et avec un louable souci de clarté et de précision.

Paramananda Mariadassou. — **Médecine traditionnelle de l'Inde**, 3 vol. in-8o, Pondichéry (En France, librairie Lyotard, Paris).

Ancien élève de notre Faculté de Médecine de Bordeaux, M. Paramananda Mariadassou fut chargé d'un cours de médecine traditionnelle à l'école de médecine de Pondichéry. Heureuse idée, car, attaché comme il l'est à ses traditions, l'habitant de l'Inde tient en si haute estime la vieille médecine nationale, que le médecin élevé dans nos disciplines européennes et instruit de notre science, ne peut pas ignorer ce que surent ses pères, ni ce qu'ils firent. Non seulement une telle ignorance lui enlèverait tout prestige, mais encore il serait comme un étranger parmi les siens, et, par surcroît, il se priverait de moyens de guérir, inconnus de l'Europe, mais qui ont fait leurs preuves en Asie.

L'œuvre entreprise par M. Paramananda Mariadassou était donc une œuvre d'une utilité indiscutable, mais elle était, en revanche, difficile et longue à accomplir. — Difficile, parce que la médecine indienne est écrite en langue tamoul, en vers et sans ponctuation, d'où vient que la traduction est parfois malaisée autant que la solu-

tion d'une énigme (1). Par bonheur, l'Auteur connaît à merveille la langue, les mœurs et les coutumes du pays ; et, si on peut ne pas le suivre sur tel détail d'érudition pure, comme, par exemple, l'origine de notre caducée, il lui faut accorder toute confiance pour les choses de l'Inde. — Longue, parce qu'il s'agissait de résumer toute la littérature médicale locale : l'*Ayulvédic* et ses nombreux *Commentaires*, qui contiennent la pure doctrine indienne ; les ouvrages de médecine *hunania*, qui représentent l'apport arabe de la tradition grecque déformée ; enfin les recettes de la médecine familiale.

Voici remplie pareille tâche. Résumant ses leçons, M. Paramananda Mariadassou nous avait donné déjà : en 1906, *Mœurs médicales de l'Inde* ; en 1913, *Le jardin des simples de l'Inde* ; en 1934, les deux premiers volumes de *Médecine traditionnelle de l'Inde*, qu'un troisième tome termine aujourd'hui.

M. G. Rousset, dans une *Préface*, a dit le mérite et la bonne foi de cette œuvre. Aussi bien, la médecine indienne était bien propre à tenter un médecin. Telle que l'Auteur nous la montre, on oublie, à en lire les détails, ce qui parfois nous paraît un peu ridicule, aussi bien que les souvenirs que bien des descriptions des vertus des simples nous rappellent de nos auteurs européens du XVIe siècle. Si on néglige la part fatale que la magie s'y est taillée, cette médecine est tout entière dans les pures données cliniques et dans les moyens thérapeutiques ; et il y a là de quoi remplir la vie d'étude d'un médecin, destiné moins à cultiver la science pure, qu'à soulager pratiquement et à guérir. A ce point de vue, on a maintes surprises en parcourant ces pages : surprise, par exemple, de voir tout ce qu'un médecin hindou sait découvrir dans le pouls ; — surprise du grand développement de la thérapeutique purement alimentaire, dont l'étude est si loin poussée que, pour ne citer que ce détail, la viande de mouton s'y révèle neutralisante des propriétés défavorables que l'aubergine peut avoir ; — surprise de l'étendue des ressources de la flore et de la faune indiennes ; — surprise du soin mis aux préparations pharmaceutiques et d'un envahissement de la pharmacie par des spécialités polypharmaques (2), qui traduit une tendance mondiale ; et foule d'autres surprises pareilles.

En résumé, voici une étude consciencieuse et de grande valeur qu'il est juste de signaler à l'attention des médecins, et qui mérite d'être connue, en France, plus qu'elle ne l'est.

(1) J'en imagine un exemple, à coup sûr forcé, et que M. Paramananda Mariadassou désavouerait, mais qui fait comprendre ce genre de difficultés. Supposons, en français, ces deux vers :

Henri conction
Affrianda Platon

Il faut lire : Hen-ri-coq-si-on-a-friand-a-plat-on ; et comprendre : si on a un coq au riz, on a un friand plat.

(2) La spécialité *Narayanda Tailom*, par exemple, recommandée, entre bien d'autres affections, contre la phtisie et le rhumatisme, ne contient pas moins de vingt-cinq composants.

Emily. — **Fachoda. Mission Marchand (1896-1899)**, un vol. in-16 de la eollection *Là vivante histoire*, Hachette, Paris, 1935. (*Prix : 7 fr. 50.*)

En écrivant ee livre, qui appartient à la grande histoire, M. le médecin-général Emily a fait revivre une épopée glorieuse, et retraeé, d'après des notes prises au jour le jour, les étapes pénibles d'une poignée d'hommes, au cœur vaillant, animés par une foi patriotique, au milieu de toutes les difficultés, sous le dur climat du continent noir, dans le but unique d'affirmer les droits de la France sur son empire africain. La mission Marchand, ou mission du Congo-Nil, grâce à l'énergie de son chef et à la valeur de ses eollaborateurs, réussit à atteindre le but qui lui avait été fixé. Hélas ! sa victoire ne fut qu'éphémère ! Après tant d'efforts dépensés, la mission connut la pénible déception de voir la France abandonner, sous l'influence de la politique, une conquête obtenue au prix d'une vaillance surhumaine.

Dans le récit, si passionnément intéressant, parce qu'il est fait d'après un journal de route, M. le Dr Emily, avec autant de modestie que de vigueur, montre l'espoir qui guidait ces pionniers ; et, si quelques pages sont douloureuses, elles ne décèlent jamais le déeouragement. A ehacun, l'Auteur rend ses droits et donne ses mérites. Ces hommes d'élite représentent le caractère français, chevaleresque et dévoué jusqu'à la mort, sans faiblesse dans l'exécution du devoir, résigné à l'heure où l'espoir est brisé. En mettant à l'honneur ces vaillants, dont il fut, *M. Emily* mérite d'être loué. (*G. Petit.*)

Dr Thiry. — **La vie fantastique de Bellem, sorcier d'Ardenne**, un vol. in-8°, Steinmetz, Remouchamps, 1935.

La vie fantastique de Bellem, sorcier d'Ardenne, n'est pas une biographie faite d'imagination pure et servant de prétexte à un exposé de la sorcellerie des campagnes. Ce petit livre est œuvre de folklore. L'Auteur a recueilli avec soin les légendes contées dans maintes régions de l'Ardenne touchant un berger-sorcier, et il les a reliées les unes aux autres pour en faire le récit de toute une vie. Il semble ainsi que Bellem soit un individu ayant eu une existence réelle, et de nombreux détails situent sa vie dans le temps au cours des dernières années du xviiie siècle ; d'autres pourtant tendent à faire descendre les événements jusqu'au milieu du xixe siècle, tandis que d'autres enfin nous reportent, tout au contraire, aux xve et xvie siècles.

C'est que, en réalité, Bellem est devenu le héros d'un petit cycle ardennais et que, ainsi, d'âge en âge et de conteur en conteur. il a cristallisé les légendes autour de lui. Le retour des mêmes aventures en des lieux différents témoigne de ce synerétisme ; et je crois bien que si M. Thiry en a accepté les répétitions, ce fut

pour bien marquer le travail populaire qui s'est fait autour de son personnage, tout de même que, s'il a adopté une forme de style vieillotte, aux inversions sans nombre, ce fut pour nous inviter discrètement à reporter assez loin dans le temps l'origine de la tradition dont il rassemblait les éléments actuels.

Voici donc, pour les amateurs de ces traditions et pour ceux qui aiment à se pencher sur l'âme paysanne, une œuvre curieuse et pleine d'intérêt. Mais, pour qui ne cherche pas si loin et pour le lecteur qui demande moins à un livre, celui-ci, par surcroît, a le mérite d'être amusant, tant parce qu'il touche à la magie diabolique, que par ses tableaux de la vie rurale, par les souvenirs historiques qu'il évoque et par les dessins de Paul Lepage dont il est illustré. (*J.-F. Albert.*)

Vient de paraître :

A l'Imprimerie Universitaire Heitz et Cie, à Strasbourg (B.-R.)

Henri Gachot et A. Daudé-Bancel. — **Manuel pratique pour la conservation des jus de raisin et de pomme**, un vol. in-8o de 125 pages avec 48 illustrations, publié sous les auspices de la *Fédération française des stations uvales* (Prix : 7 francs).

Aux Editions E. Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe.

Etiennette Beuque. — **Où va l'Irlande** ? Etude de politique contemporaine, un vol. in-8o cour. de 128 pages (*Prix : 8 francs*).

Victor Monmillion. — **Le duc d'Antin**, étude historique, un vol. in-8o cour. de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

W.-B. Murray. — **La vérité sur le Mariage**, un vol. in-8o écu de 192 pages de la collection *Le Bonheur pratique*, traduit et annoté par Albert Morris.

O. Vandekerkhove, fils. — **Ma petite Lilloise**, *roman*, un vol, in-8o cour. de 256 pages (*Prix : 15 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie — 1936.

43E ANNÉE N° 3 1ER MARS 1936



Une lettre inédite de Madame de Maintenon

Voici une vingtaine d'années, nous publiâmes dans cette même revue, M. le Dr Cabanès et moi, une étude sur l'histoire de la maladie de Mgr le duc du Maine, maladie qui fut la cause d'un séjour à Barèges du « demi sang royal » et de sa gouvernante, Mme de Maintenon. Si je reviens aujourd'hui sur ce sujet, c'est que je dois à l'obligeance de M. Le Bondidier, créateur et conservateur du Musée pyrénéiste du château fort de Lourdes, la communication d'une lettre inédite de la future reine.

Les lettres de Mme de Maintenon, datées de Barèges, ont dû être assez nombreuses ; pourtant, celles qui ont été conservées sont extrêmement rares. Aussi, suis-je très reconnaissant à M. Le Bondidier de m'avoir autorisé à prendre copie de celle-ci.

Pour Mademoiselle de Guignonville
à Maintenon.

Ce 26 juillet.

Vous me faites fort grand plaisir de mescrire et je suis très aise que vous me regrettiez un peu ; mais je ne désire pas qu'il vous en coûte de vous ennuyer. La pauvre Mlle de Herteloire ne vous divertira guières ; elle me parait naturellement mélancolique. Faittes du mieux que vous pourres ; on ne sennuyeroit pas moins à Barèges, si on avoit de la raison. Il est vray que, pour Moy, Mr. le duc du Maine me consolle de tout. Il est graces à Dieu en parfaitte santé. Je seray fort aise que Mr. du Plessis die la messe et d'y assister sil est possible.

Adieu ; nous nous parlons souvent de votre mal. Mr. Fagon prétend que vous le pousseriez loin si vous ne preniez tant de remèdes. Le petit Prince se souvient de vous plus d'une fois par jour et massure qu'il ne sest iamais mieux diverti que chez vous.

Je vous y recommande tout et de me croire toute à vous.

Quelques commentaires sont nécessaires à l'intelligence de cette lettre.

Après cinquante-deux jours de voyage, le duc et Mme de Surgères (nom d'emprunt de Mme Scarron, qui n'était pas encore Mme de Maintenon) étaient arrivés à Barèges le 20 juin. On s'installe — plutôt mal que bien — dans la maison Maruquette, notable de la bourgade. Et une correspondance entre Barèges et Versailles de commencer.

La lettre qu'on vient de lire est du 26 juillet 1675, car le millésime est facile à rétablir par le contexte. En effet, c'est au cours du voyage que, la caravane s'étant arrêtée à Maintenon, on avait vu Mlle de Guignonville.

Dans les *Lettres d'un auteur de sept ans* publiées par Racine sur l'ordre de Mme de Maintenon (celle-ci préparait lentement son accession au trône « morganatique » qu'allait bientôt lui offrir le Roi Soleil), il est maints détails que *La Chronique Médicale* a publiés déjà. Ici, l'affection très réelle de Mme de Maintenon pour le petit malade est affirmée une fois de plus. On trouve aussi, dans cette lettre, ce détail intéressant de la modération thérapeutique de Fagon, à qui on n'a pas toujours rendu bonne justice. On voit surtout combien on s'ennuyait alors à Barèges. La société était réduite à Fagon, à l'aumônier, l'abbé Daudin, à M. Le Rageois, précepteur du prince et à quelques officiers de la maison ducale. On comprend que long paraissait le temps à Mme de Maintenon, loin des splendeurs de la Cour de Versailles...

Dr R. MOLINÉRY DE REVEILHE *(Luchon).*

ÉPIGRAMME ANONYME

contre un médecin plagiaire

Purgon est plagiaire, et donne à l'Imprimeur
Un docte manuscrit dont il se dit l'auteur ;
C'est du moins ce qu'il veut que tout lecteur suppose.
Purgon est médecin ; c'est tout dire à mon sens :
Un homme accoutumé d'assassiner les gens,
Peut-il compter le vol pour quelque chose ?

Un chirurgien de Basse-Bretagne
à la fin du XVIII° siècle

Jules Breton, écrivant ses *Médecins Bretons du XVI° au XX° siècle* (in-8°, Baillière, Paris, 1900), ne put recueillir qu'une soixantaine de noms ayant laissé quelques souvenirs. Taillaud, chirurgien-major sans appointements, qui, en 1785, exerçait l'art de guérir en Basse-Bretagne (Rostrenen et environs), lui est inconnu ; et il le serait resté pour tous si J. Baudry, dans les deux volumes de son *Etude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution* (in-8°, H. Champion, Paris, 1905) ne lui avait fait une petite place. Malgré cela, on sait peu de choses sur le personnage ; et, sous la forme originale d'une lettre adressée, par delà la tombe et les années, au vieux chirurgien breton, M. le Dr L. Dujardin a réuni ce peu de choses qu'on connaît de Taillaud. Ce dernier fait là assez bonne figure pour que ce semble justice de sauver sa mémoire d'un oubli total. (N. D. L. R.).

A Monsieur Taillaud,
Chirurgien-major à Rostrenen.

Je dois vos nom, qualité et adresse à quelques feuilles de votre correspondance parvenues jusqu'à nous ; et je tiens à vous dire tout l'honneur qui revient à ma corporation du fait qu'elle ait aussi été la vôtre. Ce n'est pas d'aujourd'hui, évidemment, mais d'hier, alors que la Grande Révolution soufflait déjà aux portes de vos très distingués clients, les châtelains de Trégarantec.

Je sais par une de vos lettres à Madame la Comtesse du Laz que vos talents s'accompagnaient de compassion.

Le pauvre affligé pour lequel vous vous intéressez et qui, par cette raison, m'est doublement recommandable, a besoin de vieux linges pour continuer ses pansements.

Je le recommande à votre charité pour cet objet jusqu'à ce que sa situation améliorée lui permette de recevoir de vos mains bienfaisantes le parfait recouvrement de sa santé.

Voilà, mon cher confrère, des sentiments qui vous honorent. C'en serait assez pour que je vous donne toute mon estime, mais vous m'êtes doublement sympathique parce qu'aussi vous fûtes poète. N'est-il pas de vous ce *Bouquet à Monsieur Le Comte du Laz, présenté, en son absence, à Madame La Comtesse,* le 29 septembre 1785, à Rostrenen ?

Se dévouer pour tous, sans penser à soi-même,
Mettre tout son bonheur à faire des heureux,
On reconnaît d'abord à ce brillant emblème
Le Comte, la Comtesse ainsi que leurs ayeux.

Mais pour rendre parfait un si charmant tableau,
Comtesse, permettez deux vers à mon pinceau :
Rappelant des vertus l'adorable assemblage,
En mon esprit, sitôt, j'aperçois votre image.

Je ne puis croire que vous n'avez écrit de vers — avec un pinceau — que ce jour-là. Par malheur, pour moi du moins, votre œuvre poétique est perdue, et je le tiens pour un grand dommage. Si quelque médecin breton, plus heureux que moi, retrouvait le recueil de vos vers, cette trouvaille, sans nul doute, vous vaudrait une place dans la galerie des médecins poètes de *La Chronique Médicale.*

A défaut de poèmes, j'ai retrouvé le bien que vous dites de quelques prises de « poudre d'haillaud » (1) et combien ce remède particulier fut efficace dans le cas de Mlle de Perriers.

Son cas ? Vous ne le dites pas, nous sommes souvent encore aussi discrets que vous. Et puis, la postérité avait-elle besoin de savoir que Mademoiselle a souffert de coliques venteuses ou vermineuses, ou qui sait encore ?

Je vous remercie de plus de m'avoir fait connaître les cendres diutériques de genêt. Monsieur le Comte avait coutume de les

---

(1) La *Poudre d'Ailhaud* est un remède particulier sur lequel la *Pharmacopée batave* (édition de J. F. Niemann, in-8°, J. A. Barth, Leipsig, 1811, t. II, p. 241) donne les renseignements suivants :

Pulvis Ailhaudi. — *Compositus est ex purgantibus drasticis, diverso tempore varie ab autore congestus, ne vera commixtio innotesceret. Docente Wallerio similis pulvis prodit ex* Rad. jalapp. gr. X. Ipecacuanh. gr. Vjj. Diagrydii tamarindis soluti gr. Xjj. Soda et saccharo. — *Monchius ex* scammonio, mimoa, granis tilliæ et asphalto *componi putat.*

On comprend ainsi que la *Poudre d'Ailhaud* ait pu s'appeler encore *Poudre du baron de Castelet,* ou *Poudre de jalap et de séné composés* ; et qu'on en ait fourni des formules multiples. Ainsi A. J. L. Jourdan, dans sa *Pharmacopée universelle* (in-8°, Baillière, Paris, 1840, t. I, p. 758), donne :

Jalap, 72 parties. Résine de gayac, 18 parties. Scammonée, 6 parties. Aloès socotrin et Gomme gutte, de chaque trois parties. Séné, 400 parties.

A. Bouchardat, dans son *Formulaire magistral* (édition de 1840, A. Gardembas, Paris, p. 222) donne plus simplement :

Scammonée, 4 grammes. Suie, 6 grammes. Colophane, 8 grammes. Mêler. — A prendre 2 grammes, comme purgatif drastique.

Cette dernière formule est peut-être la plus rapprochée de la formule originale, car les vieux biographes de Jean Ailhaud, chirurgien de Cadenet (1674-1756), racontent qu'il trouva sa poudre purgative « en combinant la résine de scammonée avec la suie ». La publicité que fit d'Ailhaud à sa « spécialité » (annonces dans les journaux, *Traité de l'origine des maladies,* etc.) le rendit célèbre et fort riche. Comme lui, son fils, Jean Gaspard Ailhaud Castelet, baron de la Pellet et acquéreur d'une charge de Secrétaire du Roi, publia différents traités apologétiques sur la « poudre par excellence ».

donner aux hydropiques, et vous en aviez vu plusieurs bons effets. Les sentiments de profonde humanité que j'ai puisés à votre contact me font un devoir de ne pas laisser ignorer ce précieux remède. Vous me direz si sa préparation est conforme aux règles de l'art, et ce pour ne rien perdre de son efficacité.

Prendre du genêt vert, le faire brûler de manière qu'il soit réduit en cendres ; passer au tamis ; en prendre une cuillerée qu'on met dans une cafetière avec deux tasses d'eau. On la fait bouillir un bouillon ; on la tire du feu et on la laisse se reposer pour la tirer ensuite au clair et en prendre tous les matins.

Sans doute, n'êtes-vous pas sans savoir que, depuis votre départ de Rostrenen, nous soignons les malades atteints de rage dans des Instituts, où sont appliquées des méthodes que vous ne pûtes soupçonner. A leur défaut, vous fîtes de votre mieux, et votre thérapeutique, si elle nous paraît aujourd'hui incertaine quant à ses résultats, était du moins polypharmaque à souhait et de bonne intention.

℞ *Sabine*	*āā une poignée.*
Rue	
Sauge	
Valériane	
Pimprenelle	
Lierre terrestre	
Menthe sauvage (ou des prés)	
Feuilles et racines de marguerite sauvage	
Corne de cerf	
Camomille	
Racine de polipode de chêne	
Gousses d'ail	*nº I ou II*
Gros sel	*une poignée*
Ecailles d'huîtres (pulvérisées)	*trois douzaines.*

Mélanger et piler le tout au mortier. Conserver dans un pot de terre.

Mode d'emploi. — Verser la poudre précédente dans une chopine de vin blanc et laisser macérer au moins pendant douze heures. Passer la macération avec expression.

On prend le remède, à jeun, pendant trois jours consécutifs. La dose est d'environ une demi-chopine. Dès qu'on l'a bue, on fait beaucoup d'exercice pendant environ une heure ; puis, on change de linge ; on mange et on peut vaquer à ses occupations. Le reste de la journée, on aura soin de ne pas user de laitage, ni d'aucun mets où il entre du lait, pendant ces jours, ni même pendant les trois jours suivants.

On ne se fera pas non plus saigner pendant l'année ; l'excès du vin est aussi pernicieux pendant le même intervalle de temps.

Pour la guérison de la plaie, on emploie le marc des simples et pas autre chose ; on la fait rouvrir au premier pansement s'il est

nécessaire. On la panse tous les jours jusqu'à complète et parfaite guérison. — Pour les enfants on diminue les doses.

Vous nous dites que la rage des animaux se doit traiter de la même manière, mais nous prévenez que la guérison des cochons est très difficile. Heureux êtes-vous de n'avoir pas vécu à notre époque troublée où ces animaux sont devenus légion !

Je vous suis bien reconnaissant, très vénérable confrère, de vos conseils désintéressés et j'ai l'honneur de vous assurer de mes respectueuses civilités.

Dr Louis Dujardin (*Saint-Renan*).

Pour les radiesthésistes

Il y avait à la fin du XVIIIe siècle, à Colmar, un jardin où jouaient les enfants. L'un d'eux se refusait à passer en un certain point de ce jardin ; et, parce qu'on prit cela pour un caprice, on ne manqua pas de le contraindre. On le pousse ; on le tire ; il va passer ; il passe. Non, il tombe sans connaissance.

Alors, — un peu tard — on insista pour savoir les raisons de sa répugnance. On finit ainsi par faire avouer à l'enfant qu'il voyait là, sous le sol, un homme enterré, les mains jointes et portant un anneau au doigt. On creusa, et, à trois pieds sous terre, on trouva un squelette portant l'anneau et dans la position décrite par l'enfant.

Auguste Stöber, qui a rapporté cette histoire, ajoute que, chez cet enfant, un don particulier lui faisait voir comme un brouillard s'élevant de la terre qui recouvrait des cadavres et reconnaître les formes des morts dans ce brouillard. Stöber ajoute que ces apparitions fatiguaient beaucoup le jeune garçon et qu'il vécut peu.

 Anecdotes 

Une malice de Sophie Arnould Comme le docteur Barthez se trouvait au foyer de l'Opéra, une jeune et jolie figurante s'amusa, en folâtrant, à tirer son énorme perruque. « Finis donc, espiègle, lui dit Sophie, tu enlèves à Monsieur toute sa réputation. »

Un mot de Marc-Antoine Petit. Une jeune cliente, dont les maux le laissaient sans inquiétude, disait, un jour, à Marc-Antoine Petit avec l'accent du reproche: « Vous vous êtes bien fait attendre; je vous attendais à votre première sortie.

— Vous m'auriez vu plus tôt, répondit le chirurgien lyonnais, si j'avais dû d'abord aller vers la plus aimable ; mais mes premiers secours appartenaient au plus infortuné, et bien heureusement ce n'était pas vous. »

Le diagnostic trop rapide Un jour que le médecin Renard (1767) était allé visiter une de ses malades, il trouva près d'elle un vieil abbé qui jouait au piquet le plus tranquillement du monde. Renard l'envisage et sans ménagement lui dit: « Monsieur l'abbé, que faites-vous là ? Rentrez vite chez vous ; faites-vous saigner ; vous n'avez pas un instant à perdre. »

L'abbé est effrayé au plus haut point ; il se fait transporter chez lui ; mande vite le médecin ; et Renard le saigne trois ou quatre fois de suite, lui donne de l'émétique, mais le trouve, après tout cela, aussi mal qu'auparavant.

On prévient la famille, et au troisième jour, le frère du malade arrive en toute hâte de la campagne. Il s'informe, on lui dit que son frère se meurt. Il veut savoir de quelle maladie et Renard lui explique que le vieil abbé, sans s'en apercevoir, avait une forte attaque d'apoplexie, mais qu'heureusement il l'avait découvert en lui voyant la bouche tout de travers, et qu'il avait secouru le malade en conséquence.

« Eh ! Monsieur, s'écria le campagnard, il y a plus de soixante ans que mon frère a la bouche de travers.

— Morbleu ! repartit Renard furieux, que ne le disait-il ! » Et il prit la porte en toute hâte, sans attendre l'effet de l'émétique qu'il venait d'administrer.

Le 21 mars à Lacédémone. Au premier jour du printemps, les femmes de Lacédémone allaient prendre chez eux tous ceux qui vivaient dans le célibat et les conduisaient au temple de Junon, déesse de l'hymen. Là, on les accablait de plaisanteries, et on finissait par leur donner le fouet aux pieds de la statue de la déesse.

Les lois de Lycurgue étaient, du reste, fort rigoureuses pour les célibataires : elles les excluaient de tous les emplois et de toutes les magistratures.

Mésaventure de Cornarius. Janus Cornarius Marpurgi olim artem medicam cum doceret, singulis Saturni diebus in forum progrediebatur, ut istic vel carnes, vel pisces, vel butyrum, vel ova, vel caseos, vel olera, vel alia denique id genus esculenta eduliave emeret. Haec partim in sinistram pallii sui condebat manicam, partim vero in riticulum quasillumve reposita, dextera gestabat. Quodam vero tempore in forum provolabat, veste nudulata pellibus suffulta indutus admodum pretiosa, et a rustica quadam ova circiter centum mercatus, vestis istius manicae sinistrae mandabat. Quod vero multa tum esset glacies, evenit, ut ipse prolapsus cum ova ista perfringeret omnia, tum crepidas etiam de pedibus excuteret, in promiscuamque multitudinem vibraret atque dispergeret. Tantum vero abest, ut ex civibus quispiam sublevandi ipsius caussa accederet, ut hunc ipsius casum risu potius syncrusio prosequerentur. Quod enim esset aliquanto superbior Cornarius, et elatior, per pol pauci erant cives, qui quidem ipsi studerent.

Ad extremum forte fortuna studiosus quidam Suecus, Magnus nomine, supervenit. Is miseratus ipsius vicem, in pedes ipsum ovis istis usquequaque commaculatum erigit, et illius scandalia diligenter quidem quaerit, sed minime invenit, furto haud dubie a civibus interversa. Itaque Cornarius et discalceatus et ovis probe inquinatus probeque domum sese recigens, non ita multum postea ac frequens in foro conspiciebatur, ut antea, sed vel uxori, vel famulae suae negotium dabat, ut cibaria istic coemerent.

La Médecine des Praticiens

LA PHOSPHATINE FALIÈRES.
Sa présentation sous deux formes.
Spéciale. — Normale.

Pour pouvoir satisfaire les exigences de l'organisme de l'enfant aux diverses périodes de son évolution, pour permettre de varier l'alimentation, pour répondre enfin au désir exprimé par de nombreux médecins, la *Phosphatine* se présente sous deux formes :

Spéciale. – C'est la Phosphatine, *sans cacao*, dont la formule a été légèrement modifiée pour l'adapter scientifiquement à l'usage de l'enfant, à partir du 4e au 5e mois.

Normale. — C'est la Phosphatine, *aromatisée au cacao* (3 %) recommandée à partir du 8e au 9e mois, ou davantage, surtout au moment du sevrage et de la croissance.

Dans la composition de la *Phosphatine* figurent des farines de céréales et fécules choisies, soumises à un blutage modéré qui permet la conservation de l'assise protéique des grains, siège des vitamines, indispensables à la croissance. Aussi, la *Phosphatine spéciale*, sans cacao, n'est-elle pas blanche.

La *Phosphatine* n'est ni une farine stérilisée (la stérilisation transforme les amidons en dextrines), ni une farine cuite (la cuisson à haute température détruit les vitamines). Un procédé de fabrication original met en œuvre des traitements spéciaux qui provoquent une digestion partielle par transformation de la molécule amylacée : d'où l'assimilation parfaite de la *Phosphatine*, par les enfants, même du premier âge.

Tout enfant, à partir de 4 à 5 mois, qui est sans appétit et ne peut supporter le lait, qui a des vomissements ou de la diarrhée, retire un bénéfice immédiat de l'usage de la Phosphatine *spéciale sans cacao* à la dose d'une cuillerée à café rase pour un biberon. La transformation est rapide. L'appétit revient. Le poids progresse. La tolérance est absolue.

Plus tard, lorsque l'enfant grandira, vers le 8e ou 9e mois, ou davantage, il pourra commencer à prendre les bonnes bouillies de *Phosphatine normale aromatisée au cacao.* Une longue expérience a démontré que cette farine était l'aliment type de l'enfant, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance, parce qu'elle lui apporte, sous une forme très agréable, tous les éléments nutritifs nécessaires à son parfait développement.

N. B — L usage de la *Phosphatine* est particulièrement économique, parce qu il suffit d'ajouter au lait une faible quantité de cette farine pour obtenir un aliment agréable, nutritif et fortifiant.

CHARLES PÉRIER

(*1836-1914*)





Ephémérides



— 1536 —

27 mars. — L'amiral Brion-Chabot, commandant en chef une armée française, après s'être emparé de la Bresse et de la Savoie, force Turin à capituler.

— 1736 —

14 mars. — Mort, à Sceaux, de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan. Né à Versailles, le 31 mars 1670.

20 mars. — A la mort du jeune Abbas III, Nadir-Kouly-Beig, d'abord conducteur de chameaux, puis brigand, mais devenu général et, à ce titre, ayant triomphé de tous les ennemis de la Perse, est élu roi sous le nom de Nadir Chah. Né à Mesched (Khoraçan) en 1688. Assassiné en 1747.

21 mars. — On présente à l'Académie des sciences de Paris, un garçon de sept ans ayant quatre pieds huit pouces de haut (environ 1 m. 50) et toutes les parties du corps aussi puissantes que celles d'un homme de vingt-cinq ans.

— 1836 —

1er mars. — Début à l'Opéra, dans le rôle du « Page » des *Huguenots*, de la cantatrice Maria-Dolorès Nau.

7 mars. — Mort de Parent-Duchatelet, membre de l'Académie de médecine, section d'hygiène.

7 mars. — Mort de Antoine, comte Français de Nantes, né à Beaurepaire (Isère), le 17 janvier 1756. Membre de l'Assemblée législative, du Conseil des Cinq-Cents, conseiller d'Etat, comte de l'Empire, député sous la Restauration, pair de France après 1830, il a laissé quelques ouvrages curieux ou utiles : *Manuscrit de feu M. Jérôme, Recueil de fadaises, Voyage dans la vallée des originaux, Tableaux de la vie rurale*, etc.

9 mars. — Mort, à Paris, de Antoine-Louis-Claude Destutt de Tracy, né, dans le Bourbonnais, le 20 juillet 1754. Député à la Constituante, plus tard, sénateur et pair de France, membre de l'Institut dans la classe des sciences morales et politiques, membre de l'Académie française (1808), il a laissé quatre volumes d'*Eléments d'idéologie*, qui l'ont fait appeler « le dernier des idéologues », un *Essai sur le génie de Montesquieu*, un *Commentaire sur l'Esprit des lois*, etc.

20 mars. — Naissance de Charles Périer. Chirurgien des hôpitaux de Paris le 1er août 1872. Mort le 13 décembre 1914.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Du *Temps médical*, nº de septembre 1935 :

Organismes d'Etat ou intérêts privés... recrutent peu à peu pour les réduire en esclavage plus tard ceux qui pour vivre préfèrent accepter le fisc.

❦ ❦

❦ De *L'Echo de Paris*, nº du 17 septembre 1935 :

On procède en ce moment, à la Chambre, à quelques réparations... On se heurte à des sceaux *et à des pots de peinture.*

Ce sont, sans doute, les sceaux du Ministre de la Justice qui traînaient ainsi.

❦ ❦

❦ De *L'Echo de Paris*, nº du 5 septembre 1935, à propos d'une promenade de Grand-Couronne à Tancarville :

Après avoir dépassé la stèle, qui rappelle la translation des Œuvres de Napoléon *de la « Belle-Poule » sur le chaland qui devait accoster quai des Invalides, un rocher...*

❦ ❦

❦ De *L'Echo de Paris*, nº du 23 septembre 1935, à propos des fêtes d'En-Calcat :

On sait qu'elle (l'abbaye) fut fondée, il y a trois siècles, *par Dom Romain Banquet,* mort en 1829.

❦ ❦

❦ De M. R. Baudet dans *Vie et Santé*, numéro spécial, 1935, à propos de Charles IX :

Son hérédité, comme celle de ses frères d'ailleurs, *était lourde et meurtrière.*

❦ ❦

❦ D'un article de M. Jules Bertaut sur le *Mapah*, dans *Le Temps*, numéro du 21 septembre 1935 :

Il est vêtu, maintenant, en Arménien, a une culotte collante et une robe de chambre à ramages serrée par une embrasure *de rideau.*

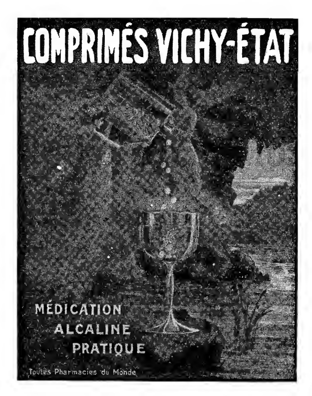
❦ ❦

❦ Du journal *La Croix*, nº du 29 septembre, à propos de l'incendie de la cathédrale de Côme :

La cathédrale fut édifiée au XIe siècle *et complétée au* XIVe *siècle.*

❦ ❦

❦ Dans *L'Œuvre*, nº du 8 octobre 1935, M. de La Fouchardière *dort au soleil sous les grands arbres.*



Doses habituelles :
3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau

Un Proverbe médical de Jacques Lagniet

« LE MALADE FAUTE DE MALADIES »



L'exemplaire le plus complet qu'on connaisse des *Proverbes* de Jacques Lagniet est celui qui faisait partie de la collection de Méon ; mais ce recueil contenait foule de pièces étrangères à la collection Lagniet On admet, pour celle-ci, un ensemble de 314 estampes ; en réalité, personne ne peut dire encore avec certitude de combien de figures se composait cette collection.



GEORGE SAND

Dessin de A. Lorenz pour le *Miroir drolatique*.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

George Sand. — On répète volontiers que George Sand aurait présenté certaine anomalie sexuelle ; mais peut-on s'en rapporter à des « on dit » ? Le fait est-il exact ? Dans ce cas, quelle aurait été cette anomalie ? Enfin, qui a révélé ce secret aux profancs ?

D[r] S. KAHAN (*Paris*).

Une habitude des chats. — Pourquoi nos chats domestiques ont-ils l'habitude d'enterrer leurs déjections ? A noter qu'ils se contentent souvent du simulacre, surtout lorsqu'ils font ce simple geste de « malédiction » pour des aliments dont ils ne veulent plus. D'autres mammifères ont-ils des habitudes analogues ?

D[r] Louis ESTÈVE (*Gaillac*).

Date de la création de l'Externat des hôpitaux de Paris. — Cherchant à répondre à une question posée par *La Chronique médicale* (XLII, 234), une question préjudicielle m'est venue à l'esprit à laquelle je n'ai, ici, aucun document qui me permette de répondre. Un confrère pourrait-il dire à quelle date a été créé l'externat des hôpitaux de Paris ? Si cette date est postérieure aux années où Hector-Alfred Roland était surnuméraire dans l'Enregistrement, il n'a pu être, en même temps, externe à l'hôpital Saint-Louis.

DURANTI (*Albi*).

Personnage à retrouver. — On lit dans un intéressant article sur *la comtesse de Castiglione et ses médecins*, que M. Claude Laforêt vient de publier, les lignes suivantes :

Sa santé l'inquiétait et elle (la comtesse de Castiglione) se disait atteinte de quatorze maladies. Pour cela, et aussi parce qu'elle avait peur dans son appartement, un interne, auquel elle ne voulut jamais donner plus de cinq francs par nuit, venait chaque soir prendre la garde. L'un deux, par la suite devint un chirurgien éminent, professeur à la Faculté. Il couchait sur un canapé, dans son salon.

Quel fut cet interne, qui devint chirurgien éminent et professeur à la Faculté, dont parle M. Claude Laforêt ?

D[r] R. MOLINÉRY DE REVEILHE (Luchon).

Faimvalle. — D'où vient l'expression *faimvalle* employée pour dire boulimie, dans l'Ouest de la France bien que je ne la trouve pas signalée dans les *Locutions nantaises* de Paul Eudel, ni dans diverses autres publications régionales de ce genre ?

Est-elle également d'usage dans d'autres parties de la France ?

Dr A. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

Propriété peu connue de l'urine des femmes. — La *Revue des Questions historiques* a publié, dans son numéro de janvier 1936, une intéressante étude de M. André Séguib sur le *Pétrole dans l'Antiquité.* Entre autres détails curieux, il y est question du lac Asphaltite, dont le bitume « extrêmement gluant s'attache aux barques « de telle sorte qu'on ne peut l'en séparer qu'avec de l'urine de « femme et ce mauvais sang, dont elles se déchargent de temps en « temps. ». (Flavius Josèphe, Strabon, Pline, etc.)

Pourrait-on donner quelques précisions sur le procédé et sur ces propriétés si particulières de l'urine des femmes et de leur sang cataménial ?

Dr A. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

Graisser ses bottes. — Pourquoi l'expression populaire *cirer ses souliers* ou *graisser ses bottes* signifie-t-elle se préparer à mourir ? J'ai consulté plusieurs ouvrages sur les proverbes ; presque tous ignorent cette expression proverbiale cependant courante, et que Le Roux de Lincy (*Le livre des proverbes français*, 2 vol. in-8°, Paulin, Paris, 1842, t. II, p. 112) dit se trouver dans l'édition de 1835 du *Dictionnaire de l'Académie.* Le Roux de Lincy note simplement : « Il faut graisser ses bottes. — Il faut mourir. » Nous le savions ; mais pourquoi ?

P M Quitard, dans son *Dictionnaire des proverbes* (in-8°, Bertrand, Paris, 1842, p. 164), après avoir expliqué pourquoi l'expression : « Il a laissé ses bottes ou ses guêtres » signifie « Il est mort, » ce qui se comprend sans difficulté, ajoute que la même explication sert à comprendre graisser ses bottes ; mais les *laisser* ou les *graisser* n'est pas même chose, et Quitard n'a pas mieux su que moi l'origine de l'expression « Cirer ses souliers ». Un lecteur de *La Chronique médicale* saura-t-il la donner ?

Bertrandou (*Castres*).

Le médecin Burton. — Le liséré gingival saturnin est décrit sous le nom de *liséré de Burton*. En ce Burton, la commune créance a voulu voir un médecin anglais. Or, en réalité, le Burton qui a décrit le liséré gingival saturnin serait, me dit-on, originaire de Saint-Quentin. Que sait-on de ce praticien ?

Dr Paul Delaunay (*Le Mans*).

L'infaillible médecin d'urines. — A propos du conte badin *L'Œil de verre* (xxxviii, 207), M. Huas donna à *La Chronique Médical* (xxxviii, 300) une courte notice biographique sur Pons de Verdun, et M. J. Bruneau rappela une *Epitaphe* maligne du même poète (xxxviii, 301). L'édition de 1807, imprimée chez Brasseur à Paris, des *Loisirs ou Contes et Poésies diverses de M. Pons de Verdun* étant, par grand hasard, venue entre mes mains, j'ai trouvé là plusieurs piécettes où les médecins sont en cause. Je vous envoie les plus courtes.

La Médecine.

Dieux ! Que la Médecine est belle !
Jugez-en par deux aperçus :
Les bobos sont au-dessous d elle,
Et les maux graves au-dessus.

Les deux médecins.

Monsieur Plane, monsieur Vite
Sont deux médecins que l'on cite,
L'un agissant, l'autre expectant.
Dieu vous sauve de leur visite
Lorsque vous serez mal portant !
Près des gisans, l un s évertue ;
A leur chevet, l'autre s'endort ;
L'un agit si bien qu il vous tue ;
L'autre attend que vous soyez mort.

La saignée à toutes fins.

« *Monsieur Purgon, quelle détresse !*
J'en suis encore tout pantois !...
— *Qu est-ce donc ? — Ma pauvre maîtresse,*
Sans pouls, sans mouvements, sans voix,
Depuis une heure est en faiblesse.
— *Sus ! prenez les devants, François ;*
Dites qu'on la saigne bien vite.
— *Oui, monsieur le docteur ; j'y cours ;*
Mais si c'est une mort subite ?
— *Dites qu'on la saigne toujours.*

Il y en a d'autres, telles que l'anecdote du *Mari Médecin* ou l'*Ambassade des médecins à Pluton à propos de Molière* dans une *Epître badine* ; mais je passe, car ce n'est pas, en vérité, pour envoyer des vers de Pons de Verdun que j'écris, ce soir, à *La Chronique Médicale*. Une anecdote, que j'ai retrouvée dans ce recueil, a posé pour moi plusieurs problèmes ; peut-être quelque confrère pourra-t-il en donner les solutions.

Voyons d'abord l'anecdote ; elle est un peu longue, mais non pas sans agrément.

L'infaillibilité prouvée.

Un jour, du haut d'un escalier de pierre,
Certain maçon roula jusques en bas,
Tête en avant et les pieds en arrière.
On le crut mort ; mais il ne l'était pas.
Sa femme accourt. — « Va-t'en, lui dit Perrine,
Pour t'assurer en quel état il est,
Va-t'en porter vite de son urine
A ce premier, chez Monsieur Pacolet,
Grand médecin, homme plein de doctrine,
Et bien connu dans la place Dauphine. »
Quand le gisant eut fait ce qu'il fallait,
Vers le docteur sa femme s'achemine.
Or, vous saurez que le hasard voulait
Qu'il eut tout vu par un trou de volet.
Il prend le verre et trois fois l'examine ;
Puis dit d'un ton, grave comme sa mine :
« Eau de maçon, membres non fracturés,
Bien qu'il soit chu du haut de vingt degrés.
— C'est de vingt-cinq, sauf respect. — Impossible ;
Les avez-vous comptés ? — Hélas ! deux fois.
— Comptés comment ? — Par mes yeux, par mes doigts.
— Vous vous trompez ; mon art est infaillible ;
Au feu pour vingt je mettrais cette main.
Mais... attendez... il me vient quelques doutes...
N'auriez-vous pas du godet, en chemin,
Laissé tomber... — Au plus, cinq à six gouttes.
— Cinq ! Hé ! voilà notre malentendu :
A l'avouer que n'étiez-vous plus prompte.
Vous le voyez, vous avez répandu
Les cinq degrés qui manquaient à mon compte. »

Or, j'ai l'impression d'avoir lu cette anecdote, vers ou prose, en plusieurs endroits ; mais où ? Ma mémoire rebelle ne me le dit pas. Un lecteur pourrait-il dire si Pons de Verdun fut le premier à l'imaginer ? Pourrait-on indiquer aussi quels auteurs différents l'ont resservie, plus ou moins diversement arrangée ?

SANCHINO (*Nice*).

Réponses.

Enigme (XLIII, 35). — L'Enigme de février a dû être retardée, car, le mois d'avant, elle eût été de circonstance. Sauf erreur de ma part, je crois que la piécette de vers a pour signification : *le premier janvier.*

MARTIGNAC (*Loches*).

L'Amour et la médecine (XLIII, 42). — Notre confrère, Georges C..., a bien raison de dire qu'il est difficile de retrouver une petite phrase dans les dix livres de la *Description de la Grèce*. D'autant plus difficile que, peut-être, elle a été mal traduite, et, en réalité, ne s'y trouve pas.

Cette pensée m'aurait découragé à faire la moindre recherche lorsque, bien par hasard, lisant l'*Essai sur le Polythéisme* de M. Séguier, marquis de Saint-Brisson, membre de l'Institut (2 vol. in-8°, Hachette, Paris, 1840), j'y ai rencontré, tome II, p. 60, la phrase même que M. Georges C... a rapportée : « Pausanias fait de l'Amour la divinité protectrice de la Médecine. »

Je dois avouer que je ne l'ai pas retrouvée dans l'édition gréco-latine donnée par G. Xylandre et publiée en in-folio par Wechel (Hanoviæ, 1613). Mais ce que j'ai trouvé, en revanche, me donne à penser que M. Séguier a trahi son auteur. Je me garde de l'affirmer, mais la chose est fréquente.

Voici donc ce que j'ai lu vers la fin du livre IX *Beotica* (chapitre XXVIII de certaines autres éditions), page 581, lignes 15 et suivantes.

Ἔρωτα δὲ ἄνθρωποι μὲν οἱ πολλοὶ νεώτατον θεῶν εἶναι, καὶ Ἀφροδίτης παῖδα ἥγηνται. Λύκιος δὲ Ὠλὴν, ὅς καὶ τοὺς ὕμνους τοῦς ἀρχαιοτάτους ἐποίησεν Ἕλλησιν, οὗτος ὁ Ὠλὴν ἐν Εἰλειθυίας ὕμνῳ μητέρα Ἔρωτος τὴν Εἰλειθυιάν φησιν εἶναι.

[La plupart des hommes s'imaginent que Cupidon est le plus jeune des dieux et le croit fils d'Aphrodite. Cependant, Olen, qui a composé les plus anciens hymnes de la Grèce, dans un hymne en l'honneur d'Ilithyie, donne cette déesse comme la mère de Cupidon]

Voilà, je crois bien, la référence bibliographique demandée. Je n'ajoute que quelques remarques. D'abord, celle-ci que *mère* n'est pas *protectrice* Ensuite, que Ilithyie n'est pas la Médecine tout à fait. Enfin, que j'ai traduit Ἔρως par *Cupidon* avec intention, parce que le sens étymologique du mot latin est pour nous plus aisément senti et que ce sens étymologique a ici quelque importance.

MARCOUL (*Paris*).

Allaitement maternel (XLII, 312). — *La Chronique Médicale* nous a conté que Blanche de Castille s'acquitta de ses devoirs de mère-nourrice *avec une tendresse qu'elle porta jusqu'à la jalousie*. Est-il bien sûr que *la jalousie* soit en cause dans cette anecdote? De prime, nous en jugeons ainsi ; mais qui sait ? qui sait si, au fond de l'aventure, il n'y a pas bien plutôt ici, à propos de la reine Blanche, le souvenir de la légende du *Chevalier au Cygne*.

Dans la saga du Chevalier au Cygne, la princesse Ida a un rêve. Elle voit dans son sommeil trois enfants reposer sur son sein et chacun portait une couronne.

Soudain, la couronne de l'un d'eux se brisa, tandis qu'une voix disait à la future mère : « Tu enfanteras trois fils qui feront beaucoup de bien à la chrétienté ; mais tu dois te résigner à ne leur faire boire jamais d'autre lait que le tien. »

Quand le premier événement fut accompli, Ida se consacra à son rôle de nourrice ; mais, un jour qu'elle était absente et qu'un de ses garçons pleurait, une servante, croyant bien faire, lui donna son propre sein pour calmer ses pleurs. C'est ainsi que cet enfant perdit sa couronne ; les deux autres sont Godefroid de Bouillon et Baudouin, roi de Jérusalem.

MARTIGNAC (*Loches*).

Impressions des décapités (XLII, 231). — L'histoire que M. Retrait a rapportée touchant la curiosité de l'empereur Wenceslas au sujet des impressions des décapités, fait ressouvenir d'une vieille histoire scandinave.

Vers le milieu du Xe siècle, quelques Danois avaient fait irruption dans les Etats du roi Haquin de Norvège. Ils furent battus, la plupart tués, quelques-uns faits prisonniers. Ces derniers, conformément à l'usage, furent condamnés à mort et moururent tous très bravement, se moquant même de leurs vainqueurs. Comme on demandait au quatrième des condamnés ce qu'il pensait à la vue de la mort, il répondit :

Je souffre la mort de bon cœur et cette heure m'est fort agréable. Je te prie seulement, ajouta-t-il s'adressant au bourreau, de me trancher la tête le plus promptement qu'il sera possible ; car c'est une question que nous avons souvent agitée que de savoir si l'on conserve quelque sentiment après avoir été décapité. C'est pourquoi je vais prendre un couteau dans ma main ; si, après avoir eu la tête tranchée, je le porte contre toi, ce sera une marque que je n'ai pas entièrement perdu le sentiment ; si je le laisse tomber, ce sera une preuve du contraire. Ainsi, hâte-toi de terminer le différend.

Par malheur, Mallet à qui j'emprunte cette histoire (*Introduction à l'Histoire du Dannemarc*, in-12, Genève, 1763, p. 187) oublie de nous faire connaître les résultats de l'expérience ; il ne dit même pas si elle fut tentée.

BLAISOT (*Toulouse*).

Grossesses prolongées (XLII, 183, 235). — M. Blaisot nous a conté, d'après le Mahabarata, qu'Adricyanti porta douze années dans son sein le fils de Çaktri Puis, renchérissant, M. Hachan a rappelé qu'en Finlande, la superbe Luonnotar, portant son fils Waïnämoïnem, eut une grossesse de trente étés et de trente hivers.

J'ai fait une trouvaille moins extraordinaire ; elle mérite bien pourtant que je vous l'envoie.

Dans son *Histoire légendaire des Francs et des Burgondes aux IIIe et IVe siècles* (in-8°, Jouaust, Paris, 1867), Eugène Beauvois, traduisant la *Saga des Voelsungs et des Niflungs*, rapporte que la femme du roi Rörir *était enceinte depuis six ans, lorsqu'elle sentit qu'elle ne pouvait vivre plus longtemps. Sur ses ordres, on lui ouvrit le ventre et on en tira un garçon, qui était déjà grand, comme on peut bien le penser, et qui embrassa sa mère avant qu'elle expirât* (p. 8).

Je ne sais ce qu'il y a de plus curieux dans cette histoire de la grossesse prolongée ou de l'opération césarienne qui la termine, si je pense aux temps lointains où ces légendes nous font remonter.

BLONDET (*Paris*).

Lyon (XLI, 40, 42, 125, 215, 296 ; XLII, 186). — Nombreux sont les correspondants de *La Chronique Médicale* qui, à propos de *Lugdunum*, ont rappelé les étymologies variées qui ont été proposées. Il semblait bien que tout fût dit ; pourtant je viens de rencontrer deux hypothèses étymologiques que les réponses antérieures n'ont pas données. Je les trouve dans *l'Essai d'étymologie historique et géographique* de Ch. Toubin (A. Picard, Paris, 1892).

La première est celle-ci : *loc*, petit temple et *dum*, colline.

Toubin ne s'y arrête pas et préfère la seconde :

Page 244. — A mon avis, mot formé du sansc. *loc*, voir, *lôka* et *â lôka*, vue, vision, aspect, angl *to lock*, voir, regarder, v. h. all. *luogan*, regarder, et *dunum*, colline. Proprement, *cölline da panorama*, par allusion à la vue magnifique dont on jouit depuis Fourvières qui fut le berceau de la cité. — Cf. *Luco*, montagne d'Italie, et *Lucques*, noms dérivés du même *loc*, ainsi que *Mont Luguet*, montagne d'Auvergne, d'où l'œil embrasse un superbe panorama. *Laon*, nommé en latin *Lugdunum clavatum*, est situé, sur une montagne isolée, d'où la vue s'étend au loin sur le pays.

Et Ch. Toubin cite encore la beauté du panorama de *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges) et de *Lugdunum Batavorum* (Leyde). Mais, malgré son autorité, son sanscrit et son panorama d'une part, son petit temple de l'autre, manquent, pour moi du moins, de séduction ; et je préfère le sens de *forteresse du dieu Lugus*, proposée par d'Arbois de Jubainville et Gaston Paris, suivant ce que *La Chronique Médicale* m'a appris.

ORTIER (*Bille*).

Tas de pierres (XLIII, 46). — M. Vidailhet incline à croire que la coutume des tas de brindillles ou de pierres est fort souvent une mesure propre à empêcher le retour d'un revenant. Cela semble tout à fait juste, du moins pour notre Bretagne. Il y a un tertre de terre sur la route de Quimper à Douarnenez où le vieux paysan qui passe plante une petite croix de bois improvisée avec des branchettes. Or, ce tertre est une tombe.

D'autre part, la coutume fut longtemps d'ériger une croix aux abords du lieu où, sur une route, était arrivé un accident suivi de mort. De là, tant de croix bretonnes en bois ou en pierre au flanc des talus. Or, la croyance était que, sans cette précaution, l'âme du mort n'eût été apaisée que lorsque serait survenu au même endroit un accident pareil à celui qui lui coûta la vie. Ces croix s'appellent « croix du malheur » ; et, dans la Haute Cornouaille, l'usage était de mettre une pierre à leur pied en passant.

Haddon (*A batch of Irish folklore,* Folklore, t. IV, p. 357) a rapporté que, chez les Irlandais, existait la même coutume de mettre un monceau de pierres, accru par chaque passant, à l'endroit où quelqu'un était mort de mort violente.

LE HELLEY (*Saint-Brieuc*).

Symbolisme du médecin grec (XLIII, 18). La description du poinçon de garantie dit : *Tête de Médecin Grec,* donné par G. Bonnenont, n'est pas tout à fait complète. Je me borne à résumer la description de ce poinçon, qui a paru dans le *Traité des Poinçons* de M. Emile Beuque, in-4°, 1925, p. 4 : Poinçon n°s 27, 28 et 29).

Poinçon utilisé par Paris et les départements (mais pour ceux-ci la chevelure est *moins épaisse*) du 9 mai 1838 au 30 juin 1919. S'inculpait sur les ouvrages en or de fabrication nationale, essayés à la coupelle, et destinés à la vente à l'intérieur.

Du 8 avril 1910 au 5 décembre 1912, ce seul poinçon pour le 1er titre (920 millièmes) a également servi à la marque des ouvrages de bijouterie, de joaillerie et d'orfèvrerie en platine (l'Iridium est considéré comme platine) au titre de 950 millièmes. Tête placée dans un *octogone*, avec chiffre 1 devant le front. Mais le différent pour les départements se plaçait sous le menton.

Pour le 2e titre (840 millièmes), on a un ovale coupé avec le chiffre 2 sous le menton, le différent derrière la nuque.

Pour le 3e titre (750 millièmes), chiffre 3 dans un hexagone, en face du dos du nez ; le différent derrière l'occiput. Ces têtes sont en profil à droite.

Quant au Symbolisme, malgré la dénomination du poinçon, je ne crois pas à une tête de Médecin grec. Le profil est plutôt celui d'un Médecin de l'époque Louis-Philippe ; on distingue nettement des favoris, mais pas de moustache ; et ces favoris ne sauraient rappeler Hippocrate.

Toutes les dénominations de poinçons sont du reste un peu fantaisistes. Dr Marcel BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

Hommage exceptionnel au Dr Brandt (xxxviii, 42). — Je trouve la réponse à la question posée par M. le Dr Bonnette dans une conférence faite par Frantz Glénard, sur l'invitation du professeur Charrin, à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris. Cette conférence a été publiée par F. Glénard dans ses *Leçons de pathologie appliquée* (in-8o, Masson, Paris, 1897, p. 94).

Le Dr Brand, d'origine bavaroise, âgé alors d'une quarantaine d'années, était un homme d'une exquise bonté, d'une urbanité extrême. Comme médecin et comme homme, il se prodigua. *Il prodigua aussi sa bourse pendant six mois pour les prisonniers français, admirablement secondé par sa femme et par ses filles.* — Il y avait 20.000 prisonniers à Stettin ; Brand les soigna. En outre, avec le plus grand dévouement, il accepta d'être le répartiteur des généreux secours que les Comités Lyonnais, avisés par l'étudiant en médecine Glénard, envoyèrent à ces prisonniers.

A l'issue de la guerre, le Gouvernement français, auprès duquel affluèrent les témoignages de gratitude des anciens captifs à Stettin, pria le Dr Brand d'accepter un *Vase de Sèvres*, comme signe de reconnaissance de notre pays, envers lui, pour ses bienfaits.

Si l'envoi de ce texte est un peu tardif, il fournit du moins une réponse précise à la question posée dans *La Chronique médicale*.

Dr R. G... (*Paris*).

Théodore Priscien (xli, 293, 318). — Sans doute, est-il bien tard pour risquer une réponse à la question autrefois posée au sujet des médecins Théodore et Priscien ; mais je la retrouve seulement aujourd'hui, en mettant en ordre ma collection de *La Chronique médicale*, et j'imagine, par surcroît, qu'il ne lui a pas été fait de bien nombreuses réponses.

Il y a eu plusieurs médecins du nom de Théodore ou d'un nom approché, que des copistes pouvaient confondre. — Un *Théodote* peu après Hippocrate. — Un *Théodore*, disciple d'Athénée, connu seulement par ses remèdes contre les dartres écailleuses. — *Théodoric le grand*, cité par Eros, moine de Salerne, dans le *Traité des maladies des femmes* qu'il donna sous le nom de Trotula. — *Théodore* ou *Théodoric*, évêque de Cervia (peut-être le même que le précédent), qui écrivit quatre livres de *Chirurgie* et mourut à Bologne en 1298. — Sans parler de deux médecins grecs, *Theodokus* et *Theodunus*, qu'on cite avec la médecine des Arabes parce que, établis en Arabie, ils formèrent là plusieurs élèves.

Il y a eu sans doute aussi plusieurs Priscien ; l'un, le plus ancien, dont je ne sais rien ; l'autre, qui se confond peut-être avec un dernier personnage, qui fournit la solution vraisemblable au problème posé.

Théodore Priscien, qui vécut vers l'an 390, fut élève de Vindicien, l'Archiatre de Valentinien I. Dans son *Histoire de la Médecine*, E. Morwitz (2 vol. in-12 de l'*Encyclopédie des Sciences médicales*, F. A. Brockhaus, Leipzig, 1848) le donne comme un ennemi déclaré de toute érudition. Il se serait appliqué à ramener la médecine à

ses méthodes primitives et simples, et ses ouvrages, aussi peu savants que possible, ne seraient que recueils de recettes populaires, opinions vieillies pour la plupart, abandonnées depuis longtemps, et empruntées aux médecins de la secte dogmatique. Pourtant, il est juste de reconnaître qu'il recommande le semen-contra comme un bon vermifuge ; qu'il conseille de provoquer l'avortement dans diverses maladies de la matrice, à la vérité, sans préciser lesquelles ; enfin, qu'il appliquait des ventouses scarifiées sur la poitrine dans les cas d'hémorrhagies utérines.

Ce Théodore Priscien, qui porte aussi quelquefois le nom de Octavius Horatianus, a eu des éditions successives :

Octavii Horatiani rerum medicarum libri quatuor. — I. Logicus. De curationibus omnium ferme morborum corporis humani ad Euporistum. — II. De acutis et chronicis passionibus ad eundem. — III. Gynecia. De mulierum accidentibus et curis eorundem ad Victoriam. — IV. De Physica scientia, experiment. liber ad Eusebium filium ed. Heremannus Comes a Neuenar, ap. I. Schottus 26 febr. Argentor. 1532.

Theodori Prisciani Archiatri ad Timoteum fratrem phaenomenon Emporiston. Lib. I. Logicus. Lib. II. Gynaecea ad Salvinam lib. III. ed. Sgm. Gelenius, ap. H. Frobenium et Nic. Episcopium, Basil. 1532.

Theodori medici antiquissimi latini diaeta seu de salutaribus rebus liber ex recensione et cum notis G. E. Schreiner, Halae, 1632.

Th. Prisciani Archiatri quae exstant. Tom. I. novum textum const., lectiones discrepantes adj. J. M. Bernhold, Norimb. 1791.

E. Morwitz, à qui j'emprunte cette bibliographie, ajoute qu'un livre *De diaeta* se trouve dans *Hildegardis Physica*, Argent., 1533, et encore dans G. Kraut, lequel aurait aussi donné les *Rerum medicarum libri quatuor* dans son *Experimentarius medicinæ*, Argent., 1544.

Ajoutons qu'il existe une édition plus récente *Theodori Prisciani Euporiston libri III cum physicorum fragmento et additamentis Pseudo-Theodoreis, editi a Valentino Rose. Accedunt Vindiciani Afriquæ feruntur reliquiæ* (in-12, Teubner, Leipsig, 1894). N'ayant pas cette édition sous les yeux, je ne puis rien dire de ces « *additamentis Pseudo-Theodoreis* », mais on devine sans peine que l'apparition de pseudo-auteurs, ajoutée à la différence de noms, qu'on a pu remarquer dans la bibliographie ancienne de E. Moritz, est bien faite pour obscurcir un problème d'identification.

J.-F. ALBERT (*Paris*).

Chronique Bibliographique

Dr L Dartigues. — **Les disgrâces et déficiences de la Morphologie humaine. — Chirurgie réparatrice, plastique et esthétique de la poitrine et de l'abdomen**, un vol. de format 17/23, éditions R. Lépine, Paris, 1936.

Belle plaquette de 164 pages, illustrée de cent neuf reproductions photographiques fort bien venues, où l'auteur expose, de la façon claire et vivante qui lui est propre, tout à la fois les résultats de sa pratique personnelle et ce que la chirurgie plastique et esthétique est arrivée aujourd'hui à réaliser. Ce travail est d'ordre purement chirurgical et laisse de côté ce qui concerne l'hygiène et les soins physiothérapiques, aides précieux pour maintenir des formes récupérées.

Dr Charles Perrier. — **Le menton et ses rapports avec le visage, le front, le nez et la bouche**, un vol. in-8°, A. Rey, Lyon, 1935.

Intéressante étude statistique, qui vient compléter les curieuses publications antérieures de l'Auteur (voir : XLI, 136 ; XLII, 75, 190). Sur 859 individus de seize à soixante-treize ans, détenus dans la Maison Centrale de Nîmes, M. Ch. Perrier a relevé patiemment les divers aspects du menton, puis recherché les rapports de ce dernier avec le visage, le front, le nez et la bouche.

Sous l'influence de l'âge, de la nutrition, de l'hérédité et du milieu, écrit-il, les diverses parties qui forment le visage se développent en hauteur, en largeur et en épaisseur, et il se crée chez l'individu un état d'âme habituel, que la physionomie reflètera plus ou moins fidèlement.

Cependant, aucune conclusion d'ordre pratique ne peut être encore tirée des renseignements accumulés ici. Très justement, M. Ch. Perrier le remarque lui-même :

Pour dire que les criminels ont plus souvent que les autres personnes un menton saillant ou fuyant, un menton plat ou à houppe, un menton haut ou bas, un menton large ou pointu, il faudrait les avoir comparés à un nombre égal d'individus d'une honnêteté éprouvée, intangible, qui présenteraient avec eux des conditions identiques d'âge, de race, de population, de constitution, de santé, etc...

Si le second terme de cette comparaison reste à établir, il est précieux de posséder du moins le premier ; et on devine aisément le soin et la patience qu'exige l'établissement d'une pareille statistique.

Albert Lantoine. — **Histoire de la Franc-Maçonnerie**, tome II. *La Franc-Maçonnerie dans l'Etat*, un vol. in-8° raisin, E. Nourry, Paris, 1935. (*Prix : 25 francs.*)

L'Auteur, dès l'abord, nous prévient : *Il ne s'agit pas, ici, d'une œuvre favorable ou défavorable à la Franc-Maçonnerie, mais de son existence à travers les régimes qui, de Louis XV à nos jours, se sont succédé en France. Historien, je n'ai à me préoccuper ni des francs-maçons ni de leurs adversaires* (p. 1).

A priori, l'œuvre semble impossible dans ces conditions, parce qu'on ne peut prétendre connaître une *société secrète* par le dehors, sur les ragots qui ont couru, d'après des rapports de police dont on sait ce qu'il faut penser, et moins encore par la lecture d'ouvrages antérieurs, qui sont à peu près tous des actes de bataille ; et parce que, si on fut renseigné pour avoir été du « secret », on ne saurait trahir celui-ci que dans un but d'apologie ou avec une hostilité rancunière, ceci comme cela étant juste le contraire de l'impartialité de l'histoire.

Or, en fait, il se trouve que M. A. Lantoine a fait le miracle de rendre cet *a priori* insoutenable. Le dépouillement de correspondances sincères, la discrimination et le recoupement des rapports policiers, l'heureuse trouvaille de pièces d'archives, enfin de nombreux faits objectifs précis, lui ont permis tout à la fois de posséder pleinement son sujet et de le traiter avec une impartialité qu'il faut reconnaître. Et ce n'est pas parce qu'il couronne le duc d'Antin grand maître de l'Ordre en 1737 (p. 7) et lui fait appeler *frère* un simple apothicaire en 1738 (p. 173), alors que, sauf erreur de M. Victor Monmillion (*Le Duc d'Antin*, Figuière, Paris, 1935) et des *Dictionnaires*, le duc d'Antin était mort depuis le 2 novembre 1736, qu'il ne faut pas accorder pleine confiance à la documentation abondante et précise dont il s'est servi.

Que la méthode rigoureuse qui fut la sienne, appliquée à un sujet tel que celui-ci, soit faite pour mécontenter aussi bien les francs-maçons que leurs adversaires, M. A. Lantoine le sait parfaitement, mais il en a pris son parti. — *J'écris pour le public*, dit-il... *et pour moi* (p. 1), et le public du moins doit lui en savoir gré, car l'action de la Franc-Maçonnerie au cours de l'histoire moderne, telle qu'elle apparaît dans ces pages, est très différente de ce qu'on imagine à l'ordinaire.

Il semble bien que, jusqu'à l'avènement de la III[e] République, la Franc-Maçonnerie, créée pour *réunir, par-dessus les castes consacrées par les siècles, des hommes ayant une certaine conformité d'aspirations, de goûts et d'intelligence* (p. 7), fut simplement *le refuge des hommes qui venaient chercher dans l'atmosphère tranquille des loges et le gracieux échange de la fraternité, un délassement à leurs occupations profanes* (p. 72). Longtemps fidèle à ses statuts, qui écartaient la politique de ses tenues, elle accepta tous les régimes et acclama

les successifs maîtres de l'heure. Encore en 1861, un de ses membres, un médecin, *le Dr Berschtold-Beaupré, lui fera grief de ne pas s'occuper de politique* (p. 334).

Mais, à force de lui attribuer un caractère combatif qu'elle n'avait pas, des responsabilités politiques qu'elle eût été bien incapable d'encourir, et une puissance qui lui faisait défaut, les ennemis de la Franc-Maçonnerie finirent par lui faire croire à tout cela, et l'amenèrent ainsi à s'en faire gloire et à s'appliquer à justifier l'opinion qu'on avait d'elle. Aussi bien, les critiques même, dont elle était l'objet, modifiaient son recrutement et faisaient entrer dans ses rangs ceux pour qui pareilles critiques étaient des éloges. C'est ainsi que la Franc-Maçonnerie a fini par se mêler à la politique et que, aujourd'hui, *la Franc-Maçonnerie est dans l'Etat* (p. 363).

Je ne discute pas les opinions de M. A. Lantoine ; je les résume. Pour apprécier le développement de sa thèse et juger de ses conclusions, il faut lire sans parti pris son étude. L'œuvre le mérite ; car elle ne nous fournit pas seulement des connaissances sur la petite histoire de l'Institution maçonnique, à laquelle tant de médecins se trouvent mêlés, mais encore sur la grande histoire de notre pays au cours de trois siècles (*J. F. Albert.*)

Fra Jacopone da Todi. — **Quelques poésies** transcrites de l'Ombrien par le Dr Pierre Barbet. Un vol. in-12, Desclée, de Brouwer et Cie, Paris, 1935. (*Prix : 15 francs.*)

Jacomo de Benedetti naquit à Todi, vers l'an 1230. Il prit ses grades en droit et crut avoir trouvé le bonheur en épousant une belle jeune fille ayant tous les dons de la fortune et de la vertu. Mais, brusquement, la mort passa ; il devint veuf et l'excès de sa douleur fut tel que ses concitoyens le nommèrent Jacques l'insensé : *Jacopone* ! En réalité, il était loin d'être fou ; et seulement, « sous les égarements du désespoir, cachait les premiers transports d'une pénitence héroïque ». Demandant la paix aux Saintes Ecritures, il prit la robe franciscaine. Alors, logique comme un juriste, il pousse jusqu'au bout sa nouvelle conception de la vie, et se met à prêcher l'humilité et la pénitence, à improviser des *laudes* débordantes d'amour à la gloire du Christ et de la Vierge. De 48 à 68 ans, il chante. Il est l'auteur du *Stabat mater*. Et pourtant, il ne se gêne pas à l'occasion pour fustiger l'Eglise, ce qui lui vaut une excommunication et même un emprisonnement ordonné par Boniface VIII. Relevé par le pape suivant, Benoît XI, il vit encore trois ans et meurt en odeur de sainteté.

A l'ombre des tendres strophes de ce franciscain du XIIIe siècle, les mères italiennes peuvent abriter leurs deuils présents. Si c'est en latin qu'il a écrit sa prose, il a donné dans la langue populaire de l'Ombrie médiévale une plainte à la Madone tout aussi belle et

tout aussi poignante. Tout cependant n'est pas prière dans cette soixantaine de *Laudes* que M. le Dr Bardet vient de transcrire en les calquant pour ainsi dire sur le vieux texte. En tel endroit, frère Jacques nous conte sa naissance et ses fautes avec une certaine gaillardise ; ailleurs, voici le coup de patte aux médecins : *Glie medici el sanno che contano el costo, che scrivon lonchostro e fonse pagare !* La valeur ascétique de ces poésies populaires n'en reste pas moins au premier plan ; et, dès 1847, Ozanam leur avait rendu un légitime hommage (*C. d'Eschwannes*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43E ANNÉE N° 4 1ER AVRIL 1936



Un hôpital temporaire de campagne au XVIIIe siècle

par le Dr L. DUJARDIN (Saint-Renan).

Ici même, en 1933 (p. 172-174), parut un résumé du fonctionnement de *l'Hôpital de Monsieur Saint-Yves*, en la ville et paroisse de Saint-Renan (Basse Bretagne), au XVIIe siècle, et en 1935 (p. 305-308), l'inventaire du fonds d'un chirurgien brestois au même XVIIe siècle. Continuant nos recherches sur pareils sujets, nous avons eu la bonne fortune de découvrir, sous la cote C 1264, dans les *Archives d'Ille-et-Vilaine*, un dossier intitulé : *Etablissement de l'Hôpital militaire de Saint-Renan en* 1757. Il s'agit de l'installation dans cette ville d'une sorte d'hôpital temporaire de campagne, pour le traitement des malades des troupes du Roi, cantonnées sous Brest à cette époque. Outre son intérêt propre et les nombreux renseignements qu'elle fournit, cette pièce nous semble présenter l'avantage de permettre d'utiles comparaisons.

L'établissement de l'hôpital fut donné à l'adjudication, et un sieur Navarre, de Brest, fut déclaré adjudicataire. L'hôpital était destiné aux soldats, cavaliers ou dragons, malades. Ils y devaient être reçus sur la base de 16 sols par journée d'hospitalisation. Navarre avait-il mal calculé ? Toujours est-il que, assez tôt, il réclama un supplément (la mode n'est pas d'au-

jourd'hui) de 319 livres, 10 sols, 3 deniers, que le trésorier général de l'extraordinaire lui paya d'ailleurs.

Le contrat comportait le charroi des effets, meubles, linges, ustensiles et médicaments. Le sieur Navarre s'obligeait, en outre, à fournir, à partir du 1er septembre 1757, et pendant toute la campagne, *remèdes, aliments, officiers de santé, infirmiers, domestiques et autres choses nécessaires pour malades et blessés*. Les conditions étaient spécifiées avec maints détails qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître.

La portion ordinaire comportait : une livre de viande, composée de deux tiers de bœuf, un tiers de veau ou de mouton sans têtes, cœurs, fréssure ou pieds ; cette viande cuite sans os devait revenir à 10 onces au moins par portion ; — 26 onces de pain entre bis et blanc ou 20 onces de pain blanc, au choix du chirurgien-major ; — une chopine de vin, mesure de Paris, vin rouge de Bordeaux de bonne qualité et du plus vieux.

Les œufs dans les bouillons, les œufs frais, les tisanes communes pour les boissons ordinaires des malades, les panades, lait, riz, pruneaux, sel et vinaigre, sont fournis par l'entrepreneur dans le cas seulement où ils sont ordonnés par le chirurgien-major.

Les officiers reçoivent le double en valeur de la portion des soldats.

L'entrepreneur fait porter les subsistances aux malades aux heures réglées par le chirurgien-major, fournit tous les remèdes tant externes qu'internes, nécessaires pour le traitement des malades et blessés, de quelque nature qu'ils peuvent être suivant qu'ils sont ordonnés par le chirurgien-major.

L'entrepreneur doit s'approvisionner d'une bonne quantité de charpie et porter grande attention à ce qu'elle soit de bonne qualité et déposée dans un lieu sec, où elle ne puisse s'échauffer ni se moisir ; de même, il ne doit fournir d'autre eau-de-vie que de vin, à peine de quinze cents livres d'amende.

Il fournira chemises, bonnets, coeffes de bonnets, robes de chambre et, par malade, un bonnet de laine, quatre coeffes de bonnet, quatre chemises, et une robe de chambre pour dix, fournitures de bonne toile et étoffe, dans les grandeurs et proportions ordinaires.

Le chauffage des salles est prévu à charbon et bois pour le pansement ; on n'oublie ni l'entretien des lampes nécessaires, ni la fourniture d'une chandelle à chaque garçon chirurgien ou apothicaire de garde pendant la nuit.

A l'aumônier, l'adjudicataire doit pain, vin et luminaire pour la chapelle.

L'hôpital doit être entretenu dans la plus grande propreté. Nourriture et gages des valets et balayeurs sont à la charge du sieur Navarre. Il fournit un portier pour la surveillance des

entrées et des sorties ; les sentinelles de garde doivent lui prêter main-forte toutes les fois qu'il le requerra.

Les ustensiles des salles, cuisine et pharmacie, tant en étain, cuivre et fer qu'en faïence, poterie et bois, sont à la charge de l'adjudicataire. En revanche, il est passé audit entrepreneur pour ledit hôpital : un infirmier pour deux officiers, gardes du Corps, chevau-légers de la Garde, mousquetaires, commis en chef, aumônier, chirurgien-major, ou commis en chef, qui reçoivent leurs appointements du Roy ; — un infirmier pour douze blessés et un pour vingt malades ordinaires et au-dessous ; — un garçon chirurgien pour dix officiers et autres sus-nommés, un pour quinze blessés, un pour cinquante malades ordinaires et un garçon apothicaire pour cinquante malades ou blessés. Si garçons chirurgiens, apothicaires et infirmiers tombent malades, l'entrepreneur est tenu de les faire traiter et guérir à ses frais, comme étant ses domestiques. Ils recevront 15 livres par mois, les infirmiers 9 livres.

La pharmacie, placée dans l'endroit choisi par le commissaire des guerres qui en avait la police, ne devait fournir ni faire fournir aucuns remèdes ni médicaments à d'autres qu'aux malades de l'hôpital.

En cas de siège, bombardement, feu du ciel et autres accidents imprévus et non provenus par la faute ou négligence de l'entrepreneur, celle de ses commis, employés ou domestiques, les effets lui appartenant ou dont il se trouvait responsable, s'ils étaient perdus par incendie, reddition de place ou autrement, devaient lui être remboursés par Sa Majesté.

Par ailleurs, cet hôpital était soumis aux règlements et ordonnances du Roy relatifs aux hôpitaux militaires. En particulier, les enterrements des soldats, cavaliers ou dragons étaient payés quarante sols à charge pour l'entrepreneur de fournir un drap pour ensevelir et de payer 10 sols à l'aumônier.

Dans l'état des lits, ustensiles et médicaments, on trouve 200 assiettes et 200 écuelles d'étain, 200 gobelets d'étain, 200 pots à tisanes, six biberons d'étain, 2 bassins de commodité, 20 chaises de commodité garnies de leur seau, 2 seringues à lavements, une trousse complète d'instruments de chirurgie.

L'approvisionnement de la pharmacie offre un intérêt particulier. Il était assez complet, comme on peut en juger par cette liste, que nous recopions en respectant l'orthographe du vieux document.

Médicaments simples. — Aloès, alun de roche, amande douce, agaric, antimoine crue, antimoine diaforétique, blanc de baleine, baume blanc, baume d'Arménie, baies de genièvre, baume de copahu, baume du Pérou, crème de tartre, capillaire du Canada, cantarides, cassonade blanche, cloporte, colcotar,

cinabre, couperose, canelle, écorce de grenade, écorce de citron, d'oranges amères, esquine, farine résolutive, follicule de séné, fleur de soufre, gentiane, gaiac râpé, girofle, gengembre, manne, miel commun, miel de Narbonne, mercure cru, marcadet, mirobolans, mirthe, orge entier, pareira brava, pavot, poix de Bourgogne, poix-résine, quinquina, réglisse, rue, rubarbe, roze de Provins, rapures de corne de cerf, racine de gentiane, safran, sang-dragon, salsepareille, sassafras, savon blanc, scammonée d'Alep, sel ammoniac, semen contra, simarouba, sené, stirax liquide, semences froides, sublimé corrosif, tamarin, sel d'Epsom, terre sigillée, térébenthine de Kio, térébantine fine, tutie, vulnéraire de Suisse, vitriol bleu.

Remèdes composés. — Thériaque, confection d'hyacinthe, de genièvre, opiat antiscorbutique, diascordiom, confection amec, catolicon double, diaphenic; — Conserve d'enula campana, de rose; — Eau terriacale, de melisse, magistrale, de fleur d'oranger; eau vulnéraire. — Spiritueux : eau de vie, elixir de Garus, elixir de propriété, essence d'absinte. — Baume du Commandeur, baume vert de Metz, baume opodeldocq, baume tranquille. — Huille d'amandes douces, de lorier, noix, lin, palme. — Sirop capillaire, de dattes, de limons, carabé, de nerprun, de longue vie, de Glaubert. — Sel d'absinte, de centorée, de Seignette, de Saturne, sel végétal, tartre émétique, kermes, minerale, tartre marcial soluble, vitriol, teinture anodine, mercure doux, panacée, éthiops mineral, précipité rouge, antimoine, corail préparé, yeux d'écrevisses, antimétique, pierre infernale ; — esprit de cochléaria, de vin, de nitre dulcéfié, de vitriol, eau de rabel, esprit de thérébentine, esprit volatil huileux aromatique, liqueur minérale anodine de Simon. — Emplâtre betonica, de céruse, diabotanum, de Vigo cum mercurio, diachylum gommé, divin, supuratif, styrax, onguent blanc de Rhasis, cérat de Gallien, rozat, neapolitanum. — Opiat febrifuge, purgatif, laudanum, nitre, pilules fondantes, de bistorte, de cynoglosse, styrax, safran de mars.

Cet hôpital fonctionna seulement deux mois (septembre et octobre 1757) au cours desquels mourut un garçon chirurgien.

Le dossier ne dit rien du fonctionnement proprement dit; mais il contient une lettre du Recteur de la paroisse, directeur de la maison de retraites où l'hôpital fonctionna, et on le voit sans surprise réclamer des frais de réparations et de nettoyage après le départ des soldats. Ceux-ci avaient, en effet, laissé les commodités en piteux état, la cour pleine d'immondices; à la chapelle, ils avaient brisé des bancs et la chaire même du prédicateur. Il n'avait pas fallu moins de 60 personnes pour nettoyer, laver et lessiver après leur départ.

 Anecdotes 

La reconnaissance du ventre. Les Dames du couvent de Bons, dont la conduite un peu relâchée attira les foudres de Richelieu, avaient du moins une bonne cuisine. Entre autres, elles avaient appris d'un prieur du couvent des moines de Chavilleu une recette merveilleuse pour cuire les écrevisses. Et elles en gardaient au gastronome une telle reconnaissance que la tradition rapporte que, lorsque Mme de Marron, la dernière abbesse de Bons, donnait ses ordres à la sœur converse chargée du travail de la cuisine, elle lui disait : « Ma sœur, vous apprêterez nos écrevisses à la mode de M. le Prieur. Que Dieu le rafraîchisse et nous fasse miséricorde. »

L'oreiller de la belle Aurore. L'oreiller de la belle Aurore est un pâté, et la belle Aurore fut Claudine-Aurore Récamier, la mère de Brillat-Savarin. Ce pâté nous vaut une amusante anecdote dans *La Table au pays de Brillat-Savarin,* de Lucien Tendret.

Suart, qui avait donné les premières leçons de violon à M. Brillat-Savarin était venu à Vieu visiter son ancien élève. Au dîner, on servit le pâté. Le musicien, qui n'était pas souvent à pareille fête, le trouva bon, et en dévora une telle quantité qu'elle l'étouffait ; comme on lui présentait du thé en lui disant : « Père Suard, buvez, cela vous fera du bien. — Non ; jamais eau chaude, répondit-il, *dou vino, dou vino.* » On s'empressa de lui apporter une rasade de vin de Côte-Grêle ; il l'avala, s'affaissa et mourut.

Le prix du blé. *Paie-tes-dettes* ! *Paie-tes-dettes* ! Ainsi traduit-on, à l'ordinaire, le cri de la caille. Les paysans du Bugey le traduisaient jadis d'autre manière ; ils l'entendaient : *Plein paillas* ! *Plein paillas* ! Il faut savoir que le *paillas* est la corbeille de paille dans laquelle on dépose la pâte destinée à devenir du pain. On comprend alors que les cailles veulent faire entendre par leur cri qu'elles ont pondu assez d'œufs pour en remplir un *paillas.*

Une tradition populaire, qui s'est perdue, attribuait à ce cri une valeur de présage, car on croyait pouvoir, en écoutant chanter les cailles, déterminer à l'avance le prix du blé de l'année. La méthode est simple. Autant de fois dans une phrase, les cailles font entendre leur *plein paillas,* autant le blé à récolter coûtera de francs par double décalitre. Heureux temps que celui où les calculs économiques étaient aussi simples !

Opinion de femme. Ch. Virmaître, dans son *Paris Palette* rapporte une opinion de femme, fort piquante pour les médecins. Clélie, conte-t-il, est un modèle. Quand on lui demande la profession de son père, elle répond :

« Mon père est médecin ; mais comme je trouve que c'est une profession qui ne signifie rien, je dis qu'il est maçon ; c'est bien mieux. »

L'homme qui avait avalé des grenouilles et des crapauds. Levin Lemne et Jean Schenckius à Grafenberg racontent l'adroite manière grâce à laquelle un habile médecin put guérir un pauvre malade, qui croyait avoir des grenouilles et des crapauds vivants dans son ventre.

Vir quidam persuasum erat ranas et rubetas, quas bufones vocant, intestina perterebrare. Nulla ratione ea opinio illi eximi potuit. Medicus, quo illum magis haberet obsequentem (nam melancholici aegre ab opinione dimoventur) tale quiddam corpori inhaerere pronunciavit. Itaque exhibita purgante potione, ac subdito clystere, procuratum est, ut aliquot ejus generis reptilia in subjectam pelvim conjicerentur : ubi autem pharmacum vires suas explicuit, alvus affatim exinanitus est conspectisque excrementis, et, quae illis onnatanbat, animalculis, vana illa opinio animo excussa est.

Le mort récalcitrant et la vigilante Justice Un malheureux matelot anglais, hospitalisé à Lourenzo-Marquez, tomba dans un état comateux et fut considéré comme mort. On se disposa à l'inhumer ; mais comme on descendait le cercueil dans la tombe, le bruit des manœuvres nécessitées par cet acte et les cahots subits réveillèrent le mort. Celui-ci, se rendant compte de la situation, se débattit si bien qu'il parvint à briser le couvercle de sa prison ; se levant alors, il n'eut rien de plus pressé que de tomber à bras raccourcis sur les petits soldats portugais qui avaient suivi le convoi.

Accablé sous le nombre de ses adversaires, le marin fut conduit en ville devant un magistrat et... condamné à six mois de prison ! Le consul de Grande-Bretagne attaqua ce jugement ; mais la sentence fut confirmée, le juge s'étant appuyé sur une ancienne loi portugaise qui infligeait une telle peine à toute personne coupable d'avoir *troublé un convoi funèbre* ! (*Souvenirs de Marck Hambourg.*)

Un diagnostic de Colladon. Le médecin Colladon trouva, un jour, le père Tronchin en prières et remarqua qu'il y mettait beaucoup plus de dévotion qu'à l'ordinaire. L'interrompant, il lui dit : « Monsieur, vous allez sans doute faire banqueroute ; payez-moi. »

Une malice de Lenoir. Malgaigne finissait un discours à l'Académie de Médecine, nazillant à son ordinaire. Un de ses admirateurs s'émerveillait : « Quel talent ! disait-il. Quelle profondeur ! Et quelle variété d'aperçus. Comme il sait parler de tout !

— Vous trouvez ? interrompit le chirurgien Lenoir. Pour moi, je ne l'entends jamais parler que du nez. »

Le gras et le maigre. Le gros Dr X... sortait de chez un de ses riches amis où il avait copieusement dîné. Un pauvre l'aborde et lui dit : « Mon gros Monsieur, je souffre beaucoup ; il y a près de deux fois vingt-quatre heures que je n'ai pas mangé.

— Hélas ! mon ami, répond X..., pouvant à peine articuler ses paroles, nous souffrons donc tous les deux ; priez Dieu pour moi.

— Donnez-moi cependant quelque chose par humanité.

— Et qui t'a dit que j'en eusse, répliqua brusquement le sollicité.

— C'est égal, Monsieur, donnez toujours ; je prierai Dieu qu'il vous en envoie. »

Reconnaissance romaine. Un jeune Romain, de la famille des Gracques, revenant de l'armée, chargé des dépouilles de l'ennemi, rencontra sa mère et sa nourrice qui venaient au-devant de lui. Il donna à sa mère un anneau d'argent et à sa nourrice un anneau d'or. Sa mère lui ayant fait des reproches sur ce qu'il ne lui avait pas donné l'anneau d'or, il lui répondit : « Vous m'avez porté, à la vérité, dans votre sein pendant neuf mois ; mais ma nourrice m'a allaité de son lait et m'a nourri pendant plusieurs années. Vous m'avez abandonné et éloigné de vous, lorsque je venais de naître et que j'avais le plus besoin de vos secours et de votre tendresse, et ma nourrice m'a reçu dans ses bras et m'a donné par ses soins la force et la santé dont je jouis et qui m'ont servi à combattre avec avantage les ennemis de ma patrie. »

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De M. Jean Royère dans *Le Musicisme sculptural*, in-8°, Messein, Paris, 1934.

Page 35. — *La plante et la bête, si elles vivent vraiment, elles ont une âme et une âme immortelle, de sorte que l'homme ne peut les manger* sans anthropophagie.

Page 47. — *Le musicisme c'est le moderne. C'est la création. C'est l'anticlacissisme. C'est la psychologie et c'est l'art.* C'est donc *une façon nouvelle* de respirer.

❦ ❦

❦ De *Cyrano*, n° 576 du 28 juin 1835, sous le titre *Au Zoo de Vincennes* :

Tous les soirs, les animaux, et plus particulièrement les lions, les éléphants et les otaries *seront présentés au public dans une lumière analogue à celle* de la brousse.

❦ ❦

❦ Du *Bulletin mensuel de l'Association meusienne de Paris*, numéro de juillet 1935, à propos d'une Excursion amicale :

D'autres prirent des photos. Un sociétaire fut même photographié les jambes en l'air. Soubaitons qu'elles réussissent.

❦ ❦

❦ De *L'Echo de Paris*, numéro du 14 août 1935 à propos d'enquête policière :

On a permis à ce jeune homme une petite promenade avant son incarcération. C'est humain. Mais ce n'est pas fait pour faciliter la tâche des enquêteurs, qui n'ont que des rogations à se mettre sous la dent.

❦ ❦

❦ Du *Bulletin municipal officiel de Paris*, du 31 juillet 1935, cet extrait d'un discours de M. G. Hanotaux, de l'Académie française :

Il fallait une langue aux bras ouverts. *C'est cette disposition qvi donne à la nôtre une richesse si variée.*

❦ ❦

❦ Du journal *Le Matin*, numéro du 9 août 1935, à propos des émeutes provençales.

Il s'avère de plus en plus que l'on se trouve en présence... d'une machination dont les fils souterrains couvrent *tout le pays,*

❦ ❦

❦ Pour *La Croix* du 6 août 1935, à l'actif du bilan de la télévision, il faut mettre

l'emploi d'un tube à rayons catholiques.



Ephémérides





Isidore, évesque d'Hispale.

— 636 —

4 avril. — Mort d'Isidore de Séville, surnommé « le Jeune », né à Carthagène vers 570. Evêque de Séville, chroniqueur et historien. On a de lui une *Chronique générale* depuis la création du monde jusqu'en 626, une *Histoire des Goths, Vandales et Suèves*, un *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*, et surtout ses vingt livres *Etymologiarum sea Originum*, précieux pour la connaissance des sciences au Moyen âge.

— 1436 —

13 avril. — Le connétable de Richemont, Dunois et de l'Isle-Adam pénètrent dans Paris par surprise et en chassent les Anglais qui en étaient maîtres depuis seize ans.

— 1636 —

3 avril. — Mort de Jean Albert, duc de Mechelbourg.

16 avril. — Mort de Paul Hay de Chastelet, né à Laval en 1582. Avocat général au Parlement de Rennes, sa verve lui valut les bonnes grâces de Richelieu, qui l'employa à écrire des libelles contre les ennemis de la France. Membre de l'Académie française dès sa fondation, il en fut le premier secrétaire.

— 1736 —

15 avril. — La Corse se donne un roi dans la personne de Théodore de Newkoff, fils d'un gentilhomme du comté de Marck. Théodore Ier ne régna que sept mois et quitta la Corse aussi singulièrement qu'il y était venu.

20 avril. — Mort, à Vienne, du prince Eugène de Savoie-Carignan, né à Paris, le 16 octobre, fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin. Il fut un des plus grands généraux de son époque, et la maladresse de Louis XIV en fit un des plus redoutables ennemis de la France.

30 avril. — Mort, à Hambourg, de Jean Albert Fabricius, né à Leipzig, le 11 novembre 1668. Il étudia d'abord la médecine, puis la théologie, avant de se livrer à son goût pour l'érudition littéraire. Professeur d'éloquence et de philosophie à l'Académie de Hambourg, il a laissé de nombreux ouvrages, mais son nom reste surtout attaché à ses trois *Bibliothèques* : *Bibliotheca latina seu notitia scriptorum veterum latinorum* (1697) ; *Bibliotheca graeca seu notitia scriptorum veterum graecorum* (1705-1728); *Bibliotheca latina mediae et infimae aetatis* (1734-1736).

— 1836 —

1er avril. — Naissance à Landrecies (Nord) du violoncelliste Louis-René-Paul Douay.

3 avril. — Mort de Canin, membre de l'Académie de médecine (pathologie chirurgicale).

9 avril. — Première représentation à l'Opéra-Comique des *Chaperons blancs* (3 actes), musique d'Auber.



Marquise de Souza.

14 avril. — Première représentation à la Porte Saint-Martin de *Don Juan de Marana*, drame d'Alexandre Dumas.

16 avril — Mort de Adélaïde-Marie-Emilie, comtesse de Flahaut, puis marquise de Souza, née à Paris, le 14 mai 1761, romancière dont les œuvres complètes ne forment pas moins de douze volumes in-12. *Adèle de Sénanges*, *Charles et Marie*, *La comtesse de Fargy* furent les plus célèbres de ses romans, que bien peu lisent aujourd'hui.

18 avril. — Naissance, à Toulouse, du chanteur Eugène Louis Troy.

24 avril. — Mort de Firmin Didot, né à Paris, en 1764. Imprimeur, il inventa la stéréotypie, qu'il commença à employer en 1797 ; et on lui doit, entre autres éditions, la *Collection des classiques grecs*. Littérateur, outre plusieurs traductions de classiques anciens, il composa deux tragédies : *La reine de Portugal* et *La mort d'Annibal*.

26 avril. — Première représentation à l'Opéra-Comique de *Sarah ou l'Orpheline de Glencoë* (2 actes), musique d'Albert Grisar.

29 avril. — Naissance, à Toulouse, du compositeur Edouard Broustet.

Enigme

de J.-C. Scaliger.

Terribili numeros sonitu tuba flexilis urget ;
Crispataque crepat vox tremebunda fuga,
Aurea materies non est, argentea non est,
Aut cornu, aut tenui ductilis aere via :
Sed quibus è latebris septem discrimina vocum
Obloquitur fidibus doctus Apollo suis.
Non tamen ex omni, sed tantum illius ab antro.
Quo streperi melior anseris ara fuit.

La Médecine des Praticiens

MÉDICATION PHOSPHORÉE, CALCIQUE, MAGNÉSIENNE.

La *Néo-Neurosine Prunier.*

La *Néo-Neurosine Prunier* associe les effets thérapeutiques des glycérophosphates à ceux du chlorure de magnésium. La *Néo-Neurosine* est, en effet, du phosphoglycérate de chaux et de soude en mélange avec le chlorure de magnésium. L'action des phosphoglycérates a fait depuis longtemps ses preuves. Ce sont surtout des restaurateurs du système nerveux. Ils refont le tissu nerveux en lui apportant le phosphore qu'il a dépensé de façon exagérée. Ils redonnent la vigueur à tous les surmenés du muscle et du cerveau, à tous ceux que les événements actuels, la difficulté des affaires, énervent ou dépriment. Ce sont les remèdes essentiels des asthénies.

Nous avons dit que la *Néo-Neurosine* contenait du chlorure de magnésium. On a peut-être amplifié un peu trop les effets thérapeutiques de ce dernier produit. Mais il en a de réels, qui ne sont pas obtenus avec d'autres corps plus ou moins similaires. La *Néo-Neurosine* décongestionne sérieusement le foie ; le désencombre de tous les déchets de la nutrition générale ; règle son fonctionnement à un degré normal. La *Néo-Neurosine* soutient le foie dans son œuvre d'arrêt et de destruction des toxines, dans le rôle immense qui lui est dévolu dans l'ensemble du métabolisme général et qui fait de lui un agent essentiel de la nutrition.

Le chlorure de magnésium assure la régularité des fonctions intestinales et c'est là une propriété fort appréciable. C'est encore un protecteur, un nourricier de la cellule organique. Il entretient et fortifie le jeu cellulaire.

En résumé, la *Néo-Neurosine Prunier* refait, revigore les systèmes nerveux affaiblis, vivifie les ensembles cellulaires à activité ralentie.

ÉPIGRAMME ANONYME
contre un médecin

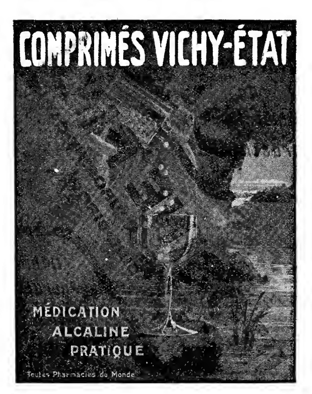
Muni de tous les Sacrements,
Le médecin Monsieur Des-Barges
Attend la mort à tous moments ;
Et les Crieurs d'enterrements
Parlent tous de vendre leurs charges.

Proverbe médical de Jacques Lagniet

« TEL REFUSE D'UNE MAIN QUI LE VOUDRAIT TENIR DE L'AUTRE »



Le *Recueil des plus illustres Proverbes* de Jacques Lagniet a été divisé en séries : Proverbes moraux ; — Proverbes joyeux et plaisans ; — Vie des Gueux ; — Vie de Tiel Ulespiègle ; — Esbatement moral des animaux ; — Avantures de Don Quixote ; — Avantures de Buscon ; — Sujets facétieux divers. En réalité, l'ordre et le classement des figures varient d'une collection à une autre, et il règne à ce sujet une grande confusion.



Doses habituelles :
3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Latin de fantaisie. — A la fin d'un récent banquet d'association médicale, quelques confrères et moi nous rappelions des souvenirs de collège. La conversation glissa sur ces traductions de fantaisie qu'on s'amusait alors à faire de textes latins. Le *sic orsus ab alto* : (il jouait de l'alto comme un ours), en est un des nombreux exemples.

Sur quoi, le Dr C... nous conta que, dans ce genre d'amusettes, certain plaisant a composé tout un petit récit dans un pseudo-latin, qui n'a du latin que l'apparence. Où l'avait-il lu ? Il ne put le dire. Tout au plus se souvenait-il — et encore sans grande certitude — que cette bagatelle avait pour titre : *La Noce de Mademoiselle Gibou.*

Un confrère connaît-il cette fantaisie et pourrait-il en donner le texte ?

Noital (*Nantes*).

Le Temple d'Esculape à Carthage. — A propos de la destruction de Carthage assiégée depuis trois ans (146 av. J-C.), Chateaubriand rapporte dans ses *Etudes historiques* :

Au sommet de la citadelle s'élevait un temple consacré à Esculape. Les transfuges, au nombre de neuf cents, se retranchèrent dans ce temple. Asdrubal les commandait ; il avait avec lui sa femme et ses deux enfants. Cette troupe désespérée soutint quelque temps les efforts des Romains ; mais, chassée peu à peu des parvis du temple, elle se renferma dans le temple même.

Quand Asdrubal, abandonnant ses compagnons, vint s'en remettre à la clémence de Scipion, les Carthaginois, pleins de rage, mirent le feu au temple. La femme d'Asdrubal égorgea ses enfants, les jeta dans les flammes et s'y précipita avec eux. Tous les transfuges imitèrent cet exemple.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il fournir des renseignements sur ce temple de Carthage et des détails particuliers sur le culte rendu à Esculape dans l'Afrique du nord ?

Dr Gaston Léorat (*Annonay*).

Remèdes d'autrefois. — A propos de la fistule de Louis XIV, M. Maurice Gille a écrit dans le n° 11 (novembre 1935) de la *Revue pratique de biologie appliquée à la clinique et à la thérapeutique*, les lignes suivantes :

Dès le début, lorsqu'on n'en était eocore qu'à la phase de l'abcès, on osa de la *toile Gaultier* et du *sparadrap de Mme de la Daubière*, doot Daquin nous dooce les noms sans plus de détails et dont nous serioos bien en peine aojourd'hui de préciser la compositioo.

J'avoue que cette composition m'est inconnue ; mais un autre peut-être sera plus savant. Qui saura dire de quoi était faite la toile de Gaultier, de quoi était composé le sparadrap de Mme de la Daubière ?

J. Merindal (*Versailles*).

Le tempérament influe-t-il sur le goût des couleurs ? — Notre Bretagne eut, dès le xve siècle, ses ateliers typographiques, entre autres celui de Bréhant-Loudéac. Il en sortit, en 1484 ou 1485, un in-4° gothique de six feuillets : *Le secret des secrets d'Aristote*, dont l'exemplaire de la Bibliothèque nationale est le seul exemplaire connu. Il s'agit de ce *livre des philozophes translaté de latin en françoys que le saige Aristote fist pour lamour du roy Alixandre son disciple pour le enseigner et endoctriner* ; ou, si l'on préfère, un livre qui *enseigne a cognoistre la complexion des hommes et des fames.* Pour tout dire, c'est un petit traité de physiognomonie.

On sait qu'il y a, en effet, dans les œuvres d'Aristote un livre Φυσιογνωμικά en six chapitres. En fait, notre impression de Bréhant-Loudéac en donne une traduction française ; mais il semble que cette traduction comporte des additions au texte grec, car je n'ai pas retrouvé dans ce dernier cette influence que le traducteur breton accorde au tempérament en ce qui regarde nos préférences pour telle ou telle autre couleur.

Le merencolique, qui est froid et sec, si est triste, pesant, convoiteux, eschars (avare), mesdisaot, soupçonneux, malicieux, paresceux : *il aime robe noire.*

Le flegmatique, qoi est froit et moite, si est triste et peosif, paresceux, pesant et endormy, et si crache voolentiers quant il se meut, et est gras au visaige, et *naturellement aime robe verte.*

Le saoguin, qui est chault et moite, si est large, courtois, atrempé (modéré), amiable, luxurieulx, chaotaot, riant, chault, vermeil eo chère, gracieulx, et *naturellement aime robe de haulte couleur.*

Quant au *colorique*, ou bilieux, l'auteur ne nous dit pas ses préférences pour la couleur des robes. Mais c'est assez des trois autres tempéraments pour nous intriguer.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire d'où vient cette addition à Aristote, et sur quelles bases pareille opinion repose.

Le Helley (*Saint-Brieuc*).

Réponses.

Graisser ses bottes (XLIII, 68). — Il y a, dans le folklore d'Alsace, cette légende : Une femme d'Ingersheim, ayant été enterrée sans qu'on lui ait mis aux pieds, *suivant l'usage*, des chaussures, revint dans son suaire les réclamer à son mari, parce qu'elle avait à marcher sur des chardons, des épines et des cailloux pointus. *Suivant l'usage.* C'était en effet une coutume, héritée des Celtes et des peuples du Nord. Comme les anciens, qui donnaient à leurs morts une obole pour payer Caron, on donnait aux défunts quelques pièces de monnaie, mais, en outre, on attachait à leurs pieds, en vue de leur long voyage, une chaussure spéciale dite *chaussure des morts*. J. Grimm rapporte que, par extension, dans le pays de Henneberg, on appelait *Todtenschuh* (chaussure des morts) les derniers honneurs rendus aux défunts et quelquefois le repas funèbre pris après les enterrements.

En Bourgogne, on supposait que la Mort elle-même venait graisser les chaussures de ceux qu'elle allait venir prendre : *Quan la mor venré graisse no bote.*

Le folklore fournit ainsi une réponse précise à la question posée par M. Bertrandou.

ELSASKOPF (*Strasbourg*).

Pour les radiesthésistes (XLIII, 58). — *La Chronique Médicale* a rapporté, d'après Stober, l'histoire de ce jeune garçon de Cologne qui avait la faculté merveilleuse d'apercevoir les cadavres au travers du sol ; mais ce jeune garçon et nos radiesthésistes ne manquent pas d'autres émules. On trouve des faits analogues, sinon plus curieux encore, touchant la faculté de découvrir les sources, les cours d'eaux souterrains, les métaux divers et les corps enterrés dans Martin del Rio ; dans *La République des lettres* de Bayle ; dans une des *Lettres* de Huygens adressée au Père Mersenne ; dans le *Traité des sens* de Le Cat, où il cite Brings à ce sujet ; dans le *Traité des maladies des yeux* de Guérin ; dans les *Observations physiques* (t. III, p. 269) ; dans *les Variétés historiques, physiques et littéraires* (1752, t. II, p. 243) ; dans le n° 60, année 1762, de la *Gazette de France* ; dans les *Lettres écrites dans toute l'Europe au P. Mersenne* (t. III, lettre 8) ; dans *L'Hydroscope* de M. Sauri, professeur de philosophie (in-12, Paris, p. 29) ; etc.

Les faits les plus extraordinaires sont rapportés par un anonyme dans une plaquette, dont je n'ai sous les yeux qu'une seconde édition, publiée par Pillot, à Paris, en 1773, sous le titre *Histoire d'une jeune Anglaise.* L'auteur y raconte d'abord la faculté d'apercevoir les eaux à travers le sol qu'avait un jeune garçon de quatorze ans, Jean-Jacques Parangue, né au village de Séon, près de Mar-

seille. Tout s'explique, allez-vous dire, si le prodige est de Marseille. Point du tout, car la jeune fille *lynx* à laquelle est consacré l'ouvrage, était née, elle, dans la petite île de Torry, au nord de l'Angleterre.

Or, cette petite Jenny, fille de Marie Whitte et du pêcheur Georges-John Lesley (sommes-nous assez précis ?) était bien plus merveilleuse que le Marseillais. Parangue avait besoin de tenir en mains un brin d'herbe ou de paille, qui lui servait de baguette de sourcier, et il ne découvrait que les nappes d'eau souterraine. L'Anglaise se passait de tout accessoire et elle *voyait* tout simplement. Or, elle ne voyait pas seulement au travers des terres les eaux intérieures, mais les minéraux, les glaises, les cristaux, les cailloux, les sables, les pierres, etc. Ce n'est là rien encore et voici pour les médecins radiesthésistes : Jenny voyait à travers le corps humain, toutes les parties qui en composent le mécanisme intérieur et leurs diverses opérations. En particulier, elle discernait, *malgré l'enveloppe des méninges, l'ordre dans lequel sont rangées les substances corticale et médullaire, les corps cannelés, les nerfs optiques, les tubercules qaadrijumeaux, etc., enfin la révolution du sang qui, des sinus de la pie-mère, va, revient pour se décharger ensuite dans les veines jugulaires* (p. 27-28).

Est-ce tout cette fois, m'interrompez-vous ? N'écrivez plus, la page est pleine. Il faut bien cependant que je dise le plus remarquable. Jenny voyait la glande pinéale et y découvrait l'âme, tout simplement. Je veux dire que, *elle y lit très distinctement les pensées de l'individu, de sorte qu'elle vous dira vos desseins, vos réflexions et vos premières idées mêmes, avec la précision et dans l'ordre qu'elles y naissent et s'y rangent* (p. 28).

Nos radiesthésistes modernes n'en sont pas encore arrivés tout à fait là. Il est vrai que l'auteur de l'*Histoire d'une jeune Anglaise* nous prévient dans un *Avertissement* liminaire que *quelques personnes, que nous ne pouvons accuser de manquer d'esprit, de bon sens et de jugement, ont regardé cet Ecrit comme une pure plaisanterie.* Et il ajoute, ce qui nous semble d'une délicieuse ironie : *Ce qui ne nous a pas moins étonné, c'est que des journalistes plus au fait, qui ont le coup d'œil et le tact plus sûrs, s'y soient eux-mêmes laissés prendre.*

MARCIE (*Paris*).



(Collection Paul Prouté)

Réduction au tiers de la couverture de la chanson du docteur Isambart.

La chanson du Dr Isambart (XLII, 233, 299). — Dans le refrain de la rue rapporté par *La Chronique Médicale*, Isambart est la traduction française de Eisenbart. Ce Dr Johann, Andrews Eisenbart, qui vécut de 1661 à 1727, avait laissé une réputation durable pour ses « Gewaltkuren », c'est-à-dire ses traitements violents et probablement charlatanesques.

Réputation durable, puisque, au temps de ma jeunesse, on chantait en Alsace, pour persiffler les médecins :

Ich bin der Doctor Eisenbart
Zwiewelilibumbum
Curire die Leut' nach meines Art
Zwiewelilibumbum
Kann machen dass die Blinden zehen
Und dass die Lahmen vieder sehen.
Zwiewelilibumbum.

Ce qui peut se traduire : « Je suis le Dr Eisenbart. Je guéris les gens selon mes méthodes personnelles. Je puis faire marcher les aveugles et rendre la vue aux paralytiques. Zwiewelilibumbum. »

Dr E. Braunberger (*Strasbourg*).

Enseignes intéressant la médecine (XLII, 267, 315). — *La Chronique Médicale* a reproduit de vieilles enseignes intéressant la profession médicale ; je suis beureux de pouvoir ajouter aux renseignements iconographiques que M. Galin et M. Bernard ont précédemment fournis.



Un érudit archéologue belge, M. Minard, a réuni une intéressante collection de méreaux et de médailles se rapportant à l'histoire de la médecine. Cette collection, qu'on peut voir actuellement au Musée de la Byloke, renferme notamment des méreaux de jardins botaniques hollandais, des écussons et des sceaux de Collèges médicaux, entre autres ceux des chirurgiens de Gand. Sur le sujet qui plus particulièrement nous intéresse aujourd'hui, elle contient une enseigne de médecin gantois et une autre de chirurgien gantois.

La première, dont nous donnons la reproduction ci-dessus, date du XVIIe siècle. La légende écrite sur la banderole que tient la Mort au bas de l'enseigne peut se traduire par ces mots qu'est supposé prononcer le squelette allégorique :

Quoi que vous fassiez, il faudra me suivre.



La seconde, reproduite ci-contre, est du même temps. La légende en est moins austère ; en revanche, son humour contient une pointe de satire qui ne manque pas de piquant. Elle peut se traduire :

Entrez, Seigneur et manant,
Jusqu'à ce que la chambre soit pleine.
Je tonds la brebis
A proportion de la laine.

J'ai cru bien faire de vous envoyer ces deux documents afin de grossir le dossier de nos vieilles enseignes.

Dr A. DE METS (*Anvers*).

Biographie des Médecins (XLII, 317). — M. P. Clet, dans sa réponse à la question posée au sujet des ouvrages de Morel, dit ignorer si Morel fut docteur en médecine ; il signale, d'autre part, que sa *Biographie des Médecins* fut condamnée à la destruction par jugement du tribunal correctionnel de la Seine du 17 octobre 1826. Retenons cette date.

J'ai, en effet, sous les yeux, mais anonyme et sans nom d'auteur, une *Biographie des médecins français vivans* (sic) *et des professeurs des écoles, par un de leurs confrères docteur en médecine.* C'est un in-32 de 160 pages avec son Supplément, imprimé par A. Béraud à Paris et vendu, à Paris, chez les marchands de nouveautés au Palais-Royal. Or, il porte la date de 1826.

Comme il est assez peu probable que deux Biographies des médecins aient paru la même année, et toutes deux plutôt méchantes, il y a grandes chances que celle que je possède soit celle de Morel. Dans ce cas, il n'est pas douteux que Morel fut docteur en médecine, à moins que le titre du volume ne soit menteur.

BERGOUGNOUX (*Arles*).

Médecins-poètes ardennais (XLII, 294, 318). — Voici quelques renseignements en réponse à la question posée par M. G. Bailliet.

a) Boyron-Joseph, né à Rive-de-Gier (Loire), le 18 septembre 1846. Docteur en 1876. Médecin à Barbizon, puis dans les Ardennes, successivement à Hautes-Rivières, à Deville et à Amagne. Mort à Charleville le 4 mars 1897.

En 1870, il avait été fait prisonnier par les Allemands et il avait gardé un triste souvenir de cette captivité. *Alors,* comme l'a écrit Ernest d'Hervitty, *sans se lasser, à pleins poumons, bravement, il sonne la* Diane *aux endormis et fait entendre le* Boute-Selle *et la* Charge *à ceux qui se perdent en rêveries, vides autant qu'inopportunes, sur la fameuse fraternité des peuples et l'oubli des haines.*

Ses vers ont eu deux éditions. 1° *Chants du Bivouac, Rimes d'un soldat,* par Jean de Sorendal, Charleville, 1890. — Sorendal est un écart des Hautes-Rivières. — 2° *Chants du Bivouac...,* seconde édition, par J. Boyron de Sorendal, Charleville, 1891, avec une préface d'Ernest d'Hervilly.

b) Maréchal, André-Louis, né à Sedan, le 16 septembre 1772. Médecin militaire. Docteur en 1803. Il se retira à Stenay où il mourut du choléra le 10 août 1854.

Il a publié *Fables et récits* à l'usage des Ecoles élémentaires des garçons de Sedan, Stenay, 1844. Tiré à 600 exemplaires pour les écoliers et à 150 exemplaires de choix pour les amateurs.

Fables et récits ou le Portefeuille d'un instituteur, Sedan, 1850, est la seconde édition du précédent ouvrage.

O. GUÉLLIOT (*Paris*).

Problème de toxicologie (XLII, 149, 295). — Je puis fournir un petit fait personnel au dossier de la neutralisation des effets du cyanure de potassium par le sucre. Il y a quelques années, j'avais un charmant petit fox que j'aimais beaucoup, mais qui devint malade et traînait une existence pitoyable. Pour abréger ses souffrances, je mélangeai du cyanure de potassium à des gâteaux, dont ce chien était extrêmement friand. Je m'attendais à une mort foudroyante : il n'en fut rien ; et, les heures passant sans que l'effet du poison se fît sentir, le chien fut abattu par un voisin d'un coup de revolver.

Le sucre serait donc bien une sorte d'antidote (dans le sens grec du mot) du cyanure de potassium.

Dr A. LEBEAUPIN (*Moisdon-la-Rivière*).

Faimvalle (XLIII, 68). — Notre confrère de Moisdon-la-Rivière a bien mal cherché *faimvalle* dans les dictionnaires s'il ne l'y a pas trouvé. A peu près dans tous, on rencontre ce mot. Sans remonter jusqu'à Ménage, on peut consulter :

Eloi Johanneau, *Manuel des Amateurs de la langue française*, 1814. nº 1, p. 20, qui fournit une étude complète.

Ch. Nodier. *Examen critique des dictionnaires de la langue française*, 1828.

B. de Roquefort, *Dictionnaire étymologique de la tangue française*, 2 vol., Decourchant, Paris, 1829, t. I, p. 302.

Fr. Noël et L.-J. Carpentier, *Dictionnaire étymologique*, 2 vol. Le Normant, Paris, 1857, t. I, p. 551.

A. Scheler, *Dictionnaire d'étymologie française*, A, Schnée, Bruxelles, 1862, p. 130.

E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, Paris, 1878, t. II, p. 1597.

Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, Paris, 1872, t. VIII, p. 51. — Larousse du XXe siècle, Paris, t. III, p. 395.*

H. Coulabin, *Dictionnaire des locutions populaires du bon pays de Rennes en Bretagne*, H. Caillière Rennes, 1891, p. 161.

Quillet, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris, 1935, t. III, p. 1634.

La conclusion ? C'est que, écrit en deux mots ou en un seul, faimvalle fait suivant les lieux : faimvalle, faimwalle, fraimvalle, faimcalle, faimgalle, fraingalle, fraingale, ce qui n'est pas pour aider à découvrir l'étymologie. On a proposé pour cette dernière maintes hypothèses, dont quelques-unes sont absolument inacceptables et, pour parler franchement, l'origine vraie du mot est inconnue. La plus vraisemblable (inutile, je crois, de rappeler toutes les autres), est l'association du français *faim* et du celto-breton *gwall*, en construction *wall* ou *vall*, mauvais. A la lettre, le mot signifierait donc mauvaise faim, male-faim. Il est remarquable, à cet égard, que le *Dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes* (in-8º, 1744) traduit faimvalle par *drouknann*, mot composé de *drouk* : mauvais et de *nann* : faim. LE HELLEY (*Saint-Brieuc*).

François Tailland (XLIII, 55). — Le souvenir de ce vieux confrère s'est éteint avec la génération qui l'a connu ; il ne semble pas du reste avoir été un personnage marquant. Tout ce que nous pouvons, aujourd'hui, savoir de lui se trouve dans l'ouvrage de Mme J. Baudry, *La Bretagne à la veille de la Révolution* (*1782-1790*)

Peut-être avait-il servi dans l'armée ou dans la marine (*lettre du 24 mars 1790*), en tout cas, le titre de « chirurgien-major sans appointements » dont il se parait, vient sans doute de ce que, le 18 mars 1790, il fut désigné comme chirurgien-major de la garde municipale, fonctions gratuites, je suppose, car ladite garde n'avait ni fusils, ni uniforme, ni budget.

Déjà, le 11 février 1790, lors des élections du Conseil général de la commune, composé de six officiers municipaux et de douze notables, Tailland avait été un des notables élus. Il fut aussi un des cinq juges du « Bureau de paix et conciliations ».

Au 1er janvier 1792, il figure comme officier municipal au tableau de la municipalité ; et, en décembre 1793, il devint maire en remplacement d'Allain. Toutefois, il ne conserva pas longtemps ces fonctions, puisque, en avril 1795, c'est Lostys qui est maire.

Les poésies de Tailland n'ont pas passé à la postérité. Seul survit le *Bouquet* présenté au comte Michel du Laz pour sa fête, le 29 septembre 1785. Il a été retrouvé, après cent ans d'oubli, derrière une boiserie du vieux château de Tregarantec parmi de nombreuses lettres. A travers une fente du bois, la comtesse jetait là négligemment les papiers qui l'embarrassaient. C'est d'ailleurs cette collection de vieilles lettres, conservées ainsi bien par hasard, qui a été le point de départ du travail de Mme J. Baudry.

En 1785, Tailland était donc l'ami des châtelains de Trégarantec, comme aussi des de Perrien du château de Kéringant. Quelques années plus tard, il dut adhérer au mouvement révolutionnaire, à en juger par les fonctions qu'il remplit. En tout cas, il n'empêcha pas son ami Michel Jezou du Laz d'être incarcéré dans les geôles du district de Rostrenen, où son nom figure sur la liste des prisonniers, le 26 mars 1793. Cependant, Michel Jézon du Baz dut être relâché, ou bien il s'échappa de la prison mal close et mal gardée, puisqu'il fut, par la suite, chef de chouans.

Tailland fut aussi l'ami de Jean-Marie Boulain, ex-vicaire, devenu curé constitutionnel, puis défroqué, marié et nommé percepteur. Boulain, révolutionnaire ardent, finit par être capturé par une bande de chouans et fusillé. Son acte de décès porte la mention :

Le 7 nivose an IX, Acte de décès de Jean-Marie Boulain, instituteur libre, demeurant à Rostrenen, fils de Jacques Boulain et de Catherine Piriou, ami de Tailland, officier de santé, le dit Jean-Marie Boulain homicidé sur la route de Guingamp près du bourg de Saint-Nicodème en la commune de Duault, ainsi qu'il résulte du procès-verbal de la levée du cadavre du juge de paix du canton de Duault en date de ce jour, et inhumé en cette commune ce même jour.

On le voit, notre chirurgien était éclectique dans ses amitiés, ou peut-être changeant dans ses opinions, suivant la direction des vents. Pourtant, il ne fit pas fortune, car sa fille Marie-Reine Tailland, veuve Legendre, dut tenir, pour gagner sa vie, une petite école enfantine, qui recevait encore de jeunes élèves en 1825.

Dr Bouche (*Rostrenen*).

Le roi des Aulnes (XLII, 93). — *La Chronique Médicale*, l'an dernier, a donné la remarquable traduction latine que M. le professeur Giuseppe Favaro, de l'Université de Modane, a publiée du *Roi des Aulnes*, de Gœthe. Mais est-il juste de dire comme tout le monde : le roi *des Aulnes* ?

Au tome II des *Légendes et Traditions orales d'Alsace* recueillies par Jean Variot (G. Crès, Paris, 1919) M. Paul Desfeuilles, alors professeur au lycée d'Amiens, a écrit les lignes suivantes :

Quel est ce *Roi des Aulnes* que ne connaît aucune mythologie ? Il est né de l'imagination des traducteurs de Gœthe, et aussi d'une confusion dans l'esprit de plus d'un lecteur allemand de l'*Erlkönig*. Il faut traduire : *Roi des Elfes*. En effet, d'une part, le mot *Erlkönig* provient par métathèse de R, de la forme *Ellerkönig* ; sans doute la forme adoptée par le poète suggère la fausse interprétation populaire, parce que *Eller* aussi bien que *Erle* est le nom de l'aulne. Mais, d'autre part, la forme *Eller* est l'aboutissement de la série suivante des désignations d'esprits, de fantômes, d'elfes : vieux haut allemand et moyen haut allemand, *Alp* ; suédois, *aelf* ; anglo-saxon, *älf* ; danois, *elv* ; ou *elf* (en composition, *Elle* : *Ellekönge*). Cette racine *alp*, *elp*, est la même que la première syllabe du latin *albus* (blanc) ; on la retrouve dans les noms de rivières l'Elbe et l'Aube.

Les Elfes étant l'interprétation mythique des brouillards blancs qui traînent sur les prés et les eaux, on comprend que dans la Ballade de Gœthe (laquelle symbolise, a-t-on dit, les conflits de l'imagination et de la raison) le père rassure son enfant en lui disant qu'il ne voit pas le Roi des Elfes, mais une simple traînée de brumes et de vieux saules. Il n'y a pas plus d'aulnes dans cette ballade que dans celle de Herder. Ainsi l'étymologie et le texte sont d'accord pour nous faire admettre que *Roi des Aulnes* n'est qu'un vénérable contre-sens.

La ballade de Herder, dont il vient d'être question, est *La Fille du roi des Elfes* (*Erlkönigstochter*) traduite du danois par Herder, reproduite dans la plupart des recueils de ballades classiques et à l'inspiration de laquelle, dit-on, nous devrions *Le Roi des Elfes* de Gœthe.

Leprieur (*Rennes*).

Chronique Bibliographique

Alcanter de Brahm. — **L'école toulousaine de peinture du XVIe au XIXe siècle**, 2 vol. in-8° jésus, F. Piton, Paris, 1935 (*Prix : 15 francs*).

La *Bibliothèque de l'Artistocratie* a consacré deux de ses cahiers mensuels à une vision rétrospective de l'art toulousain. Il y eut, en effet, au cours des trois siècles qui font suite à la Renaissance, plus de cinquante peintres d'origine toulousaine, qui s'apparentent les uns aux autres par une filiation esthétique témoignant d'*une directive originelle caractérisée* (I, 8). Cela permet de *supposer l'existence d'une école où s'enseignaient des traditions, des préceptes d'art et de métier* (I, 8). L'étude de M. Alcanter de Brahm apporte les preuves de sa réelle existence. La tâche était ingrate, car nombre d'artistes toulousains sont restés si peu connus dans le domaine de l'histoire de l'art que, encore en 1904, lors de l'*Exposition des Primitifs français*, M. G. Lafenestre ne sut mentionner aucune œuvre d'artiste toulousain. Et pourtant...

Et pourtant, toute une lignée de peintres officiels de l'Hôtel de Ville ressuscitent sous la plume avertie de M. Alcanter de Brahm. Si nous avons peu de renseignements sur la vie de chacun, leurs œuvres du moins sont là — hélas ! beaucoup sont perdues — avec les qualités particulières à chaque artiste, mais aussi avec leurs qualités communes de traits et de coloris, leur même respect des traditions, que leur avait inculquées la Renaissance italienne et plus particulièrement l'Ecole du Caravage, avec les défauts communs aussi à tous, par exemple la rondeur du dessin et l'abus du vermillon sur les pommettes des femmes. Aussi bien, il y eut, à Toulouse, tardivement il est vrai, une Ecole officielle et une Académie des Beaux-Arts, qui durèrent jusqu'à ce que la tourmente révolutionnaire soit venue tout à la fois disperser ces institutions, détruire cent chefs-d'œuvre et briser l'essor du régionalisme.

Un compte rendu rapide ne saurait redire le nom des artistes occitans que l'œuvre présente sauve pieusement de l'oubli. A tous égards, elle est à lire, et les Toulousains rectifieront quelques erreurs de faits ou d'attributions qui, par endroits, surprennent Peut-être aussi l'amour de la petite patrie illusionne-t-il M. Alcanter de Brahm lorsqu'il pense qu'encore aujourd'hui, *les peintres toulousains conservent; bon gré, mal gré, et si différentes que puissent apparaître* a priori *leurs œuvres, une empreinte originelle et, dès lors, un air de famille qui les rattache au même arbre généalogique* (II, 149) ; mais, serait-ce vraiment une illusion, que nous lui en ferions un mérite encore, ajouté à tous ceux de cette résurrection brillante d'un passé dont Toulouse peut se faire gloire.

Régis-Fernand Marilleau. — **Essai sur les maladies des personnages de Balzac**, *Thèse de médecine de Bordeaux*, un vol. in-8°, Delmas, Bordeaux, 1935.

L'œuvre de Balzac, a dit Taine, est le Musée Dupuytren in-folio ; et il est bien vrai que la curiosité enthousiaste de l'auteur de la *Comédie humaine* pour tout ce qui est pathologique lui a fait parcourir presque tout le champ de la Médecine.

Il eût été intéressant de rechercher à quelles sources il puisa sa documentation, livres, conversations de médecins ou faits d'expérience personnelle ; mais, limité par le temps, M. F. Marilleau a dû sacrifier cette étude particulière. C'est assez d'ailleurs qu'il ait relevé avec autant de soin les maladies si diverses des personnages de Balzac et que, pour des médecins, il ait classé, comme il l'a fait, sur le plan d'un traité de pathologie l'abondante matière médicale éparse dans la *Comédie humaine*. Il en vient des chapitres nourris, variés, où la discussion des diagnostics est fort bien conduite, et d'un très vif intérêt.

On peut ne pas s'accorder avec l'Auteur sur quelques détails historiques, par exemple, lorsqu'il retarde jusqu'en 1824 l'invention du microscope, attribuée d'ordinaire à Zaccharias Jensen (1590) quand ce n'est pas à l'alchimiste Corneille Drebbel (1572), ou lorsqu'il fait à Raspail l'honneur d'avoir employé pour la première fois le mot « cellule », alors que Nehemia Grew le proposa en 1675, sans qu'il s'imposât, il est vrai, jusqu'à ce que Mirbel l'ait repris en 1800 ; mais, pour ce qui est des diagnostics rétrospectifs, si délicats et souvent si difficiles à poser, il est très peu d'hypothèses de l'Auteur que le lecteur ne puisse accepter.

Il faut donc louer M. F. Marilleau d'avoir traité avec autant de conscience qu'il le fit le sujet de thèse qu'il avait choisi. Il faut le louer aussi de ce choix même, car, non seulement les maladies des personnages de Balzac nous valent une manière de vision de toute la pathologie, mais encore il est curieux de voir maniées par le grand romancier les idées et les théories médicales qui régnaient il y a un siècle. Au surplus, que, romancier avant tout, Balzac ait eu une prédilection franche tout à la fois pour les formes exceptionnelles des maladies et pour les théories des novateurs, Lavater, Gall ou Hahnemann, et que cela l'ait entraîné à des erreurs inévitables, il n'en reste pas moins qu'il y a telles de ses descriptions qui ont la valeur d'« observations » véritables.

Stephen d'Irsay. — **Histoire des Universités françaises et étrangères** (1), 2 vol. in-8°, A. Picard, Paris, 1933-1935 (*Prix : 110 francs*).

Tant dans l'histoire littéraire que dans celle de la pensée humaine, et même dans la vie politique des peuples, les Universités ont joué un rôle de premier ordre. Ainsi s'imposait un ouvrage montrant la naissance de ces établissements et leur évolution à travers les siècles. Pourtant, une histoire des Universités manquait. Il est vrai qu'on n'en est pas surpris, lorsqu'on se rend compte des recherches considérables qu'exige une œuvre pareille. Le premier miracle est qu'un homme se soit trouvé pour l'entreprendre. Le second est que, ayant réuni une documentation prodigieuse, il ait su faire le sacrifice de mille détails en faveur d'une synthèse, qui lui a permis de dire l'essentiel *en deux volumes* et d'y dégager avec pénétration les lignes maîtresses de son sujet.

Trop de détails eussent rendu impossible une vue d'ensemble aussi réussie de l'œuvre universitaire dans son développement historique. Aussi bien, les détails sont-ils quelquefois redoutables : et, par exemple, un médecin peut s'étonner que le séjour de deux années de Paracelse à Bâle, où il eut le titre de médecin de la Ville et la charge de professeur à la Faculté, soit ici regardé comme un simple passage, par suite du refus de la Faculté d'accueillir le novateur (t. I, p. 285) ; ou bien encore, il sera surpris par la mention d'un séjour de *Guy* Patin à Leyde, où il aurait été parmi les hôtes les plus fêtés (t. II, p. 15). A la vérité, ce sont là remarques bien particulières, hors du sujet même pourrait-on dire, et si menues qu'on ne s'arrête guère à les faire, pris qu'on est tout entier par le tableau merveilleux que l'Auteur déroule sous notre regard.

Voici d'abord les Ecoles ecclésiastiques du haut moyen âge, desquelles naissent les corporations estudiantines internationales, bientôt puissantes et libres. — Les voici, attirant l'attention autoritaire de la papauté et recevant d'elle pour ses maîtres la licence d'enseigner — et pour les médecins de soigner — dans la chrétienté tout entière, ce que l'universalité de la langue latine rendait, du reste, possible. — Un peu plus tard, la conception juridique et sociale de l'Université, corporation particulière et association de métier, tend à disparaître ; des nationalismes naissent ; les Universités *ex consuetudine* le cèdent aux établissements *ex privilegio*, captées qu'elles sont et sécularisées par des souverains jaloux de posséder chacun une Université d'Etat formant des fonctionnaires intelligents et capables. Le domaine des sciences s'est d'ailleurs étendu et la conception ancienne de l'Université est remplacée par celle de l'*Universitas Scientiarum*. L'Université se définit alors par

(1) L'histoire des Universités catholiques n'est pas comprise dans les deux volumes de Stephen d'Irsay.

son enseignement, par ses fonctions, non plus par sa position sociale. — Dès lors, son histoire se mêle à la fortune des corps politiques dont les universités sont les membres vivants : et les révolutions passent avec leurs transformations et leurs ruines. — Enfin, voici l'Empire, qui fonda l'Université moderne telle que nous la connaissons, peu modifiée dans son ensemble jusqu'en cette année 1860 où l'Auteur s'arrête, malgré le Romantisme et le mouvement positiviste qui l'a suivi.

Cette revue rapide laisse de côté un point particulier et d'une très haute importance, sur lequel M. Stephen d'Irsay revient à maintes reprises : les rapports de la recherche libre et de l'enseignement, la part que l'une et l'autre eurent dans les Universités aux diverses époques. En France, il y eut toujours un départ assez net entre ces deux fonctions différentes ; en Allemagne, elles furent à certain moment réunies dans les Universités. Cette conception dernière a la préférence de M. Stephen d'Irsay ; et cette préférence est discutable. L'avenir seul est capable de résoudre un pareil problème ; mais l'œuvre gagne à ce qu'il ait été mis en relief. Cela ajoute à tous les mérites qui en font une étude historique excellente, un intérêt prenant pour tous ceux que l'évolution de la pensée humaine et l'organisation du savoir ne laissent pas indifférents.

Dr J.-P. Béteau. — **La Peste d'Athènes**, une plaquette in-12, chez l'Auteur, Paris, 1935.

La Peste d'Athènes, décrite par Thucydide, a été déjà l'objet de multiples études médicales, dont les conclusions, il va sans dire, sont contradictoires. Il semblait ainsi que tout ait été dit sur ce sujet. Pourtant, M. J.-P. Béteau apporte une hypothèse neuve, appuyée, d'abord, d'une excellente étude clinique, ensuite, d'une discussion épidémiologique propre à emporter la conviction.

Pour lui, la peste de 430-426 avant J.-C. ne fut rien d'autre qu'une épidémie de dengue méditerranéenne, compliquée d'érysipèle phlegmoneux et gangreneux. Il lui faut pour cela admettre, d'une part, que la dengue dans l'Antiquité a revêtu une forme grave à mortalité élevée que nous ne lui connaissons guère plus ; et, d'autre part, que Thucydide, observant que lorsqu'on évitait les accidents les plus graves, le mal ne se révélait pas moins en attaquant les extrémités, a commis une erreur d'interprétation. Ceci n'est pas impossible, ni cela ; mais, en vérité, comment l'affirmer ?

Aussi bien, sur des événements aussi anciens et dont les descriptions contemporaines prêtent aux interprétations modernes les plus diverses, qui oserait prétendre fournir des certitudes ? C'est assez d'aboutir à une conclusion qui nous semble approcher de la vérité ; et, à cet égard, l'étude de M. J.-P. Béteau est fort bien conduite.

J. Costantin. — **Aperçu historique des progrès de la Botanique depuis cent ans**, un vol. in-8°, Masson et Cie, Paris (*Prix : 40 francs*).

Les *Annales des sciences naturelles*, section Botanique, à l'occasion de leur centenaire, publièrent, en 1934, cet *Aperçu historique des progrès de la Botanique depuis cent ans*, qui fut repris l'année suivante en volume tiré à part. Le but de M. Costantin, en l'écrivant, fut de *prouver clairement les grands services rendus par les* Annales *à la Science et à la France* (p. VI).

Il en vient qu'on nous donne les progrès de la Botanique vus seulement au travers des *Annales* ; et cela est si vrai que, la première candidature de Pasteur à la section de Botanique de l'Académie des sciences ayant échoué, *l'ostracisme des botanistes a cette conséquence qu'aucun mémoire de Pasteur ne peut être cité ici* (p. 63).

D'autre part, le nombre fut si grand des collaborateurs des *Annales*, membres de l'Institut (dont M. Costantin n'oublie jamais d'indiquer les titres) ou autres, si multipliés et si divers furent les mémoires imprimés que l'œuvre présente, qui sans cela serait devenue un ouvrage considérable, prend nécessairement par endroits allure de table des matières.

Dans ces conditions imposées à pareille revue de centenaire, l'étude de M. Costantin réalise bien ce qu'il a voulu, et constitue un aperçu des progrès de la Botanique au cours du dernier siècle aussi complet et aussi rempli d'intérêt qu'on le peut souhaiter. Un seul détail suffit à en faire sentir le mérite. Lorsqu'on réfléchit, en effet, que, pour prendre ailleurs un exemple, il paraît chaque année à peu près cent cinquante mille mémoires sur les sciences médicales, même en réduisant ce nombre pour la botanique, on devine la difficulté qu'il y avait à *découvrir les quelques travaux qui doivent seuls survivre* (p. 8).

L'ouvrage se divise en huit parties : la première passe en revue les questions primordiales et générales (génération spontanée, différenciation des végétaux et des animaux, cytologie, etc.) ; — la seconde les travaux de systématique ; — la troisième et la quatrième, la reproduction des végétaux ; — la cinquième, les divers aspects de l'action du milieu ; — la sixième, la morphologie et la physiologie normales et pathologiques ; — la septième, la répartition des végétaux sur le globe ; — la huitième enfin, la botanique appliquée.

Une vue aussi complète de la botanique déroule une suite de problèmes d'une telle variété que l'intérêt du lecteur reste en éveil à toutes pages. Il y a plus. Deux noms, en résumé, dominent le siècle qui s'étend de 1834 à 1934 : celui de Pasteur et celui de Darwin. Or, il y a là un enseignement ; car *de si grands noms montrent la grande importance de la pensée dans la science et le rôle primordial des conceptions théoriques* (p. 181).

Matériellement, ce volume, fort bien présenté, est illustré de 17 planches de botanique hors texte, dont le choix a été tout à fait heureux. En outre et surtout, il contient 85 portraits, qu'on ne saurait nulle autre part trouver ainsi réunis et qui constituent une galerie précieuse pour l'histoire de la Botanique.

Vient de paraître :

Aux Editions Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, VIe.

E. Phillips Oppenheim. — **Peter Cradd**, un vol. in-16 de 255 pages de la Collection *Les meilleurs romans étrangers*, traduit de l'anglais par J. Fournier-Parjoire (*Prix : 12 francs*).

Aux Editions Astra, 73, faubourg Poissonnière, Paris, IXe.

Emile Schaub-Koch. — **Psychophysique et sexualité**, un vol. in-16 de 254 pages. (*Prix : 12 francs*).

Aux Editions Jean Crès, 16, rue Soufflot, Paris, Ve.

Jules Mayor. — **La femme du mort**, tragique roman d'amour d'un médecin de campagne, un vol. in-8° de 256 pages (*Prix : 12 francs*).

Aux Editions E. Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe.

Jean Jego. — **La Cigale ayant chanté...**, roman ; débat entre l'Art et l'Amour, un vol. in-8° cour. de 224 pages (*Prix : 12 francs*).

Marie-Françoise. — **La pénible confession de Ginette**, un vol in-8° cour. de 160 pages (*Prix : 10 francs*).

Louis Morin. — **Les Fenêtres fermées**, roman à thèse sociale, un vol. in-8° cour. de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

André Wald. — **Voir**, roman canadien, un vol. in-8° cour. de 256 pages (*Prix : 12 francs*).

J.-C. Mathieu. — **Coriolan**, tragédie en cinq actes. un vol. in-8° cour. de 96 pages (*Prix : 6 francs*).

Pierre Crepieux. — **Le Livre des nuances**, recueil de 1232 pensées, un vol. in-8° cour. de 224 pages (*Prix : 12 francs*).

J. Saint-Pré. — **Celia**, un roman d'amour à Saïgon, un vol. in-8° cour. de 224 pages (*Prix: 15 francs*).

Aux Editions de l'Union internationale de secours aux Enfants, 15, rue Lévrier, à Genève (Suisse).

Compte rendu de la **Cinquième conférence de l'Association intertionale de Piédiatrie préventive** (Bâle, septembre 1935), un vol. in-8°, de 212 pages. (*Prix : 4 francs, suisses.*

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43e ANNÉE ⁙⁙⁙ N° 5 ⁙⁙⁙ 1er MAI 1936



Le collège des médecins de Clermont en Auvergne en 1681

par le Dr J. GODCNNÈCHE (La Bourboule).

Au moment où renaît dans divers milieux sociaux l'idée corporative, il est intéressant de prendre les leçons du passé, d'examiner le rôle joué autrefois dans l'Etat par la profession organisée.

Les corporations de médecins portaient le nom de collèges dans beaucoup de villes, à Clermont par exemple, où nous connaissons les statuts et règlements promulgués en exécution de lettres patentes obtenues de Sa Majesté le 22 mars 1681.

Ces statuts et règlements, dans leurs grandes lignes, s'inspirent des conceptions de l'époque. Le sens de l'ordre et de la discipline apparaissent dès le début du document.

Et, d'abord, il s'agit de réglementer l'exercice de la médecine « dans la ville de Clermont, fauxbourgs, banlieue d'icelle ». Il s'agit de prendre des dispositions contre ce que nous appelons aujourd'hui *la pléthore*. Il s'agit d'avoir des praticiens instruits. Chaque contravention aux statuts est punie d'une amende de cinquante livres. (Art. I.)

Voici des conditions strictes :

« Tous ceux qui voudront désormais être aggrégés audit Collège seront obligés de justifier de leurs lettres obtenues dans quelque Université fameuse de ce royaume et qu'ils ont pratiqué

ensuite la médecine pendant trois années dans quelque autre ville ou bourg, avant de pouvoir être reçus à faire les actes pour parvenir à l'aggrégation du Collège ; et nul n'y pourra prétendre s'il n'est de bonne vie et mœurs, exempt de toute note d'infâmie. » (Art. II.)

A la requête de l'aspirant, il lui est donné trois jours par l'Assemblée du Collège pour subir trois examens durant trois jours différents : le premier, sur la physiologie ; le second, sur la pathologie ; le troisième, sur la thérapeutique. Ces sciences ne constituent-elles point les garanties indispensables du praticien ? Puis, serment est reçu, acte est dressé, et la réception, qui s'accompagne de droits, comme en toute corporation, est faite.

Tel l'un de nos syndicats, le Collège s'assemble périodiquement, le premier lundi de chaque mois, pour débattre les affaires professionnelles. Tel une Association bienfaisante, il voit et visite les malades pauvres. Tel une Confrérie, il fête saint Luc en un service solennel. (Art. VIII.)

Des peines sévères sont prévues contre ceux qui trahiraient « l'honneur de la médecine » : amendes, privation temporaire des rétributions et droits honorifiques du Collège, exclusion « des consultations ès rencontres particulières avec les docteurs aggrégés ». (Art. IX.)

Le souci de la santé publique n'est pas oublié dans les préoccupations de nos devanciers :

« Pour éviter une infinité d'abus qui se sont glissés dans la vente et la distribution des drogues et dans l'administration des médicaments et autres remèdes composés, le Collège dressera un formulaire de drogues et de compositions que chaque Maître apothicaire sera obligé de tenir en sa boutique, afin qu'un chacun en ait connaissance. »

Des pénalités sont prévues contre les contrevenants. (Art. XII.)

Les charlatans sont visés

« Et comme, sous le nom spécieux de médecins chimiques et spagiriques, il s'est intrus plusieurs fois des empiriques hasardeux... il est très expressément défendu aux apothicaires d'exercer leurs ordonnances et de ne point donner et administrer de leur chef aucun remède interne, laxatif ou altératif, sans l'ordonnance expresse et ponctuelle des docteurs-médecins aggrégés à peine de vingt livres d'amende. » (Art. XIII.)

Les prérogatives de la médecine, « ayant sous soi deux arts ses ministres, sçavoir la chirurgie et la pharmacie », *sont solennellement affirmées*. Chacune des parties doit conserver respectivement son rang ; les chirurgiens par leurs jurés et les apothicaires par leurs maîtres-gardes doivent le lendemain



La Bourboule au siècle dernier.

de Saint Luc comparaître devant le Collège « pour reçevoir avis, conseils paternels en ce qui regarde leur subordination et reconnaître la supériorité de la médecine, dont ils sont les disciples. » (Art. XIV.)

« Les chirurgiens et les apothicaires exécuteront ponctuellement les ordonnances des médecins et ne traiteront aucune maladie interne sans l'avis et présence du médecin, à peine de cinquante livres d'amende. » (Art. XV.)

Il est bien vrai qu'à cette époque, la chirurgie ne constituait guère qu'une science manuelle. Aussi l'article XVII des statuts insiste fort justement sur la nécessité de faire appel pour toute intervention opératoire aux lumières de la science médicale générale.

« Quoique la chirurgie soit une des principales et plus nécessaire parties de la médecine, elle consiste néanmoins toute dans l'opération ; et comme dans les plaies compliquées et les cures im-

portantes, elle a besoin du secours de la partie supérieure de la médecine, parce que la connaissance de l'état d'un malade, de la qualité et de la maturité de ses humeurs, de l'ardeur de la fièvre et des autres contribue infiniment à juger avec certitude, si l'on doit différer ou entreprendre une opération, il est défendu aux maîtres-chirurgiens d'en faire aucune notable sans l'avis et conseil des médecins aggrégés, sur peine de répondre de l'événement de la maladie, et de cinquante livres d'amende. »

Enfin l'article XVIII pose comme une loi d'avertir au plus tôt les malades de se faire administrer les sacrements et de donner ordre à leurs affaires temporelles. Ainsi estimait-on, dée symbolisée de nos jours encore par un tableau fameux, que l'homme est une trinité composée de l âme, du corps, de l'argent, tr.nité dont les ministres sont : le prêtre, le médecin, le notaire.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

De *L'Echo de Paris*, numéro du 30 octobre 1935, à propos du Gala des Antilles à l'Opéra :

Nous verrons tout cela et d'autres tableaux sensationnels, par exemple, une scène de la Convention du 4 février 1734.

De M. Ch. Toinon (Marseille) dans un article du 9 novembre 1935 sur la tuberculose à travers les siècles :

Mal isolée des autres maladies dans la préhistoire *et chez les peuples d'Orient, la phtisie acquiert déjà droit de cité dans la médecine hindoue.*

De *L'Echo de Paris*, numéro du 17 novembre 1935, sous le titre : *On va fêter un grand* centenaire *au Sacré-Cœur.*

Il y a, en effet, cette année cinquante ans *que commença l'institution de l'Adoration perpétuelle.*

Du journal *Savez-vous ?* numéro du 30 novembre 1935.

M. le Résident général de Tunis... est un bel animal *d'action, intelligent et compréhensif.*

De *L'Ami du peuple*, numéro du 5 janvier 1936 :

Maintenant maîtres de l'incendie, sur lequel jaillissait un continuel jet d'eau liquide.

La Médecine des Praticiens

Le *Sirop Coclyse* contre la coqueluche et la toux du début de la rougeole.

En cette saison, où la coqueluche sévit d'une façon particulière, nous devons à nouveau signaler l'efficacité du *Sirop Coclyse* contre cette affection.

Connaissant, d'autre part, les propriétés calmantes du *Sirop Coclyse*, non seulement dans la coqueluche, mais dans les toux d'origine spasmodique ou réflexe (toux des laryngites aiguë et chronique), il est tout naturel de songer à le mettre en œuvre dans les accès si rebelles et si déprimants du début de la rougeole.

Ce sirop doit son action aux « simples » qui entrent dans sa composition. Il renferme :

Par la *cannelle*, de puissants antiseptiques et antispasmodiques : allylgaïacol, aldéhyde cinnamique.

Par le *safran*, une essence très active et décongestionnante asséchant le catarrhe des voies respiratoires.

Par les *roses de Provins*, des tannins, quercitan, acide gallique, acide quercitannique et, surtout, une essence formée principalement de géraniol.

Ces végétaux, traités et dosés d'une façon particulière dans l'usine de la maison Chassaing, Le Coq et Cie, se présentent sous la forme agréable d'un sirop, dont l'emploi fait ressortir l'efficacité et l'immunité absolue, en même temps que la parfaite tolérance pour les estomacs les plus délicats.

MODE D'EMPLOI

Nourrissons.	5	cuillerées	à café	par 24 heures.
Enfants au-dessous de 8 ans. .	7	—	à dessert	—
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7	—	à bouche	—

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.

Enigme

de J.-C. Scaliger.

Ima à sede ruens, cognatus fulminis alti,
Summani videor rite venire manu
Vicini fugiunt : patiuntur tecta cachinnis.
Ast si mutus ero : jurgia saepe cio.

Caricature

LES MALADES ET LES MÉDECINS

par Ch. Jacque



LE MÉDECIN DE CAMPAGNE

M'sieu... j'vous ai fait venir pour ma femme et pour mon veau... mais c'est mon veau qu'est le plus pressé !

 Anecdotes 

Reconnaissance de charretier. Le médecin Guénot, rapporte cette méchante langue de Furretière, voulant un jour traverser le Pont au Change, est arrêté par un embarras de voitures. Soudain, un charretier le reconnaît et s'écrie : « Laissez passer, laissez passer ce médecin. Je le connais bien ; c'est lui qui nous a fait la grâce de tuer le Cardinal. »

Vieux mari et jeune femme. Le médecin Jean Manardi, de Ferrare, dont nous connaissons surtout les *Lettres*, a fourni matière à une anecdote que Paul Jove a rapportée à la page 189 de ses *Eloges des hommes illustres*.

Duxit uxorem plane senex et articulorum dolore distortus, ab aetate formaque florentis juvenis thoro dignam, adeo levi judicio et lethali quidem intemperantia, ut maturando funeri suo, aliquanto prolis, quam vitae cupidior, ab amicis censeretur. Hinc Latomus in jocatus in illum fuit :

In fovea qui te periturum dixit Aruspex,
Non est mentitus ; Conjugis illa fuit.

La foi de Malouin dans la Médecine. Grimm raconte que le Dr Malouin assurait devant un groupe d'amis, que les véritables grands hommes avaient tous eu confiance dans la Médecine et tous respecté les médecins.

« Témoin Molière, repartit l'un d'eux.

— Voyez aussi, répondit Malouin, comme il est mort. »

Un mot d'Aurélien Scholl. C'était au temps où les travaux de Brown-Séquard étaient l'objet de toutes les conversations et l'espoir de tous les invalides de la virilité. On comptait retrouver sa jeunesse en se faisant injecter du sérum de cobaye. Un jour qu'on parlait de ce miracle de la thérapeutique devant Aurélien Scholl, il répliqua : « Il suffira désormais de douze cochons d'Inde pour faire un cochon de Paris. »

La consolation de Boisrobert. Un jour que Boisrobert était tourmenté par la goutte, Boileau, rencontrant son laquais, lui demanda : « Comment se porte ton maître ? — Monsieur, il souffre comme un damné. — Il jure donc autant qu'il peut. — Monsieur, répliqua naïvement le laquais, il n'a, dans son mal, aucune consolation que celle-là. »

Un mot sévère de Guéneau. On prête à Guéneau une dure réponse faite à Louis XIV. Il est fort probable que le mot n'a jamais été dit au roi par son médecin ; mais il mérite pourtant d'être rapporté.

C'était à la mort d'un des enfants de la reine. Le roi, très affecté, demanda : « D'où vient, Guéneau, que mes bâtards sont sains et ne meurent pas, tandis que les enfants de la reine sont tous si délicats et meurent ? — Sire, répondit Guéneau, c'est qu'on n'a porté chez la reine que les rinçures du verre. »

Opinions

d'autrefois & d'aujourd'hui

Nonus dies lunae (1) ac decimus ad expetendos concubitus idonei, hisque complutum Veneris solum avidissimè sementen exorbet ac pertrahit in sinus interiores et confestim coagulat.

Quartusdecimus dies facit id quod transfunditur in foeminam coire. Supra hunc secundus generando mari commodissimus est.

(IASONIS à PRATIS, *de Uteris libri duo*, in-16, J. Blaev, Amsterdam, 1657, lib. I, p. 125-126.)

Partant de la période d'ovulation normale placée par Ogino du seizième au douzième jour avant les règles et d'une survie possible de trois jours du spermatozoïde mâle dans les organes féminins, il nous est permis de conclure que la période de fécondité de la femme doit s'échelonner sur huit jours de l'espace intermenstruel, du dix-neuvième au douzième jour avant les règles.

(MARCHAL et DE MERO, *La liberté de la conception*, in-8°, Paris, 1935, p. 149).

(1) Pour la comparaison des textes, il suffit d'assimiler l'apparition des règles à l'apparition de la lune, le premier jour des règles au premier jour d'une nouvelle lune.

 **Éphémérides** 

— 1236 —

6 mai. — Mort de Casimir, duc d'Oppelen et de Teschen.

— 1436 —

4 mai. — Libérateur de la Suède du joug d'Eric XIII, Engelbrecht avait été nommé administrateur du royaume avec Charles Canutson. Ce dernier le fait assassiner dans une île du lac de Hielmar.

— 1536 —

3 mai. — Un incendie détruit presque entièrement la ville de Delft, en Hollande.

19 mai. — Reine d'Angleterre après le divorce du roi Henri VIII et de Catherine d'Aragon, Anne Boleyn cessa de plaire. Accusée d'adultère et même de conspiration contre le roi, celui ci qui l'avait aimée. mais en aimait alors une autre, lui fit trancher la tête.

31 mai. — Mort de Carolus, duc de Minsterberg.

— 1636 —

16 mai. — Naissance, à Billingsley (York), de Thomas Hyde, bibliothécaire de la Bibliothèque bodléienne, chanoine de Salisbury et de Glocester, éditeur et annotateur savant de nombreux documents orientaux. — Mort, à Oxford, le 18 février 1703.

26 mai. — Incorporation à la faculté d'Oxford de Assuerus Regimorter, né à Londres, mais docteur en médecine de la faculté de Leyde. On a de lui des observations sur le rachitis, qui ont été ajoutées au *Traité du rachitis* de Glisson, paru à La Haye en 1682.

27 mai. — Naissance, à l'île d'Engoë, de Tormod Torfesen, conservateur du musée des antiques de Frédéric III, puis historiographe. Il se fit une juste réputation en débrouillant le chaos des antiquités du Nord et par son interprétation des sagas islandaises, textes précieux, mais jusqu'à lui méconnus. — Mort en 1719.

— 1736 —

10 mai — Naissance, à Stepney, de George Stewens, journaliste et critique, surtout connu aujourd'hui par ses éditions de Shakespeare. — Mort, à Hampstead, le 22 janvier 1800.

14 mai. — Mort de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, né à Versailles, le 30 mai 1670, des amours de Louis XIV et de Mme de Montespan. Un cancer de la face aurait été la cause de sa mort. Il laissait deux fils, qui lui succédèrent, l'un après l'autre, dans la principauté de Dombes.

— 1736 —

21 mai. — Mort, à Paris, de Duguay-Trouin, né à Saint-Malo le 16 juin 1673. Il fut un des plus vaillants marins de son siècle, et se distingua surtout pendant la guerre de la succession d'Espagne et par ses combats avec les Barbaresques et les corsaires de Tunis.

— 1836 —

13 mai. — Mort, à Londres, de l'orientaliste sir Charles Wilkins, associé étranger de l'Institut de France. — Né à Frome (Comerset), en 1749.

28 mai. — Mort, à Paris, du savant théoricien musical Antoine Reicha.

Le mal qu'on a dit de Chirac.

La satire n'a pas épargné Chirac. Historiettes, épigrammes, épitaphes de fantaisie, tout fut bon contre lui aux plaisantins de son temps.

A la vérité, cette épitaphe qui s'attaque bien à « Monsieur de Chirac » ne vise peut-être pas le médecin :

Ici git Monsieur de Chirac
Qui b.... ab hoc et ab hac.

Il en est autrement de l'épigramme suivante, anonyme comme les deux vers précédents :

Devant Chirac, le médecin,
On parlait un jour de Lazare
Ressuscité par un pouvoir divin.
« Parbleu, dit le docteur, le fait n'a rien de rare.
Mais, s'il était mort de ma main !... »

L'historiette, racontée par la princesse Palatine, est moins méchante. Le docteur Chirac, écrit la conteuse, fut appelé auprès d'une dame. Pendant qu'il était dans l'antichambre, on y disait que les actions avaient beaucoup baissé. Ayant lui-même beaucoup de papiers sur le Mississipi, il fut saisi de cette nouvelle ; et s'étant assis auprès de la malade pour lui tâter le pouls, il dit, en gémissant : « Ah ! mon Dieu ! ils diminuent, ils diminuent, ils diminuent. » — A ces mots, la malade pousse des cris ; ses gens accourent. « Ah ! dit-elle, il faut que je meure. M. Chirac vient de crier trois fois, en tâtant mon pouls, il diminue ! » — Le docteur, revenant à lui, se lève et dit : « Vous rêvez, votre pouls est à merveille et vous vous portez bien. Je m'occupais des actions du Mississipi, sur lesquelles je perds, puisqu'elles baissent. » — Par ces mots, il rassura la malade.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Moïana. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il fournir quelques renseignements biographiques sur un bienfaiteur de l'Assistance Publique de Paris, nommé *Moïana*, qui aurait fait un legs d'un million et demi, en faveur de l'hôpital Saint-Antoine ?

Dr E. Braunberger (*Strasbourg-Schiltigheim*).

Médecin à identifier. — M. Malbert rappelait, voici peu, dans *La Chronique Médicale*, ce recueil de C. O. D. Colin Tampon : *Les petites distractions de nos grands hommes ou le côté plaisant de la politique*. J'ai rencontré, bien par hasard, cette petite brochure dans ma bibliothèque. J'y ai trouvé parmi quelques *Portraits de société* ce portrait-ci (no 3) :

Vous ne devineriez jamais la profession de ce particulier sur lequel les yeux de toutes nos dames s'arrêtent avec une complaisance marquée. A son air vainqueur, à sa jolie figure, vous le prendriez pour un Lovelace. Ce n'est qu'un médecin. Celui du *Cercle*, avec sa perruque à trois circonstances, aurait l'air d'une caricature à côté de notre sémillant Esculape.

C'est un homme très profond dans son art ; il y a quelques années qu'il griffonnait des chansons anacréontiques ; et il marche aujourd'hui l'égal des Bichat et des Corvisart ; mais Apollon est à la fois le dieu des vers et le dieu de la médecine. La clientèle d'un homme en place, qu'il a eu le bonheur d'obtenir par la protection d'une jeune élève de Terpsichore, l'a mis en crédit dans tous les cercles à la mode. On sait que S. Exc. ne lui refuse rien, et on feint une maladie pour obtenir sa protection ; il place ses malades pour les guérir ; il a fait dans ce genre des cures merveilleuses, qui lui ont assuré une brillante existence ; les vieux praticiens assurent qu'il est d'une ignorance complète, mais du moins il sait s'enrichir.

Il a publié des livres charmants sur les vapeurs et sur les maladies des nerfs et il écrit toutes ses ordonnances sur du papier couleur de rose, orné de vignettes du meilleur goût. S'il a peu de réputation parmi ses confrères, il passe pour un habile homme dans les boudoirs.

Toutes les faveurs, toutes les sinécures lui arrivent à la fois ; il est professeur et ne fut pas même écolier ; il a des traitements pour des lycées, où il envoie ses seconds, pour des prisons, où il délègue ses prévôts, et pour des hôpitaux, où il va trois fois par an goûter le vin vieux de ses malades.

J'aurais pris volontiers cette satire pour un portrait de pure fantaisie littéraire ; mais une *note de l'éditeur* avertit précisément que *ces esquisses sont loin d'être des portraits de fantaisie*. Alors, le texte prend quelque intérêt ; mais je me demande — et je pose la question — quel est le médecin que cette mauvaise langue de C. O. D. Colin Tampon prit, en 1821, comme victime.

Niall (*Chartres*).

Un dicton de Haute-Loire. — Il y a une trentaine d'années environ, les femmes du hameau de Vernelle descendaient à Chavagnac-La-Fayette (Haute-Loire), le dimanche, pour y entendre la messe. Elles faisaient toilette à cette occasion ; mais on avait remarqué que, souvent, leur jupon dépassait la robe, peut-être pour montrer ses dentelles. Toujours est-il qu'un dicton en était venu :

Cette femme est de Vernelle
Son jupon dépasse la nelle.

Mais que signifie le mot *nelle* ? A défaut d'ouvrage sur la Haute-Loire, j'ai cherché dans les *Souvenirs de la langue d'Auvergne, essai sur les idiotismes du département du Puy-de-Dôme* de Francisque Mège (in-12, A. Aubry, Paris, 1861) ; mais le mot *nelle* est inconnu à cet auteur.

R.-F. Grenier (*Le Puy*).

Un pamphlet révolutionnaire. — Dans un récent ouvrage sur *La Tyrannie démocratique pendant la Révolution*, M. Henri d'Alméras rappelle quelques pamphlets de ce temps, dont un des plus curieux par le fanatisme exaspéré qui s'en dégage est celui qui a pour titre : *Quand foutrez-vous le camp* ? Son auteur, qui écrivait vraisemblablement en décembre 1792, s'indignait qu'il y eût encore en France des moines, des abbés, des évêques, des religieuses, des conseillers au Parlement, des procureurs, des financiers, des agioteurs... et des médecins.

Voici le passage qui se rapporte à ces derniers :

Quand foutrez-vous donc le camp, accapareurs effrontés de la crédulité publique, médecins ignares qui ne commentez Hypocrate que dans les alcoves de nos femmes vaporeuses et ne faites consister les connaissances de votre art que dans un verbiage et une perruque bien frisée. Commerçants morbifères, qui ne trafiquez que des fièvres malignes, des fluxions de poitrine, d'apoplexies, et qui regardez comme une année stérile, celle où ces maladies sont rares !

Commentant le libelle, M. Henri d'Alméras remarque : « Il (le pamphlétaire) avait dû être mal soigné. » Peut-être était-ce aussi le mari jaloux d'une « femme vaporeuse ». Qui était-il ? En tout cas, quels médecins visaient pareille diatribe, alors que les grandes figures de Portal et de Vicq d'Azyr s'imposaient à tous ?

Dr R. Molinéry de Réveilhe (*Luchon*).

Auteur à retrouver. — De qui est la phrase : « Les poètes sont des hommes qui ont conservé des yeux d'enfant » ?

Dr MARCAILHOU D'AYMERIC (*Toulouse*).

Enigme balzacienne. — Quel « balzacien » voudra bien m'expliquer pourquoi trois pages environ de la *Physiologie du Mariage* sont en caractères et en chiffres sans aucune suite et sans aucun sens apparents ? Voir *Méditation XXV*, I, « Des religions et de la confession, etc. »

J'ai retrouvé cette anomalie dans trois éditions : celle de Flammarion, p. 279, celle de Calmann-Lévy, p. 345 à 347, et celle de La Renaissance du Livre, t. I, p. 179.

Dr MARIDORT (*Bihorel-lès-Rouen*).

Le Gui. — Lorsque Marc Saunier écrivit *La Légende des Symboles philosophiques, religieux et maçonniques* (in-8°, E. Sansot, Paris, 1911), il fit bien moins une œuvre savante d'érudition qu'un agréable roman. On n'y fait pas moins de curieuses rencontres. Je trouve par exemple, page 191, qu'au temps ou *la lèpre* ravageait les Boréens, Ram, méditant sous un chêne, conçut un remède efficace en préparant certain breuvage à l'aide du gui.

Il y a plus curieux que ce gui guérissait la lèpre. Page 192, je lis : *Le gui fut surnommé Esculape, c'est-à-dire la plante d'Espérance.*

Comme Marc Saunier n'a certainement pas inventé ces légendes, un confrère pourrait-il dire d'où elles sont tirées ?

CATOIS (*Paris*).

Litres funéraires. — La litre funéraire est une large bande noire peinte à l'extérieur ou à l'intérieur des églises lors des obsèques d'un prince ou d'un haut dignitaire de l'Eglise. Elle représentait primitivement une tapisserie de deuil portant, de distance en distance, l'écusson du défunt.

En Alsace, la dernière litre du Bas-Rhin, aux armes des Klinglin, a disparu en 1872 Il n'en existe plus qu'une seule dans le département du Haut-Rhin, à Bergheim.

Les litres funéraires existent-elles encore dans d'autres départements ? Dr E. BLIND (*Strasbourg*).

Personnages à retrouver. — Un soir que, dans une réunion d'universitaires, on cassait du bois sur le dos des médecins, un vieux professeur rappela l'épigramme :

οὔτ´ ἔκλυσεν Φείδων μ' οὔδ' ἥψατο' ἀλλὰ πυρέξας
'Εμνήσθην αὐτοῦ τὸ ὄνομα, καὶ ἀπέθανον.

a) De qui est cette épigramme ?

b) Quel est ce médecin, Φείδων, si redoutable qu'il suffisait à un fébricitant de se souvenir de son nom pour mourir aussitôt ?

RHIBOU (*Paris*).

Réponses.

Lettre de Mme ***de Maintenon*** (XLIII, 53). — La lettre publiée comme *inédite* dans *La Chronique Médicale* de mars 1936, a été publiée l'an dernier dans un ouvrage intitulé : *Madame de Maintenon. Lettres* publiées par Marcel Langlois, t. II, pp. 203-204, Letouzey et Ané, Paris, 1935.

M. Langlois date cette lettre du 26 juillet 1677, alors que M. Molinéry la date de 1675. Dr Paul DORVEAUX (*Paris*).

Le D^{r} ***Isambard*** (XLII, 299). — La *Chanson du D*^{r} *Isambart* dont *La Chronique Médicale* a parlé, ne visait certainement pas le docteur en médecine Edouard Isambard ; mais elle fournit l'occasion de rappeler une étude régionale de ce dernier, qui n'était pas sans mérite. Edouard Isambard a publié, en effet, chez A. Grateau, à Pacy-sur-Eure, une *Histoire de la Révolution à Pacy-sur-Eure* dont le premier volume parut en 1884 et le second en 1885. L'ouvrage est curieux et les exemplaires en sont devenus rares.

Henri BEAU (*Chartres*).

Traitement populaire du cancer (XLII, 293, 318). — Pasteur, dont je fus le préparateur de 1882 à 1888, avait eu l'occasion de voir un cancer du sein traité par une application de viande crue. Comme toujours, lorsque quelque chose avait frappé son esprit, il me dit : « Prends ton cahier. » C'était un cahier spécial que j'avais dans un tiroir du laboratoire et qui était réservé aux dictées que Pasteur me faisait Je recopiais ensuite ce qu'il m'avait dit pour le lui donner. C'est ainsi que j écrivis la note suivante :

Si vous cassez un cristal et que vous le replaciez ensuite dans son liquide nourricier, il se répare ; il se nourrit de façon à reprendre sa forme primitive, ordinaire. La nutrition générale se ralentit.

Qu'est ce qu'un cancer et, d'une façon plus générale, que se produit-il lorsqu'il y a une plaie ? Il y a une déviation de la nutrition, c'est à dire que comme pour le cristal, les matières assimilables nourrissent d'abord la partie malade et cherchent à lui donner la force nécessaire pour reprendre la forme primitive, ordinaire. La nutrition générale se ralentit et affaiblit par conséquent le malade.

Une cellule de notre corps est identique à la cellule unique de nos êtres microscopiques Or, nous nourrissons nos êtres microscopiques. Pourquoi ne pas chercher à nourrir nos cellules ? Pourquoi, dès lors ne pas essayer, par exemple de mettre sur un cancer, sur une plaie, le sang chaud, propre à nourrir, d'un animal, donner à cette plaie un repas pareil à des intervalles fréquemment répétés ? Et même, pour empêcher cette arborisation de petits vaisseaux qui se forment dans une plaie afin d'y apporter la vie réparatrice, pourquoi ne pas lier les artères qui alimentent ces arborisations afin de garder tout le sang du corps pour l'alimentation des cellules encore saines de l'organisme, cellules qui sont moins exigeantes que les malades ? Certains remèdes de bonne femme n'auraient-ils pas là leur explication ?

Ce fut vers la fin de l'année 1882 ou au commencement de 1883 que Pasteur me dicta cette note. Dr A. LOIR (*Le Havre*).

Auteur retrouvé (XLI, 316). — Les vers latins rappelés par M. Frémont sont des vers modernes. Leur auteur fut François-Urbain Domergue (1745-1810), journaliste, grammairien, professeur d'humanités au lycée Charlemagne et membre de l'Institut. Les vers qu'il commit lui avaient attiré cet épigramme de Lebrun :

Ce pauvre Urbain, que l'on taxe
D'un pédantisme assomant,
Joint l'esprit du rudiment
Aux grâces de la syntaxe.

Ce n'est donc point le génie poétique de Domergue qui est la cause ni que M. Frémont, enfant, ait copié les *Dicta hygiennia*, ni que je sois capable de répondre à la question posée par *La Chronique médicale*.

Sur le premier point, il est probable que M. Frémont (de Marseille) a copié les vers de Domergue, tout juste parce qu'il est de Marseille. Domergue naquit, en effet, le 24 mars 1745 à Aubagne, et il a pu être regardé par nos grands-parents comme une petite gloire régionale.

Sur le second point, j'avoue que mon érudition est courte et que, en la circonstance, j'ai été servi par le hasard. En lisant *Dicta hygiennia*, j'eus l'impression que nous n'avions pas là des vers antiques, et cette impression, il est facile de l'avoir. De là, à consulter l'*Anthologie poétique latine extraite des meilleurs poètes modernes*, de M Thévenot (2 vol. in-8°, Delalain, Paris, 1811), il n'y avait qu'un pas à faire jusqu'à ma bibliothèque. C'est aux pages 225 227 du tome I de cette *Anthologie* que j'ai découvert notre homme.

Thévenot, qui était censeur des études et professeur émérite de la quatrième classe de Latinité au collège de Troyes, s'est cru obligé à donner des *Maximes de santé* de Domergue une traduction en vers français ; et, puisque M. Frémont a omis de donner la traduction de son texte, je crois bien faire de recopier celle de Thévenot.

La nature te parle ; attentif et fidelle,
Ne préviens point ses vœux, ne lui sois point rebelle.
Voici trois médecins qui ne te tueront pas :
Gaité, doux exercice et modeste repas.
De la nutrition le miracle s'opère
Non par les mets qu'on prend, mais par ceux qu'on digère.
De salive imprégnés, que tous les aliments
Soient broyés à loisir sous la meule des dents.
Toute réplétion à ta perte conspire ;
Réplétion de pain des excès est le pire.
Veux-tu vivre longtemps, le cœur gai, le corps sain ?
A toi-même deviens ton propre médecin.

Lis dans ton estomac ; seul, il pourra t'apprendre
Quels mets te sont permis, quels tu dois te défendre.
Hygie, ô des humains secourable Déesse !
Avant tout, c'est à toi que le sage s'adresse.
Richesse, honneur, savoir, le lien le plus vanté
Qu'est-il ? Une ombre vaine, au prix de la santé.

Une traduction en prose aurait serré le texte de plus près, mais celle là n'est pas déjà si mal. Quant aux conseils de Domergue, on conviendra, sauf peut-être pour *ne medico credas*, qu'ils sont excellents ; et il est amusant en tout cas de trouver sous sa plume le conseil — déjà ! — de ne pas abuser du pain.

J. ANGLADE (*Toulouse*).

La Caducée (XXXIX, 270; XL, 71). — Au cours de ces dernières années, *La Chronique Médicale* a repris la question du caducée ; cela est vieux déjà et oublié Je n'y reviendrais pas, si je ne venais de trouver la plus extraordinaire interprétation du caducée qu'il soit possible d'imaginer. A la vérité, il s'agit plutôt ici du caducée commercial que du caducée de la médecine, car l'auteur le décrit : *une baguette* ailée *surmontée d'un fruit et environnée d'un* double *serpent*. N'importe. L'opinion d'Hippolyte Clauzel vaut bien d'être redite.

Pour lui, le caducée a été imaginé par un petit-fils de Noé, fils de Cham, que les différents peuples appelèrent plus tard chacun à sa manière Thot, Thor, Osiris, Anubis, Misraïm, Mani ou Mercure. Je ne discute pas cette étrange opinion, et simplement résume.

Donc, Mercure fit de cet emblème un symbole de la *religion révélée* aux premiers hommes et des événements premiers de l'humanité. Ainsi, la baguette représente l'arbre de la science du bien et du mal ; le fruit qui la termine, le fruit fatal du Paradis terrestre ; l'un des serpents, celui qui tenta Eve ; le second serpent, celui qui causa la perte des hommes par le déluge ; les ailes signifient que les malheurs émanés de la branche sont plus spirituels que matériels et que le pardon divin viendra pour tous les pays et toutes les époques par le moyen d'un Sauveur promis pour préserver les âmes de la mort éternelle.

Il y a un rapprochement du caducée de Mercure au thyrse de Bacchus dont je vous fais grâce, ainsi que de la débauche de symbolisme dont ce thyrse est le prétexte.

L'ouvrage tout entier (*Le triomphe du Christ*, in-8°, Faisandier, Bergerac, 1875) est extraordinaire. Il est un amusant exemple des interprétations étranges dont une imagination un peu vive est capable et des bizarres cristallisations qui peuvent s'opérer autour d'une idée préconçue.

BLAISOT (*Toulouse*).

L'Internat des Hôpitaux de Toulouse (XLIII, 18). — La trouvaille de M. J. P. Tourneux est intéressante ; mais il faut se souvenir que, après son brillant concours, Larrey fut nommé, le 2 décembre 1776, second *garçon chirurgien.*

Aujourd'hui, nous ne faisons pas, à cet égard, les différences qu'on fit autrefois ; mais, si on veut remonter dans le passé, force est bien de se mettre dans l'esprit du temps auquel on revient. Aussi, pour répondre à la question posée par M. R. Molinéry, faut-il faire un départ très net entre l'origine de l'internat chirurgical et celle de l'internat médical.

Le premier doit être très ancien. Dès 1558, on voit le Conseil de l'Hôtel-Dieu permettre au chirurgien De Burta *de prendre un apprenti auquel il enseignera l'art de la chirurgie.*

En 1575, il y avait, à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse, un intendant en chirurgie et un chirurgien-major gagnant maîtrise, qui était, en fait, une manière d'interne... en premier.

Dans la *Compilation des anciens règlements faits dans les assemblées générales de la Direction de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse depuis la fondation exécutez, lus et renouvelez dans l'Assemblée générale tenue le 2 du mois de mai 1723* (Archives de l'Hôtel-Dieu), nous retrouvons l'intendant en chirurgie et le chirurgien-major gagnant maîtrise : mais on lit, en outre, que *le chirurgien sera tenu de faire coucher deux garçons dans la salle des blessés pour secourir les malades.*

Le chirurgien-major a pris du galon, ces garçons vont aussi en prendre et devenir des internes.

En effet, en 1775, l'Assemblée générale de la Direction, outre diverses décisions touchant l'Intendant en Chirurgie et le Chirurgien-major, prescrit que *les garçons chirurgiens coucheront à l'Hôtel-Dieu et* seront nommés au concours. *Ils soigneront les malades et recevront ceux qui se présenteront à l'hôpital en l'absence de MM. les Médecins.*

Dans le *Compte explicatif de l'an XIII* (Archives de l'Hôtel-Dieu — 1805), *le chirurgien en chef a sous son inspection trois aides en chirurgie, qui l'assistent et le secondent dans les opérations et pansements journaliers, et ces places, pour exciter l'émulation parmi les sujets voués à cette profession, comme pour obtenir la garantie de leurs talens acquis dans cette partie, sont données au concours après examen public, en présence de l'Administration par MM. les médecins et intendant en chirurgie des hospices.* — Ces trois aides-chirurgiens étaient bien des internes, car ils sont nettement distingués des élèves ordinaires. On lit, en effet, plus loin : *Le chirurgien en chef, accompagné de ses trois aides et d'un nombre d'élèves à qui il donne et accorde le tablier après avoir acquis la certitude de leurs bonnes dispositions et de leur assiduité aux cours, fait sa visite deux fois par jour...* etc.

Pour l'internat médical, nous sommes moins bien renseignés. On dit bien que l'organisation du service médical était à peu près

complète à l'Hôtel-Dieu de Paris dans le milieu du XVIe siècle ; mais il n'est pas assuré qu'il en fût de même à Toulouse. Je trouve bien une décision de l'assemblée générale de la Direction de l'Hôtel-Dieu portant la date de 1682 et réglementant les « anathomies et structures » dans l'hôpital, où il est dit qu'*il sera permis aux dits sieurs médecins de faire les dites anathomies en présence des jeunes médecins et officiers de la maison* ; mais je n'ose affirmer que « de la maison » s'applique à ces jeunes médecins comme aux officiers ; et par suite que ces jeunes médecins fussent ce que nous appelons des internes.

Je trouve une décision du 7 septembre 1818 *supprimant le quatrième aide de l'Hôtel-Dieu à cause du transfert du quartier des vénériens à la Grave.* Cette décision implique que l'institution des *aides* de l'Hôtel-Dieu était beaucoup plus ancienne. La même décision réprimandait les dits aides pour leur négligence ou l'inobservation des règlements ; elle ajoutait que la place d'aide serait désormais donnée au concours. (Arch. hospit., *Délibérations*, 1817-1819, fol. 176 v°.)

Cette mesure ne dut pas être prise aussitôt, car l'administration décidait une deuxième fois, le 13 janvier 1821, que dorénavant les aides de l'Hôtel Dieu seraient nommés au concours pour une durée de six ans, ceci pour éviter que les aides restassent en place indéfiniment au préjudice d'autres jeunes gens qui auraient pu acquérir dans cette fonction une certaine expérience par la pratique journalière.

En 1836, le personnel hospitalier de l'Hôtel Dieu comprenait deux médecins, un chirurgien en chef, un chirurgien accoucheur, un chirurgien adjoint, quatre internes et neuf externes. A la Grève il y avait deux médecins, un chirurgien en chef, trois internes et cinq externes. — Je crois que les anciens aides sont maintenant devenus des internes, car il n est plus question d'aides. Une délibération de la Commission administrative des Hospices du 28 mai 1878 décide de *réserver tous les services de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, de la Maternité et de l'Hospice de la Grave aux étudiants de la Faculté de l Etat qui seront seuls à remplir les fonctions d'interne et d'externe jugées nécessaires pour le fonctionnement de ces services.*

L'internat du Dr Rumèbe en 1802, que mentionne M. R. Molinéry, est antérieur aux textes que je viens de réunir.

On consultera utilement sur ce sujet : Buchalet, *L'Assistance publique à Toulouse au XVIIIe siècle*, un volume in-8°, Privat, Toulouse, 1904 ; — Jules Barbot, *Les Chroniques de la Faculté de Médecine de Toulouse du XIIIe au XXe siècle*, Thèse de Toulouse, 2 vol. in-8°, A Trinchant, Toulouse, 1905. — Dr Pifteau, *Les Maitres chirurgiens et barbiers de Tholose en 1544*, un vol. in-8°, imp. St-Cyprien, Toulouse, 1899, et diverses autres publications du même auteur sur le même sujet.

J. CASSAN (*Toulouse*).

Sumac (XLII, 313). — Pour répondre à la question d'ordre purement bibliographique posée par M. Beneditte, il suffit d'ouvrir *L'Officine* de Dorvault. On y lit, à l'article *Sumac* (p. 927 de la quatorzième édition, Paris, 1898) : *Le Rhus radicans ou toxicodendron a été introduit dans la matière médicale en 1795 par Alderson.*

D[r] R. Sebillotte (*Paris*).

Autre réponse. — *Rhus toxicodendron* est d'un emploi fréquent en homéopathie. Hahnemann l'indiqua vers 1810 ; il le décrit dans *Histoire naturelle et préparations pharmaceutiques homéopathiques*, p. 260. On retrouve Rhus toxicodendron dans le *Nouveau manuel de médecine homéopatique* de G. H. G. Jahr (Baillière. Paris, 6e édition, 1855), qui, dans sa table alphabétique des indications (p. 810). le place au mot sciatique D'ailleurs, toutes les matières médicales homéopathiques mentionnent le sumac comme un des plus puissants médicaments de la pharmacopée.

D[r] J. R. Proust (*Tours*) (1).

La nourrice de saint Louis (XLII, 312). — L'anecdote que *La Chronique Médicale* a publiée sur « la jalousie maternelle de Blanche de Castille », est une anecdote édifiante, mais apocryphe. La vérité est tout autre.

Quand le 25 avril 1214, le futur saint Louis vint au monde, comme il avait un frère Philippe, âgé de 4 ans, qui était l'héritier présomptif de la couronne de France, sa naissance ne paraît pas avoir causé une grande impression. Louis ne prit de l'importance qu'après la mort de son frère Philippe, en 1218, alors qu'il avait quatre ans ; c'est à partir de ce moment que Blanche de Castille s'attacha à celui qui devait plus tard régner.

Ce qu'on a raconté de sa naissance et de ses premières années vient en général de souvenirs recueillis tardivement par la piété de ses admirateurs ; de là, des anecdotes peu sûres ou même de pure invention.

A la naissance de Louis, ses parents lui donnèrent une nourrice, Marie la Picarde. Le nom de cette nourrice a été découvert par M. Huillard-Bréholles dans un mandement de la Chambre des comptes adressé le 31 août 1397 au vicomte d'Orbec et portant que Jourdain Dujardin, héritier de *Marie la Picarde, nourrice de saint Louis*, jouira de la sergenterie de Chambrois, donnée à ladite Marie et à ses héritiers.

D[r] P. Noury (*Rouen*).

---

(1) Des réponses analogues nous ont été envoyées par MM. les docteurs Boullangier (Nice) E. Carrère (Tarbes), Charrette (Nantes), G Chevalier (Fontenay-le-Comte), J. Jarricot (Lyon), P. Piedallu (Le Raincy). [N. D. L. R]

Remède contre le mal d'amour (XLII, 230). — Dans ses anecdotes, *La Chronique Médicale* a rapporté un amusant remède contre le mal d'amour, emprunté au recueil *Polissoniana*. Dans le même ordre d'idées. sinon tout à fait dans le même goût, on peut citer aussi cette autre recette.

Pour la maladie damours.

Amourois si sont Amoureux
Cest maladie fort commane
Tant à Rome comme à Euvreux;
Mais ie vous en donneray vne :
Il faut veiller trois iours la Lune
Et ne dormir ne iours ne naicts;
Puis, si on en aime quelqu'une,
Baiser la cliquette de l'huys.

Ceci est emprunté à *La vraye Médecine de Maistre Grimache qui guarit de tous maulx et plusieurs aultres* ; *ensemble de n'avoir iamais faulte d'argent utile et proufitable a ung chascun,* d'après la réimpression tirée à soixante exemplaires par J. Pinard, à Paris, s. d.

Mauvaisis (*Castres*).

Princes physiologistes (XLI, 126). — *La Chronique Médicale* nous a conté comment, féru de physiologie, Frédéric II de Prusse avait fait saisir deux mendiants, leur avait fait donner un bon repas, puis avait fait reposer l'un et courir l'autre. Après quoi, il ordonna de leur ouvrir le ventre pour voir ce qui, du repos ou de l'exercice, donnait les meilleures digestions.

L'empereur Wenceslas, fils de Charles IV, eut un jour une autre préoccupation ; il se demandait quelles pouvaient bien être les pensées d'un homme auquel on tranche la tête. Sur quoi, il appela son bourreau. Celui-ci venu, l'empereur se mit à genoux, se banda les yeux et ordonna à son compère de lui abattre la tête d'un coup de sabre. Le bourreau, comme on pense bien, n'en osa rien faire et s'en tira en frappant simplement le cou de son maître du plat de son coutelas. L'expérience n'étant pas concluante, Wenceslas se releva, dit au bourreau de se mettre à genoux à son tour et de se bander les yeux. Mais, cette fois, la scène fut différente, car l'empereur coupa réellement la tête de son compère, sans plus réfléchir que le malheureux ne pourrait plus lui dire ensuite ses dernières pensées. Retrait (*Carcassonne*).

L'Inde et le franc-maçon français Duchanteau. — *La Chronique Médicale* a rendu compte de deux ouvrages récents que, obéissant à ses suggestions, je viens de lire : *La médecine traditionnelle de l'Inde* du Dr Paramananda Mariadassou (XLIII, 49) et *L'Histoire de la Franc-Maçonnerie française dans l'Etat* de M. Albert Lantoine (XLIII, 78). Si je rapproche ces deux ouvrages, c'est uniquement sur un point de détail, qui permet la curieuse comparaison de deux textes :

M. A. Lantoine écrit, p. 20: Des occultistes profitent du secret des loges pour s'y livrer à la recherche de la pierre philosophale et à des pratiques kabbalistiques. Certaines de ces pratiques étaient assez malpropres. Voir dans les *Souvenirs de Charles-Henri*, baron de Gleichen (in-16, Paris. 1868, p. 188-189) l'experience de Duchanteau qui prétendit produire la « pierre de sagesse » au bout de quarante jours de jeûne, durant lesquels il ne boirait que son urine. Les frères de la loge *Les Amis Unis* à l'O.·. de Paris, où se passait cette expérience, en redoutant les conséquences dangereuses pour tout le monde, l'interrompirent le vingt-sixième jour. Cf. également : Frédéric Bulau, *Personnages énigmatiques*... etc., traduction de W. Duckett (in-16, Paris, T 1, pp. 331-332).

M. le Dr Paramananda Mariadassou écrit, t. III, p. 334-336 : Puisque nous voici dans l'alchimie, laissez-moi vous faire part d'une curieuse recette qui est accréditée dans la médecine traditionnelle : elle consiste dans l'absorption de ses propres déjections, avec des feuilles vertes pour tout régime, pendant toute la durée du traitement, qui est de douze ans, et se fait en trois temps.

La première cure commence par l'auto-urophagie éclectique. Dans les premiers jours, en effet, on laisse perdre le premier jet de sa propre urine et les dernières gouttes pour ne recueillir que le deuxième tiers qu'on avale tout chaud Petit à petit à mesure que l auto-désinfection se fait dans le filtre rénal et dans les voies urinaires, on finit par avaler le tout intégralement.

Au bout de cette période. commence la deuxième cure, qui dure autant que la première, soit trois ans. Ici, on ajoute aux urines les matières fécales. Vers la fin de ces deux cures, les déjections ont perdu toute saveur comme toute odeur.

La troisième cure, qui dure six ans, consiste à assaisonner ces mets d'abord de sa propre sueur, puis de tous les liquides physiologiques de l'organisme faits pour être rejetés. Le régime est toujours le même : feuilles vertes crues et sans choix.

La seule condition est de commencer cette « purification de son propre corps », appelée en tamoul *kayasoutti*, avant l'âge de trente ans.

Cette auto-urophagie, pratiquée pendant douze ans consécutifs, change la nature même du corps ; elle l'immatérialise, disent les *sittars* ; elle l'aurifie, disent à leur tour, les alchimistes

Parfois, pour rendre service à des malheureux, ces *yoguis* se font apporter une pièce d'une cache en cuivre, l'enduisent de matière onctueuse tirée de leur corps, l'enveloppent d'une feuille verte de l'arbre sous lequel ils ont pris place, la mettent dans leur inséparable *houka* ; après une seule et longue aspiration, ils renversent le fourneau de la pipe et font sortir une pièce d'or à la place de la pièce de cuivre qu'ils y avaient introduite. Comme vous le pensez bien, ils ne renouvellent pas souvent ce miracle. Mais ce que nous avons à retenir, c'est que tout ce qui sort d'un corps ainsi purifié par douze ans d'auto-uro-copro-sudoro-spermothérapie passe pour avoir le don de faire à volonté des cures merveilleuses et de l'alchimie.

Duchanteau avait-il eu connaissance de ces antiques traditions indiennes ? La chose n'est pas impossible ; mais elle n'est pas non plus nécessaire. Les cervelles détraquées arrivent aisément aux mêmes conceptions saugrenues dans tous les temps et dans tous les pays du monde. MARTIGNAC (*Loches*).

George Sand (XLIII, 67). — C'est une vieille histoire sur laquelle revient M. le Dr S. Kahan. La première réponse qu'on puisse faire à sa question est que George Sand écrivant à Sainte-Beuve : « *Si j'abjurais les infirmités de ma nature, je ne serais plus moi* », ces infirmités sont hors de doute. Seulement, il ne s'agit pas, pour reprendre le terme de M. S. Kakan, d'une « anomalie sexuelle » d'ordre *anatomique*. Elle fut d'ordre physiologique, ou psychique, si on préfère. A ne prendre que dans *La Chronique Médicale*, elle-même, voici quelques textes publiés autrefois :

De Félix Piat (XI, 523) : Phénoménale, je ne dis pas monstrueuse, une sorte d'androgyne, d'hermaphrodite, un être hybride, trop mâle pour une femme, trop femelle pour un homme, elle tient dans l'évolution du genre un rang entre les deux.

Il faut se garder d'entendre *hermaphrodite* au propre ; Félix Piat parle ici au figuré :

Du Dr Michaud (XI, 426) : Qui sait si dans la liaison malheureuse et lyriquement déformée de Musset et de George Sand, on ne trouverait pas une observation *purement médicale* de perversité sexuelle ou plutôt la réaction d'une aphrodisie heurtant une névrose épileptiforme ?

Et le Dr Michaud répond à la question par l'affirmative :

(XI, 428) : George Sand aurait appartenu à cette catégorie de femmes *frigides*, furieuses d'être incapables de sentir ce qu'elles dépeignent si bien.

(XI, 488) ; George Sand était une pervertie sexuelle. Elle rechercha toute son existence une volupté que son tempérament s'obstinait à lui refuser.

Et Michaud conclut : *débauchée frigide, amoureuse anaphrodisiaque.*

Depuis lors, sous le titre *George Sand ou la recherche de la volupté*, M. le Dr Benassis a donné dans la *Revue thérapeutique des alcaloïdes* (nos 100, 101. 102 de mars, avril et mai 1931) un Essai de clinique littéraire fort réussi, qui est bien ce que j'ai lu de plus complet sur le sujet.

BLAISOT (*Toulouse*).

Chronique Bibliographique

Foveau de Courmelles. — **Comment élever nos bêtes**, un vol. in-8°, Figuière, Paris, 1935. (*Prix : 10 francs.*)

L'auteur de tant d'ouvrages scientifiques, que tous les médecins connaissent, a mis dans celui-ci tout son cœur, toute sa bonté. Quelle douceur et quelle ingénuité dans le sous-titre : « Mes bêtes et mes amies » ! Dans un bel optimisme, l'Auteur nous donne une leçon de bonheur pratique, où le charme du « Home » est embelli par la connaissance profonde de ces êtres simples et naturels, que sont les animaux domestiques. M. Foveau de Courmelles a réuni dans cet ouvrage des faits précis, des observations personnelles, des anecdotes recueillies par des amis. Le bonheur s'étale à chaque ligne dans la joie profonde d'aimer et faire aimer ceux qui nous aiment, animaux familiers, compagnons fidèles de nos joies et de nos tristesses. Tous ceux qui ont connu la tendresse infinie d'un chien, la société ronronnante d'un chat, la fidélité de ces compagnons discrets, se paieront le livre de notre distingué confrère. (*G. Petit.*)

René Thimmy. — **La magie aux Colonies**, un vol. in-12, Editions de France, Paris, 1935.

Chez les peuples lointains, attachés aux croyances du passé, la magie joue un rôle journalier de premier plan. Les colonies sont ainsi la terre de prédilection pour qui veut étudier le mystère. Le malheur est que notre mentalité est si différente de celle des indigènes que nous ne pouvons que très mal les comprendre. D'un autre côté, trop de scepticisme de notre part est pour nous un écueil, et la tendance à aisément tout croire en est un autre au moins égal. Enfin, noirs ou jaunes se méfient des blancs, ne se livrent pas, se taisent ou mentent. De sorte qu'une étude de la magie est fort difficile à entreprendre et à mener à bien.

A la vérité, M. R. Thimmy n'a point tenté d'écrire l'histoire de la magie coloniale dans les différentes parties du monde. *A peine*, dit-il, *ai-je voulu donner quelques impressions personnelles, reproduire quelques scènes dont j'avais été le témoin...* et bien davantage, aurait-il pu ajouter, qui me furent racontées.

Sans prétendre ni à l'érudition, ni à une étude savante des phénomènes, il nous donne donc une suite de récits coloniaux, où la magie est intéressée. Il en vient deux cent trente pages d'une lecture intéressante autant pour les croyants que pour les sceptiques, et faite à souhait pour plaire à tous, parce qu'elle est agréable comme celle d'un bon roman.

Philip Spark. — **Lettres d'Afrique**, un vol. in-8°. J. Monnier, Paris, 1935. (*Prix : 30 francs.*)

Cet ouvrage, illustré par l'Auteur, est présenté sous une forme élégante ; c'est un roman social et d'une philosophie légère. Le style est brillant, la phrase séduisante, l'idée jolie, la lecture agréable. Histoire curieuse, racontée dans des lettres où l'amour a une grande part, mêlé aux faits ordinaires de la vie.

Les amateurs d'orientalisme trouveront dans cet ouvrage une documentation artistique et historique exposée simplement dans une forme littéraire, où l'observation délicate recueille des faits, les analyse, sans laisser échapper aucun détail. Si, comme dit Philip Spark, la philosophie de l'ouvrage est aimable, la déduction est profonde et la leçon opportune. (*G. Petit.*)

T. Malachowski, Paul Reboux et Etienne Prosper. — **Régimes sans privations. Maladies du foie**, un vol. 16/21, Edition de l'Institut diététique de France, Paris, 1935.

Cette idée commune qu'où il y a de l'hygiène, il n'y a pas de plaisir, s'apparente à celle que tout régime alimentaire particulier comporte le renoncement à tout plaisir de la table. L'idée est fâcheuse parce qu'elle détourne les malades de la thérapeutique par les aliments, qui est susceptible de donner tant d'heureux résultats. Le pis est qu'elle est fausse. Ce volume, destiné aux malades atteints de quelque affection du foie, en est la preuve, avec ses cent cinq recettes culinaires variées et toutes d'une exécution facile.

Il n'est pas, cependant, qu'un recueil de bonnes recettes. S'adressant à une catégorie déterminée de malades, il leur donne des règles alimentaires générales auxquelles il n'est pas malaisé d'obéir ; il leur permet de choisir les plats qui leur conviennent et d'éviter ceux qui peuvent nuire. Il fait plus : il renseigne avec précision sur la composition chimique des aliments habituels, en même temps que sur leur richesse en calories. De telle manière que l'œuvre collective de MM. Malachowski, Prosper et Reboux répond à souhait au but, indiqué par son sous-titre, qui est de rendre les maladies du foie *inoffensives, grâce à un savant régime qui donne pleine satisfaction gastronomique, mais se conforme aux ordonnances du médecin.*

René Dumesnil. — **Histoire illustrée de la Médecine,** un vol. in-4°, de la collection *Ars et Historia.* Plon, Paris, 1935. (*Prix* : *60 francs.*)

On a conçu le présent volume pour qu'il soit accessible non seulement aux médecins, mais encore à tout honnête homme, comme on disait autrefois (p. 16). De là, le souci, d'éviter les mots savants, autant qu'il était possible, et le soin de parler un langage clair. De là aussi, une illustration choisie et abondante (cent vingt-six figures pour un volume de deux cent soixante quatre pages), tirée en héliogravure d'une façon tout à fait remarquable. Le but poursuivi entraînait cette conséquence encore qu'on ne pouvait *chercher dans cet ouvrage à dresser la table au complet des doctrines et des théories, à donner la liste des savants dont les découvertes* jalonnent l'histoire de la Médecine (p. 15).

Conçue de la sorte, cette histoire présente des difficultés particulières. Il y faut partir de peu de livres, mais les bien choisir, et le choix, entre autres, de Guardia, témoigne ici d'une belle rectitude de jugement. Il y faut, dans un sacrifice constant du détail, retenir seulement l'essentiel, camper ses personnages en peu de mots, et résumer avec clarté en quelques lignes des doctrines lourdes de chapitres et parfois obscures.

Il y aurait, dès lors, quelque ridicule à reprendre une telle œuvre de vulgarisation sur des détails, par exemple — pour ne prendre que celui-là et seulement parce que l'homéopathie revient à la mode — sur l'omission, parmi les principes fondamentaux de la doctrine, de cette croyance que la nature met un remède à côté de tout mal, autrement dit que chaque ensemble symptomatique morbide a son spécifique guérisseur. Pour regarder un panorama, il ne convient pas de mettre des œillères. Il faut voir large comme l'Auteur lui-même a fait ; et, puisqu'il a réalisé exactement ce qu'il avait conçu, lui reconnaître le mérite de sa réussite.

Chaque ligne d'un résumé pareil expose à une injustice, chaque page à une erreur ; et c'est un miracle véritable que M. René Dumesnil ait évité autant qu'il l'a fait et l'injustice et l'erreur. Cela témoigne, comme l'écrivait le préfacier de cette Histoire, *d'autant de talent que de fermeté d'esprit.*

Dr H. Glaser. — **Le Mystère de la Vie,** un vol. in-16 de la Collection *Le Roman de la Science*, Hachette, Paris, 1935. (*Prix* : *12 francs.*)

Le titre peut faire craindre — ou espérer, suivant les goûts — une étude savante et austère ; il n'en est rien, et l'œuvre se place très exactement dans le cadre de cette intéressante collection, dont elle fait partie, *Le Roman de la Science.*

Naissance et croissance, Attrait du sexe, Estomac, Société, Psychologie biologique, Sommeil et Mort, sont autant de chapitres

dans chacun desquels l'Auteur a groupé les faits les plus variés de la biologie tout entière, sans le hérissement de l'érudition et avec une clarté vulgarisatrice. Il en est venu un livre instructif, intéressant à toutes pages, amusant même souvent. A cet égard, on y fait, entre autres, ces découvertes que beaucoup d'hommes doués pour la musique étudient la médecine (p. 196), mais que beaucoup de médecins sont morphinomanes (p. 106), ou encore que le *Cantique des Cantiques* est un chant d'amour (p. 55). Un détail intéresse particulièrement les lecteurs de *La Chronique Médicale* qui se sont occupés à plusieurs reprises de la surdité des chats blancs (XLII, 125, 295).

Page 30. — L'absence des cellules colorantes dans l'œil, la peau, les cheveux est le signe de la dégénérescence. Rappelons-nous la sensibilité des hommes et des animaux à peau particulièrement blanche et surtout des albinos. Les éleveurs le savent bien. *Les chats* et les bull-terriers *blancs* sont fréquemment durs d'oreille et tendent à la stérilité. Les poules blanches sont moins bonnes pondeuses que les autres. Dans les faisanderies, on craint l'apparition de volatiles à plumes claires ou d'albinos, car on prévoit que l'élévage va être en danger. Par des croisements enfin on a obtenu des danois tachetés chez lesquels le blanc l'emporte, et qui n'ont plus que de petites taches noires. A l'École vétérinaire de Vienne, on a constaté sur eux les signes de dégénérescence les plus graves : plus la couleur blanche prédominait, plus les portées étaient mauvaises, et, en fin de compte, on dut arrêter cet élevage.

Ce court extrait montre la manière dans laquelle est écrit cet ouvrage rempli d'attraits, dont il convient de louer M. H. Bloch de nous avoir donné une traduction excellente.

Marcel ROGEAT. — **Mœurs et prostitution**, un vol. in-8°, Nouvelles éditions latines, Paris, 1935. (*Prix: 10 francs.*)

Tout a été dit sur ce sujet, sur lequel l'accord complet est impossible, parce que chacun juge avec son tempérament et ses personnels sentiments intimes de tous ordres. Il semble bien ainsi que protectionnistes et abolitionnistes se heurteront toujours avec même une vivacité dans la polémique, dont on trouve ici un bel exemple, et qui, à elle seule, ne peut manquer d'empêcher les uns de convertir les autres.

Point n'est à cette place de résumer la thèse de l'Auteur et de la discuter moins encore ; disons seulement que le présent ouvrage est un plaidoyer convaincu et vigoureux en faveur de la reconnaissance franche de la prostitution, de sa réglementation administrative et de sa surveillance médicale. La thèse laissée de côté, l'œuvre est intéressante par le grand nombre des renseignements qu'elle fournit et qui, pour une très grande part, sont mal connus ou ignorés. Elle eût gagné à être écrite dans une langue plus pure, à être corrigée, en particulier, de trop de futurs employés à la place de temps passés, et à être purgée de quelques affirmations excessives, comme celle, par exemple, que *la paralysie générale est la conséquence inéluctable d'une maternité trop précoce* (p. 146).

Dr Lucien Graux. — **L'Année de l'Obélisque**, un vol. in-4°, Librairie Corti, Paris, 1936. (*Prix : 50 francs.*)

Pour faire revivre la vie parisienne d'il y a cent ans, il a suffi à l'Auteur d'imaginer le « dîner de 31 décembre » d'un groupe de dandys et de fashionables d'alors. Il y fallait penser ; et, en vérité, dans l'imprévu et dans la fantaisie d'une causerie superficielle mais agréable de viveurs distingués, tous les événements d'une époque peuvent défiler comme dans une « revue ».

Il y a toutefois dans cette plaquette quelque chose de plus que dans une revue ; il y a cette idée profonde qu'un siècle n'est qu'un moment. Sous le rebondissement des allègres propos des dîneurs, on s'aperçoit que beaucoup de nos propres soucis, de nos enthousiasmes et aussi de nos motifs présents de n'être point satisfaits étaient, sous des modalités assez peu différentes, ceux de nos grands-pères. Et ce n'est point là le moindre agrément que donne la lecture de *L'Année de l'Obélisque*.

Yves Phelippaud. — **Oribase et l'Hydrologie au IVe siècle**, *Thèse de Bordeaux*, un vol. in-8°, Librairie de l'Université, Bordeaux, 1935.

La Faculté de médecine de Bordeaux semble s'intéresser plus que d'autres à l'Histoire de la Médecine, si on en juge par le nombre de thèses se rapportant à cette histoire qui, chaque année, sont soutenues devant elle. En ce qui touche de façon spéciale à l Hydrologie, M. Brunies y étudia, en 1933, l'*Hydrologie de Pline l'Ancien* ; aujourd'hui, M. Y. Phelippaud rassemble sur un pareil sujet les textes d'Oribase.

Ce choix est heureux, car, pour obéir aux ordres de l'empereur Julien, Oribase a établi une *Somme* de toutes les connaissances médicales de son époque. Sans compter que des fragments d'auteurs aujourd'hui perdus nous furent ainsi conservés, un tel tableau d'ensemble est si précieux, qu'on lui doit pardonner les inévitables contradictions d'une compilation de cette nature.

Une caractéristique d'Oribase est de glisser — quand il ne les écarte pas de propos délibéré, — sur les problèmes extramédicaux, de renvoyer à leur sujet aux ouvrages spécialisés, de s'en tenir à ce qui intéresse directement le médecin praticien. Il en use ainsi pour ce qui a trait à l'usage antique des eaux, de l'eau ordinaire qui tient dans ses œuvres la plus grande place, de l'eau de mer et des eaux minérales ensuite, enfin dans son exposé des pratiques hydriatiques. On s'aperçoit ainsi, tout à la fois, que bien des manières d'autrefois se sont perdues, qui peut-être étaient cependant bonnes, et qu'en revanche, bien des pratiques modernes ne sont tenues pour telles qu'*en vertu de l'oubli ou de l'ignorance de leurs origines anciennes* (p. 9).

Dans une étude comme celle-ci, les détails sont ce qui davantage arrête et retient. On y prend un plaisir varié de page en page, que

ce soit, par exemple, pour ne pas s'accorder avec l'Auteur sur la tentative de renaissance religieuse — presque toujours méconnue — de l'empereur Julien, ou pour s'étonner de ces bains d'étuves naturels, où étaient utilisées vapeurs et émanations se dégageant de cavités creusées dans le sol, et qui font penser au Vaporarium de Luchon. Une brève analyse, par malheur, doit sacrifier les détails. Elle ne peut guère prétendre qu'à inspirer de la curiosité pour une œuvre qui mérite d'être lue. La thèse de M. Y. Phelippaud est de celles-là.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43e ANNÉE N° 6 1er JUIN 1936



Chirurgiens-barbiers et barbiers

par le Dr Paul NOURY (Rouen).

Les chirurgiens-barbiers et les barbiers formaient deux corporations distinctes. Chacune avait ses statuts et ses droits, et elles étaient presque continuellement en lutte. Les barbiers, ayant le droit de saigner et de faire des pansements, empiétaient sans cesse dans le domaine de la petite chirurgie, qui était du ressort des chirurgiens-barbiers. D'autre part, les chirurgiens-barbiers luttèrent pendant des siècles pour conserver le droit de faire la barbe, de *faire le poil*, comme on disait alors, prétextant que, en dehors des grandes villes, la chirurgie seule, sans l'appoint de la barberie, ne permettait pas de vivre. Le titre amphibologique de leur corporation, tantôt chirurgien-barbier, tantôt barbier-chirurgien, représente assez bien le flottement de leurs prérogatives.

Dès le début du XIVe siècle, le règlement du prévôt de Paris établit nettement la séparation entre les chirurgiens-barbiers et les barbiers, et définit les privilèges de chacun d'eux.

Règlement du Prévost de Paris concernant les barbiers (*chirurgiens*).

L'an de grâce 1301, le lundy après la my-aoust, fusrent semons touz lez barbiers que s'entremectent de cyrurgie dont les noms sont ci-dessoultz escriptz et leur fust desfendu, sus peine de corps et d'avoir, que cil qui se disent cyrurgiens-barbiers, qu'ilz ne ouvroient de l'art de cyrurgie devant ce que ilz soient examinez des mestres de cyrurgie, sçavoir se ilz sont souffisantz au dict mestier faire.

Item que nul barbier, si ce n'est en aucung besoing d'estancher le blécié, ne se pourra entremectre dudict mestier, et sitost que il l'aura estanché ou affaitié, il le fera savoir au prevost ou à son lieutenant sus la peine dessus dicte. »

ETIENNE DE CHAALONS.

(Suivent les signatures des barbiers.)

Dix ans plus tard, Philippe le Bel veut épurer et réglementer la profession de chirurgien ; son édit de novembre 1311 apprend qu'il y avait des femmes-chirurgiennes.

Informé qu'à Paris et dans sa vicomté, plusieurs étrangers de condition infâme tels que des voleurs, des faux monnayeurs, des meurtriers, des ribauds (*alii murtrarii, alii latrones, nonnulli monetarum falsatores aliqui exploratores et holerii*) se mêlent, sans avoir été examinés et reçus, de pratiquer l'art de chirurgie et osent même l'annoncer par des enseignes (*bannieras suas fenestris suis apponentes, velut veri cirurgici*) et cela contre la teneur des statuts, il ordonne qu'à l'avenir, ni homme, ni femme (*nullus cirurgicus, nulla cirurgica*) ne pourra s'immiscer publiquement ou occultement dans cet art, sans avoir été examinés par des chirurgiens-jurés et délégués par Jean Pitard, chirurgien-juré du roi au Châtelet (*vocatos per dilectum magistrum Johannes Pitardi cirurgicum nostrum juratum castelleti nostri Parisius*) ; et il enjoint au prévôt de détruire les enseignes des autres (*Bannieras cirurgicorum et cirurgicarum non approbatum publice comburi*).

Les saignées périodiques étaient de règle dans toutes les communautés religieuses. Eudes Rigault, archevêque de Rouen, permettait la saignée aux couvents de femmes de son diocèse et leur conseillait même d'avoir une « saigneresse compétente » (*Sorores suis temporibus minuant sibi si placet et minutricem habeant competentem*). Parmi les trois cent soixante une femmes ayant pris part à un vote-pétition à Provins, au milieu du XIVe siècle, on relève Félise la Barbière, veuve.

Charles V a pris la défense des barbiers contre les prétentions des chirurgiens-barbiers ; et, dans une série d'édits, leur a reconnu le droit de panser et de saigner. Dans son ordonnance du 21 juillet 1370 sur la forme du serment des chirurgiens, il est reconnu que le pansement des plaies et des blessures (*plagas et vulnera*) faisait partie de l'art des barbiers ; — dans l'édit de décembre 1371, que les barbiers avaient le droit de saigner ; — dans l'ordonnance du 3 octobre 1372, que les barbiers sont *tenus de curer et guérir toutes manières de clous, boces et apostumes et plaies ouvertes, en cas de péril et autrement si les plaies n'étaient mortelles, sans pouvoir en estre empeschiés par les cirurgiens ou mires-jurés.*

MISÉRICORDES DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN



Barbier savonnant son client, qui soutient le plat à barbe.
(Miséricorde du Bas-Chœur ou Basses formes.)



Un chirurgien de robe courte vide un abcès de la jambe.
(Miséricorde du Haut-Chœur ou Hautes formes.)

On appelle *miséricorde, patience ou sellette* l'espèce de console placée au-dessous de la tablette ou bascule d'une stalle.

Les stalles de la cathédrale de Rouen, au nombre de 86, furent exécutées aux frais du cardinal d'Estoutteville par le maître huchier rouennais Philippot Viart, qui s'adjoignit seize compagnons huchiers, dont plusieurs Flamands. Le travail, commencé le 30 septembre 1457, fut terminé en 1469.

Les statuts de 1383 confirment ceux de 1371, on y relève entre autres :

Article 1er. — Le roy établit pour garde de mestier, son Premier Barbier et Varlet de chambre avec pouvoir d'instituer un lieutenant.

Article 2. — Pour faire office de barbier, il faudra avoir été essayé et éprouvé par ce maître et par quatre jurés.

Article 3. — On ne peut admettre des gens tenant hostel de bourdellerie et maquerellerie ; et, s'ils en tiennent, ils seront privés à toujours de l'office et leurs outils confisqués.

....

Article 5. — Ils ne doivent faire, aux jours défendus, c'est-à-dire aux jours de dimanche et de grandes fêtes, aucune chose de leur mestier de barbier fors de saigner et de pigner, sous peine d'amende.

Article 6. — Ils encourent aussi une amende, s'ils pendent bassin hors de leur huis à certaines fêtes.

Un édit de Charles V du 3 août 1390 et un autre du 4 août 1404 prohibent d'une manière générale la pratique de la médecine *et de la Chirurgie à ceux que les juges trouveront insouffisants et qui ne seront pas maîtrisés* (reçus maîtres) *ès dites sciences.* En décembre 1423, un édit de Henri VI d'Angleterre et de France confirme les édits de Charles V, de France.

Vers le commencement du règne de Charles VII, un procès intenté par les chirurgiens contre les barbiers fut gagné par les barbiers, qui furent maintenus dans leurs prérogatives précédentes par un arrêt rendu au Parlement le 7 septembre 1425. Les arrêts de juin 1427 et du 19 mai 1438 confirmèrent les barbiers dans leurs anciens privilèges, en y ajoutant la défense aux *barbiers ou barbières de souffrir besongner de leur mestier en leurs ouvroirs, des femmes ou filles autres que celles des maistres* (1438, *art.* 12) et décidant que leur chef ou Premier Barbier leur enverrait, chaque année, *une copie de l'armenac.*

Les almanachs de cette époque indiquaient le temps de l'année où il faut saigner, ventouser, purger, etc., les phases de la lune et les conjonctions astrologiques favorables ou défavorables à la saignée ; ces renseignements paraissaient indispensables à l'exercice orthodoxe de la barberie.

En 1452, le règlement de Pierre Daré, lieutenant du bailli à Rouen, distingue les maîtres-jurés en la science et art de chirurgie et les gardes de barberie et phlébotomie.

Dans l'édit d'août 1592, Henri IV observe dans le préambule que :

L'estat de maistre barbier et chirurgien s'estend non-seulement sur le fait des barbes et des cheveux, mais à la chirurgie en théorie et pratique, en anatomie du corps humain et à panser et médicamenter apostumes et plaies, ulcères, fractures, dislocations,

LA LEÇON D'ANATOMIE DE HOGARTH



Le Docteur-Régent et ses opérateurs de la main.

cognoissance des simples, composition de médicaments et autres choses conservant la santé.

Les chirurgiens-barbiers avaient dans leurs attributions de faire le poil, tout le poil, comme une constitution de fief de 1606 en établit la preuve.

CONSTITUTION DE FIEFFE (1).

« ... *Fut présent haut et puissant seigneur messire Jacques de Montmorency, Chevalier, Conseiller et Chambellan du Roy, notre sire, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Bailly et Gouverneur de Caen, Seigneur chastelain de Crèvecœur-en-Auge, lequel de sa franche et perpétuelle fieffe et rente à fin d'héritage... à honorable homme maistre Loys Varin, chirurgien, demeurant au bourg dudict lieu de Crèvecœur présent, preneur pour lui, ses hoirs et ayant cause, c'est-à-savoir une portion de terre assise au dict bourg (deux perches sur deux perches environ)... d'y faire construire et bâtir une maison dedans deux ans de cejourd'hui.*

La présente fieffe moyennant une redevance annuelle et perpétuelle de sept sous, six deniers et un chapon, à la charge aussi par Varin de faire la barbe et les cheveux du dict seigneur et de ses gentilshommes deux fois l'an aux vigiles de Noël et de Pasques ; et, en cas qu'il y aurait fille de chambre ou aultre servante pucelle, demeurant audit chateau, icelluy Varin, chirurgien sera tenu, le jour que ladite fille de chambre ou servante sera mariée, lui faire le poil de son... Et à faute de faire la barbe et les cheveux dudict seigneur et de ses gentilshommes et du poil du... de la ditte fille, icelluy Varin sera tenu de payer de rente au dict seigneur, par chaque an, au terme de Noël, douze deniers.

Le treizième jour de juillet de l'an mil six cent et six.

Les chirurgiens-jurés et les barbiers-chirurgiens avaient désiré et demandé la réunion des deux corporations pour ne former qu'un seul corps *afin de suppprimer la concurrence dans leurs exercices des charlatans, des empiriques et des alquemistes* (alchimistes) *qui s'étaient ingérés dans la chirurgie.*

L'édit d'union rendu par Louis XIII au mois d'août 1613 fut enregistré le 7 septembre 1613 au Parlement. A peine cet édit était-il paru, que des réclamations nombreuses en firent suspendre l'effet. L'édit aurait été rapporté le 20 septembre 1613 par Lettres du Grand Sceau, vérifiées au Parlement le 23 janvier 1614 ; il ne reste aucune trace de ces derniers actes. Ce qui est certain, c'est que l'édit d'août 1613 ne fut pas appliqué et que la fusion des deux corps ne fut définitivement effectuée qu'en 1656 en vertu des contrats conclus, en 1644 et 1655, entre les chirurgiens et les barbiers et qui furent homologués par un édit en 1656.

(1) L'original était au chartrier de Crèvecœur le 1er avril 1770.

Au cours d'un procès intenté en 1667 par des chirurgiens d'Aix à quelques ouvriers pour leur faire défendre de faire en chambre la barbe et les cheveux ou même seulement la barbe, les chirurgiens firent soutenir que :

Suivant la loi 2 du C. *de decurialibus*, chaque métier a ses artisans sans que l'un put prendre l'exercice des autres ; que le chirurgien avait été toujours en possession de faire la barbe, que cet employ luy donnait le moyen de s'entretenir, autrement, personne ne s'y donnerait et personne ne pourrait se rendre capable et expérimenté en cet art si nécessaire au public.

Un édit de Louis XIV de novembre 1691 créant des maîtres-barbiers-baigneurs-étuvistes-perruquiers restreint les droits des barbiers-chirurgiens, car il leur défend *aucun commerce de cheveux, de faire ou vendre aucune perruque*. Plusieurs chirurgiens, ayant fabriqué des perruques, furent poursuivis, condamnés à l'amende et à la confiscation des objets saisis, ciseaux, métiers à friser les cheveux, perruques.

Enfin, par une déclaration rendue le 23 avril 1743, la barberie était totalement et définitivement séparée de la chirurgie. Il n'y aura plus maintenant que des chirurgiens pratiquant exclusivement la chirurgie, et des barbiers ne s'occupant que de la barbe et des cheveux. Pour distinguer, dit Ouin-Lacroix, les boutiques des barbiers et des chirurgiens, ceux-ci suspendaient comme enseignes des bassins jaunes, les barbiers accrochaient des bassins blancs ; et, en outre, leur boutique devait être peinte en bleu, avec châssis de verre et inscription : *Céans, on fait le poil proprement.*

« Quand on saigne le roi, dit Pierre Dionis, chirurgien, le médecin tient la chandelle, l'apothicaire tient la poelette. » — Dans une lettre de 1727, Mareschal, chirurgien du roi, dénigre les titres des médecins et affirme positivement que la chirurgie est au-dessus de la médecine.

Ce sont les signes avant-coureurs d'une lutte longue et pénible où vont s'affronter les médecins et les chirurgiens.

Epitaphe anonyme de Velpeau.

Ci-gît, opérateur heureux,
Qui, sans jamais se battre,
Coupa bien des hommes en deux....
Et des liards en quatre.

Traditions languedociennes de la Saint-Jean

On pourrait faire tout un livre sur les traditions populaires de la Saint-Jean (24 juin) ; mais j'en laisse à d'autres la longue et savante étude. Me rappelant simplement que *La Chronique Médicale* a jadis convié ses lecteurs à recueillir les « on dit » qui se perdent et les coutumes qui s'oublient, j'ai fait, ce soir, sur les bords du Canal du Midi, aux environs de Toulouse, un bouquet à ma manière d'herbes de la Saint-Jean.

❦ C'est dans la nuit, aux premières heures du 24 juin, exactement entre deux et trois heures du matin, qu'il faut aller cueillir les lys, dont on mettra les pétales à macérer dans de l'eau-de-vie. Plus tard, chaque pétale servira à recouvrir une plaie et à la guérir.

❦ Un peu plus tard, mais avant que le soleil ne se lève, on doit aller récolter les noix recouvertes de rosée. De ces noix sera faite l'*eau de noix* languedocienne, qui guérit les coliques.

❦ Toujours avant que le soleil ne soit levé, on nettoie soigneusement les volières des poules. On porte ces ordures du côté du soleil levant, on les met en tas prêt à flamber. On allume dès que le soleil paraît. On suspend ensuite des branches de sureau dans les volières. Ainsi les poules n'auront jamais de poux.

❦ Un peu plus tard encore, mais toujours de très bon matin et dès le soleil levé, les rhumatisants doivent aller se promener pieds nus dans un pré où il y a de la rosée. La promenade faite, il ne faut pas essuyer ses pieds mouillés, mais les faire sécher au soleil. On est ainsi sauf de rhumatismes pour toute l'année.

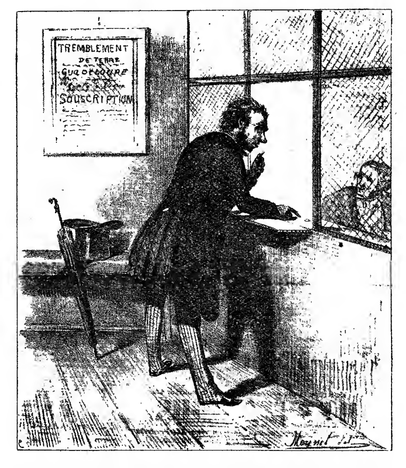
❦ Enfin, à un moment qui n'est plus précisé, il est une pratique populaire destinée à empêcher que les oiseaux de proie ne viennent voler la volaille. Pour cela, il suffit de faire brûler les vieux nids dans lesquels on fit couver les poules : mais il faut, ensuite, en jeter les cendres au vent en disant : « Baï t'en ! baï t'en ! » (Va-t'en ! Va-t'en !)

Lavalprioul.

Caricature

LE DENTISTE PHILANTHROPE

par Moynet.



Voici ma souscription pour la Pointe-à-Pitre.... deux francs.... Faites surtout bien inscrire dans tous les journaux mon nom et mes qualités.... M. Chicotard, dentiste, rue Richelieu, 227, inventeur du nouvel *Elixir denti-dolori-ragophage*.... prix du flacon 5 francs !

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier

Paris, 4, rue de la Coutellerie.

Monsieur le Docteur,

Je prends la liberté de rappeler à votre souvenir bienveillant la " NEUROSINE PRUNIER " à base de Phospho-Glycérate de chaux pur, préparé par mon procédé spécial et personnel.

Ce Phospho-Glycérate de chaux se différencie des glycéro-phosphates de chaux du commerce par sa remarquable solubilité, qui explique sa parfaite assimilation et la fidélité de son action.

La " NEUROSINE PRUNIER " n'est pas seulement un reconstituant du système nerveux ; elle constitue un tonique général, dont l'emploi est indiqué dans toutes les convalescences, la prétuberculose, le surmenage, l'affaiblissement du système nerveux.

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Docteur, de bien vouloir me donner votre précieux appui en faveur de la " NEUROSINE PRUNIER ", dont je tiens gracieusement à votre disposition les échantillons que vous désirerez, et je vous prie d'agréer, avec tous mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. PRUNIER,
Docteur en Pharmacie.

 Anecdotes 

La mauvaise élève d'Ampère. En ce temps-là, l'Ecole Polytechnique sortait dans Paris avec ses tambours. Un jour qu'elle passait, Ampère courut à sa fenêtre appelant sa femme : « Madame Ampère ! — Eh oui, je les connais vos jeunes gens. — Madame Ampère, savez-vous à quoi je pense ? Je pense que tous ces jeunes gens-là savent intégrer comme moi, et que je n'ai jamais pu vous apprendre à vous. »

La distraction d'Ampère et la petite malice d'Arago. Les distractions d'Ampère sont célèbres et tout le monde sait l'histoire de son calcul commencé par lui à la craie sur un fiacre arrêté, dont il prenait le fond pour un tableau noir; le fiacre partit et Ampère après lui, courant pour achever son calcul.

On sait moins la petite malice que lui fit Arago, profitant de la distraction de son collègue de l'Institut. C'est à l'Institut, en effet, que se passe l'aventure. Ayant trouvé sa théorie des solénoïdes, il l'expliquait à ses voisins ; mais ses expériences, qui réussissaient si bien dans son laboratoire, ne réussissaient pas à l'Institut. Et le savant ne s'aperçut jamais que cela tenait à un petit aimant qu'Arago maniait caché dans sa manche.

Colère de bègue et réparation de roi. On sait que Louis XIII était bègue. Un jour, à la chasse du vol, il demanda, en bégayant, où était l'oi... l'oi... l'oiseau. Son lieutenant de la vénerie, Jean du Caylar de Saint-Bonnet, qui devait devenir plus tard maréchal de Toiras, lui répondit : « Si... Sire, le voi... voi... voici. » Le roi, croyant qu'on voulait le contrefaire, entra en colère et frappa le gentilhomme du gant qu'il tenait à la main.

Un courtisan, au lieu d'accabler, selon l'usage, un malheureux qui n'aurait pu s'excuser qu'en paraissant encore plus coupable, eut l'honnêteté de dire au roi : « Votre Majesté ignore-t-elle que M. le lieutenant de la vénerie a le malheur d'être bègue ? — En ce cas, répondit Louis XIII, j'ai tort et très grand tort ; je dois le réparer. » — De ce moment, il se piqua toujours de favoriser Toiras, et ce désagrément contribua autant que son mérite à son avancement.



ANDRÉ-MARIE AMPÈRE (1775-1836)

EAU-FORTE
DE L. DEYMARIE



Éphémérides



— 1636 —

14 juin. — Mort à l'attaque de Fontanelle, dans le Milanais, de Jean du Caylar de Saint-Bonnet, maréchal de Toiras, qui fut un des plus grands hommes de guerre de Louis XIII. Il était né dans les Cévennes, le 1er mars 1585.

— 1736 —

3 juin — Signature des *Préliminaires* de la paix entre la France et l'Empire. Cette paix ne fut définitivement conclue qu'en 1738; elle nous donna la Lorraine.

28 juin. — Naissence, à Colmar, du fabuliste Gottlieb-Conrad Pfeffel. Outre ses *Fables et récits poétiques*, il a publié des *Epigrammes*, des *Récréations dramatiques*, un *Magasin historique*, des *Contes et Nouvelles*, etc. Mort le 1er mai 1809.

— 1836 —

1er juin. — Première représentation, à l'Opéra, du *Diable boiteux*, ballet en trois actes, musique de Gide.

6 juin. — Mort du roi de Saxe Antoine-Clément, et avènement au trône de son neveu, le prince Frédéric-Auguste-Albert-Marie, corégent depuis 1830.

8 juin. — Mort du Dr Lerminier, membre de l'Académie de Médecine, section de pathologie médicale.

10 juin — Mort, à Marseille, de André-Marie Ampère. Né à Poleymieux, près de Lyon, le 22 janvier 1775. Membre de la section de géométrie de la 1re classe de l'Institut (28 novembre 1814), il est célèbre par les développements qu'il donna à la découverte d'Œrstedt sur l'électro-magnétisme. Auteur de nombreux ouvrages; entre autres de la *Théorie des phénomènes électro-dynamiques déduite de l'expérience* et de l'*Essai sur la philosophie des Sciences*. On sait moins que, dans sa jeunesse, il écrivit des ouvrages d'imagination et de poésie, des vers de circonstance, des tragédies (*Asis*, *Conradin*, *Iphigénie en Tauride*) et même une épopée (*L'Américide*).

20 juin. — Mort de l'abbé Emmenuel-Joseph, comte Sieyès, encien vicaire général de Chartres, qui joua un rôle important pendant la Révolution, le Directoire et le Consulat. Sa célébrité tint surtout à trois écrits publiés en 1788-1789: *Essai sur les privilèges*; *Vues sur les moyens d'exécation dont les représentants de la France pourront disposer*, et *Qu'est-ce que le Tiers Etat?*. — Né à Fréjus, le 3 mai 1748.

25 juin. — Attentat du soldat Alibaud contre Louis-Philippe. La justice étant alors un peu plus rapide qu'aujourd'hui, Alibaud fut guillotiné le 11 juillet.

26 juin. — Mort, à Choisy-le-Roy, de Claude-Joseph Ronget de l'Isle, ancien officier du génie qui, en avril 1792, à Strasbourg, composa le *Chant de l'Armée du Rhin*, devenu l'*Hymne des Marseillais*, puis la *Marseillaise*. Auteur de nombreux autres *Chants*, d'*Essais en vers et en prose*, d'*Anecdotes*, de *Souvenirs* et d'une *Relation du désastre de Quiberon*, auquel il avait assisté dans l'armée de Hoche et où il fut blessé — Né à Lons-le-Saulnier, le 10 mai 1760.

27 juin. — Mort de Louis-Charles-François Petit-Radel, encien chanoine de Couserans, membre de l'Académie des Inscriptions (1806), edministratenr de la Bibliothèque Mazarine (1819), auteur de nombreux *Mémoires*, de *Recherches sur les bibliothèqaes*, de *Recherches sur les monuments cyclopéens*, etc. — Né à Paris, le 26 novembre 1756. Il était frère du chirurgien Philippe Petit-Radel.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Du *Jour*, numéro du 4 septembre 1935, à propos des obsèques de la reine de Belgique.

Sans doute, quelques-uns, en cette minute, songèrent à l'apostrophe de Bossuet *: « Dieu seul est grand, mes frères ! ».*

❦ De *La Croix*, nº du 13 septembre 1935 :

Saint Athanase et saint Hilaire de Poitiers défendirent contre l'empire aérien *la foi de Nicée.*

❦ Des *Loisirs de la Médecine*, nº du 1er octobre 1935, sous le titre : *Les variations d'un ambassadeur.*

L'ambassadear-poète Paul Claudel songe à se présenter une seconde fois aux naufrages *de l'Académie.*

❦ Du *Journal des Praticiens*, nº du 26 octobre 1935, sous le titre *Les Peureux* :

Leur cœur est une tasse de rancune *qui ne cesse de mijoter sur la* lampe d'une veilleuse.

❦ De *L'Ouest-Eclair*, nº du 28 octobre 1935, à propos du Mystère de Kerdaridec :

Cet homme qui, il y a encore à peine un mois, réglait intelligemment son domaine, souffre maintenant de l'absence de tête.

❦ De *L'Echo de Paris*, nº du 29 octobre 1935 *:*

Le Pirée n'est pas un homme, contrairement à ce que croyait un ministre éminent.

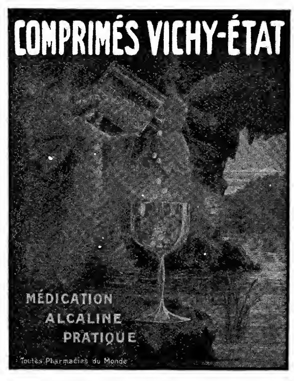
❦ Du journal *Franche-Comté et Montbéliard*, nº de novembre 1935, sous le titre *Secret Professionnel* :

Y compris le métabolisme banal, *tous les signes avaient été recherchés.*

❦ De *La Chronique filmée du mois*, numéro de novembre 1935 et numéro de février 1936 (*perseverare diabolicum*) sous la signature de M. Lucien Descaves :

a) *Si le mot est pris dans* l'acceptation *d'effort et de durée que lui donne l'argot militaire.....*

b) *Il n'y a plus de littératures qui nous soient étrangères, dans* l'acceptation *du mot la plus étendue.*



Doses habituelles :
3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Souch. — Dans une lettre écrite de Fribourg et datée du 3 mars 1534, Erasme se plaint d'être crucifié par la goutte qui atteint successivement ses articulations avec complication pulmonaire et gêne respiratoire. Il ajoute : *Vulgo souch appellant.* — Que désigne exactement ce mot souch ? Dr P. N. (*Rouen*).

Personnages à découvrir. — Dans un vieux recueil d'anecdotes et d'épigrammes, j'ai trouvé le texte que voici :

ÉPITRE

à M. le comte de M...

Vous demandez qu'en vers je tâche à vous apprendre,
Des nouvelles des Eaux que je suis venu prendre ;
Vous pouvez être satisfait.
J'en fus acquérir la science.
Sur le rapport qu ici mille gens m'en ont fait,
Et sur ma propre expérience,
Il en faut convenir : en fait de guérison,
Des trente et quarante miracles,
Sont les agréables spectacles,
Qu'on vante aux eaux, chaque saison.
Syatique, Paralisie,
Rhumatisme malin, Colique, Apoplexie,
Disparaissent en moins de rien.
Mais vous, me dira-t-on, vous en trouvez-vous bien ?
De ces divines eaux, de ces eaux non pareilles.
Avez-vous senti les vertus ?
Assurément : des effets tant et plus.
On m en fait compliment ; elles me font merveilles.
Tant mieux ! Vous êtes donc guéri ?
Guéri ! Je n'en sens rien, mais il le faut bien croire ;
Mon médecin s'en est fait gloire,
Et mon hôte me trouve un visage fleuri.
Pourrait-on en douter après cela ? Nenni.
D'ailleurs, pour le présent, je ne suis pas en peine ;
Car on débite ici pour maxime certaine
Que c'est deux mois après qu'on a quitté les eaux,
Que soi-même on ressent que l'on n'a plus de maux.
S'il m'en reste, tant pis : ce sera bien ma faute ;
Non la leur. Cependant, tout aura réussi,
Pour mon médecin et mon hôte,
Qui, trop judicieux pour en prendre souci,
Me verront, moi bien loin, et mon argent ici.

Un confrère pourrait-il dire qui est l'auteur de cette malicieuse épître et à quel comte de M... elle était adressée ?

LERIOU (*Tarbes*).

Réponses.

Latin de fantaisie (XLIII, 93). — P. J. Martin a cont# *La noce de Mademoiselle Gibou* dans un in-12 de la *Collection Hetzel,* paru en 1859, à Paris, chez Magnin, Blanchard et Cie, sous le titre *Les bonnes bêtises du temps nouveau et du temps passé.* Voici le texte donné (p. 248) sous le titre *Version latine :*

Recide nos amam sel Scola stichamarant Gibou.

Unci hæ pro curæ de hos fini. Odi ne, se tædæ nos afferunt ausum. Servis numéro 1. Unum venta portæ, primo de Pan ad ô nave eo porro, de celeri æde radimur. Se te has regale. Cum frico, si domesticà abi vereor à porter de fricando ovo ; plus de præ sale, de sal ad. duri, duro ; plus de sole tonnant, de ter in decretæ de quis frit, debet diversæ mille unanimo sol id Undo ne læso cum cado optimi ne. Una migro ægra, hellum, cervi ampla sucræ de compotori, decore de dat confit, de pomorum, æde bis qui alacrem Decerno æde bis quot comple tela nos.

Illi aveto si ducas is, hæ durum, hæ durata fiat asse. Sanæ te quod vi, canis et quiras ô agro flo, è gloria amor Læ sum cum de rus, ni ver cedo caudam. Undans à opi ano forte, à scierent hæ. Lædam nigros nigras hæ te plus leger. Fors dandi ustæ te plus so'i das à musæ Syllæ caro ustæ te paci scire. Cum fallæs pandante vacuæ, undæ si da nos scelera dum à monte dandæ sit ad in, hæ ons bi has trans portæ à primo de reo scinde pænat res olude si demant api uncæ. Secum saxa fini.

Sans doute P. J. Martin a emprunté cette plaisanterie à quelque recueil. Il est permis de ne pas la trouver très spirituelle ; mais elle est assez propre à amuser des écoliers, et peut-être même aussi des médecins...

Dr C. Ruelle (*La Loupe*).

Autres réponses. — La même réponse nous a été envoyée par M. le Dr Houques (Bordeaux) ; — par M. le Dr Fred. Soulié (Toulouse) qui renvoie au *Journal pour tous,* vers 1880 ; — enfin par M. le Dr Jules Janet (Paris) qui indique deux références bibliographiques, le *Journal pour tous* de 1862 ou 1863 et le *Musée des Familles* du 1er juin 1892.

Gavache (XLII, 315). — Puisque M. le docteur Vallet revient sur la question des « gavaches », je vous envoie une trouvaille de lecture faite p. 253 du tome II de la si remarquable *Histoire des Universités françaises et étrangères* du Dr Stephen d'Irsay (2 vol. in-8°, A. Picard, Paris, 1933 1935) Une petite phrase me semble, là, d'un grand intérêt quant au sens le moins ancien du mot.

Il s'agit de l'Espagne, après que les Universités espagnoles eurent pris part à la guerre de libération menée contre Napoléon et après la défaite de l'Empereur.

Mais la défaite de l'Empereur n'empêcha pas qu'il laissât en Espagne beaucoup d'admirateurs, *afrancesados*, comme l'on disait, ou *gabachos*, des francophiles, libéraux, qui voyaient en Napoléon le véritable principe de la Révolution française.

Arm. Gillet (*Paris*).

Autre réponse. — Notre confrère, M. Vallet, pense, d'une part, que le mot *gavache* n'est pas pris en mauvaise part ; et, d'autre part, que l'expression est employée plutôt par les savants que par le peuple. Un souvenir de ma jeunesse contredit cette double opinion.

Il y a environ soixante-sept ans, j'ai souvent entendu ce mot dans la rue, employé par des femmes du peuple irritées contre leurs fillettes. Il s'agissait toujours de fillettes, en effet, désobéissantes, ou échappant à la surveillance maternelle pour s'amuser dans la rue. C'était à Lorient (Morbihan). Les expressions étaient : grande gavache ! — elle ne fera qu'une gavache ! — en voilà une gavache !

Le mot était donc populaire et il avait un sens péjoratif; c'est même par là qu'il me frappa. La fureur des mères, l'humiliation des fillettes, la terminaison « vache » du mot étaient bien pour attirer l'attention et faire garder le souvenir de l'expression.

Dr de Lacamp-Ruzé *(Paris)*.

Autre réponse. — Les nombreux correspondants de *La Chronique Médicale* qui ont écrit sur le mot *gavache* semblent bien avoir épuisé tout ce qu'on peut en dire. Aussi l'idée m'est-elle venue de chercher dans un domaine qu'ils ont négligé, c'est-à-dire d'interroger les altérations argotiques possibles du mot.

J'ai pensé d'abord à *ganache*. J'ai trouvé ainsi d'intéressants détails dans Alfred Delvau, *Dictionnaire de la langue verte* (in-12, Dentu, 1866, p. 176), dans Loredan Larchey, *Nouveau supplément du dictionnaire d'argot* (in-12, Dentu, Paris, 1889, p. 114), dans Charles Virmaitre, *Supplément au dictionnaire d'argot fin de siècle* (in-8°, Charles, Paris, s. d., p. 110), surtout dans Hector France, *Dictionnaire de la langue verte* (in 4°, Librairie du Progrès, s. d.) et dans L. M. E. Grandjean, *Dictionnaire des locutions proverbiales* (in-8°, Diautaud, Toulon, 1899, t. I, p. 114) ; mais l'article « ganache » du *Dictionnaire de la langue française* de Littré (in-4°, Hachette, Paris, 1878, t. II, p. 1826) m'a découragé de recopier toutes ces notes que j'avais prises. *Ganache* n'a aucun rapport avec *gavache*, que la ressemblance des sonorités verbales et la confusion populaire qu'on a pu faire des deux mots.

J'ai pensé ensuite à *gamache* ; mais, ici encore, Littré (*ibidem*, p. 1825) donne quatre significations du mot qui n'ont rien de commun avec gavache. Reste l'argot, du moins un argot particulier. En rapport, pendant la dernière guerre, avec des troupes d'Afrique, j'avais noté l'emploi de ce mot avec le sens de chose sale, et surtout d'homme mal habillé. Albert Dauzat, dans *l'Argot de la guerre* (in-12, Colin, Paris, 1918, p. 262) confirme mon observation. Or il y a un rapprochement possible entre l'expression argotique africaine dans le sens d'homme mal habillé, et le mot *gavache* dans le sens que lui ont donné la plupart de vos correspondants.

Charles Mathieu (*Villefranche*).

Autre réponse. — *L'Eclair* de Montpellier, dans son numéro du 11 septembre dernier, a proposé une étymologie du mot *gavache*, que les nombreux correspondants de *La Chronique Médicale* qui écrivirent sur ce sujet, n'ont pas soupçonnée. *Gavache* dériverait simplement du mot latin *gavaldus*.

Les Gavaldi, déclare l'auteur de l'article, formaient une tribu gauloise qui, au moment de la conquête romaine, aurait habité les montagnes des Cévennes et particulièrement l'actuel Gévaudan. Jules César mentionne cette tribu dans son livre *De la Guerre des Gaules* ; il parle d'elle comme une des plus guerrières et des plus valeureuses, parmi les notables tribus qu'il aurait eu à combattre.

Il n'y a pas *un* livre des *Commentaires de Jules César sur la guerre des Gaules*, mais huit, en comptant celui qui est attribué à Hirtius. Dans aucun je n'ai su trouver ces *Gavaldi, formant une des plus guerrières et des plus valeureuses tribus gauloises*. J'ai seulement trouvé au livre VII une tribu arverne tantôt appelée les Gabaliens, tantôt les Gabales. — Au § VII, ils concourent à une attaque du côté de Narbonne. — Au § LXIV, ils marchent avec tous les Arvernes contre les Helviens. — Au § LXXV, ils font partie du contingent de 35.000 hommes fournis par les Arvernes à Vercingétorix.

Tum terram Gabalum, devait écrire plus tard Sidoine, *satis nivosum*. Leur principale ville, au temps de César, d'après Ptolémée (qui les nomme *Gabaloi*) était *Anderitum* (probablement Langeac du canton de Brioude). Un de leurs bourgs-frontières était Condate (Condat-en-Féniers). La Truyère arrosait un côté de leur pays. Les Gabali habitaient la Lozère. Gaali, par chute du b, est devenu Saint-Gal (arrondissement de Mende).

Bien que G. Dottin accepte le mot *gabalus* comme gallo-romain (*La langue gauloise*, in-8, Klincksiek, Paris, 1920, p. 61), cette origine gauloise est douteuse. Georges Touflet, dans son *Onomastique de la Gaule sceltane* (gr. in-8°, Deshays, Rouen, 1884), écrit, p. 483 :

Le mot Gabali n'est pas gaulois ; nous connaissons Héliogabale et nous savons que les fourches dont on se servait sur les Baalim pour pousser le bois au feu sacré s'appelaient des Ga-balim. Ces Gabali ont dû venir avec les Volkes arecomiques par les colonnes d'Arec, Herc, dont on a formé Hercule.

Je rapporte cette opinion de G. Touflet sans garantie. Quoi qu'il en soit, du reste, il semble bien difficile, en linguistique, de passer de Gabali, et même de Gavaldi, à *gavache*.

GRUDI (*Carcassonne*).

Etymologies (XLIII, 46). — On a pu lire avec surprise dans *La Chronique Médicale*, cette opinion de M. H. G. Moke que *briga* appartient à une racine teutonne et signifie pont. Il est probable qu'il y a sous cette affirmation une simple coquille typographique, soit de l'éditeur de l'auteur belge, soit de *La Chronique Médicale*.

Il est à peu près avéré, en effet, à l'heure actuelle que *briga* signifiait lieu élevé, montagne (allem. : *berg*) ; et que pont se disait *briva*. Convenons toutefois que, dans les dialectes du Nord, le *g* se change souvent en *w*. Exemple : *Gate-bled* devenant *Watebled*.

Dr Dautheuil (*Senlis*).

Personnages à retrouver (XLIII, 121). — L'épigramme que M. Rhibou a retenue est citée par Eilhard Lubin à la page 309 de son *Florilège d'épigrammes variées*, en sept livres, publié en 1604, en in-4°. Lubin l'attribue à Nicarque, dont il cite plusieurs autres épigrammes contre les médecins. Mais il n'y a pas là que Nicarque. Il y a Hédille qui rapporte qu'Aristagoras mourut à la seule vue de son médecin Agis. Il y a Lucille qui raconte que Diophantus expira après avoir vu son médecin Hermogènes en songe. Il y en a ainsi plus de huit pages dans le second livre, une dans le troisième, trois dans le quatrième, *et passim*.

Pour en revenir à Nicarque, tout ce que j'en puis dire est qu'on admet volontiers qu'il florissait dans le premier siècle de notre ère ; que certains supposent qu'il naquit à Samos ; que d'autres croient qu'il vécut à Rome. Voilà bien des incertitudes. Aussi bien, l'attribution à Nicarque de l'épigramme rapportée par M. Rhibou est elle-même incertaine. Dans la traduction française de l'*Anthologie grecque* donnée par Hachette en 1914 (2 vol. in-12), cette épigramme est donnée à Nicarque... *ou à Callicter* (t. I, p. 408).

Quant à Φείδων, le médecin, nos Dictionnaires comme nos Histoires de la médecine l'ignorent. Celse ne le cite pas dans la longue liste des médecins dont il a parlé. Enfin, pour ne prendre qu'un des ouvrages spéciaux que j'ai consultés à cette occasion, Maurice Albert, dans ses *Médecins grecs à Rome* (in-12, Hachette, Paris, 1894) n'en fait aucune mention. Kurt Sprengel, dans son *Histoire de la Médecine* (traduction française de Jourdan, 9 vol. in-8°, Déterville, Paris, 1815-1820) m'a donné une fausse joie lorsque, dans le *Tableau Chronologique* de son tome IV, p. 358, j'ai trouvé, en l'an 23 de notre ère, un Phidon de Tarse. Hélas ! ce n'était qu'une faute typographique ; il fallait lire Philon de Tarse, l'inventeur du *philonium*. (*Cf.* même ouvrage, t. II, p. 52.)

L'ignorance où nous restons du médecin de Nicarque est fâcheuse ; car, sans parler de ce que nous aurions aimé savoir de lui, il nous eût découvert l'époque exacte et le lieu précis où vécut notre épigrammatiste.

J.-F. Albert (*Paris*).

Un dicton de la Haute-Loire (XLIII, 120). — D'après ce que m'a dit un originaire de Chavagnac-La Fayette, — mais je donne ce renseignement sous toutes réserves, — la *nelle* ou le *nelle* serait un mot ordurier désignant ce que Beroalde de Verville appelait *troufignon* (*Et des deux premiers doigts vous ouvrirez le troufignon* — Moyen de parvenir) ; et ce que, parmi quarante-cinq synonymes argotiques au moins, Jehan Rictus dénommait *figne* :

Gn'en a qu'espèr'nt en eun'Justice,
D'aut's en la Gloir' (çà c'est un vice...
Leur faut-dans l'fign' trois plum's de paon .

BARCOUL (*Paris*).

Autre réponse. — Un Podot de mes amis me dit que le mot qui intrigue M. R.-F. Grenier signifie simplement l'anus. Mais je n'en crois rien. Notre questionneur me semble seulement avoir mal orthographié la nelle ; de là, l'impossibilité où il se trouva de comprendre la signification. Tout s'éclaire, au contraire, si on écrit *l'annelle*. C'est l'anello italien, *annulus* latin, notre vieux français l'annel, l'anneau.

Or, pour *annulus*, le *Glossarium eroticum linguae latinae* (in-8°, Dondey-Dupré, Paris, 1826, p. 54) et le *Thesaurus eroticus linguae latinae* de C. Rambach (in-8°, P.-Neff, Stuttgart, 1833, p. 35) donnent : *Pro interfemineo muliebri.*

Le sens est le même pour le mot français *anneau*. Louis de Landes dans son *Glossaire érotique de la langue française* (in-8°, Bruxelles, 1861) écrit, p. 16 :

Anneau. — Employé dans un sens obscène pour désigner la nature de la femme.

Et il donne les références suivantes :

« Fais que tu aies continuellement *l'anneau* de ta femme au doigt. » (*Rabelais.*)

« Il a couru six fois : cela n'est-il pas beau ?
Et toutes les six fois, j'ai mis dedans *l'anneau.* »

(*Trotterel.*)

« Il était couvert par *l'anneau* à travers duquel il avait passé son pauvre nez » (*Voisenon.*)

FELINULUS (*Lille*).

Fièvre de veau (XLII, 293). — Le Dictionnaire de Bescherelle et le Dictionnaire de Larousse expliquent : *Avoir la fièvre de veau = éprouver un frisson après le repas.*

L'Encyclopédie universelle du XXe siècle complète l'explication : *Avoir la fièvre de veau, trembler quand on est saoul. Avoir un petit frisson après le repas.* Dr Ch. LAURENT (*La Rochelle*).

Autre réponse. — Le Roux de Lincy dans *Le livre des Proverbes*, (in-12, Paulin, Paris, 1842, t. I, p. 152) donne l'expression : *Il a la fièvre de veau, il tremble quand il est sou* (*sic*), mais ne fournit aucune explication complémentaire.

On trouve cette dernière dans le *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial* de P.-J. Leroux (in-8o, Pampelune, 1786, t. I, p. 514) : *Il a la fièvre de veau, il tremble quand il est sou, se dit d'un paresseux ou poltron.* Mais l'explication ne satisfait guère.

Hector France, dans son *Dictionnaire de la langue verte* (in-4o, Paris, s. d., p. 466), attribue à l'expression *Fièvre de veau* le sens d'*ivresse* (*vieille expression*), vraisemblablement à cause de la seconde partie du proverbe : *Il a une fièvre de veau, il tremble quand il est saoul.*

Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française* (in-4o, Hachette, Paris, 1878, t. IV, p 2429), ajoute un élément nouveau : *Avoir la fièvre de veau, trembler quand on est saoul, avoir un petit frisson après le repas* ; mais il ne dit rien de plus.

On a l'impression que les auteurs sont allés se recopiant les uns les autres sans qu'aucun ait su l'origine du proverbe, ni bien compris son sens exact. Il est d'ailleurs remarquable que Edouard Brissaud, qui a consacré tout le chapitre IV de son *Histoire des expressions populaires relatives à l'anatomie, à la physiologie, et à la médecine* (in-12, G. Chamerot, Paris, 1888) à la fièvre, n'ait fait aucune mention de la fièvre de veau. Il semble pourtant que l'expression n'est pas mystérieuse, à la condition de prendre les mots dans le sens qu'ils eurent autrefois, non pas dans celui d'aujourd'hui.

Vous souvient-il du lièvre de la fable ? Il *a la fièvre* au bruit des grenouilles. C'est que, sans invoquer pour *febris* l'étymologie douteuse de φέβομαι, le frisson étant la première manifestation bien apparente de la fièvre, *avoir la fièvre* signifiait dans le langage figuré du peuple frissonner.

Etre saoul, d'autre part, est pour nous *être ivre* ; mais le mot vient de *satullus*, diminutif de *satur*, dont le radical est le même que *satietas*, satiété. L'idée s'est bien conservée dans le languedocien : être *sadoul*, repu, rempli.

L'expression proverbiale devient dès lors : *avoir le frisson du veau quand il est bien repu*, ce qui est un fait réel, retenu par l'observation paysanne. Au figuré, l'expression prend dès lors le sens de avoir bien mangé et bien bu, avoir bien dîné.

CLANCAU (*Marseille*).

Radiesthésie (XLIII, 58, 95). — La note publiée par *La Chronique Médicale* « Pour les radiesthésistes », et une réponse de M. Marcie me sont motifs de recopier, à l'intention de notre revue, ce qu'écrivait, en 1823, M. Monnier, conservateur du Musée départemental de Lons-le-Saunier.

La baguette divinatoire a conservé sa première vertu. Voyez-vous parmi les décombres du château de T... (canton de Seillières) ce nouvel Albert venu d'Arbois pour explorer les trésors cachés dans la colline ? Il tient par les deux bouts une baguette de coudrier qui, sans doute, est marquée de quelques signes bizarres ; et il marche avec dignité, ayant l'air d'être conduit par la puissance surnaturelle qui réside dans son morceau de bois. Tout à coup, ô bonheur ! le sceptre enchanté tourne entre les mains du devin ; le trésor est sous ses pieds. Il ne s'agit que de fouiller le sein de la terre. On le fouille depuis seulement un an, et l'on y a déjà trouvé un as de cuivre à l'effigie d'Adrien. Je n'en sais pas davantage.

Dr P. NOURY (*Rouen*).

Enigme balzacienne (XLIII, 121). — L'*énigme* de M. P. Maridort n'est pas une énigme ; et il suffit d'ouvrir une édition de Balzac *avec notes* pour en trouver la solution. En particulier, dans l'édition Conard des *Œuvres complètes de Balzac*, annotée par Bouteron et Longnon, on peut lire à la fin du volume :

Page 298. — Le passage a passé aux yeux de plus d'un lecteur pour un cryptogramme dont il fallait chercher la clef. Recherche illusoire, car il n'y a là aucun cryptogramme, nul assemblage mystérieux et combiné, mais une plaisanterie. Balzac n'a pas voulu donner son avis sur la confession et s'en est tiré en mystifiant son lecteur, par une farce typographique, par la composition d'un texte de fantaisie, avec des lettres prises au hasard. Si ce texte avait véritablement une clef, Balzac en aurait fait exactement reproduire la teneur dans les diverses éditions de la *Physiologie* qui parurent de son vivant : or, ce texte varie du tout au tout d'une édition à l'autre et il varie dès le début.

Suit l'énumération des différentes éditions parues du vivant de Balzac et les premiers mots du cryptogramme dans chacune de ces éditions.

Conclusion : Le fameux cryptogramme de la *Physiologie du mariage* n'est qu'une mystification à la manière de Sterne. (*Cf. Tristram Shandy*, traduction L. de Wailly, t. II, p. 260-261.)

G. VICTORION (*Paris*).

Le gui (XLIII, 121). — La réponse à la question posée par M. Catois se trouve dans l'ouvrage anglais de Peter Davidson : *Le Gui et sa philosophie.* En 1896, P. Sédir en a donné une traduction française en in-8°, chez Chamuel, Paris, où on lit :

Pages 81-82. — Les Blancs avaient rapporté de leurs incursions dans le sud, et de leur contact avec les Noirs, le germe d'une maladie inconnue, sorte d'épidémie pestilentielle, « maladie d'autant plus terrible dans ses effets, qu'elle détruisait l'espérance même de la population en attaquant la génération dans ses principes », en corrompant le sang et les sources de la vie. Le corps entier se couvrait de plaques noires, l'haleine devenait puante, les membres enflaient et étaient rongés d'ulcère et le malade expirait après une horrible agonie.

Pages 83-84. — « On nommait cette maladie *Elephantiasis*, peut-être à cause de l'éléphant qui paraissait y être sujet... »

Ram avait l'habitude de méditer sous un chêne de la forêt sacrée. Se promenant un jour dans cette forêt, il s'assit au pied de ce chêne, et après avoir médité longtemps sur les malheurs de sa race, il s'endormit. « Pendant son sommeil, il lui sembla qu'une voix forte l'appelait par son nom. Il crut s'éveiller et voir devant lui un homme d'une taille majestueuse, revêtu de la robe des Druides et portant à la main une baguette autour de laquelle s'enlaçait un serpent. Etonné de ce phénomène, il allait demander à l'inconnu ce que cela voulait dire, lorsque celui-ci, le prenant par la main, le fit se lever, et lui montrant sur l'arbre même au pied duquel il était couché, une très belle branche de gui, lui dit : « O Ram ! le remède que tu cherches, le voilà ». Et tout à coup, tirant de son sein une petite serpette d'or, il en coupa la branche et la lui donna. Ensuite, ayant ajouté quelques mots sur la manière de préparer le gui et de s'en servir, il disparut.

« Le Druide (*Ram*), s'étant réveillé en sursaut, tout ému du rêve qu'il venait de faire, ne douta point qu'il ne fût prophétique. Il se prosterna au pied de l'arbre sacré, où la vision lui était apparue, et remercia du fond du cœur la Divinité protectrice qui la lui avait envoyée. Ensuite, ayant vu qu'en effet cet arbre portait une branche de Gui, il la détacha avec respect et l'emporta dans sa cellule, proprement enveloppée dans un bout du voile qui lui servait de ceinture. Après s'être mis en prières pour appeler sur son travail la bénédiction du ciel, il commença la série des opérations qui lui avaient été indiquées et réussit heureusement à les terminer. Quand il crut son Gui suffisamment préparé, il s'approcha d'un malade désespéré, et lui ayant fait avaler quelques gouttes de son divin remède, dans une boisson fermentée, il vit avec une joie inexprimable que la vie, prête à s'éteindre, s'était ranimée et que la mort, forcée d'abandonner sa proie, avait été vaincue ».

Page 86. — L'être mystérieux, qui avait montré le Gui à Ram, fut désigné, dans la tradition ésotérique des Blancs, par le nom de *Aesc-heyl-hopa*, ce qui veut dire *l'espérance de salut est au bois.* Les Grecs changèrent ce nom en celui d'Esculape, le génie de la médecine, qui tient le bâton magique, le Caducée.

On remarquera combien en passant de Davidson à Sédir et de Sédir à Marc Saunier, les choses se transforment. La lèpre de ce dernier est l'éléphantiasis des autres, qui donnent de ce mot une explication bien amusante.

Chez les premiers, Esculape est le nom donné à l'apparition ; avec Saunier il devient celui du gui. Celui-ci enfin traduit Esculape d'autre manière que ses prédécesseurs.

Enfin, il faut bien avouer que la présente réponse à la question posée ne répond que très imparfaitement à cette dernière. Ni Davidson, ni moins encore Sédir, n'ont rien inventé ; et il reste a découvrir à qui l'un et l'autre ont eux-mêmes emprunté.

Dr H. DE CARDENAL (*Bordeaux*).

Remèdes d'autrefois (XLIII, 94). — Je n'ai pas su retrouver la composition du sparadrap de Mme de la Daubière ; en revanche, il est facile de répondre à la question posée par M. Merindal, en ce qui regarde la toile Gauthier ; il suffit d'ouvrir l'*Officine* de Dorvault. On lit à la page 886 de l'édition de 1898 (in 8°, Asselin, Paris) :

On nommait autrefois *toiles Gauthier* des tissus de lin ou coton, des tissus de soie, des feuilles de papier et des peaux d'animaux recouverts d'une composition emplastique.

Il semblerait donc que *toiles de Gaultier* soit le nom générique ancien des sparadraps. Cependant, j'inclinerais à penser que parmi les sparadraps blanc, vert, rouge, et autres encore des anciennes pharmacopées, l'usage ait fini par réserver le nom de toile de Gauthier au sparadrap blanc, ou sparadrap diapalme

J'en ai trouvé une formule de 1697 à la page 314 du tome II de la cinquième édition du *Nouveau recueil de secrets* de D'Emery. Mieux est de rapporter la formule de *Tela Gualteri* du *Codex parisien* de 1758 (p. 180) :

℞ *Massae Emplastri Diapalmae*........... *unam libram*
— — *Diachili simplicis*....... *unam libram*
— — *de cerussâ*........... *semi libram*
Liquatis simul admisce
Ireos Florentinae pulveratae............. *anciam unam et semis*
Statim immerge telas vetustate detritas.

On trouve des formules analogues de sparadrap blanc ou diapalme, en 1783, dans la *Pharmacopée générale* de Spielmann ; en 1798, dans *Pharmacopea Wirtembergica* ; en 1834, dans la *Pharmacopée raisonnée* de Guibourt ; en 1869, dans le *Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires de France* ; etc.

RAMOUNDET (*Béziers*).

Enigme

Notre nombre est toujours compté ;
On nous connaît tant que nous sommes ;
Nous ne pouvons, aux yeux des hommes,
Paraître qu'à l'extrémité.
Quelquefois près de nous l'envie
Réside pour quelques moments.
Le fer nous retranche en tous temps,
Mais il nous conserve la vie.

Chronique Bibliographique

Pierre Bedat de Monlaur. — **Le Meunier gascon**, un vol. in-4°, Editions Occitania, Paris, 1936 (*Prix: 20 francs*).

Voici huit contes du pays d'oc, dont le premier a donné son titre au recueil, huit contes sans prétentions, mais pris vraiment à ce folklore de Gascogne qui en est si riche, écrits avec la même gente simplicité qu'on les dit, là-bas, et qu'on les mime, car vites-vous jamais homme du Midi moins parler avec ses gestes qu'avec sa langue ? Les gestes, ici, sont remplacés par huit lithographies en couleurs d'après des dessins originaux d'Ernest Gabard.

A lire ces récits pittoresques et si vivants sous le clair soleil, on prend le plaisir d'une heure amusée. La plaquette, au surplus, est élégante et faite pour plaire aux bibliophiles.

André Berry. – **Contes Milésiens**, tirés d'Apulée et mis en vers français, un vol. in-8° raisin, Editions de la Tournelle, Paris, 1936.

En 1931, M. A. Berry publiait sous ce titre trois contes empruntés à Apulée : le *Van de bois*, les *Sandales de Philesitère*, l'*Amour brigand* (cf. xxxix, 107) ; et cette plaquette, épuisée très vite, est devenue une rareté cherchée par les bibliophiles. Aujourd'hui, les *Editions de la Tournelle* nous donnent une édition in-8° raisin, complétée de trois contes nouveaux : le *Mort veillé*, la *Cabaretière magicienne*, la *Marâtre empoisonneuse*, et illustrée de soixante-dix dessins de M. Joseph Hémard.

On sait, tout à la fois, l'originalité et la verve de cet illustrateur et la versification souple du poète, sa simplicité piquante, le mélange d'esprit et d'abandon, qui le fait comparable à La Fontaine. Si le lecteur s'amuse aux dessins de M. J. Hémard, il prend un vrai plaisir à relire sous la plume de M. A. Berry ces contes antiques, empruntés à *l'Ane d'or*. C'est là, en effet, qu'Apulée nous a gardé ce genre de contes badins et licencieux, créé au second siècle avant J.-C. par Aristide de Milet, dont les Μιλησιακά sont perdus. Ne regrettons rien : Apulée n'a pas l'obscénité de son modèle et M. A. Berry sait interpréter avec goût Apulée. Qu'on ne puisse mettre ces Contes aux mains d'un enfant, c'est chose entendue; mais l'adulte le plus renfrogné ne peut s'empêcher de trouver du charme aux vers ailés du poète.

L'œuvre, par surcroît, fait honneur aux *Editions de la Tournelle* : et, pour les amoureux des livres, ce volume constitue une agréable pièce de bibliothèque.

Emile Fabre. — **Le Théâtre** (Notes et maximes), un vol. in-16, Hachette, Paris, 1936 (*Prix: 12 francs*).

A la Comédie-Française et ailleurs; auteurs, metteurs en scène, artistes vus des coulisses: tel est le plan de cet ouvrage dans lequel Emile Fabre a rassemblé ce que l'expérience lui a donné de voir et d'apprendre ; de sorte que ce livre est écrit par un homme de métier, ce qui en assure la vérité. L'Auteur a réuni là toute son observation, tout ce qu'il a analysé ; c'est le vrai mérite de son ouvrage, et le talent de l'écrivain retient le lecteur avide, lui aussi, de savoir et de comprendre.

Le théâtre vu ainsi par M. Emile Fabre est une leçon de choses où la simplicité et la curiosité sont les meilleurs moyens d'exposition. L'Auteur se complaît aux moindres détails, le décor, le costume, la lumière, le jeu des acteurs ; il consacre à ces derniers un chapitre qui n'est pas le moins attrayant de l'ouvrage. (*G. Petit.*)

P. Saintyves. — **Saint Christophe successeur d'Anubis, d'Hermès et d'Héraklès**, un vol. in-8o raisin, E. Nourry, Paris, 1936.

Le Destin a de remarquables rencontres. M. P. Saintyves, dont la mort récente est pour le folklorisme une perte immense, avait inauguré sa notoriété littéraire par un essai de mythologie chrétienne, *Les Saints successeurs des dieux*, qui fit sensation en 1907. L'œuvre, qu'un pieux souvenir à la mémoire du disparu donne aujourd'hui au public, est un complément à l'étude première.

Aucune hostilité de parti pris aux croyances religieuses n'a inspiré cet essai nouveau, car *les saints fabuleux n'excluent pas les saints véritables* (p. 1). Il s'agit uniquement de recherches consciencieuses dans l'iconographie, les légendes, les cultes, les rituels, la philologie et l'histoire. D'elles naissent des comparaisons et des rapprochements qui s'imposent. De l'ensemble vient cette conclusion que *le courant de dévotion qui naquit en Egypte avec le culte astronomique du Nil et de la Canicule et qui anthropomorphisa celle-ci en la personne d'Anubis, le dieu à tête de chien, se propagea dans toute l'Europe sous des formes et des aspects divers englobant avec Hermès et Héraklès, Linus et Furina, Christophe et Thor, roulant un flot d'images semblables et de parallèles supplications* (p. 46).

Certes, des évolutions de l'ampleur et de la complexité de celle que montre cet ouvrage sont rares, et le sujet fut merveilleusement choisi. Toutefois, l'intérêt d'une étude pareille dépasse son sujet particulier. Il s'en dégage, en effet, la suggestion de recherches analogues permettant de découvrir la formation des légendes en général et d'en établir les lois, suggestion heureuse, car on ne saurait refuser à la solution de tels problèmes de *rendre les plus grands services à l'historien et au philosophe* (p. 2).

Jean Rousset. — **Ex libris médicaux lyonnais,** un vol. in-8° de la collection *Albums du Crocodile,* Marcel Tornus, Lyon, 1935.

Premier cahier d'un Dictionnaire des Marques de bibliothèques médicales lyonnaises, allant de A (Aubertin) à Ec. (Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie). Ce recueil est illustré de nombreuses reproductions de signatures, de cachets et de vignettes, dont certaines sont amusantes et d'autres véritablement artistiques.

Prendre l'histoire des médecins d'une région par ce petit côté est moins superficiel qu'il ne semble et plus curieux qu'il ne paraît d'abord. Le caractère comme le goût d'un individu peuvent se révéler dans le choix de sa marque de bibliothèque, et quelquefois un *ex libris* est bavard. Pour en tirer pourtant des déductions justes, il faudrait savoir ce qui a décidé de tel ou tel choix et connaître l'histoire des *ex libris*, car chacun a la sienne. Le malheur est que cette histoire reste presque toujours un mystère et que, non seulement les renseignements qui permettraient de l'éclairer sont difficiles à découvrir, mais encore qu'on oublie de les chercher. Il n'en reste pas moins que l'œuvre présente constitue un premier travail de grand intérêt et une précieuse documentation.

A. Weber. — **Tableau de la caricature médicale depuis les origines jusqu'à nos jours,** un vol. in-8°, Editions Hippocrate, Paris, 1936 (*Prix : 25 francs*).

L'Auteur s'est proposé de *décrire sommairement l'évolution de la caricature médicale et de constituer en même temps une iconographie de cette caricature dans ce qu'elle a produit de plus intéressant et de meilleur* (p. 13). Non seulement il a tenu ce qu'il promettait, mais il a donné à son lecteur davantage.

Parce que la caricature s'empare pour le tourner en dérision de ce qui a le plus fort frappé les esprits d'une époque, elle conserve à l'avenir le souvenir de ce que cette époque eut de plus important, et, par là, elle est un des éléments de l'histoire, j'entends l'histoire véritable et non pas l'histoire officielle. La caricature médicale, en particulier, à côté du plaisir qu'on peut prendre à ses images, nous fournit ainsi des données précieuses. N'est-il pas remarquable, par exemple, de voir les Grecs rire des malades, le moyen âge de la médecine et les temps modernes des médecins ? La curiosité ne s'éveille-t-elle pas pour chercher le pourquoi de ces différences ? N'est-il pas d'importance enfin de découvrir dans cette recherche que les préoccupations de la caricature médicale décèlent les principes profonds des civilisations ?

C'est là un des plus grands mérites de cette revue rapide, qui enferme trente siècles d'actualités en dix chapitres, et l'histoire de la caricature médicale en cent quarante pages, illustrées de cent trente figures. (*J.-F. Albert.*)

Paul de Lajet. — **Au Maroc espagnol**, un vol. in-8° raisin, Editions Occitania, Paris, 1935.

Au premier regard, une édition d'art avec sa couverture et ses bandeaux de M. Save de Beaurecueil, avec surtout ses soixante-trois héliogravures hors texte, documentaires ou artistiques, dont certaines sont de véritables photographies d'art.

N'y eut-il que cela, ces souvenirs de voyage ne sauraient manquer de plaire; mais le charme du texte l'emporte encore sur le plaisir que l'illustration donne aux yeux. M. P. de Laget a vu le Maroc espagnol d'un regard de peintre ; il l'a senti avec une âme de poète ; il l'a goûté avec un esprit averti des gens, des choses et de leur histoire : et il l'a aimé pour toutes les impressions fortes ou douces qu'il lui dut, pour tous les souvenirs héroïques ou touchants qu'il fit revivre en lui. Et ces notes si personnelles nous font aimer à notre tour ce pays proche et lointain tout à la fois, riche de leçons, de réalisations et d'espérances.

En résumé, une œuvre à lire, originale, attachante et par endroits exquise. Un bel ouvrage aussi à mettre sur nos rayons.

Vient de paraître :

Aux Editions Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, VIe.

E.-P. Oppenheim. — **Le nouveau duc**, roman traduit de l'anglais par Maurice Rémon, un vol. in-16 de 248 pages, de la Collection *Les meilleurs Romans étrangers* (*Prix : 12 francs*).

Georges Lakhovski. — **La Nature et ses merveilles, T. S. F., Homœopathie, Autosuggestion, Radiesthésie, etc.**, un vol. in-8° jésus de 216 pages (*Prix : 15 francs*).

Aux Editions Vigot frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, VIe.

Dr Jacques Iankelevitch. — **Le Chimisme des Divisions cellulaires. L'Agent et le mécanisme de la production du Cancer** (*Processus Immunité-Cancer*), savante et originale étude théorique formant un beau vol. in-8° de 216 pages (*Prix : 50 francs*).

Aux Editions Jean Crès, 16, rue Soufflot, Paris, Ve.

Marquis de Foudras. — **Hallali**, nouvelle édition de ce roman de chasse depuis longtemps presque introuvable. Un vol. in-16 de 254 pages, illustré de huit planches hors texte (*Prix : 12 francs*).

Ernest Feydeau (?). — **Mémoires d'une jeune fille de bonne famille**, qui, malgré leur titre innocent, ne sauraient être mis dans toutes les mains. Un vol. in-16 de 224 pages, illustré par François Quelvée (*Prix : 15 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43e ANNÉE ⁝⁝⁝ N° 7 ⁝⁝⁝ 1er JUILLET 1936



La santé d'Erasme

par le Dr Paul NOURY (Rouen).

Erasme est un modèle d'énergie et de bon sens. Toujours en route, toujours pauvre, toujours nécessiteux, toujours souffrant, corps d'argile, esprit de diamant (*ingenium adamantinum*), il travailla toute sa vie sans relâche, malgré les souffrances les plus cruelles, bien souvent aussitôt après les repas, et parfois la nuit même, entre deux sommeils.

J'ai vécu beaucoup d'années, dit-il à la fin de sa vie, mais si l'on tient compte du temps que j'ai passé à lutter contre la fièvre, les calculs et la goutte, je n'ai pas beaucoup vécu (*non diu vixi*).

Ce fut un arthritique, migraineux, goutteux et calculeux, doué d'un bon équilibre cérébro-spinal et d'un déséquilibre vago-sympathique, avec crises hémoclasiques. On peut dire qu'il souffrit toute sa vie et que c'est dans la douleur qu'il enfanta son œuvre immense.

Erasme était petit, délicat, fragile ; c'était, dit-il lui-même, « un petit corps qui loge une âme souffrante, qui frissonne au moindre souffle, qui a des vapeurs comme une femme ». Il n'était pas beau de visage. Enfant, il avait une belle voix, qui le fit admettre à la maîtrise de la cathédrale d'Utrecht.

Quoique homme d'études, c'était un cavalier passable ; dans ses multiples déplacements, il était obligé de monter à cheval, seul moyen de locomotion pratique et économique à son époque. En Angleterre, il avait pris goût à la chasse, et était devenu un bon chasseur.

Dans une lettre datée de 1524, Erasme déclare qu'il n'avait pas vécu assez chastement, mais qu'il était resté maître de ses passions et n'en avait jamais été l'esclave. Il proteste que, toujours sobre, il avait été bien souvent fâché de ne pouvoir vivre sans boire, ni sans manger. Il fut cependant un épicurien, au bon sens du mot ; c'était l'homme de ces petits repas d'amis paisibles, sans bruit, petits repas à trois ou quatre, se composant de mets simples qu'assaisonnent la gaîté, le rire, les bons mots et la plaisanterie et, après lesquels, on va s'asseoir dans le jardin pour causer.

Erasme, sans en abuser, aimait le bon vin, surtout celui de Bourgogne qu'il croyait bon pour son tempérament et salutaire pour sa gravelle ; c'était son remède favori. A cinquante ans passés, dans une lettre adressée à Marc Laurin, il chante l'heureuse Bourgogne, « province digne d'être appelée la mère des « hommes, elle qui possède un tel lait dans ses veines ».

L'argent ne le tentait pas plus que les places. Pourvu qu'il ait de quoi payer ses domestiques, chauffer sa chambre, sans poêle, boire de temps en temps sa cuillerée de vieux vin de Bourgogne mêlé de jus de réglisse, envoyer quérir, à toute heure, le médecin du lieu, renouveler sa garde-robe, il n'en demandait pas plus.

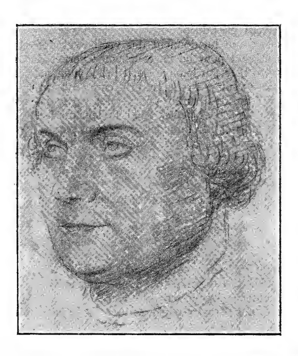
Le froid le faisait beaucoup souffrir ainsi que le vent ; et, pour quelques nuages de plus ou de moins qui passaient dans le ciel, tout son corps était troublé. Il était très sensible au mal de mer et les traversées de la Manche lui étaient très pénibles.

Erasme ne supporta jamais le jeûne, et il en fut dispensé. Si le repas était retardé d'une heure, le cœur lui manquait et il s'évanouissait. Il était très délicat, difficile sur la qualité de la nourriture et des boissons. Il avait un dégoût particulier pour le poisson dont la vue seule le rendait malade. Lui-même a raconté une partie de ses misères physiologiques dans le Colloque, l'*Ichthyophagie*.

Le Boucher. — Tu connais Eros (c'est Erasme lui-même), cet homme d'un âge déjà avancé, qui a la soixantaine. Sa santé, plus fragile que le verre, est encore accablée de maladies journalières des plus atroces et de travaux d'esprit extrêmement pénibles, qui suffiraient à abattre un Milon ; en outre, par une disposition secrète de son tempérament, dès l'enfance, il a une telle répugnance pour le poisson et il supporte si peu l'abstinence de nourriture qu'il n'a jamais pu s'y exposer sans mettre sa vie en danger... Dernièrement, sur l'invitation de ses amis, il vint visiter la ville d'Eleuthéropole (ville libre). C'était pendant le carême. Eros... pendant deux jours vécut de poisson pour ne scandaliser personne... Il ressentit bientôt les atteintes de la maladie qui lui était habituelle, maladie plus cruelle que la mort ; il se disposa à partir et il était temps, à moins qu'il ne préférât garder le lit... Glaucoplute invita Eros à

déjeuner chez lui. Eros, déjà las de la foule qu'il ne pouvait éviter dans l'hôtellerie, accepta, mais à la condition qu'il n'y aurait pour tout apprêt que deux œufs qu'il mangerait debout, après quoi, il monterait à cheval.

Il y a environ deux ans, le même Eros se rendit pour sa santé à Ferventia... Il y logea dans la maison d'un vieil ami... homme très puissant et l'un des dignitaires de cette église. Vint le jour du poisson, aussitôt Eros se sentit indisposé ; il fut assiégé d'une foule de



maladies, fièvres, maux de tête, vomissements, gravelle... Que fit Eros ? Il se renferma dans sa chambre et y vécut trois jours à sa façon. Son repas se composait d'un œuf et d'un verre d'eau sucrée. Dès que la fièvre eut cessé, il monta à cheval, emportant ses vivres avec lui... du lait d'amandes dans une bouteille et des raisins secs dans un petit sac Arrivé chez lui, la gravelle se déclara et il garda le lit un mois entier.

Dans *Le Repas profane*, Erasme déclare : « Je mange avec « plaisir du mouton, parce que je l'aime ; je ne touche pas au co- « chon, dans la crainte qu'il ne m'incommode. »

Il était très sensible aux odeurs qui l'incommodaient fortement. Se transportant souvent d'une ville à l'autre, il eut beaucoup à souffrir du séjour dans les auberges, qui n'étaient, le plus

souvent, que des gîtes de passage forcés, peu confortables, où le voyageur était mal reçu et rançonné. Passant à Lyon, Erasme note avec plaisir que les auberges de cette ville sont confortables et que le service y est fait par d'accortes servantes. Il se plaint continuellement dans ses lettres de la malpropreté des auberges, des draps douteux, des insectes, des vins piqués, de la mauvaise qualité de la nourriture, des mauvaises odeurs composées de renvois ailliacés, de pets puants, de la buée fétide qui se dégage des habits mouillés et des bottes que les voyageurs ont mis sécher près du poêle.

Les poêles, qui lui donnent des vertiges et dont l'odeur le fait mourir, sont pour lui un cauchemar perpétuel. Invité, le 1er décembre 1522, par le pape Adrien VI, son ancien condisciple de Louvain, à venir à Rome, au printemps suivant, Erasme lui écrivit : « Y aurait-il sûreté pour moi à voyager à travers les « neiges des Alpes, les poêles dont l'odeur me fait mourir, les « auberges sales et incommodes et les vins piqués dont le goût « seul met ma vie en danger. »

Heureusement pour lui, quand Erasme séjournait dans une ville, il était reçu soit chez des parents, soit le plus souvent chez des amis. A Fribourg, où il veut s'installer à demeure, il achète une maison. Hélas ! dans cette belle maison, il n'y a pas même un nid où il puisse mettre en sûreté son petit corps ; aussi, fait-il construire, à la hâte, une chambre avec cheminée et plancher, mais l'odeur de la chaux fraîche lui est insupportable et il ne peut l'habiter.

Il dormait légèrement et, une fois éveillé, il avait beaucoup de difficulté à se rendormir ; aussi, au couvent, les exercices religieux nocturnes l'épuisaient.

Agé de 13 ans, Erasme perdit sa mère de la peste, puis aussitôt après, son père. Ses tuteurs, après avoir dilapidé son patrimoine, le firent entrer dans les ordres, malgré lui.

Au séminaire, sa santé s'accommodait mal de la règle et du régime ; à seize ans, il fut atteint de fièvre quarte, et se retira à Gouda pour refaire sa santé.

Après son ordination, il obtint de l'évêque de Cambrai, dont il avait été le secrétaire, d'aller à Paris, achever ses études au Collège de Montaigu, que dirigeait alors Jean Standonck. Celui-ci accueillait les étudiants pauvres ct leur fournissait les moyens d'étudier. Le régime alimentaire était insuffisant et mauvais, l'hygiène défectueuse. L'usage de la viande était interdit ; les poissons avariés, les œufs pourris et les haricots formaient le principal de la nourriture ; on y buvait du vin gâté et l'eau malsaine du puits. Les chambres à coucher, à sol bas et à plâtre pourri, étaient très dangereuses à habiter à cause du voisinage des latrines ; « tous ceux qui les ont habitées, dit Erasme, ont « attrapé ou la mort ou une maladie mortelle ». Erasme raconte



Erection de la statue d'Erasme à Rotterdam.

qu'il en sortit avec un corps infecté d'humeurs viciées et une très grande quantité de poux, heureux d'être encore en vie. Il avait été soigné par Guillaume Cop, à qui il donnait des leçons de grec et qui devint plus tard médecin du roi. Se croyant en grand danger, Erasme se mit sous la sauvegarde de sainte Geneviève, il retourna à Cambrai et de là auprès de quelques parents en Hollande pour refaire sa santé. En janvier 1497, il composa une pièce de vers en l'honneur de sainte Geneviève pour la remercier de sa guérison.

En 1501, une épidémie de peste le força à quitter Paris pour Orléans ; il y revint bientôt, mais en 1502, une nouvelle épidémie et aussi sa santé chancelante l'obligèrent à regagner les Pays-Bas.

A Bologne, le climat fatigua sa santé et la peste le contraignit, en 1506, à séjourner pendant quelque temps à la campagne.

Fin 1507 et commencement 1508, il fit un séjour de huit mois à Venise dans la maison de l'imprimeur Alde Manuce. Dans le Colloque *L'Opulence sordide,* où il est question de la maison de Manuce, il se plaint de la mauvaise nourriture, de l'heure tardive des repas et surtout du vin gâté, mêlé de lie, qui, si l'on en croit les médecins, donne la gravelle. « Il ne se passe pas « d'année, dit-il, sans que dans cette maison, une ou deux per- « sonnes ne meurent de la pierre. »

A son retour d'Italie, en juillet 1509, en pleine crise de coliques néphrétiques, il composa l'*Eloge de la Folie.*

J'arrivais d'Italie, dit-il et j'étais logé à Londres chez mon ami Thomas Morus. Encore souffrant du mal de mer, fatigué d'avoir été à cheval, un mal de reins me forçait de garder la chambre, pendant plusieurs jours, je composai l'*Eloge de la Folie* pour faire diversion aux souffrances de la maladie.

En juillet 1511, il tomba gravement malade.

A Anvers, en juin 1516, il voulait passer en Angleterre, mais la fièvre lui interdit la traversée et il regagna Bruxelles.

En 1518, il fit plusieurs séjours à Bâle. Un jour, dans un voyage entre cette ville et Gand, il fut victime d'une chute de cheval ; son pied resta pris dans l'étrier et il fut traîné. Dans ce péril, il se rappela que pareil accident était arrivé à saint Paul, et il promit à ce saint, s'il se tirait indemne de cet accident, de terminer ses *Commentaires sur l'Epître aux Romains*. Quoique contusionné, il put remonter à cheval et, aussitôt arrivé à Gand, il envoya chercher le médecin et l'apothicaire.

Si l'on en croit Simler, Erasme guérit d'un abcès de la face, d'une façon bien amusante. La lecture des *Epistolae Obscurorum Virorum* (qu'on lui avait attribué à tort) le fit tant rire qu'un abcès qu'il avait au visage en creva, et il ne fut pas nécessaire de l'ouvrir comme les médecins l'avaient ordonné.... *ut abcessum in facie enatum... prae nimio risu ruperit.*

Erasme avait acheté une maison à Bâle pensant s'y installer définitivement ; mais l'intolérance religieuse des Bâlois le décida, en 1531, à quitter clandestinement la ville. Il craignit qu'on ne s'opposât à son départ. Après avoir fait partir les choses de prix, il fit charger ouvertement deux chariots de ses livres et de ses bagages. Lui-même allait se mettre en route, quand il fut pris, la nuit, d'un violent accès de pituite, qui le retint à Bâle. Après guérison et grâce à la protection d'Œcolampade, il put partir à Fribourg-en-Brisgau, où il séjourna pendant plusieurs années.

Tout d'abord, le climat de Fribourg lui parut plus tempéré que celui de Bâle, où les brumes du Rhin le faisaient souvent grelotter ; mais le ciel était redevenu rude, et, alors, étaient revenus la langueur du corps, l'abattement, les défaillances et toutes ces habitudes maladives qui mettent des nuages dans le plus beau ciel.

Maintes fois, on l'a vu, il fut obligé de fuir devant des épidémies de peste et de choléra, mais il échappa toujours à la contagion. Vers 1533, plusieurs épidémies de peste qui sévirent à Fribourg, enlevèrent autour de lui ses amis et ses domestiques ; son état de santé l'empêchant de s'éloigner de la ville contaminée, il fut encore épargné par le fléau. Mais, la même année, en novembre, une nuée de puces s'abattit sur sa maison l'empêchant de dormir, de lire et d'écrire. Pour Erasme, ce n'étaient pas des puces, mais des démons ; c'étaient les puces d'une démoniaque nommée Kylchoue qui, après avoir avoué avoir eu commerce pendant dix-huit ans avec le diable, avait été brûlée vive quelques jours auparavant.

En février et mars 1534, il est atteint de podagre, de chiragre et de panagre ; toutes les articulations sont atteintes les unes

après les autres. L'articulation malade ne supporte pas le moindre contact et la douleur intolérable dure quatre jours ; quand une articulation dégonfle, une autre se prend, et ainsi de suite. Quelquefois, la douleur est si forte qu'il en résulte de la gêne respiratoire. Il pense que son corps sénile, tordu par le mal, ne pourra pas résister longtemps.

Il se plaint ensuite d'un flux de ventre que rien ne peut arrêter ; son corps maigre et transparent ne peut plus respirer qu'un air cuit. « Dans les cas désespérés, dit-il, les médecins « ont la coutume de s'en remettre à Dieu » ; ils lui conseillent le changement d'air.

En août 1535, on le ramène à Bâle dans un chariot pour femmes, où il est transporté confortablement dans la position couchée ; ses amis lui avaient préparé une chambre telle qu'il l'aime, petite, commode, sans poêle et au levant.

L'hiver de 1535-1536 est mauvais ; il souffre continuellement de douleurs. Il n'a plus d'espoir de recouvrer la santé. Il n'a pas peur de la mort, il la désire même, s'il plaît à Dieu, afin de ne plus souffrir.

Pour comble de malheur, une escarre sacrée va encore aggraver ses misères.

Au vieux mal, dit-il, qui revient par intervalles, il s'est ajouté une ulcération de l'extrémité de l'épine (*Accessit exulceratio extrema spinæ*) qui m'oblige à garder le lit ou couché ou assis. A ce mal cruel, il n'est nul remède que de toujours rester au lit. Plaise à Dieu que ces tourments soient tolérables, mais le Seigneur est le Maître, ici qu'il coupe et qu'il brûle, mais qu'à l'instant, il me fasse grâce pour l'éternité. »

C'était la fin. Trois jours avant sa mort, à trois amis venus le voir, il commanda son cercueil. Le soir du 11 juillet 1536 (calendrier julien), il demanda à Dieu de le délivrer, de mettre fin à ses maux ; ainsi il entra en agonie, et il rendit l'âme vers minuit.

Il n'avait pas soixante-dix ans révolus.



Erasmiana



Religion de l'estomac. Erasme ne s'inquiétait pas d'observer ou non le carême. Comme on lui reprochait un jour cette inobservance des obligations de la religion, il répondit : « J'ai l'âme catholique ; mais mon estomac est luthérien. »

Epitaphe. Les épitaphes qu'Erasme a inspirées sont extrêmement nombreuses ; et l'immense influence qu'il eut sur ses contemporains explique assez qu'amis autant qu'ennemis aient rivalisé pour glorifier le personnage ou pour en médire. L'épitaphe, que composa notre Marot sur Erasme, est des moins connues ; nous la reproduisons à ce titre :

Le grand Erasme icy repose ;
Quiconque n'en sçait autre chose,
Aussi peu qu'une taulpe il veoit,
Aussi peu qu'une pierre il oyt.

Antipathie singulière. Dans une *Vie d'Erasme*, publiée en in-16 à Leyde par Jean Maire et composée, pour la plus grande part, des renseignements autobiographiques contenus dans les *Lettres* mêmes d'Erasme, il est fait mention du malaise intense que, dès l'adolescence, le futur grand humaniste de la Renaissance éprouvait par suite de la moindre irrégularité dans les heures de ses repas. Encore cela n'est-il rien ; car on rapporte (p. 93) une antipathie alimentaire bien particulière. Erasme aurait eu le poisson en une telle horreur, que sa seule odeur lui occasionnait de violents maux de tête et même une petite poussée de fièvre.

Le rire qui guérit. L'anecdote, modifiée et arrangée plus ou moins et de diverses sortes, a été prêtée à bien d'autres qu'à Erasme. L'*Improvisateur français* la lui attribue ; accordons-la lui.

Donc, certain jour, Erasme souffrait d'un gros abcès de la face, qu'il était question d'opérer. Autant pour se distraire de cette perspective chirurgicale que des douleurs mêmes de son mal, le patient se mit à lire les *Epistolæ obscurorum virorum*, qui avaient alors un grand succès. Et voici que le jargon barbare, qui est prêté dans cette satire aux théologiens scolastiques, fit rire Erasme à si grands éclats, que ces efforts firent crever l'abcès spontanément. Le rire avait heureusement remplacé le chirurgien.

Deux documents inédits sur la mort de Louis XIII

par le Dr L. DUJARDIN (Saint-Renan).

Les vieilles Archives provinciales réservent de curieuses surprises. Aurais-je jamais pu penser, en remuant, au fond de la Bretagne, des registres d'Etat civil du XVIIIe siècle, que les vieilles enveloppes dont on les a jadis recouverts étaient autant de documents d'un indéniable intérêt ?

Ces documents, ainsi découverts, sont de deux ordres. Les uns n'ont qu'un intérêt d'archives. Deux touchent à la médecine et à l'histoire.

J'aurais passé les premiers sous silence ; mais je crois mieux faire en donnant la substance de quelques-uns, tant je sais qu'il y a de « curieux » parmi les lecteurs de *La Chronique Médicale*. Outre des « remontrances aux prônes de la grand'messe de Chemillay, suivant ordonnance de notre Saint Père le Pape et lettres patentes du Roy, du 24 août 1574, faites d'ordre de Dom Estienne Lefau, religieux et procureur du couvent à la date du 28 mai 1575 », j'ai donc trouvé foule d'états de paiements royaux.

En voici quelques-uns, pour la transcription desquels je m'excuse d'erreurs possibles quant à l'orthographe des noms propres, qui sont sur les manuscrits d'une lecture parfois fort difficile.

1579. — Gages de l'année au Sr de La Salle, gentilhomme de la chambre de Monseigneur, — au Sr de Lefausse, — de Masparault, — Desbravais, — X... (?), — de Chaumont, — de Suerville, — de Combelle, — Du Chasteau, — Sr et baron de Mortemar, chambellan.................... 166 écus et dix sols.

— Au Sieur de Villars, lieutenant au château de Pierre Ansize de Lion, à luy ordonné pour la nourriture du sieur de Chavagnac, durant trois mois moins deux jours qu'il a été prisonnier au château de Pierre Ansize, à raison de 6 livres par jour.............................528 livres tournois.

1639. — Achat de chevaux par le Roy lui-même.. — A Denis Audouart à luy ordonné par Sa Majesté pour vente et délivrance de deux chevaux poil bay dont Sa Majesté a elle-même fait le prix et commandé iceux être menés à son écurie pour son service................................750 livres tournois. dont paiement a été fait audit Audouard comme il appert par sa quittance signée et passée par devant Le Tasseur et Ognouet, au Chastelet de Paris, le 26 juillet 1639.

— A Jacques Collin, pour un cheval poil noir : 300 liv. tourn.

— A X..., pour un cheval de carrosse, poil bay : 440 l. t.

1643. — Au Sieur Manseron, à luy ordonné pour son service de page (5 juillet)....................100 livres tournois.

— A Jacques Vaillant, concierge des poudres et munitions de la ville de Péronne, à luy ordonné pour son remboursement de pareille somme qu'il a avancée pour la nourriture durant le mois de septembre, octobre, novembre et décembre de l'année 1642 et pour les mois de janvier, février, mars et avril de l'année 1643, du sieur de La Pouvre (?), prisonnier de la ville de Péronne, et pour son garde ordinaire près sa personne, à raison de 10 sols par jour chacun......................964 livres tournois.

— A René Jazu, écuyer, sieur Dumon, exempt des gardes du corps du Roy, pour le service qu'il a rendu, extraordinaire et par le commandement de Sa Majesté, près la personne de Monseigneur, frère unicque du Roy, le duc d'Anjou, pendant le mois de juin de ladite année (15 juillet)....300 livres tournois.

Les deux dernières pièces sont d'autre importance : elles se rapportent à la mort de Louis XIII.

On sait que celui-ci mourut le 14 mai 1643. Sainctot reçut l'ordre de dresser un état de « tout ce qu'il conviendra faire « pour l'ordre du decedz du Roy ». On y lit, entre autres choses, que « d'autant que la chaleur ne permet pas que l'on garde « longtemps un corps mort, vingt-quatre heures après, sera « ouvert le corps du feu Roy et embaumé par les médecins et « chirurgiens qui ont assisté en sa maladie et par son premier « médecin. » — L'ordre portait encore que la Faculté des médecins et chirurgiens serait appelée.

L'autopsie et l'embaumement du roi furent donc faits le 15 mai à cinq heures du matin. Dix-huit médecins ou chirurgiens y assistèrent ; et la liste de leurs noms a été maintes fois publiée. Rappelons seulement que trois *chirurgiens servans* du feu roi opérèrent de la main : Antoine Regnault, Pierre Lycot et Alexandre Le Roy. Bouvart, premier médecin du roi, verbalisait ; Moreau, lecteur et professeur ordinaire du roi, écrivait.

Ma première trouvaille a trait au chirurgien Alexandre Le Roy. Je la transcris telle que j'ai su la lire :

Alexandre Le Roy, chirurgien ordinaire du Roy, la somme de six cents livres tournois, à luy ordonnée pour avoir aidé et travaillé à l'embaumement du corps du feu Roy, père de Sa Majesté, de laquelle somme paiement a été fait comptant par ledit présent commis et comptable audit Le Roy, comme dudit paiement appert par sa quittance signée de sa main en date du vingtième jour de juillet mil six cent quarante trois, cy rendu pour ce et par vertu d'icelle dudit douzième rolle de l'Espargne et lettres de validation sur iceluy cy-devant rendu en despense ladite somme de.. 600 *livres tournois.*

Alexandre Le Roy
chirurgien ordinaire du roy
La somme de sixvingt
cinquante livres a luy
ordonnee pour avoir
aide a l'ouverture
et embaumement du corps
du feu roy pere de sa
Maiesté [illegible]
somme pareille a luy
[illegible]
[illegible]
audit le roy [illegible]
[illegible]
sa quittance signée le
[illegible]
[illegible]
mil six cent quarante
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] la somme
de . . . . [illegible]

Ma bibliothèque de campagne ne m'a fourni aucun renseignement sur ce chirurgien Le Roy, et je ne sais rien sur son compte, sinon qu'il ne faut pas le confondre — et pour cause — avec un homonyme dont cette mauvaise langue de Gui Patin, écrivant au Dr Belin, disait le 5 mai 1638.

Un nommé Le Roy, manceau, chirurgien de Son Eminence, *et ei dilectissimus*, est ici mort de plaies qu'il reçut, il y a environ quinze jours, dans le bois de Boulogne, par des voleurs.

Du moins, la présence d'Alexandre Le Roy dans la Maison du roi Louis XIII est-elle désormais hors de doute. La remarque a son intérêt, car notre personnage est resté inconnu à E. Griselle et ne figure pas dans la consciencieuse étude que ce dernier a publiée, en 1912, aux Editions de Documents historiques sous le titre *Etat de la Maison du roi Louis XIII* (un vol. in-8o). Notons, en passant, que nous retrouvons là les deux autres chirurgiens servants par quartier ; mais que le nom du second, que les historiens de la médecine écrivent d'ordinaire Lycot, comme je l'ai fait, devrait plutôt s'orthographier Pierre Lirot. Le fils de Pierre Lirot, prénommé Henry, avait la charge paternelle de chirurgien servant à survivance.

Ma seconde trouvaille est d'un moindre intérêt. Le corps de Louis XIII ne fut porté à Saint Denis que le 19 juin 1643. Le service solennel à Saint-Denis est du 22 juin. Enfin, une cérémonie de « quarantin » eut lieu à Notre-Dame de Paris, le 27 juin en présence de la Reine. Et voici un nouvel état de paiement à la suite de cet événement dernier :

M. Henri Robert de la Maritz, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, capitaine des cent suisses de la garde du corps du roy, la somme de cinq cents livres tournois laquelle ordonnée pour son dédommagement et récompense de la monture des tentures qui étaient dans la nef de l'église Notre-Dame de Paris, 15 *juillet* 1643.

A première vue, cette dernière date ne paraît pas s'accorder avec celle de la cérémonie de « quarantin » que je signalais plus haut ; mais les bordereaux de paiement sont toujours établis plus tard que les dépenses engagées. On le voit bien, par exemple, dans le premier groupe de mes documents à l'occasion de l'état de paiement de Jazu, qui règle en juillet une dépense de juin. Il en est ici de même ; et l'état de paiement d'Alexandre Le Roy, comme celui d'Henri Robert de la Marik se rapportent sans conteste à l'autopsie et aux cérémonies de juin.

Un détail des obsèques de Louis XIII me revient en mémoire à propos des Cent Suisses, dont notre dernier document fait

mention. On sait quelles cérémonies, réglées dans leurs moindres détails, étaient pratiquées aux funérailles des rois de France dans la basilique de Saint-Denis. Quand le caveau ouvert a reçu le corps du défunt, celui qui remplit les fonctions de roi d'armes quitte soudain son siège, ôte son chaperon, dépouille sa cotte d'armes, et les jette dans le caveau ; il s'écrie ensuite avec force : « Hèraults d'armes de France, venez faire vos offices. » Un d'eux pénètre dans le caveau, pour ranger les « honneurs » qui lui sont dans un certain ordre jetés. Or, pour Louis XIII, l'enseigne des cent Suisses de la garde du roi fut le premier « honneur » descendu dans son caveau.

Et ces cérémonies avaient tout de même de l'allure..

Anecdotes

Une réclame dangereuse. Dans les commencements de la Révolution, la devise *Vivre libre ou mourir* était à la mode; on la plaçait sur les drapeaux, dans les enseignes des marchands et jusque sur les boutons des habits.

Un pharmacien s'avisa de la parodier. Il fit mettre au-dessus de sa porte deux seringues en sautoir avec cette légende : *Ventre libre ou mourir*. Cette réclame manqua de lui coûter fort cher.

L'indispensable ordonnance. D. Martyr. I. Cor, 3, p. 63, rapporte une amusante histoire touchant le médecin Vindicien, telle qu'il la recueillit dans la cinquième lettre d'Augustin à Marcellin.

Vindicianus medicus nobilissimus sua tempestate quoddam remedium cuidam praebuit, qui gravi morbo laborabat, quod ille cum accepisset, e vestigio convaluit ; cumque post multos annos rursus tentaretur eodem morbi genere, idem quoque remedium adhibuit. Caeterum tantum abfuit ut liberaretur, ut potius deterius habuerit. Itaque Medicum accessit, et hac de re magna cum admiratione conquestus est. Respondit Vindicianus : « Cum ex illo remedio convaluisti, ego tibi praeceperam ut eo utereris; at nunc, quia ipse non praecepi, secus tibi evenit. »

Mirati sunt auditores, qui astabant, ut qui acciperent, pharmacum non ex rei natura, sed potius ex verbis praecipientis habuisse vim sanandi. Subrisit ibi Medicus et adjecit : « Juveni suaseram hoc remedium, quod nunc homini grandaevo non consuluissem. »

Enigme

Nous sommes deux sœurs du même âge,
Qui n'avons rien de différent ;
Et dans notre ordinaire usage,
On nous place toujours en lieu fort apparent.
Quoique de bien des gens nous secondions l'adresse,
En commerce amoureux notre usage est suspect ;
Et malgré d'un amant le plus profond respect,
Nous lui nuisons auprès de sa maîtresse ;
On nous en chasse lestement,
Comme étant alors inutiles.
On nous conserve assez soigneusement :
Aussi sommes-nous bien fragiles.
Jugez si notre sort est doux :
Tels ont des rois l'entière confidence
Qui dans le cabinet ne lisent qu'avec nous
Les secrets de plus d'importance.

Caricature



Un « Mousquetaire de Saint-Luc » ou « Mousquetaire à genoux ».

La Médecine des Praticiens

L'Hypopepsie.

Parmi les causes qui entraînent la difficulté des digestions, il en est une, peut-être la plus fréquente, qui tient à l'insuffisance de sécrétion des glandes de l'estomac. On sait que cet organe, dans lequel sont brassées les matières alimentaires, doit transformer les matières albuminoïdes que nous absorbons journellement et les rendre assimilables. Cette transformation se fait par l'action d'un ferment, la pepsine, que sécrètent les glandes stomacales : les matières albuminoïdes, insolubles, sont rendues solubles et assimilables sous l'influence de la pepsine, en milieu chlorhydrique, et transformées en peptones, qui seront utilisées par l'organisme.

Le *Vin de Chassaing*, à base de pepsine et de diastase (autre ferment qui exerce son action sur les matières amylacées pour les transformer en sucres), est bidigestif, parce qu'il complète le rôle des estomacs paresseux. Grâce à lui, disparaissent les malaises qui accompagnent les digestions pénibles ; et, comme les états dyspeptiques retentissent sur la santé générale et sont une cause d'affaiblissement, le *Vin de Chassaing*, très agréable et généreux, apporte ses vertus toniques, qui triomphent de la dépression, en même temps que se trouve parfait le travail de la digestion.

Très réputé, depuis de nombreuses années, pour les mérites de sa préparation et la constance de son efficacité, le *Vin de Chassaing* se prend à la dose d'un ou de deux verres à liqueur après les repas.

Epigrammes contre les médecins.

« *Mes malades, jamais, ne se plaignent de moi* »,
Disait un médecin d'ignorance profonde.
— « *Ah ! repartit un plaisant, je le crois* :
Vous les envoyez tous se plaindre en l'autre monde. »
(François de Neufchâteau.)

Un de ces médecins qui font tant de visites,
Au malade gisant disait toujours : « *Tant mieux.* »
Et le malade, fait à ce style ennuyeux,
Disait : « *Mes héritiers pensent comme vous dites.* »
(Benserade.)

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De la revue *Franche-Comté et Montbéliard*, nº de janvier 1936, à propos de la Réforme des études médicales en Suisse :

La nouvelle répartition des semestres, récemment introduite en Allemagne, obligera le comité directeur à prendre position vis-à-vis de la possibilité pour les étudiants de faire en une année trois semestres au lieu de deux.

❦ ❦

❦ De *L'Echo de Paris*, nº du 24 janvier 1936, sous le titre *En forêt de Saint-Germain* :

Un autobus, affecté au service des pensionnaires de la maison de retraite de la Légion d'honneur, au Château du Val, est entré dans un poteau télégraphique.

❦ ❦

❦ Aux *Annonces* de *La Tribune* de Saint-Etienne, nº du 4 février 1936 :

Tout acheteur à la Librairie de « La Tribune » recevra un magnifique petit.

❦ ❦

❦ Du *Bulletin Measien*, nº du 8 février 1936 :

Notre littérature, c'est-à-dire tout le capital cultuel *que nous ont légué les siècles...*

❦ ❦

❦ De *La Croix*, nº du 27 février 1936, au-dessous d'une illustration ayant pour titre *Footballeurs en uniformes :*

Ces fantassins, artilleurs, chasseurs et autres zouaves, *forment notre équipe de France militaire de football.*

❦ ❦

❦ Aux *Annonces* de la revue *Le Toubib*, nº de mars 1936 :

*Crème X ***, irradiée, spéciale* contre *les rides et* le rajeunissement. *Prix* : *35 francs.*

❦ ❦

❦ Du *Catalogue* nº 72 (mars 1936) du *Bibliophile Tourangeau*, p. 5, ce titre étonnant d'un ouvrage de Lelut :

nº 2.337. — Du Démon de Socrate. Spécimen d'une application de la sueur psychologique à celle de l'histoire, *par le Dr F.* Lélert, 1836, in-8º.



Éphémérides



— 936 —

2 juillet. — Mort de Henri Ier, roi de Germanie. Il avait été surnommé l'Oiseleur parce que, lorsqu'on vint lui annoncer son élection, les députés le trouvèrent occupé à jouer avec des oiseaux.

— 1336 —

4 juillet. — Mort de sainte Elisabeth, fille de Pierre III d'Aragon et femme de Denis Ier, roi de Portugal. A la mort de ce dernier, elle se retira au monastère des Clarisses, qu'elle avait fait bâtir à Coïmbre. Née en 1271. Canonisée en 1625.

— 1436 —

31 juillet. — Mort de Fréderic, comte de Hohenzollern, évêque de Constance.

— 1536 —

12 juillet. — Mort, à Bâle, d'Erasme, né à Rotterdam, le 28 octobre 1467, un des plus savants humanistes de la Renaissance. Par ses Traités, ses Controverses et ses Lettres, il eut sur son siècle une influence qu'on a quelquefois comparée à celle que Voltaire eut sur le sien. Ses *Œuvres complètes* forment neuf volumes in-folio. Si quelques-uns seulement lisent aujourd'hui ses études religieuses ou de critique, en revanche, ses *Adages*, ses *Colloques*, et son *Eloge de la Folie*, dont le succès fut très grand, ont gardé, même de nos jours, un indéniable intérêt

15 juillet. — De Montmorency, gouverneur de la Provence, ravage le pays au-devant de Charles-Quint, qui avait passé le Var, mais qui, réduit par la famine, fut obligé de battre en retraite.

16 juillet. — Grand tremblement de terre dans la région de Nice.

31 juillet. — Première ordonnance relative à l'enceinte de Paris, ordonnance qui dut attendre jusqu'en 1774 pour recevoir son plein effet.

— 1636 —

15 juillet. — Mort, à Naples, de Marc-Aurèle Severini, né à Tarsia (Calabre), en 1580. Ayant abandonné l'étude de la jurisprudence pour celle de la médecine et reçu docteur à Naples, il devint un des maîtres de cette Ecole. Il y enseigna l'anatomie et la chirurgie, remettant en vigueur les méthodes des Anciens, et rappelant l'usage alors négligé du fer et du feu. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, on peut citer : *Historia anatomica* (in 4°, Naples, 1629), *Zootomia Democritea* (in-4°, Nuremberg, 1645), *Therapeuta Neopolitanus* (in-8°, Naples, 1653), *Synopseos chirurgicae libri VI* (in-12, Amsterdam, 1664, ouvrage posthume).

— 1736 —

14 juillet. — Naissance, à Reims, de Simon-Nicolas-Henri Linguet. Avocat de grande réputation, il se fit tant d'ennemis de tous côtés par son esprit mordant qu'il fut rayé de l'ordre des avocats en 1774. Publiciste alors, il rédigea, en France, le *Journal politique et littéraire*, en Angleterre, les *Annales politiques, civiles et littéraires.* Exilé d'un peu partout où il se réfugiait, la Révolution lui trancha la tête (1791). Il a laissé un nombre considérable d'ouvrages, dont ses *Mémoires sur la Bastille* (où il avait été quelque temps enfermé) ne sont pas le meilleur, mais restent le plus connu.

24 juillet. — Au prix de 3.500 livres tournois, l'Université de Caen acquiert le *Jardin de Botanique* situé au faubourg Saint-Julien.

25 juillet. — A six milles du rivage, entre le mont Vésuve et la ville de Naples, on retrouve l'ancienne ville d'Erculanum, bâtie 1.242 ans avant l'ère vulgaire, engloutie en l'an 79.

26 juillet. — Mort, à Paris, de Pierre-Jacques Brillon, né dans cette même ville en 1671. Moraliste et jurisconsulte, il a laissé des ouvrages de jurisprudence oubliés, et des *Portraits, sérieux, galants et critiques* (in-12, Paris, 1696) ainsi qu'une *Apologie de M. de La Bruyère* (in-12, Paris, 1701) qu'on feuillette quelquefois encore.

— 1836 —

1er juillet. — Mort du baron Louis-Auguste-Félix de Beauséjour, né à Fréjus, en 1763. Consul de France, puis membre du tribunat, et, en 1835, pair de France, c'est surtout comme publiciste qu'il doit de n'être pas oublié. On a de lui, entre autres ouvrages : *Aperçu des Etats-Unis au commencement du XIXe siècle* (1814), *Théorie des Gouvernements* (1824).

2 juillet. — Mort de Jean-Baptiste Lechevalier, né près de Coutances, le 1er juillet 1752. Voyageur et archéologue, son principal ouvrage est son *Voyage dans la Troade* (in-8o, Paris, 1800). C'est lui qui, sous le pseudonyme de Constantin Koliadès, soutint l'amusant paradoxe que Ulysse est l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée (*Ulysse-Homère*, in-8o, Paris, 1829).

6 juillet. — Brillant combat près de Tlemcem, sur les bords de la Sikkah, dans lequel Bugeaud met en déroute les troupes d'Abd-el-Kader.

14 juillet. — Mort de Guillaume Bartel van des Kooi, peintre hollandais.

22 juillet. — Mort d'Armand Carrel, journaliste républicain, rédacteur en chef du *National*, tué en duel, à Saint-Mandé, par Emile de Girardin, rédacteur en chef du journal *La Presse.* — Né le 8 mai 1800.

22 juillet. — Mort du cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux.

23 juillet. — Mort de Gambart, astronome français.

25 juillet. — Mort de Thomasso Sgricci, poète et improvisateur italien.

26 juillet. — Mort à Paris, du compositeur dramatique Joseph-Melchior Gomis.

30 juillet. — Mort à Paris, de Jean-Achille-Jérôme Darmaing, né à Pamiers en 1794. Elève de l'Ecole Normale, professeur à l'Ecole de Saint-Cyr, il démissionna pour se consacrer au journalisme. Il créa le *Surveillant politique et littéraire*, collabora au *Constitutionnel*, et fonda, en 1825, la *Gazette des Tribunaux.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Médecin-poète à retrouver. — J. Gaude, imprimeur-libraire à Nîmes, publiait en 1810 une petite brochure de douze pages, intitulée : *Eloge d'un pâté ; suivi de l'éloge d'Audibal, poèmes gastronomiques*, par un jeune médecin.

Les deux pièces sont de pur intérêt local. L'une d'elles aurait été une pièce de concours, mais ne remporta pas le prix. Peut-être s'agissait-il d'un concours burlesque ou publicitaire. Qui pourra le dire ? Quel Nimois nous découvrira le nom du *jeune médecin* qui écrivit les vers de la plaquette de Gaude ?

Cardeuil (*Paris*).

Propriété du nombre 9. — Si, d'un nombre quelconque, on retranche le nombre formé par les mêmes chiffres écrits dans l'ordre inverse, la différence sera toujours divisible par 9.

Exemple :

Soit le nombre 832.454. Le nombre fourni par ses mêmes chiffres renversés est 454.238. Or, 832.454 — 454.238 = 378.276 qui est divisible par 9 (quotient exact : 42.024).

Si le premier nombre donné se trouve inférieur à celui produit par ses chiffres renversés, il faut naturellement soustraire le nombre le plus faible du nombre le plus grand. La différence reste divisible par 9

Exemple :

Soit le nombre 128.427. Le nombre retourné est 724.821. Retranchons 128.427 de 724.821. La différence obtenue 596 394 est divisible par 9 (quotient exact : 66. 266).

Tel est le fait. Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourra-t-il en dire le « pourquoi » ?

Celtiou (*Paris*).

Le dieu Taurigannus de M. Alcanter de Brahm. — Subissant la suggestion de *La Chronique Médicale*, j'ai lu les deux volumes de M. Alcanter de Brahm consacrés à l'étude de *L'Ecole toulousaine de peinture du XVIe au XIXe siècles*. Je m'en réjouis, car l'œuvre est intéressante et bien faite. Mais comment l'auteur peut-il écrire que le taurobole fut *un autel votif édifié au dieu Taurigannus, consacré par la mythologie gauloise* (t. I, p. 56, note 1) ?

Le taurobole n'a rien à voir avec la mythologie gauloise.

Quant au dieu Taurigannus, je n'en ai retrouvé nulle part aucune mention. Si ce nom est une simple altération de Taranucus, par exemple, comme Taranucus est une simple épithète d'Esus, le *taureau* n'a rien à voir dans l'affaire. Et même si Taurigannus est tout à fait différent de Taranucus, le rapport que nous croyons apercevoir en français moderne entre les premières syllabes de Taurigannus et notre mot taureau, n'est pas du tout assuré en langue gauloise. Le taureau est *tarb* en irlandais, *tarv* en breton, *tarw* en gallois. Le mot donne en gaulois : *Tarvillus* ; *Tarvos trigaranus*, le taureau aux trois grues ; *Tarvessedum*, le château du Taureau.

Et, quand nous retrouvons *taur* en composition (*Taurini*, *Taurisci*, ou *Tauredunum* de Grégoire de Tours), le taureau n'est plus en cause ; il s'agit, comme pour le fameux mont Taurus des anciens, dont s'autorise M. Alcanter de Brahm, et pour les Tauri ou montagnards du Bosphore cimmérien, du kymmryque *Tor*, proéminence, renflement ; *Twr*, monceau ; — C. *Tor*, de même sens ou encore ayant le sens de montagne ; — Ar. *Tor* et *Teur*, gros ventre ; — Ir. *Torr*, éminence, montagne. Je crois qu'on peut ne pas faire entrer *Taurouk* dans la discussion, car non seulement cette herbe des prés et des marais est trop peu déterminée pour qu'on puisse la reconnaître, mais encore son étymologie reste encore un problème.

Quoi qu'il en soit, un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner quelques renseignements sur le dieu Taurigannus de M. Alcanter de Brahm, *consacré par la mythologie gauloise ?*

Marchand (*Toul*).

Le Patron des Médecins. — Un confrère m'assure qu'il est bien curieux que saint Luc ait été choisi comme patron des médecins... parce qu'il était peintre.

Qu'y a-t-il d'exact dans cette affirmation ?

Lacroux (*Béziers*).

Un mot de Baudelaire. — A propos de la récente Exposition de cent tableaux de Corot, la revue *L'Esprit médical*, dans son numéro d'avril 1936, attribue à Baudelaire ce jugement : « Corot ! toute la peinture ! » — Malheureusement, la citation n'est pas accompagnée de sa référence bibliographique. Cela m'a fait vainement chercher les quatre mots attribués à Baudelaire dans les œuvres de critique de ce dernier.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire à quelle occasion et dans quel article Baudelaire aurait écrit : « Corot ! toute la peinture ! »

Branchoir (*Paris*).

Réponses.

Phrase rétrograde (XLII, 294). — Puisque *La Chronique Médicale* revient sur la question des phrases rétrogrades, en voici une qui concerne le médecin-poète Jacques Peletier, né au Mans, le 25 juillet 1517, mort à Paris en 1582, principal du collège du Mans.

En tête du livre de raison de la famille de Courbefosse, manuscrit du XVI[e] siècle conservé au Mans, aux Archives du Cogner, un des feuillets de garde porte l'apostrophe suivante :

A Jacques Peletier
Iratè, lepidè, si vis edi, Peletari.

Ce texte peut se lire dans les deux sens, et signifie, ce me semble, à peu près ceci : « Si tu veux être édité, Peletier, tu provoqueras autant de colères que d'applaudissements. »

Dr Paul DELAUNAY (*Le Mans*).

La Croix du Chevalier (XLIII, 41). — Je dois avertir, avant tout, que je ne suis pas allé à Saint-Martin-Valmeroux, et que je ne puis ainsi juger que sur les photographies reproduites par *La Chronique Médicale* et d'après le commentaire même qui les accompagne.

Le monument paraît pouvoir être daté de la première moitié du XIII[e] siècle. La figure est sûrement celle d'un pape, tant à cause de sa tiare que des deux clefs croisées qui l'accompagnent. L'inscription d'ailleurs corrobore cette affirmation.

Quel est ce pape ? Une note de la rédaction rappelle Sylvestre II. Je crois bien, en effet, qu'il s'agit de lui. Dès lors, il semble possible de reconstituer ainsi l'inscription :

Sigillum pœnitentiæ servorum Domini Papæ

en supposant que les lettres effacées seraient *Sig*, dans *sigillum*, comme le propose M. le Dr Jalenques ; *ser* dans *servorum* ; et en ajoutant un *e* pour la finale *æ* de *pœnitentiæ*. Cette inscription donne alors, comme traduction : « Sceau de la pénitence du père des serviteurs du Seigneur. »

Papa, en basse latinité, c'est le *Père*. Or, *Père des serviteurs du Seigneur*, est le titre même que prend le Pape.

Pourquoi sceau de la pénitence ? Peut-être à cause de l'influence du « Franciscanisme » dans la plupart des pays d'Europe, particulièrement en France au XIII[e] siècle. L'influence des « frères mineurs » prêchant la pénitence, à la suite de saint François d'Assise, fut extraordinaire ; et ce mot de pénitence devint, pour ainsi dire, universel, tant dans l'écriture que dans la figuration sculpturale. La Croix et la Pénitence devinrent inséparables. Quant au mot *sceau*, qui vient de *sigillum*, son acception n'est pas exactement la même dans les deux langues ; le sceau est simplement une

figurine taillée dans un métal dur et qui sert à donner une empreinte à une substance molle, comme la cire ; tandis que *sigillum* est aussi, et tout d'abord, la figure en bas relief [Cicéron]. Nous devons donc traduire plutôt : « Figure de la pénitence du Père des serviteurs du Seigneur ».

Mais pourquoi cette figure ? Souvenons-nous ce qu'était le pape Sylvestre II (Gerbert avant son élévation au Suprême Pontificat). C'était un savant, dont les connaissances étaient très étendues en géométrie, mécanique, astronomie ; et ses contemporains en étaient si étonnés et émerveillés qu'ils l'avaient accusé de magie ; ils disaient que ce pape avait fait faire une tête en cuivre, qui répondait aux questions difficiles, façon imagée d'exprimer son savoir extraordinaire. Et alors cette grande tête sculptée, coiffée de la tiare, serait probablement un souvenir de cette légende.

Reste la question de « Chevalier ». Pourquoi la *Croix du Chevalier* ? Existe-t-il un souvenir local d'un chevalier ? Je l'ignore ; mais il faut savoir que le titre de chevalier, après avoir été donné, au début, à ceux qui montaient à cheval, fut accordé ensuite aux lettrés et aux savants. Or, Gerbert fut un savant dans toute la force du terme, puisqu'il introduisit, en France, les chiffres arabes, qu'il est considéré comme l'inventeur de l'horloge à balancier bien avant Galilée, et, qu'à cause de ces talents, Othon II d'Allemagne le choisit pour précepteur de son fils, le futur Othon III, et plus tard Hugues Capet pour son fils Robert.

Conclusion. — La *Croix du Chevalier* me paraît bien donner l'effigie du pape Sylvestre II, lequel était né dans la région, à Aurillac, en 930. Le souvenir de l'enfant de l'Auvergne était resté vivace chez ses contemporains et ceux-ci n'oublièrent pas celui qui n'arriva aux plus grandes dignités que grâce à son talent et aussi à son travail acharné ; ils lui élevèrent un monument en granit, symbole de ces solides qualités ; ils le nommèrent simplement le chevalier et mirent son effigie avec les clefs pour ne pas laisser tomber dans l'oubli ses grands honneurs ; mais, pour eux, il était resté *Gerbert* ; et cela six cents ans avant le monument officiel d'Aurillac, inauguré en 1851. Du reste, il est possible que, dans le cours des siècles, le symbole des clefs ait été oublié, que l'inscription ait été peu remarquée et oubliée, que la tiare ait passé pour une sorte de casque et qu'ainsi casquée et ornementée de la barbe, la figure parût celle d'un chevalier armé, aspect commun des seigneurs du pays.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*)

Les eaux minérales (XLIII, 151). — Si je ne puis découvrir les personnages que M. Leriou a donné à chercher, en revanche, je puis envoyer à *La Chronique Médicale* une nouvelle épigramme, anonyme elle aussi, contre les eaux minérales.

Non, Monsieur Oliva non, je n'en boirai plus ;
Vos eaux d'Aix sont, ma foi, trop fades,
Quoi que vous me disiez pour vanter leurs vertus,
Elles ont fait plus de Cocus
Qu'elles n'ont guéri de malades.

M. Oliva était, au XVIIIe siècle, un médecin renommé d'Aix-la-Chapelle, car c'est d'Aix-la-Chapelle qu'il s'agit ici.

BURNES (*Nantes*).

L'infaillible médecin d'urines (XLIII, 69). — L'anecdote versifiée par Pons de Verdun, ayant pour objet une curieuse scène de consultation donnée par un médecin uroscope, se trouve reproduite en prose dans un roman autrefois très connu et maintenant bien oublié: *Mon Oncle Benjamin*, de Claude Tillier.

D^r Ch. NARCY (*Dammartin-en-Goële*).

Autre réponse. Dans le roman de Claude Tillier, *Mon Oncle Benjamin*, l'uromante, M. Minxit, diagnostique, par l'examen des urines et avec une mise en scène soignée, la chute d'une femme du haut d'un perron de quatre marches. Dénégation sur ce détail du mari de la femme. Mais Minxit lui reproche de n'avoir pas apporté *toutes* les urines : « C'est précisément ta cinquième marche, lui dit-il, que tu n'as pas mise dans la bouteille. »

Mes Loisirs de Pons de Verdun sont de 1778 ; *Mon oncle Benjamin* de 1843. La priorité revient à Pons de Verdun. Dans le Pays de Claude Tillier, c'est-à-dire dans la région de Clamecy, l'anecdote était connue de toute la population. Bien plus, à Corvol, mon pays natal, qui est celui où Benjamin et Minxit exerçaient la médecine, chacun à sa manière, tout le monde était persuadé que l'histoire était véritable. Mon père, né aussi à Corvol et qui y a exercé la médecine pendant plusieurs années, se souvient parfaitement que les anciens du pays mettaient un nom propre sur celui de Minxit, et attribuaient à ce guérisseur bien connu et appartenant à la génération précédente l'habileté, décrite par Claude Tillier, et qui consistait à faire adroitement interroger les clients par sa fille. Il écoutait la conversation sans être vu, feignait ensuite d'arriver à l'improviste, et portait un diagnostic d'une précision qui stupéfiait les gens. Tout n'allait pas toujours à merveille, car aucune méthode n'est parfaite ; mais le bonhomme était malin et se tirait d'affaire comme on l'a vu.

D^r Ch. FERRY (*Paris*).

Metz (XLIII, 46). — Le mot *Metz* est cèrtainement antérieur à l'occupation romaine; il s'agit là de ces termes de la langue parlée par les peuples gaulois, ou plutôt d'une des langues parlées par les peuples celtes. Du reste, ce mot *Metz* existe encore actuellement pour un certain nombre de localités de France, indiquant ainsi un terme générique, dont j'ignore la signification : Metz [Haute-Saône], Metz-en-Couture [Pas-de-Calais], Metz-le-Comte [Nièvre], Metz-Robert [Aube]. Je ne discuterai pas le sens de ce mot, mais il ne faut pas lui donner celui de bornes, de bornes de l'Empire ; car *Metae*, en latin, a été une traduction du Moyen Age, bien postérieure à *Metz*.

Le mot *Divodurum*, attribué à la ville de Metz, est encore une latinisation. Ce mot peut se décomposer en *Divo* et *Durum*. Divo a fait Divio, nom latin de Dijon ; Dive, rivière du département de l'Orne ; Dives, ville du Calvados; Divion, dans le Pas-de-Calais; Divonne, station thermale du département de l'Ain. C'est donc là encore un terme générique. *Durum* est à rapprocher de *Dunum*, éminence, qui se retrouve dans tous les Dun, Dun-le-Roi, Dun-sur-Meuse, Verdun, Saverdun, etc.

Mediomatrices me paraît bien un mot latin et d'origine latine ; ses racines paraissent bien romaines : *medius* et *matrix*; le sens serait *Femmes*, ou *Mères du milieu*, les femmes de l'espace situé entre le Rhin et la Meuse ; ce serait une sorte de peuplades d'Amazones, entre Rhin et Meuse. N'a-t-on pas appelé Metz, la Pucelle? et, dans ce cas, le terme latin serait simplement une traduction et non une latinisation. Ainsi le mot Mésopotamie est composé de deux mots grecs : Μέσος Ποταμός, la région entre les fleuves; bien que les Grecs n'aient pas habité cette région, ils ont traduit un mot chaldéen ou mède.

Si l'on prend les termes : saxon *Maidin* — ou anglais *Maid* — [comme le pense le Docteur Rial] et *Maires*, celtique, on arrive au sens de *Mediomatrices*, vierges-mères, femmes-vierges, ce qui paraît tout à fait extraordinaire pour désigner toute une population, à moins qu'on ne fasse intervenir la notion de respect et d'honneur attribués aux femmes, lesquelles auraient les qualités de la vierge et celles de l'épouse; et ceci serait un hommage aux vertus des femmes *Mediomatrices* et une attestation des sentiments chevaleresques de leurs époux et fils. On voit qu'ainsi, de toutes façons, le sens exprime toujours quelque chose de noble et d'élevé.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Chronique Bibliographique

Gaston E. Broche. — **Pythéas le Massaliote, découvreur de l'Extrême Occident et du Nord de l'Europe**, *Thèse de la Faculté des Lettres de Paris*, un vol. in-8°, Société française d'Imprimerie et de Librairie, Paris, 1935.

Il y a plus de deux millénaires, Marseille armait des trières et lançait deux expéditions scientifiques vers l'Occident. L'une, sous la conduite d'Euthymène, allait reconnaître l'Afrique occidentale et équatoriale. L'autre, dirigée par Pythéas, mathématicien et astronome, découvrit l'Armorique, fit le périple britannique, visita la mystérieuse Thulé (Islande), s'arrêtant seulement à la Mer glaciale ; puis, à la recherche de la terre de l'ambre, explora les rives du monde baltique.

C'est ce voyage merveilleux de Pythéas que M. G.-E. Broche a étudié, qu'il a fait mieux encore qu'étudier, qu'il a essayé de revivre. Que le peu de renseignements qui nous sont restés dans les vieux textes sur l'aventure prodigieuse du Découvreur massaliote le contraigne parfois à des conjectures, on ne saurait le nier ; du moins, ces conjectures sont-elles toujours réglées sur la logique et peuvent-elles emporter notre conviction. Il en vient cet émerveillement :

> Notre claire vision cosmique de la terre, nous croyons ne la devoir qu'à des modernes : elle est déjà lumineuse et nette, avec ses formes et ses chiffres, dans l'esprit de ce Massaliote du IVe siècle avant notre ère ! On croit volontiers que les anciens Grecs ont borné leur connaissance de l'Occident européen aux Colonnes d'Hercule : or, c'est à l'un d'eux, le même, que nous devons la révélation complète, et remarquablement exacte, de notre Extrême Occident ! On croit que la hantise scientifique du pôle, et le courage d'en affronter les terreurs pour en pénétrer le mystère, sont mérite exclusif des modernes, et même de nos contemporains : or, sur cette route même, voilà des traces de pas — et d'explorateurs méditerranéens — vieilles de vingt-trois siècles (p. 2).

Il est peu de lectures aussi attachantes que celle de ces pages, où l'érudition elle-même, quoique fort étendue et très loin poussée, se pare d'attraits, dont le moindre n'est pas une critique des opinions adverses, vive par endroits, mais si vivante et si sincère. L'œuvre est, par surcroît, méritoire, car elle nous rend une de nos gloires : *Pitea, una gloria innegabile*, disait le géographe génois P. Revelli ; *Pytheas, le Christophe Colomb qui nous a découverts, nous, les Barbares du Nord*, écrivait P. H. Damsté, recteur de l'Université d'Utrecht ; Pythéas, que seuls la plupart des Français ignorent.

Il convient d'ajouter que l'édition, fort bien venue, fait honneur à la *Société française d'Imprimerie et de Librairie*.

Raoul Mercier. — **Le Monde médical de Touraine sous la Révolution**, un vol. in-4° cour., Arrault et Cie, Tours, 1936 (*Prix: 30 francs*).

Voici une de ces monographies régionales qu'à si juste titre réclamait Taine pour éclairer l'histoire générale, et si précieuses pour connaître la vie d'autrefois de notre petit monde médical, M. R. Mercier s'est limité à sa Touraine dans l'espace, et aux douze années de la Révolution française dans le temps. Pour ce temps et pour cette province, il nous a donné une histoire aussi complète qu'on la pouvait faire, aussi vivante qu'il était permis de le souhaiter, de ces *hommes, qui ont eu l'immense mérite, grâce à la pratique de leurs vertus domestiques, professionnelles et civiques, de relier l'ancien régime au nouveau.* Pour cela, il les a *replacés et dans leur* milieu corporatif, *où gravitent autour d'eux des satellites qui s'appellent chirurgiens, sages-femmes, apothicaires et guérisseurs, et dans leur* milieu hospitalier, *qui fournit le cadre de leur activité professionnelle* (p. 2).

La vanité, qui est le péché mignon des hommes, trouve dans un tel plan cette leçon que, pour grands que chacun de nous se croie être — et Dieu sait jusqu'où nous allons tous en cela, — nous passons en laissant une trace si légère qu'il est difficile très vite de la retrouver. Les familles d'autrefois eurent beau constituer, en province surtout, de longues dynasties de médecins, de chirurgiens ou d'apothicaires, la poussière d'oubli a recouvert leurs noms, sauf pour quelques-unes, comme celle des Bretonneau,dont la gloire d'un seul a sauvé la mémoire. A l'opposé, les œuvres collectives que sont les institutions, encore que, elles aussi, passent et meurent, marquent davantage. Sous la plume de l'historien, les biographies en deviennent écourtées à côté de l'histoire, par exemple, des formations sanitaires, qui tiennent, ici, une place importante et du reste méritée.

D'autres leçons peuvent être tirées d'études rétrospectives aussi consciencieuses que celle de M. R. Mercier. Sans parler de celles que dispense, dans tant de domaines, *le drame révolutionnaire qui se déroula sur une trame de misère et dans une atmosphère d'insécurité* (p. 6), on en rencontre, en tournant ces pages, qui sont applicables à l'enseignement de la médecine, à l'emploi thérapeutique journalier de cent remèdes secrets ou presque secrets, aux tendances sociales enfin de notre temps.

N'est-il pas remarquable, en effet, ce paragraphe de l'organisation des études cliniques par la Convention :

En cas de mort (du malade), le professeur, après une récapitulation sommaire de l'histoire et du traitement de la maladie, indiquera ce qu'il *présumera devoir rencontrer* dans le cadavre, soit comme préexistant à la maladie, soit comme effet de la maladie ; il en fera l'ouverture lui-même *pour confirmer cet aperçu ou instruire* lui-même ses erreurs (p. 215).

N'est-il pas curieux qu'aux premières heures de la Révolution, la vogue des préparations vendues sous cachet ait été telle qu'en novembre 1789, *le dépôt général de tous les remèdes et secrets qui se débitent dans la capitale pour le compte des auteurs annonce qu'il publiera chaque année un Almanach contenant les noms des inventeurs et possesseurs de secrets* (p. 202) ?

N'y a-t-il pas enfin matière à tristes réflexions dans cette remarque : *les pauvres n'ont rien gagné, bien au contraire, à la substitution de l'assistance à la charité* (p. 348) ?

Un compte rendu aux lignes comptées ne peut prétendre résumer une œuvre comme celle de M. R. Mercier ; mais celui-ci aura rempli sa mission s'il a su inspirer le désir de lire *Le Monde médical de Touraine sous la Révolution.*

Arlindo Camilo Monteiro. — **Da Fitologia sacra**, un vol. in-8° raisin, hors commerce, Lisbonne, 1934.

Il n'est jamais trop tard pour parler d'un bon livre. Le titre de celui-ci fait aussitôt penser aux pages du *De Sacra Phytologia* de J. H. Ursin dans les deux volumes de son *Historia plantarum biblica* (in-8°, Tauber, Nuremberg, 1685). Tel sujet a tenté bien d'autres auteurs dans le passé, et, de nos jours, entre autres Mlle Elise Dufour en 1854 (*Histoire naturelle biblique*, in-12, Société des livres religieux, Toulouse) et Frédéric Hamilton en 1871 (*La Botanique de la Bible*, in-8°, E. Fleurdelys, Nice). Cependant, l'œuvre de M. A. C. Monteiro est tout autre chose.

S'inspirant du chapitre *Digressiuncula de Plantis nomenclaturae Sanctioris*, que le vieux maître parisien Guillaume Duval († 1646) avait écrit dans son *Historia monogramma Sanctorum medicorum* (in-4°, Paris, 1643), il reprend son étude de trente-cinq plantes portant les noms de Dieu, de la Vierge ou des Saints, la corrige, la complète, et ajoute à sa liste quinze plantes nouvelles.

Il faut avoir soi-même cherché à identifier les plantes décrites dans les vieux traités pour savoir quelles difficultés considérables on rencontre à établir des concordances nominales exactes. A ces difficultés, une œuvre comme celle-ci se heurte à chaque pas, et il faut autant de patientes recherches que de savoir pour en triompher. Que M. A. C. Monteiro y ait réussi comme il l'a fait dans cette contribution historique à l'étude de la botanique, est un assez grand succès, pour qu'on le doive excuser de l'inégalité de développement de ses études partielles, par exemple, le tabac occupant plusieurs pages, tandis que le ricin est sacrifié, malgré l'intérêt qu'il présente pour un érudit.

La partie botanique se complète d'indications thérapeutiques et ethnographiques. Un chapitre étudiant les plantes dans la littérature et dans l'art, et un autre consacré au folklore (légendes des plantes, superstitions, remèdes populaires) terminent l'ouvrage.

Par surcroît, quarante-cinq reproductions photographiques hors texte l'illustrent, choisies avec goût, curieuses et fort bien venues.

Au résumé, voici une œuvre consciencieuse, érudite et savante, intéressante à toutes pages et qui mériterait une édition française.

Julien Teppe. — **Dictature de la Douleur**, un vol. in-8° jésus de la Collection *la Caravelle*, éditions Le Livre et l'Image, Paris, 1936 (*Prix : 5 francs*).

Nous avons rendu compte, lorsqu'il parut (XLII, 274), du *Manifeste du Dolorisme* de M. J. Teppe. Voici, en une plaquette de trente-six pages, quelques notes de précisions (p 33), pour répondre *aux principales objections formulées par critiques et lecteurs sur la notion de dolorisme* (p. 7).

Ces précisions permettent à l'auteur d'affirmer de nouveau ses conclusions premières : *Pour restaurer la littérature, il faut y installer la souffrance... Le remède est dans la maladie. Le salut dans l'anormal* (p. 33-34).

Vient de paraître :

Aux Editions Jean Crès, 16, rue Soufflot, Paris, Ve.

Edouard Corbière. — **Le Négrier**, nouvelle édition de ces aventures de corsaires et de marchands d'esclaves, qui connurent un grand succès en 1832. Préface de Ch. de la Morandière. Un vol. in-16 de 380 pages, illustré de huit planches hors texte (*Prix : 15 francs*).

Aux Editions E. Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe.

Jean Bibard. — **La Sirène de l'Enfer**, légende allégorique, un vol. in-8° cour. de 64 pages (*Prix : 5 francs*).

Henri-Adolphe Petit — **Dans les plates-bandes philosophiques, artistiques, scientifiques, sociales**, recueil de pensées et de citations sur des sujets très variés, un vol. in-8° cour. de 224 pages (*Prix : 12 francs*).

Anne Selle. — **Thumette Bigoudène**, roman breton d'une fille des champs, un vol. in-8° cour. de 192 pages (*Prix : 12 francs*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43e ANNÉE N° 8 1er AOUT 1936



Marc-Antoine PETIT

poète

par J.-F. ALBERT.

C'est une curieuse et sympathique figure que celle de Marc-Antoine Petit, élève de Desault à Paris (1788), docteur en médecine de la Faculté de Montpellier (1790), chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon (1794). Ces dates et ces villes pourraient servir de têtes de chapitres à sa biographie *médicale*, si c'était ici le lieu de la reprendre après Desgenettes (1), Parat (2) et J.-B. Dumas (3) ; mais, aujourd'hui, le poète seul nous appartient.

Né à Lyon, le 3 novembre 1766, Marc-Antoine fut mis, au sortir de l'enfance, au collège de Beaujeu, et ses biographes s'accordent à dire qu'il s'y fit remarquer par son goût pour la poésie. De ses vers de l'adolescence, il ne nous reste rien. Les plus anciens qu'on ait retrouvés manuscrits sont ceux d'une *Ode sur l'Anatomie*, dédiée à Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie.

Quand Petit l'écrivait, il avait vingt-deux ans. Il venait d'enlever au concours la place de chirurgien-major du grand Hôtel-Dieu

(1) Desgenettes, *Essais de biographie et de bibliographie médicales*, in-8°, C. L. F. Panckouske, Paris, 1825.

(2) Parat, *Éloge* à l'Assemblée solennelle de la *Société de médecine de Lyon*, 1825.

(3) Les éloges de Parat et de J.-B. Dumas ont été réunis dans la seconde édition (Lyon, 1823) de l'*Essai sur la médecine du cœur*.

de Lyon ; mais, le règlement lui imposant plusieurs années de perfectionnement à Paris ou à Montpellier, il était revenu dans la capitale. Les treize strophes de cette œuvre de jeunesse furent assez goûtées, du moins par les amis de Petit, pour que l'un d'eux, Sylvy, les ait lues en public au lycée de Grenoble, le 17 août 1799 (1). Plus près de nous (16 juillet 1865), le poème a été publié par la *Gazette médicale de Lyon*. Quelques vers sont assez pour montrer la « manière » du poète à cette date. Plus tard, quand il reviendra sur le sujet, ce sera en de solides alexandrins.

Du jeu de cent forces mouvantes
Viens me dévoiler les secrets :
Par quel art, sans cesse agissantes,
S'aident-elles dans leurs effets ?
L'une, sur un centre immobile,
Fait jouer un levier docile ;
L'autre l'y maintient arrêté ;
Sur sa grandeur et sur sa masse,
Celle-ci mesure l'espace
Dans lequel il est emporté.

L'*Ode sur l'Anatomie* avait eu, disions-nous, les honneurs d'une lecture publique à Grenoble. Il y avait alors dans cette ville une *Société littéraire et médicale*, dont Petit était assez fier d'être membre pour inscrire ce titre sur la liste de ceux, fort nombreux, qui, en tête de ses ouvrages, suivent son nom. Nous n'avons ainsi aucune surprise de voir, en 1803, le médecin-poète lire devant cette société une *Epître sur la confiance en médecine* (2) dans laquelle Chereau (3) trouve *une versification aisée et l'éclat d'une vive imagination*, ajoutant toutefois : *Nous ne savons si elle a été imprimée*. Je ne le sais pas davantage ; mais, comme Petit avait lu dans la séance publique de l'Académie de Lyon (4) le 13 juillet 1801 et qu'il fit couronner par l'Institut national, le 26 décembre 1804 (5), une *Epître* sur le même sujet, il y a grandes chances que celle-ci et celle-là soient la même œuvre poétique.

Elle fait partie de quatre *Epîtres à Floris*, publiées en in-8° chez Garnier, à Lyon, en 1806 (6), sous le titre *Essai sur la médecine du cœur* (7). *Floris* est le nom supposé — à la mode au

(1) *Magasin encyclopédique* de Millin, 1790, t. III, p. 116.
(2) *Magasin encyclopédique* de Millin, 1803, t. II, p. 218.
(3) Chereau, *Le Parnasse médical français*, in-8°, Delahaye, Paris, 1874, p. 421.
(4) Marc Antoine Petit fut l'un des fondateurs de l'*Athénée* de Lyon, qui remplaça l'ancienne Académie.
(5) *Moniteur* du 7 nivôse an XIII, n° 97.
(6) L'ouvrage a eu une seconde édition, Lyon, 1823.
(7) Le titre complet est beaucoup plus long : *Essai sur la médecine du cœur auquel on a joint les principaux discours prononcés à l'ouverture des cours d'anatomie, d'opérations et de chirurgie clinique à l'Hôtel-Dieu de Lyon, savoir : 1° sur l'influence de la Révolution sur la santé publique ; 2° sur la manière d'exercer la bienfaisance dans les*

début du siècle — d'un élève idéal de Marc-Antoine Petit, et sa *Médecine du cœur* doit s'entendre « venant du cœur » et n'a rien de commun avec un traité des affections cardiaques.

Je n'ai point l'intention d'offrir ces Epîtres comme un ouvrage de littérature, mais comme un simple aperçu de ce qu'il serait possible de faire pour diriger le cœur et l'esprit des jeunes médecins et faire tourner au profit des malades cette sensibilité qui, pour être utile et bienfaisante, a quelquefois besoin des conseils de l'expérience, ou des leçons d'une sensibilité plus éclairée (*Préface*, p. XIV).

La première épître est consacrée aux *Difficultés et chagrins attachés à l'exercice de la médecine*, et c'est là que nous trouvons ce second tableau de l'anatomie, dont nous avons vu le premier essai en octosyllabes.

Il faut que ta main s'arme, et d'un fer moins timide,
Sur ce corps sans chaleur agisse en homicide.
Cette peau sans couleur, il faut la séparer ;
Ces traits sans mouvements, il faut les altérer ;
Il faut briser ce front, et, sans nulle épouvante,
Dans ce sein déchiré, plonger ta main tremblante ;
Il faut toucher ce cœur... ce cœur qui ne sent plus ;
Pénétrer dans ces flancs à moitié corrompus,
Des organes profonds revenir aux surfaces,
Des plus petits vaisseaux poursuivre au loin les traces,
Diviser chaque organe en de nombreux faisceaux,
Pour le connaître, enfin, mettre l'homme en lambeaux.

Notons en passant, cette remarque très juste que Petit avait faite, mais dont il n'a tenu pour sa part aucun compte, que les clients du médecin l'emprisonnent volontiers dans son art et ne lui permettent pas d'en cultiver d'autres.

Tu craindras de montrer à des yeux trop sévères
D'un esprit cultivé les talents ordinaires ;
Et tu ne confieras qu'à des amis discrets
Les faveurs d'Apollon et ses charmants secrets

La seconde *Epître* est le petit poème mentionné plus haut sur *La confiance considérée dans l'exercice de la Médecine.*

Là, Petit rend hommage à la Faculté de médecine de Montpellier, qui l'avait fait docteur :

.... *Vole dans ces climats*
Où notre art plus heureux triomphe à chaque pas ;

hôpitaux ; 3° *sur la douleur* ; 4° *sur les maladies observées dans l'Hôtel-Dieu de Lyon pendant neuf années* ; 5° *l'Eloge de Desault* — C'était la manière de Petit et on la retrouve dans son *Onan*. A une ou plusieurs poésies, il ajoutait, d'une part, d'abondantes notes, ensuite, des pièces diverses ou un véritable traité.

Va sur ce mont sacré si fécond en miracles,
Où, comme d'un lieu saint, publiant ses oracles,
Esculape prodigue aux humains malheureux
Ses secours, ses conseils et ses secrets fameux;

et fait l'éloge des maîtres dont il reçut les leçons et qui lui restaient chers. Celui de Gouan mérite bien d'être cité.

Tu suivras dans les champs l'ami du grand Linné.
Amant de la Nature et modeste comme elle,
Il te la montrera plus touchante et plus belle ;
Te dira les poisons à la terre attachés,
Et dans le sein des fleurs quels trésors sont cachés ;
Comment d'un Dieu puissant s'y peint la bienfaisance.
Tu ne fouleras plus avec indifférence
D'utiles végétaux déployés sous tes yeux ;
Tu craindrais un outrage à la bonté des cieux ;
Et tu croirais entendre, au nom de la nature,
Le gazon qui gémit ou la fleur qui murmure.

Là, le maître lyonnais donnait à son jeune élève des conseils d'ordre pratique. Si celui d'expliquer au patient le mal dont il souffre ne réunit peut-être pas tous les suffrages :

Rappelle quelquefois tes succès et ta gloire ;
Parle encor d'espérance à ceux qui n'en ont plus ;
Fais leur voir par tes soins les mêmes maux vaincus ;
De ce qu'ils ont souffert explique-leur la cause ;
Dis-leur sur quels motifs ton espoir se repose ;

du moins, on s'accordera à reconnaitre ce qu'il y a de vrai et d'humain dans ce discours du médecin à qui remet entre ses mains *et sans réserve* sa santé et celle des siens :

N'importe, je reçois ce dangereux honneur.
A défaut de talents, interrogeant mon cœur,
J'y trouverai peut-être encor quelque lumière ;
L'esprit semble mieux voir lorsque le cœur l'éclaire,
Lorsque dans nos désirs il entre de moitié ;
La confiance alors lui paraît amitié ;
Elle m'inspirera son dévouement sublime ;
Mes secours empressés chercheront votre estime ;
Du destin ennemi j'éloignerai les coups,
Et mes yeux en tout temps seront ouverts sur vous.
Tout ce qui vous est cher sera dans ma mémoire ;
Vos maux seront les miens, vos biens seront ma gloire ;
Et contre les dangers chaque jour affermi,
Vous dormirez en paix, veillé par un ami.

La troisième *Epître* a pour sujet : *De la reconnaissance envers les médecins*. Marc-Antoine Petit ne l'avait pas toujours rencontrée ;

et sans doute est-ce tout juste pour cela que cette épître est la plus vive de toutes et la mieux sentie. Il y a là de jolis vers :

Vous venez froidement me présenter votre or !
Voas le laissez tomber, ainsi qae le salaire
Qu'on accorde aux travnux du dernier mercenaire ;
Et je le recevrais sans en être surpris !
Non, de nos soins toachants ce n'est pas là le prix.
Sans doute, dans vos dons, il convient que l'or brille ;
Je le dois en tribut à toute ma famille,
Aax besoins de la vie, aux pleurs des malheureux ;
Mais ce don n'est pas tout pour l'homme généreux ;
Il prise davantage ane autre récompense,
Et sourit encor plus à la reconnaissance.

de nobles sentiments :

Et le pauvre honteux dans son adversité,
Veut qu'on garde pour lui la générosité.
C'est poar le consoler de sa triste impuissance,
Que le Ciel dans ton cœur plaça la bienfaisance.
Dans son humble réduit porte souvent tes pas ;
Donne-lui jusqu'aux soins qa'il ne réclame pas.

et même quelques vers cornéliens :

Porte-lui sans retard tes secours généreux ;
Le droit de préférence est aux plus malheureux.
....
De ta vertu, Floris, il t'a payé d'avance ;
Le bienfait avec lui porte sa récompense.

Le titre, enfin, de la dernière lettre est : *De la Douleur... errante et vagabonde*, qui, *en tyran furieux, court à travers le monde,*

Les cheveux hérissés, le front décoloré,
L'œil en feu, le regard longuement égaré,
L'empreinte des tourments sillonnant son visage,
Affreuse d'un souris qui ne peint que la rage,
Opposant avec peine une débile main
A l'horrible maigreur qui dévore son sein ;... etc.

Ce ne sont pas là, certes, les meilleurs vers du poète ; mais comme ils portent bien la marque de leur temps !

De même, on pourrait dater sans crainte de grosse erreur, même si on ignorait qu'ils furent écrits en 1806, les vers que Marc-Antoine Petit envoyait à son ami Bérenger.

Enfant du midi de la France,
Et l'un de ses chers troubadours,
Toi qui fis aimer les beaux jours
Et les soirs enchanteurs de l'heureuse Provence,

Le peuple, instruit par toi, connut mieux ses vertus ;
La morale eut de nouveaux charmes ;
Et la religion dans nos cœurs abattus
Appela ta prière au secours de nos larmes.
....
Bérenger, tu vivras dans la postérité,
Et moi, j'aurai parlé comme elle.

Hélas ! qui se souvient encore de Bérenger, professeur d'éloquence à l'école centrale de Lyon, auteur des *Soirées provençales*, des *Vertus du peuple*, de *La morale en action*, d'un *Recueil de prières*, du *Fablier de la Jeunesse*, etc... !

D'une *Epître sur les Iles*, adressée à M. Fétau, habitant de l'île Saint-Louis et présentée, en 1808, à l'Académie de Rouen (1), je ne puis rien dire, ne l'ayant pas lue, et dois m'en tenir au jugement de Chereau, qui déclare que *c'est une très jolie pièce, une allégorie fine, délicate, ingénieuse et bien soutenue.*

Pourtant, tout de suite après, Chereau ajoute :

Ce qui a établi la réputation de Marc-Antoine Petit comme un nourrisson des Muses, c'est le poème que lui ont inspiré les affreux désordres amenés par l'onanisme : *Onan, ou le tombeau du Mont Cindre*, fait historique, présenté à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, Paris, 1809, in-8°. Ce volume a 98 pages, mais le poème lui-même n'en occupe que 13, et comprend 330 vers. Le reste est consacré aux notes (2), à la dédicace et à l'avertissement.

Ces indications bibliographiques sont exactes, et montrent bien la manière de composer un livre qui fut, nous l'avons vu, celle de Marc-Antoine Petit. Celui-ci est, en réalité, un traité de l'onanisme destiné à compléter celui de Tissot, mort le 15 juin 1797 et dont Petit prononça l'*Eloge* devant la *Société de Médecine* de Lyon. Le petit poème fut l'occasion du traité, et une observation personnelle de clientèle l'occasion du poème. Persuadé que

l'abîme que je cherche à fermer engloutit chaque année des milliers de victimes ; que, parmi les individus des deux sexes qui périssent entre la dixième et la vingtième année de la vie, les deux tiers sont dévorés par le monstre de la solitude (*Avertissement*),

Petit ne pouvait mieux faire que de combattre ce vice en vers comme en prose, et d'autant plus que *la seule poésie pouvait ennoblir de honteuses images, couvrir d'un voile de décence des expressions que la pureté désavoue, et les offrir à la pensée sans en souiller la chasteté.* Mais il s'en faut que l'histoire d'un malheureux jeune homme, qui

(1) Bulletin de l'Académie de Rouen, 1808, p. 225.
(2) L'abondance des notes de Petit fait penser malgré soi aux deux volumes de notes (ingénieuses du reste et amusantes) que Mathanasius Q. S. M. D. L. L. (Qui se moque de la littérature) donna ironiquement à un prétendu *Chef-d'Œuvre d'un Inconnu*, qu'il disait avoir retrouvé et qui n'est, en réalité, qu'une poésie un peu ridicule d'à peine deux pages.

se livre à l'onanisme solitaire, qui en meurt et qu'on enterre sur le Mont Cindre, ait été capable d'*établir la réputation du médecin comme un nourrisson des Muses*, si elle n'avait été établie déjà. Ce n'est



HERMITAGE DU MONT CINDRE

point qu'il n'y ait là des pages bien venues, ainsi ces vers consacrés à l'ermite du Mont Cindre (1) :

Au sommet du Mont Cindre, un antique ermitage
Etait depuis longtemps la retraite d'un sage,
Qui, du sein de l'église, avait dans ce beau lieu
Transporté les autels et le culte de Dieu.
Par lui, l'encens fumait sur la montagne sainte,
Et la religion en bénissait l'enceinte.
Quand il priait, l'airain, fidèle à son devoir,
L'annonçait au matin, ou l'apprenait au soir ;
Et quand, du haut du mont jetant au loin la vue,
Il admirait des champs la superbe étendue,
Cette Saône tranquille, et ses bords enchantés,
Et ces vallons si beaux par Corval habités,
Il paraissait un dieu prêt à se faire entendre ;
Et du haut de ce mont la paix semblait descendre.

ou encore ce tableau un peu chargé des derniers jours du malheureux malade :

(1) Voir sur l'Ermitage du Mont Cindre l'intéressant article de M. le Dr J. Glatard (XL, 165).

Triste objet de pitié, de dégoût et d'horreur,
Spectre que par moments animait la douleur,
D'un être qui fut homme il n'était plus que l'ombre.
Sur la paille couché, dans un asile sombre,
De l'air qui l'entourait souillant la pureté,
Lui rendant le poison d'un air plus infecté,
Il cherchait l'aliment et sa main défaillante
Le portait avec peine à sa bouche sanglante ;
. . . .
Sa tête, malgré lui, constamment inclinée,
Au poids de la douleur semblait abandonnée.
Son corps tout ulcéré, fatigué du repos,
Se blessait sur lui-même et centuplait ses maux ;
Et le ver du cercueil, dans son horrible joie,
Devançait ses festins et devorait sa proie.

Mais, le plus souvent, la bonne intention du médecin vaut mieux que les vers du poète, et c'est, à coup sûr, pour ce véritable motif bien plus que pour l'honnête prétexte, qu'il était impossible de faire d'*Onan* une lecture publique, que l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse refusa au poème sa violette d'or. Le rapport de son Secrétaire perpétuel disait en termes académiques ses qualités et ses défauts :

Cet ouvrage est sagement écrit, plein d'images touchantes et de sentiments vertueux, ne manquant ni de force, ni de verve, quoi qu'un peu lent dans sa marche ; son but est louable et le sujet intéressant, puisqu'il tend à inspirer l'horreur et l'effroi d'un vice honteux et funeste.

Et c'est bien cela, en vérité, Marc-Antoine Petit fut un versificateur fidèle aux formes classiques, correct et sage, peut-être trop correct, sûrement trop sage. Il commit l'erreur de confondre la poésie avec la morale, et, pour parler le langage de son temps, de croire qu'Apollon est le serviteur de Minerve. C'est la conception d'un sage, non pas celle d'un poète, dont Petit n'eut ni les envolées, ni les éclatantes images, ni l'oubli de tout ce qui n'est pas l'Art.

Reconnaissons toutefois que, lorsque Marc-Antoine Petit mourut à Villeurbanne, le 6 juillet 1811, il laissait, à côté d'une œuvre médicale aujourd'hui trop oubliée, une œuvre littéraire qui ne manquait pas de mérites. Il laissait aussi — et ceci vaut peut-être mieux que tout le reste — le souvenir d'une conscience droite, d'un caractère toujours prêt au dévouement, et, pour tout dire, d'un homme de bien.

Caricature

PETITS MENSONGES DES MÉDECINS

par Gavarni.



— Mais, docteur, vous vous trompez ; ça ne ferait que six mois et demi... que diable !

— Mon cher Cocardeau, la nature a des mystères qu'il n'est pas donné à notre science d'approfondir...



Peint par Pool, à Amsterdam — Gravé p.r T. Smith, à Paris

L'opération de la pierre

d'après Abram Sandoz, chirurgien de Locle.

Le traitement opératoire des calculs de la vessie a occupé les chirurgiens de tous les temps ; et, sans remontèr plus haut que le XVIIe siècle, on sait la grande réputation que s'était acquise, comme lithotomiste, le moine récollet Frère Jacques de Beaulieu. Venant de Bourgogne, il arriva à Paris en 1697, où de premiers succès lui attirèrent beaucoup de malades ; il eut aussi quelques malheurs. Dionys dans son *Cours d'Opérations* (Paris, 1757) raconte que

la mort prompte du maréchal de Lorge, qui arriva le lendemain de l'opération, a désabusé tout le monde ; et M. Fagon, médecin du roi, qu'on pressait de se mettre entre les mains du frère, a pris le bon parti en se mettant entre celles de M. Maréchal, qui l'a heureusement tiré d'affaire.

Il convient toutefois de dire que Dionys après coup, comme toute la Faculté du vivant de frère Jacques, ne pouvaient être favorables au récollet par esprit de corps. D'autre part, il semble bien que Maréchal tailla M. Fagon exactement selon le procédé de frère Jacques, qu'il avait adopté. Du moins, est-ce là ce qui ressort d'un livre curieux que Pascal Baseilhac, neveu de frère Come (1703-1781), publia à Paris, en 1804, sous le titre *De la taille latérale par le périnée et celle de l'hypogastre ou haut appareil.*

Quoi qu'il en soit de ce point d'histoire, il m'a paru sant de relever dans le vieux manuscrit que je possède d'Abram Sandoz, quel était le manuel opératoire dans le cas de calculs vésicaux, à Neuchâtel, à l'époque même de frère Jacques (1).

Et voici la pratique que conseillait le vieux chirurgien de Locle :

L'extraction de la pierre de la vessie. — La pierre qui est dans la vessie se recognoit par une pesanteur en cette partie avec douleur poignante qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la verge, difficulté d'uriner, et par la sonde, soit celle qui se met par la verge dans la vessie, soit celle qui se fait par le fondement avec la main.

Les grosses pierres de la vessie ne se peuvent tirer que par incision dont l'opération aux enfans se fait ainsi (ce qu'on appelle le petit appareil) : Il faut poser l'enfant sur les genouils d'un homme assis sur un escabel sur lequel il y aura un drap en plusieurs doubles, l'enfant ayant les fesses élevées en haut et estant un peu renversé pour avoir libre respiration, faut aussi tenir les mains de l'enfant par dessus la cuisse au dessus du genouil eslargissant les cuisses, après le chirurgien mettra ses deux doigts dans le fondement de l'enfant, et pressera l'autre main sur le petit ventre pour faire descendre la pierre sur le col de la vessie, laquelle il retiendra là avec

(1) On me permettra de renvoyer au sujet d'Abram Sandoz et de son manuscrit à un article antérieur paru dans *La Chronique Médicale* (XLII, 249 sq.).

la main, puis il fera une incision au costé à deux doigts près le siège, à costé de la suture avec un rasoir et il coupera doucement toute la chair jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la pierre.

L'incision faite, faut tirer et mettre la pierre hors avec un crochet ; la pierre tirée, il faut mettre une petite tente simple, ou cannulée dans la playe pour donner issue à quelque flegme, ou à quelque fragment de pierre qui peut estre restée dans la vessie et traiter par après la playe méthodiquement.

Il sera fort à propos avant que parvenir à l'opération de faire promener un peu rudement l'enfant afin de faire descendre la pierre au col de la vessie.

L'opération aux hommes se fait ainsi (ce que l'on appelle le grand et le haut appareil) : Il faut situer l'homme sur une table, les reins sur un coussin, sous les fesses un drap à plusieurs doubles, qu'il soit à demi renversé, les cuisses pliées, les talons vers les fesses, les mains liées contre les genouils.

Ainsi situé et lié et tenu par 4 hommes, le chirurgien passera une sonde à la vessie, qui soit ouverte au dehors et assez large ; puis fera l'incision sur la sonde en sorte que le rasoir entre dans la cavité de la sonde pour guider à la main de l'opérateur. L'incision doit être de la grandeur d'un pouls (?) parce qu'on l'augmente par après par la dilatation d'autant que ce qui est déchiré se revient mieux que ce qui est coupé. Après dilacération et dilatation faites, faut chercher avec des tenailles ou pincettes faites en forme de bec de canne et empoigner la pierre et la mener dehors ; on peut mettre deux doigts dans le siège et gagner le dessus de la pierre afin qu'elle n'échappe.

Sy, après avoir tiré la pierre, il y en avait d'autres, ce qu'on connaît par la sonde, les faut tirer hors, puis mettre encore en la vessie ce même instrument qui a son bout cave en façon de cuillière et le tourner d'un côté ou d'autre pour attirer les choses estranges qui peuvent rester en la vessie comme sable, sang coagulé et autres.

Sy la pierre estoit trop grosse et qu'il y eut danger de rompre et dilater le corps de la vessié, il la faut rompre avec un instrument du bec de corbin dantelé ; on peut faire un point ou deux d'aiguilles à la playe, s'il est nécessaire, laissant seulement l'espace à la canule.

L'opération aux femmes se fait comme aux enfans mals (*sic*) en mettant les doigts au fondement, ou bien au col de la matrice si la fille a atteint l'âge qui est au dessus de 6 ans, ou bien aussi en mettant une sonde dans le col de la vessie qui doit estre cave en la partie extérieure, mais non pas courbée, ains tout droite, sur laquelle faudra faire l'incision.

On peut aussi tirer la pierre aux femmes, si elle n'est pas plus grosse qu'une muscade, par le col de la vessie sans faire aucune incision en le dilatant avec un spéculum et passant par y celuy des tenailles et avec ycelle tirer la pierre.

Dr Henri Stauffer (*Neuchâtel*).

La Médecine des Praticiens

Les Comprimés Vichy-État.

Les *Comprimés Vichy-État* sont fabriqués avec le sel que la Compagnie Fermière de Vichy extrait de ses sources universellement connues. Les éléments particuliers s'y trouvent en quantité égale et dans les mêmes proportions qui existent dans l'eau minérale.

Les *Comprimés Vichy-État* répondent à toutes les indications de la médication alcaline. D'abord, ils entretiennent l'alcalinité du sang et des humeurs nécessaire à la bonne marche du métabolisme vital. Lorsque l'acidité prédomine dans l'économie, les échanges languissent, s'opèrent mal ; des troubles généraux éclatent ; ceux-ci ne cèdent qu'après que le milieu intérieur a retrouvé son alcalinité normale,

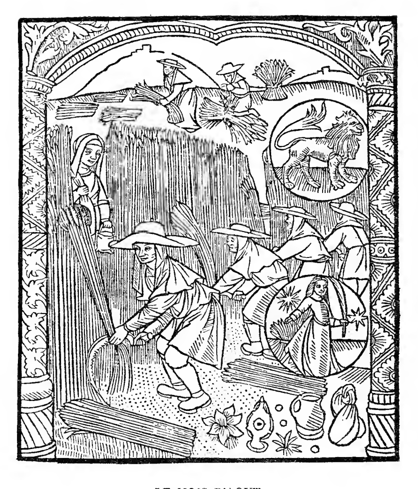
Les *Comprimés Vichy-État* exercent une action très favorable sur tous les troubles gastro-intestinaux. Dans les dyspepsies hypersthéniques, douloureuses, avec plus ou moins d'hyperchlorhydrie, ils calment cet éréthisme, modèrent l'hypersécrétion acide, suppriment les spasmes et les douleurs.

Leur influence est grande dans les maladies générales : goutte, diabète. Ils en éloignent et en atténuent les manifestations.

Les *Comprimés Vichy-État* sont effervescents. Ils déploient donc les heureux effets du gaz carbonique sur l'estomac : excitation de la sécrétion du suc gastrique, augmentation de l'appétit, stimulation de la digestion.

D'un volume réduit, il est toujours facile d'en avoir sur soi un flacon. Leur prix minime permet à la bourse la plus modeste d'en faire l'acquisition.

Malice d'ami. Un vieux médecin par quartier de la Maison du Roi venait d'épouser sur le très tard une femme jeune et jolie. La malchance voulut que peu après, il fut tourmenté par une crise de colique néphrétique. Comme on rapportait cela chez le marquis de C..., dont la femme avait quarante ans de moins que lui et qui souffrait lui-même de la maladie de la pierre, son ami le chevalier d'Archon, qui avait la plus méchante langue du monde, ne put retenir le trait et s'écria : « Passe encore de bâtir !... »



LE MOIS D'AOUT

Gravure sur bois du plus vieil almanach français (1480).

Le Grant Kalendrier et Compost des Bergiers.



Ephémérides

du moys d'aoust

— 1436 —

5 août. — Les Génois remportent une grande victoire navale sur Alphonse V, roi d'Aragon, et le font prisonnier en même temps que Jean, roi de Navarre, et que l'infant don Henri.

26 août. — Mort, à la bataille de Cressy, de Jean, roi e Bohême.

— 1536 —

11 août. — Mort, à Lyon, de Sante Pagnino, orientaliste italien, né à Lucques vers 1470. On doit à ce dominicain une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament contenant des notes de Servet, *Thesaurus linguae sacrae* (in-folio, Lyon, 1529), *Isagoge ad sacras litteras* (in-4°, Lyon, 1526), etc.

12 août. — Mort du dauphin François, fils du roi François Ier. On accusa injustement son échanson, Montecuculli, de l'avoir empoisonné, et le malheureux fut écartelé à Lyon.

23 août. — Naissance, à La Roque-en-Magnoac, d'Arnaud d'Ossat qui, pauvre, orphelin et valet de chambre, devint secrétaire de l'ambassadeur de France à Rome, obtint du Saint-Siège l'absolution de Henri IV, l'acceptation de l'Edit de Nantes et le chapeau de cardinal. Parmi ses œuvres, ses *Lettrès* ont été longtemps regardées comme des modèles de diplomatie; et on lui doit une spirituelle défense de Ramus contre Charpentier.

— 1636 —

8 août. — Naissance, à Dordrecht, de Isaac Bebber, docteur en médecine d'Utrecht, où il passa la plus grande partie de sa vie, et mourut le 3 septembre 1668. On a de lui un ouvrage en flamand dans lequel il traite des *Fondements de la Chirurgie.*

9 août. — Mort, à Ulm, de Grégoire Horstius, surnommé *l'Esculape de l'Allemagne.* Né à Torgau en 1578, docteur de la Faculté de Bâle (1606), professeur bientôt aux Ecoles de Giessen, enfin médecin de la ville d'Ulm et président du Collège des Médecins de cette ville, il a laissé un grand nombre de traités, réunis en *Opera Medica*, qui ont eu plusieurs éditions.

15 août. — Les Espagnols s'emparent de Corbie, que Richelieu ne tarda pas à leur reprendre.

15 août. — Mort, à Stargard, de David Herlich, né à Ceits, le 28 décembre 1557. Médecin-poète et astrologue, professeur de mathématiques à Gripfwald, il fut un des premiers à publier des Prophéties sous forme d'*Ephémérides.*

— 1736 —

23 août. — Mort, à Nuremberg, de Christian-Louis Gokelius, né à Gotha, le 31 décembre 1662. Médecin de la ville d'Herspruck, membre de l'Académie des Curieux de la nature sous le nom d'Alexippus, il est l'auteur, entre autres ouvrages, d'une *Chirurgie medicale* (in-8°, 1704), écrite en haut allemand.

— 1836 —

2 août. — La Belgique achète pour la Bibliothèque royale et pour la somme de 219.400 francs, la fameuse bibliothèque de Charles van Hulthem (1764-1832).

4 août. — Naissance, à Bordeaux, du flûtiste Jean-Baptiste Laffleurance.

6 août. — Première représentation à l'Opéra-Comique du *Chevalier de Canolle* (3 actes), musique de Fontmichel.

— 1836 —

7 août. — Mort, à Versailles, de Pierre-David Lemazurier, secrétaire de la Comédie-Française, auteur d'intéressants écrits sur les théâtres de Paris. Né à Gisors, en 1777.

11 août. — Mort du marquis de Sercey, amiral français.

13 août. — Insurrection militaire en Espagne, qui force la reine-régente à accepter la constitution de 1812.

16 août. — Mort du comte de Rayneval, diplomate français, et, lors de sa mort, ambassadeur de France à Madrid.

19 août. — Naissance, à Lorient, du compositeur Eugène, Jean-Baptiste Anthiome, élève de Carafa.

22 août — Naissance, à Lille, de Hector Pessard, journaliste.

25 août — Mort, à Berlin, de Christoph-Wilhem Hufeland, né à Langensalza, le 12 août 1762. Docteur en médecine de Gottingue (1783), il fut le médecin de Wieland, de Herder, de Gœthe, de Schiller et du roi de Prusse. Professeur de pathologie spéciale et de thérapeutique à Berlin, il créa un grand nombre d'établissements de bienfaisance, et s'occupa de la réorganisation sanitaire du royaume de Prusse. Eloigné de tous systèmes exclusifs, il écrivit des publications presque innombrables, et ses livres eurent un très grand succès non seulement auprès des médecins, mais encore auprès du grand public.

27 août. — Au tribunal civil de la Seine (licitation du sieur Dubois), la Ville de Paris acquiert pour 250.100 francs la Tour Saint-Jacques de la Boucherie, où avait été inhumé Nicolas Flamel.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De *l'Echo de Paris*, n° du 2 avril 1936:

Un médecin prescrivit une potion et un remède *à appliquer en cataplasme. Peu après avoir pris la potion, Mme Jean voyait son état s'aggraver. On dut la transporter à Saint-Antoine où elle mourut. Le juge d'instruction* les a placés tous deux *sous mandat de dépôt.*

❦ ❦

❦ De *l'Avenir médical*, n° d'avril 1936, à propos du Vaporarium de Luchon, qui serait bienfaisant,

dans tous les cas où la crasse *sanguine a besoin d'être modifiée.*

❦ ❦

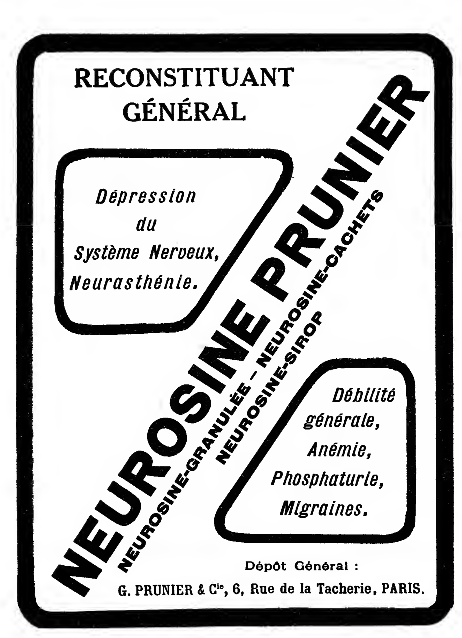
❦ De *La Croix*, n° du 4 avril 1936, à propos de l'agréable aspect de certaines *gares de la région parisienne*, au-dessous d'une illustration:

A Saint-Leu-Desserant, cette glycine dissimule le poteau autour duquel elle a grimpé depuis plusieurs siècles.

❦ ❦

❦ De M. Ch. Rabot, dans *L'Illustration*, n° du 11 avril 1936, à propos de la mort de Wegener :

Il est indispensable de connaître au préalable les mouvements de l'atmosphère au-dessus de cette immense nappe blanche *qui représente le* point noir *de la traversée transatlantique.*



Doses habituelles :

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Le Dr Coulon. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner quelques renseignements sur un vieux confrère du nom de Coulon, non mentionné par N. F. J. Eloy dans son *Dictionnaire historique de la Médecine*, inconnu de la Biographie médicale du *Dictionnaire des Sciences Médicales* et également du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales* de Dechambre ?

Th. Burnet (*Paris*).

Bonbons de Malte. — En 1845, le vicomte de Lapasse, qui n'était ni chimiste, ni pharmacien, ni médecin, fit imprimer à petit nombre par Vve. Dieulafoy, à Toulouse, un in-4o intitulé *Considérations sur la durée de la vie humaine et les moyens de la prolonger*. Ce sont les considérations d'un homme intelligent, nourri de lectures, mais d'un autodidacte inexpérimenté ; et le meilleur de l'ouvrage est dans sa partie purement historique, qui est, par malheur, la plus écourtée.

C'est une digression de l'Auteur qui me conduit à poser une question aux lecteurs de *La Chronique Médicale*. — Page 22, venant de rappeler la vieille recette contre le mal de mer donnée par le *Tyrrocinium chimicum* :

℞	*Salis nitri*	*dr.* II
	Salis gemmae	*dr.* III
	Balsamum Meccæ	*dr.* II
	Galanga maceris	*dr.* I
	fiat pulvis.	

le vicomte de Lapasse ajoute : « Si ce ne sont les *bonbons de Malte*, au moins y a-t-il peu de différence. »

J'ouvre aussitôt *L'Officine* de Dorvault (quatorzième édition, in-8o, Asselin, Paris, 1898) et je lis p. 672 : « Les *Bonbons de Malte contre le mal de mer* ne sont, dit-on, que les pastilles de Vichy modifiées dans la forme et la saveur. » — Ma curiosité ne se trouve pas satisfaite. Un lecteur connaît-il la formule des *Bonbons de Malte* ? Est-il vrai qu'elle se rapproche de l'ancienne formule de poudre contre le mal de mer recommandée par le *Tyrrocinium chimicum* ?

Cazere (*Paris*).

Réponses.

Enigme (XLIII, 178). — Le mot de l'énigme en vers posée dans son dernier numéro par *La Chronique médicale* est, si je ne me trompe : *Lunettes*.

GRIGNONDAC (*Castres*).

Stalles de la Cathédrale de Rouen (XLIII, 137). — L'intéressant article de M. le Dr Paul Noury a rappelé les Stalles de la Cathédrale de Rouen. Ces stalles ont été l'objet d'une monographie de E. Hyacinthe Langlois, parue en in-8°, à Rouen, chez Nicolas Périaux et chez E. Legrand.

A. Deville, qui a annoté cette nonographie, donne, entre autres renseignements, les détails suivants que je recopie à votre intention, page 150 :

La corporation des barbiers, fort ancienne à Rouen, reçut une nouvelle organisation en 1407. Entre autres conditions, pour être reçu maître, l'apprenti devait être en état de faire une *lancette bonne et souffisante pour saingnier toates vaines* : car les barbiers avaient le droit de tirer du sang, et d'étancher, une première fois seulement, celui d'une personne blessée, en cas d'imminente nécessité. Là se bornaient les droits des barbiers rouennais à la pratique chirurgicale. Ceux de la ville de Paris, vers la même époque, pouvaient se donner un peu plus carrière ; il leur était permis de panser, et même de guérir les clous, les bosses et les plaies, pourvu qu'elles ne fussent pas mortelles (*Ordonnance de 1372*).

L'Ordonnance de 1407 défend aux barbiers de Rouen de rendre aucun service aux lépreux, sous peine de bannissement. Cette défense ferait supposer que ces malheureux ne leur faisaient pas éprouver au même degré l'horreur qu'ils inspiraient aux populations épouvantées dans ces temps d'ignorance. Un autre article de l'ordonnance donnerait à entendre que nos barbiers savaient compatir à bien d'autres misères humaines : le voici : *Se aucan ou aucune du dict métier* (de barberie) *est reprouvé oa renommé de tenir hostel diffamé de borderie ou de maquelerie, il sera toujoars-mai banni du dict mestier en la dicte ville et banlieue.*

J'ajouterai encore un détail à l'article de M. P. Noury. *La Chronique Médicale* a donné une excellente reproduction de deux miséricordes des stalles de la cathédrale de Rouen. Or, il y a là deux autres *miséricordes* ou *patiences* susceptibles d'intéresser les médecins : l'une représente un barbier venant de faire une saignée, bien que, à la vérité, on puisse y voir aussi un chiromancien disant la bonne aventure : — l'autre paraît (?) représenter ce qu'on appelait alors une *ventrière*, c'est-à-dire une sage-femme.

BOURGEAT (*Lille*).

Saint Luc (XLIII, 184). — En 1835, le choléra avait fait d'innombrables victimes en Europe et menacait l'Italie. Le pape GrégoireXVI ordonna une procession solennelle de l'image miraculeuse de la Sainte Vierge, peinte par saint Luc et vénérée dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. La procession, avec ses arrêts dans plusieurs églises, dura du 8 septembre au 30 septembre.



LA SAINTE VIERGE, PEINTE PAR S. LUC, VÉNÉRÉE A Ste MARIE MAJEURE

L'abbé Manghi d'Arville, qui a écrit une relation de ces cérémonies (*Relation historique de l'image miraculeuse de la Sainte Vierge, peinte par saint Luc, vénérée à Sainte-Marie-Majeure, portée processionnellement à Rome en septembre 1835*, in-8°, Imprimerie classique, Rome, 1835), rapporte, sur la foi de Nicéphore, cité par De Angelis, que saint Luc fut « habile grammairien, rhéteur éloquent, savant philosophe, excellent dans les connaissances naturelles et surnaturelles, habile enfin à peindre et à distribuer les couleurs ». Il ne manque à ces qualificatifs que celui de médecin.

Manghi d'Arville cite encore saint Jean Damascène disant que, « à cause de la grande familiarité qui régnait entre la Vierge et saint Luc, celui-ci voulut prendre son portrait pour le conserver avec lui ». Il emprunte enfin de seconde main (De Angelis) à Métaphraste disant que « Saint Luc peignit au naturel plusieurs Images de Marie ». En fait, on lit dans les *Notices des saints médecins* du R. P. dom Alphonse-Marie Fournier, docteur en médecine (in-8°, Solesmes, 1893, p. 29), qu'on montre, à Rome, sept madones qui lui sont attribuées.

Pour Manghi d'Arville, l'attribution à saint Luc du portrait de la Vierge, conservé dans l'église Sainte-Marie-Majeure, n'est donc pas douteuse (1), et il en donne cette touchante preuve

(1) Jacques de Voragine dans sa vie de saint Grégoire (*La Légende dorée*, traduction de T. de Wyzewa, in-8°, Perrin, Paris, 1929, p 168) est moins affirmatif quant à l'attribution à saint Luc du portrait de la Vierge, dont l'image, écrit-il, *fut peinte*, dit-on, *par saint Luc*. En revanche, pour lui, le peintre, le médecin et

« que, en contemplant cette vénérable image, on éprouve un senti- « ment que l'on ne ressent pas en regardant les autres images de la « sainte Vierge, qui sont l'ouvrage de l'imagination des auteurs qui « les ont tracées, tandis que celle-ci porte l'empreinte de la nature « même » (p. 13). Il y a, là, une de ces raisons que la raison ne connaît pas ; et l'examen de l'image impose à tout critique impartial l'opinion que cette peinture n'est ni un « portrait au naturel » ni de l'époque lointaine où on la fait remonter.

Qu'il y ait eu un saint Luc peintre, la chose n'est pas impossible. Qu'il ait été, par surcroît, comme saint Epiphane l'a cru et d'autres après lui, un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ et même le compagnon de Cléophas à Emmaüs, le jour de la Résurrection, la chose reste à démontrer, mais je le veux bien. Toutefois, ce saint Luc-là n'est pas l'Evangéliste.

En effet, Λούκιος, qui fut parent de saint Paul (*Epître aux Romains*, xvi, 21), Λουκᾶς, qui fut le compagnon de ses travaux (*Epître à Philémon*, 24), et son seul fidèle aux heures dangereuses de sa comparution devant Néron (*Seconde Epître à Timothée*, vi, 11), n'était pas peintre, mais médecin; car, encore qu'on ait voulu faire deux personnages distincts de Λούκιος et Λουκᾶς, la vraisemblance est pour l'identité des deux personnages malgré les différences d'écriture de son nom, et d'autant que la formule « Luc vous salue » est la même dans l'*Epître aux Romains* et dans l'*Epître aux Colossiens*.

Dans cette dernière (iv, 24), la qualité de médecin est explicitement donnée : *Luc, le médecin qui m'est très cher*. Aussi bien, on rapporte (*Kirchenlexicon* de Fribourg) qu'au début de l'apostolat de saint Paul, une maladie menaça d'entraver sa carrière, et que ce furent les soins de saint Luc qui rétablirent l'apôtre dans sa bonne santé. C'est donc avec bonnes raisons que l'Ecole de médecine fondée vers la fin du xv[e] siècle, rue de la Bucherie, choisit pour sa fête patronale celle de saint Luc, et que le doyen de cette Ecole, Guillaume du Val (1642), appelait ce dernier *medicorum christianorum princeps et patronus*, dans une prière aux saints médecins qu'il avait composée et qui se récitait alors chaque semaine dans la chapelle de la Faculté.

Une preuve que saint Luc l'Evangéliste ne fut pas l'auteur des peintures que certains lui attribuent est qu'il ne put avoir avec la Vierge cette *familiarité* dont parle saint Jean Damascène pour la bonne raison qu'il n'a pas vécu aux côtés du Christ parmi ses premiers disciples, puisqu'il n'a rien *vu* des faits qu'il rapporte dans son Évangile. Il en prévient lui-même dans sa préface disant qu'il rapporte les choses *selon que nous les ont apprises ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement* (§ 2).

Je ne sais si la question posée par M. Lacroux révèle la secrète pensée de faire de saint Luc, l'Evangéliste, patron des médecins à

l'évangéliste ne font qu'un, et il a cette phrase amusante en ce qu'elle range la médecine parmi les arts : « *Saint Luc, aussi habile dans l'art de la peinture que dans celui de la médecine.* »

bon droit, le patron aussi du *Salon des Médecins*; mais, s'il en état ainsi, la chose serait bien hasardée.

Puisque le hasard de la Correspondance médico-littéraire de *La Chronique Médicale* m'a fait écrire sur saint Luc, j'ajouterai volontiers un détail, qui peut intéresser les diététistes et les thérapeutistes. La sincérité force à dire que nous ne savons rien d'assuré ni sur la date de la mort de saint Luc à un âge avancé, ni sur ses derniers jours. Seul, en fait un martyr un Calendrier de l'Eglise de Carthage du ve siècle, qui fêtait le saint le 13 octobre (au lieu du 18). Le martyre admis, Mme d'Avout (*De l'invocation miraculeuse des saints dans la maladie*, in-12, Palmé, Paris, 1884) fournit un détail, à coup sûr ajouté après coup par je ne sais qui, mais curieux :

Cet illustre Evangéliste mourut dans les supplices, pour le nom de Jésus-Christ, la poitrine traversée par une lance. Il était lié à un olivier au moyen d'une corde. Mais, au moment de sa mort, il pria ardemment le Seigneur d'attacher une vertu particulière à l'arbre et au fruit de l'olivier, en souvenir de sa mort.

Il est quelque peu surprenant qu'au milieu des supplices, on prenne souci d'attacher une *vertu particulière* à l'arbre auquel on est lié; mais il faut reconnaître que cette pensée se retrouve assez communément dans l'hagiographie, témoin, par exemple, sainte Apolline et sainte Marguerite.

J.-F. Albert (*Paris*).

Traitement populaire du cancer (xlii, 293, 318 ; xliii, 122). — Divers correspondants de *La Chronique Médicale* ont signalé l'application topique de chair animale sur des cancers externes ulcérés. La médecine populaire emploie également cette chair animale non pas en tranches mais réduite en pulpe. Or, des pulpes végétales ont été également utilisées comme topique dans de pareils cas.

Sur ce sujet, M. Brissemoret vient de faire une très intéressante communication à la *Société de thérapeutique* (séance du 11 mars 1936). Il rappelle les résultats obtenus jadis par Ami-Félix Bridault (*Traité sur la Carotte et recueil d'observations sur l'usage et les effets salutaires de cette plante dans les maladies internes et externes*, in-8°, J.-F. Lhomandie, La Rochelle, s. d.) ; et il rapporte à son tour des observations récentes qui démontrent les propriétés hémostatiques, analgésiantes, détergeantes et même épidermisantes de la pulpe de racines de carottes, employée dans des cas indiscutables d'épithéliomas incurables du sein et de la face.

M. Brissemoret essaie d'interpréter ces faits d'après la composition chimique de la carotte et les théories biologiques actuelles ; mais, sans se tourmenter d'explications savantes, la pratique populaire emploie, dans ma région, les pulpes végétales et la carotte comme topiques de temps immémorial. Il est probable que Bridault, lui-même, ne fut conduit à ses essais médicaux que par ce qu'il avait connu de la tradition populaire.

Berthet (*Villefranche-de-Lauragais*).

Lug (XLII, 239, 264). — Je viens de faire une trouvaille, qui m'a causé bonne surprise. Je vous envoie la première, pour que vous ayez aussi la seconde. A l'article Lochois, Loches, André Rolland de Denus écrit dans son *Dictionnaire des appellations ethniques de la France* (in-8°, Lechevalier, Paris, 1889, p. 282) :

Le mot Lug, qui a servi à former le nom de lieu Loches (autrefois *Luccæ* et *Lochiæ*), a la signification d'eau stagnante, de marais.

Les nombreux correspondants qui ont écrit à *La Chronique Médicale* à propos de *Lugdunum* nous ont fait connaître le dieu celtique *Lug* d'une part, et, de l'autre, foule de dérivés ou de parallèles de la racine sanscrite *luc* (grec : λευκὸς ; latin : *lux* ; gallois : llug) avec le sens de brillant, resplendissant, clarté, etc. Pierre Malvezin dans son *Dictionnaire des racines celtiques* (in-8°, Société philologique, Paris, 1903, p. 77) écrit, dans le même ordre d'idée :

D'Arbois de Jubainville et Holder citent un certain nombre de noms propres gaulois : *Leucetios*, *Loucetios*, surnom du dieu Mars, *Leucimalacos*, autre surnom du même dieu, avec le sens de digne de louange par son éclat, selon Ernault ; *Leucimara*, nom de femme, signifiant très brillante, etc.

Lug avec le sens de marais ou d'eau stagnante est donc bien fait pour causer une surprise. J'avoue la mienne et l'impossibilité où se trouve mon incompétence en linguistique pour la dissiper. J'ignore, par surcroît, si la présence de marécages peut apporter quelque appui à l'étymologie de Loches proposée par André Rolland de Denus.

GRANU (*Bordeaux*).

Graisser ses bottes (XLIII, 68, 95). — L'expression *cirer ses souliers* ou *graisser ses bottes*, et signifiant se préparer à mourir, vient tout simplement de cette autre locution : *partir pour le grand voyage*, c'est-à-dire mourir. Or, avant le voyage, on s'y prépare en mettant en état ses chaussures.

Dr. H. FRITSCH (*Sermaize-les-Bains*).

Autre réponse. — L'expression vulgaire *graisser ses bottes*, répandue dans les milieux catholiques populaires, est une allusion à l'Extrême-Onction des pieds avec les saintes huiles ; de là, l'idée de se préparer à la mort (1).

Dr C. SOUQUET (*Salon*).

(1) Une réponse analogue nous a été aimablement envoyée par MM. les docteurs Estève (Gaillac), Paul Houdeville (Rouen), Ramally (Chalon-sur-Saône), L. Thiry (Aywaillé-Liège) et par M. G. Jubleau (Nice) [N. D. L. R.]

Autre réponse. — C'est simple. Autrefois, on voyageait beaucoup à pied et à cheval et on se préservait des intempéries en graissant ses bottes pour que la pluie n'y pénètre pas (1). C'est une habitude qu'ont conservée les chasseurs actuels, qui passent leurs chaussures à la graisse d'armes pour éviter la rosée si pénétrante des prés et surtout des trèfles et luzernes.

Donc, avant tout *départ,* il convient de graisser ses bottes. Or, partir, c'est mourir un peu. Et mourir, c'est le grand départ, celui qui exige le graissage le plus minutieux.

D'où cette expression employée pour dire « recevoir les derniers sacrements ».

Dr Poirson (*Vauvillers*).

Propriété de l'urine et du sang menstruel (XLIII, 68). — A propos du lac Asphaltide, M. A. Lebeaupin cite Flavius Josèphe, Strabon et Pline, sans indiquer de référence. Avant de discuter sur ces vieux textes, le premier soin est de s'y reporter.

Flavius Josèphe. — Dans la traduction française des *Antiquitez judaïques* donnée par Arnault d'Andilly (in-fol., P. Mortier, Amsterdam, 1700), je lis page 622, chap. 27 du liv. IV de la *Guerre des Juifs contre les Romains* :

Il pousse en divers endroits (du lac) des masses de bitume toutes noires qui ressemblent à des taureaux sans teste, et qui nagent dessus l'eau. Ceux du païs qui naviguent sur ce lac vont avec des barques recueillir ce bitume ; et, comme il est extrêmement gluant, il s'y attache de telle sorte que l'on ne peut l'en séparer qu'avec de l'urine de femme et de ce mauvais sang dont elles se déchargent de temps en temps.

Strabon. — Dans la traduction française de la *Géographie* donnée par Amédée Tardieu (4 vol. in-12, Hachette, Paris, 1880), je lis page 351 du tome III, § 43 du chap. II du liv. XVI.

L'asphalte surnage dans le lac, et les gens du pays, montés sur des radeaux de joncs tressés, coupent l'asphalte et en emportent autant de morceaux qu'ils veulent. Au dire de Posidonius, ces gens, qui sont tous plus ou moins sorciers, ont un procédé pour donner à l'asphalte cette dureté et cette consistance qui permet de la couper en morceaux : ils prononcent certaines formules ou incantations magiques, et, pendant ce temps-là, imbibent l'asphalte d'urine et d'autres liquides également fétides, tantôt versés à flot, tantôt exprimés goutte à goutte. Il pourrait se faire qu'au lieu de tirer cette propriété de formules magiques, l'urine la possédât naturellement et qu'elle agît en cette circonstance comme quand il se forme des calculs dans la vessie et de la chrysocolle dans l'urine des enfants.

Pline. — Dans l'édition latine-française en douze volumes in-4° donnée par Desaint, à Paris, en 1771, je lis, p. 61 du t. III, liv. VII, chap. 15.

---

(1) Réponse analogue nous a été aimablement fournie par M. le Dr. R. Mazilier (Toulouse). [N. D. L. R.]

Le bitume qui, dans un certain temps de l'année, nage sur le lac Asphaltite en Judée, malgré sa ténacité et son adhérence extrême à tout contact, se détache pourtant par le moyen unique d'un fil trempé dans du sang menstruel.

Je lis encore, p. 599 du tome IX, liv. XXVIII, chap. 7 :

Le bitume de Judée ne cède qu'à la force du sang menstruel. Un simple fil d'un vêtement, qui en a été imprégné, détruit toute la vertu adhérente de ce bitume.

On ne peut s'empêcher de remarquer que Flavius Josèphe met en cause l'urine de femme et son sang menstruel ; que Strabon retient l'urine sans préciser qu'il faille employer l'urine de femme et que καὶ ἄλλα δυσώδη ὑγρά du texte grec (t. III, p. 1066 de l'éditon de A. Meineke, in-8°, Teubner, Leipzig, 1877) ne désigne pas explicitement le sang menstruel ; enfin, que Pline parle bien de ce dernier, mais ne mentionne plus l'urine.

D'autre part, les contradictions de ces trois textes sautent aux yeux.

De sorte que, malgré ce que dit Strabon d'une propriété particulière et toute naturelle de l'urine, on peut faire sienne la note de l'édition plinienne de Desaint : « Préjugé vraiment judaïque et qu'il faut renvoyer au lac Asphaltite, où il a pris naissance, avec les autres recettes et pratiques superstitieuses. »

Nombre de recettes ont cependant longtemps survécu, non pas seulement dans la pratique populaire, mais encore dans la médecine de nos pères. On trouvera, en particulier, dans *Medicus microcosmus seu spagyria microcosmi* de Daniel Becker (in-16, Martin, Allestry et Dicas, Londres, 1660) des pages entières sur l'emploi médicinal de l'urine et du sang menstruel.

A propos de ce dernier, il y a, entre autres, le remède de Weickard contre les verrues. Je ne l'aurais point rappelé s'il n'avait réveillé un souvenir personnel. Il y a plus de vingt ans, j'ai entendu assurer en Luxembourg (région de Saint-Hubert-en-Ardenne) que le sang menstruel, utilisé en applications, était un remède infaillible contre les cors. J'étais encore étudiant, et celui qui me contait gravement la chose estimait me livrer un grand secret qui m'avancerait plus tard dans ma carrière médicale.

Dr. L. Thiry (*Ayvaillé-Liège*).

Une fausse citation de Baudelaire (XLIII, 184). — En attribuant à Baudelaire l'opinion « Corot ! toute la peinture », *L'Esprit Médical* a commis une petite erreur et fourni une citation inexacte.

Les mots « Corot ! toute la peinture ! » doivent être rendus à M. Maurice Denis, et se trouvent à la page 81 de ses *Nouvelles théories sur l'art moderne, sur l'art sacré* (in-8°, Rouart et Watelin, Paris, s. d. (1921). J.-F. ALBERT (*Paris*).

Le roi des aulnes (XLIII, 102). — M. P. Desfeuilles tient pour un contresens la traduction *Erlkönig* : roi des Aulnes. Est-ce bien sûr ? En tout cas, ce n'est point l'avis de M. Poisson dans une communication récente à la *Société d'Ethnographie*.

Parlant des Elfes, M. Poisson en fait un clan spécial qu'il oppose aux Ases (Hommes-chevaux) et aux Vanes (Hommes-pierres). Les Elfes seraient des Hommes-arbres, complétant ainsi la série des totems zoologique, minéralogique et botanique.

D'autre part, *Elf* est *Alf* de M. Poisson ; et *Alf* s'apparente au latin *Alnus*, qui appelle lui-même *Albus*. Or, nos vergnes sont blancs, blancs comme les brouillards, dont parle M. P. Desfeuilles. Mais ce n'est pas la brume qui a commencé ; c'est l'arbre. C'est la loi totémique D[r] Marcel BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

Une habitude des chats (XLIII, 67). — Les chats cherchent à enterrer leurs déjections pour en faire disparaître l'odeur désagréable ; car, lorsqu'ils se soulagent à un endroit, où n'existe ni terre, ni substances pulvérulentes, ils grattent cependant pendant un temps assez long, s'éloignent, sentent encore l'odeur, reviennent souvent plusieurs fois et ne s'arrêtent que lorsque la fatigue les prend. J'ai eu un chat, qui grattait ainsi un couvercle de lessiveuse et faisait un bruit très désagréable ; il s'était soulagé sous ledit couvercle et cherchait à recouvrir ses déjections. Le chat, par instinct, aime à faire ses déjections aux endroits où il pense pouvoir les recouvrir ; c'est ainsi qu'il se soulage dans de la cendre, dans un tas de charbon, dans de vieux papiers, quand il ne trouve pas de terre molle.

Les chiens sont moins délicats ; ils projettent quelques mottes de terre en l'air avec leurs pattes de derrière ; mais ne se retournent pas pour constater la disparition de leurs matières fécales ; le geste leur suffit, et presque toujours les matières restent à découvert avec quelques débris de terre, ou autres objets projetés autour.

Le chat cherche à recouvrir, à la fois, les matières fécales et l'urine ; le chien ne s'inquiète nullement de l'urine, mais seulement des matières fécales. Le chat cherche un endroit écarté ; le chien se pose n'importe où, et seule l'éducation arrive à lui faire chercher un endroit spécialisé, si on peut dire. L'habitude d'enterrer les déjections n'est pas particulière aux chats domestiques ; les chats sauvages, ou à demi-sauvages des campagnes, font de même.

D[r]. R. MAZILIER (*Toulouse*).

Remède d'autrefois (XLIII, 94, 160). — Pour répondre à la question posée par M. J. Mérindal, voici une vieille manière de faire la *Toile Gautier*.

Prenez huile d'olive, demie livre, cire jaune odorante, quatre onces, litharge d'argent préparé, aussi quatre onces. Faites ainsi. La cire découpée en petits morceaux sera fonduë avec l'huile dans la bassine ; estant fonduë, on y meslera avec la litharge préparée, que l'on fera chauffer, sans boüillir, sur feu médiocre, remuant le tout, et principalement la litharge qui va au fond, continuellement avec la spatule de fer, afin qu'elle s'incorpore avec l'huile et cire : ce qui se pourra faire en demie heure, ou trois quarts d'heure, et puis on en augmentera le feu, et on les fera boüillir, et alors le tout viendra noir comme poix, le cuisant en consistance d'emplastre... : et on le tirera du feu et, estant demy refroidy, on y trempera des linges secs demy usez : qu'estendrez par après sur une serviette moüillée d'eau froide, et esgoutée, posée sur une table, et avec un gros verre dont on lisse les colets, ou un rouloir d'Apotiquaire, ou autre chose polie, et aussi moüillée d'un peu d'eau froide, les lisserez dessus et dessous, puis les serrerez en quelque lieu hors du feu, pour s'en servir au besoin.

Ce texte est tiré des *Œuvres charitables de Philbert Guibert*, in-8°, Paris, 1674, p. 204.

BOUVET (*Paris*).

Esculape à Carthage (XLIII, 93). — Pour répondre à la question posée par M. G. Léorat, j'emprunte à Jules Baissac dans ses *Origines de la Religion* (Paris, 1877, t. I, p. 18),

D'après cet Auteur, l'Esmoun phénicien, dont le temple, à Carthage, dominait toute la ville, avait pour les Carthaginois la double signification religieuse du Ciel qui enserre le monde et des eaux supérieures. On lui donnait le serpent comme principal symbole. Aussi, les Grecs l'assimilaient-ils à leur Esculape, qu'Épidaure, Pergame et un nombre considérable d'autres villes vénéraient sous la forme d'un serpent vivant.

Au surplus, cette circonstance est significative que les sanctuaires d'Esculape étaient presque tous situés sur le bord de la mer, près de sources ou sur des hauteurs ; car elle ne paraît pas étrangère à la double idée de hauteur céleste et de mer supérieure contenue dans le correspondant phénicien.

Les correspondances de dieux ou de héros de peuples cependant différents sont très fréquentes, parce que la même idée revêt des formes diverses selon les lieux, les milieux et les époques ; mais correspondance n'est pas similitude. En l'espèce, la légende d'Enée et ses voyages jusqu'à leur terme italien rendent parfaitement compte des ressemblances qu'on rencontre entre la religion de Carthage et ce qui restait des idées religieuses énéennes dans la religion de Rome en l'an 606 de son ère (143 avant J.-C.) : mais, on ne peut pas dire que l'Esculape gréco-latin, celui de nos Dictionnaires de la Fable et celui de Chateaubriand, eut un temple et un culte dans la *phénicienne* Carthage.

BERTRANDOU (*Paris*).

Chronique Bibliographique

Klinger. — **Faust, sa vie, ses actes et sa descente aux enfers**, nouvelle traduction de l'allemand par M. Henri Roger, un vol. in-8° cour., E. Figuière, Paris, 1936.

La légende de Faust, écrit M. H. Roger dans la *Préface* de cette traduction nouvelle, *s'est constituée peu à peu dans la seconde moitié du XVe siècle.* Oui certes, si on entend *la légende essentiellememt allemande*, qui s'est surtout *développée pendant la Réforme*. C'est pour *cette légende-là* qu'on n'a pas manqué de découvrir que son héros avait eu une existence réelle. Le seul malheur est qu'on en a même découvert plusieurs.

En vérité, les premiers éléments de la légende remontent beaucoup plus haut, et si loin même qu'on a pu rapprocher Faust du centaure Chiron et du gandharva Hasta des hymnes védiques avec grande apparence de vérité. Il va sans dire, d'une part, qu'une aussi lointaine origine était méconnue du xve et du xvie siècle, et, d'autre part, que ces époques de grande diablerie ayant mis Satan dans l'affaire, les legs du passé sont devenus méconnaissables, tandis que s'ouvrait à l'imagination la plus vaste carrière.

Le recours au diable a donné son caractère propre à la légende moderne et a valu à cette dernière la vogue inouïe qu'elle a eue. Cette vogue se comprend fort bien si on se rappelle les luttes religieuses ardentes du xvie siècle, et si on se rend compte que, par la puissance du diable, les aventures de Faust sont capables de fournir à la satire de tous les partis des traits acérés. La légende pouvant ainsi se diversifier à l'infini suivant les pays et suivant les opinions, voilà pourquoi il y a un Faust polonais, un anglais, un espagnol, plusieurs allemands et d'autres encore.

Ici et là, des personnages réels ont vécu, qui ont cristallisé autour d'eux les traditions antiques et récentes mêlées ; et Klinger, en particulier, a choisi, comme noyau de cristallisation : Faust, le banquier commanditaire de Gutenberg. C'était sa libre affaire, comme de prendre toute liberté avec les traditions ; en ceci du moins, il a eu la franchise de nous prévenir : *L'auteur de ce livre n'a ni utilisé ni voulu utiliser tout ce qui jusqu'ici a été inventé et écrit sur Faust. Ce livre est une œuvre personnelle.*

Dès lors, nous n'avons même plus à lui demander compte de l'anachronisme par la grâce duquel il fait promener l'associé de Gutenberg dans le royaume de la Physiognomonie pour le plaisir de s'attaquer aux théories et à la personne de Lavater. Klinger, lorsqu'il publiait, en 1791, son roman d'imagination, était libre de mener sa fantaisie comme il lui plaisait vers le but qu'il voulait atteindre.

Ce but était de faire une peinture saisissante de la dégradation humaine attribuée à la vie politique et sociale. Cela convenait à merveille à l'admirateur fervent qu'il était de Jean-Jacques et au conteur qui avait écrit déjà l'*Histoire du Coq d'or*. Que, dans cette affaire, la Médecine reçoive, en passant son paquet, il va de soi. Dans une grande fête donnée aux Enfers par Satan, la Médecine et la Charlatanerie, avec de bruyants éclats de rire, dansent un menuet, tandis que la Mort, avec une bourse pleine d'or, accompagne la musique de son carillon ; puis, peu après, la Morale ayant reçu un coup de poignard dans le dos, la Charlatanerie panse sa blessure tandis que la Médecine coupe un morceau du voile de la Morale pour son paiement (liv. 1, § 4, p. 52, 53).

S'il est peut-être excessif d'assurer avec M. H. Roger que *cette œuvre soutient la comparaison avec les plus beaux romans ou les plus fortes tragédies philosophiques*, il est juste de reconnaître avec lui que ce roman a l'agrément des romans merveilleux, qu'il *abonde en récits intéressants, en traits incisifs, en aperçus originaux*, et, pour tout dire, qu'*il mérite d'être lu*.

Marcel Dupont. — **Fournier Sarlovèze. Le plus mauvais sujet de l'armée**, un vol.-in-8°, Hachette, Paris, 1936. (*Prix : 15 francs.*)

Fournier Sarlovèze fut un cerveau brûlé, doué de surprenantes qualités et d'étonnants défauts. Beau, intelligent et brave, il commet les pires folies et accumule tout ensemble les erreurs, les fautes, les actes de bravoure. Recherché des femmes, redouté des maris, haï de l'empereur à cause de ses sottises qui le firent surnommer en Espagne « le démon » et en France « le plus mauvais sujet de l'armée », il eût été sans elles maréchal de France. En évoquant la figure de ce brillant cavalier de l'Empire qui déconcerte la logique par ses incohérences, M. Marcel Dupont a écrit un livre intéressant, rempli d'anecdotes et de faits historiques, dans un bel ordonnancement et d'un style agréable. Rien n'est plus prenant que les péripéties de l'histoire de ce général de division, dont la vie menée rapide dans une activité fiévreuse, fourmille de tout ce qui peut plaire au lecteur (*G. Petit*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43E ANNÉE N° 9 1ER SEPTEMBRE 1936



Voltaire et la petite histoire

par le Dr Georges PETIT (Orléans)

On peut encore parler de Voltaire, évoquer ses idées, ses goûts, ses coutumes ; le sujet est inépuisable. Il est plus difficile d'écrire sur le patriarche de Ferney, si grand est le nombre d'ouvrages auxquels il a fourni. Cependant, il nous a semblé que la vie d'un tel homme pouvait toujours, dans ses détails intimes, fournir matière à quelques lignes pour compléter l'histoire ou la légende, agrémenter l'une ou enrichir l'autre.

Au cours de nos lectures, nous avons glané quelques anecdotes, curieuses et contrôlées avec soin, pour ceux qui aiment apprendre ces mille petits détails, ignorés souvent, qui éclairent la vie d'un homme, surtout d'un homme aussi original que fut Voltaire dans ses plus petites actions. Un autre mobile, qui nous a poussé à écrire ces lignes, est la curiosité naturelle d'un chercheur, d'un « curieux », suivant le sens attaché à ce mot au XVIIIe siècle.

L'abbé de Saint-Rémi, pendant son séjour à Ferney, avait remarqué que Voltaire n'avait point de barbe ; il en parle dans une lettre datée du 4 novembre 1766, qui est reproduite dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres* (Londres, 1776, t. IX). Il dit : « Il en a si peu qu'il ne « se fait jamais raser. On voit sur sa cheminée deux ou trois

« paires de petites pinces épilatoires, avec lesquelles il se joue et « s'arrache, de temps en temps, quelques poils en causant avec « l'un et l'autre. »

Ce fait est confirmé par M. Desnoireterres, qui, dans son ouvrage sur *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle*, nous apprend que, pendant le séjour que Voltaire fit chez M. de Villette, il avait remarqué que le futur époux de la Belle et Bonne, Reine de Varicourt (dont le frère devait devenir Evêque d'Orléans, en 1819), ne se rasait pas, mais employait de petites pinces épilatoires qui « dispensent de savonnette, de rasoir et surtout « de barbier ».

Voltaire adopta aussi ces petits instruments et en fit acheter à Lyon et à Genève. Il raconte qu'une fois il n'en put pas trouver et que, ne pouvant s'en passer, il se considérait malheureux comme les gens qui, aux colonies, manquent d'épingles et de peignes. « Ces pinces, dit-il, sont aussi rares que les bons « livres. » Il écrit à Villette de lui en procurer, de les lui faire parvenir et il ajoute : « les petits cadeaux entretiennent l'amitié, et « je vous serai obligé de votre bonté ». Cette lettre à Villette est datée du 1er décembre 1774.

Le masque glabre, maigre, ridé de Voltaire permet de penser que son manque de barbe peut être attribué à un trouble de ses glandes endocrines, qui explique son médiocre état de santé. On en trouverait facilement la preuve en suivant ses malaises, même ses maladies, et peut-être les traitements qu'il suivit ; mais il faudrait procéder par déduction étant donné l'état des sciences physiologiques et biologiques à cette époque. Il y a là un sujet de recherches à entreprendre ; et les médecins, on le voit, ont encore à glaner dans la petite histoire qui concerne le grand philosophe. On n'a que l'embarras du choix parmi foule d'anecdotes, qui confinent à la légende et qu'il faut essayer de débarrasser des invraisemblances pour les approcher de la vérité.

Lors de son arrivée à Paris, en 1778, la vie de Voltaire avait été troublée dans son intimité, ses habitudes, et son état de santé subit l'ébranlement psychique de sa tranquillité mise à l'épreuve. Il avait alors 84 ans. C'était physiquement un vieillard, dont le cerveau était intact, mais dont le corps était vieux depuis longtemps. Comme pour les vieux arbres qui ne vivent que par l'écorce, il sentait sa faiblesse et les incommodités de l'âge ; il ne vivait que « par ses nerfs », dont le calme ne pouvait être impunément troublé. Le changement de vie, qui lui fut imposé à cette époque, ébranla encore sa constitution déjà fragile et abrégea sa vie, en lui occasionnant une série d'incommodités, qui l'impressionnèrent beaucoup.



Collections Paul PROUTÉ.

Monsieur De Voltaire

Tableau de C. Corbett. — Gravure de L. Sen.

Voltaire venait de faire voter par l'Académie la création du célèbre Dictionnaire, auquel il se consacra avec une ardeur qui le conduisit au surmenage. Plusieurs malaises, dont il ressentit péniblement l'atteinte, conséquence d'une exagération de travail qu'il dut interrompre, lui causèrent une grande tristesse ; se sentant diminué, surmené et transplanté, il avoua à ses intimes qu'il se trouvait vieilli.

Il lui fallait à tout prix vaincre son apathie et sa fatigue par un effort suprême de volonté. C'est alors qu'il s'adonna à l'usage du café, dont il absorbait une quantité considérable. Cet abus ne pouvait que lui être préjudiciable ; il perdit complètement le sommeil, par intoxication autant que par excitation. Il ressentit alors les symptômes d'une dysurie pénible, et une inflammation prostatique lui donna de « très douloureuses an« goisses ». Les douleurs de reins, augmentées par une rétention et exagérées par les besoins d'uriner, provoquèrent une crise aiguë le 11 mai; la veille, il avait, nous dit son fidèle Wagnières, absorbé trente tasses de café.

Son ami, le maréchal duc de Richelieu, grand amateur et érudit collectionneur d'estampes, vint le visiter et ne manqua pas de lui donner des conseils sur sa santé, comme le font à la légère ceux qui sont remplis de ces bonnes intentions, dont Bossuet a dit que l'Enfer était pavé. C'est ainsi qu'il l'engagea à prendre certaine potion calmante, dont il faisait lui-même usage contre ses accès de goutte ; cette potion était une « eau « distillée d'opium avec de la levure de bière ».

En dépit de son entourage, qui s'opposait avec raison à voir ce vieillard se droguer sur de simples conseils, aussi dangereux que notoirement inutiles, le patriarche décida d'user de l'élixir narcotique et, en peu de temps, en fit un abus dont on conçoit le danger. Sa rétention d'urine fut aggravée et compliquée d'une constipation opiniâtre, et il fut à ce moment très malade ; c'est alors, disent les gazettes du temps, qu'il se fâcha avec le duc de Richelieu, qu'il traita de « frère Caïn ».

Cette anecdote est rapportée par d'Alembert, qui ajoute cet intéressant détail : « A la fin de sa vie, il perdit le sommeil, « souffrit beaucoup de sa strangurie et, pour se calmer, se « bourra d'opium, qui vraisemblablement acheva de le tuer. »

Wagnières, qui pendant tout ce temps ne le quitta pas un seul instant, raconte qu'à quatre reprises, en une seule nuit, il envoya chercher de l'opium.

La Harpe, de son côté, confirme ce fait avec la précision d'une observation clinique :

L'effet du jus de pavot pris avec si peu de mesure ne tarda pas à se faire sentir ; le matin, sa tête était perdue, et il fut pendant

48 heures dans le délire. Son médecin Tronchin combattit l'opium autant qu'il le put par les acides administrés avec précaution de peur d'irriter sa strangurie. Sa tête revint peu à peu ; il retrouva un moment sa raison. Je l'entretins un quart d'heure ; il parlait presque comme à l'ordinaire, quoique avec quelque peine et fort lentement. Mais bientôt l'accablement parut augmenter, et, ce qui décida sa perte, l'estomac se trouva paralysé par l'opium. Il ne pouvait plus supporter aucune nourriture ni aucune boisson.

Nous n'avons trouvé aucun autre détail sur ce sujet. Les deux médecins, Tronchin et Lorry, qui lui donnèrent leurs soins, à ma connaissance du moins, ne fournissent aucun renseignement et n'ont laissé aucune précision. On sait seulement que, dès le début de la crise, ils purent prévoir l'issue fatale d'une affection grave chez un malade « attaqué de manière à ne pouvoir « jamais se relever ».

Voltaire mourut le 30 mai 1778, dans des douleurs et des angoisses terribles, qui n'abattirent pas un seul instant son bel esprit. Résumant sa philosophie dans un dernier éclair de sa pensée, il dit en fermant les yeux : *Laissez-moi mourir en paix.*

Épigrammes contre des médecins

Le médecin Scribart, des suites d'un gros rhume
Est mort, la nuit dernière, à l'âge de trente ans.
Il est l'auteur d'un excellent volume
Intitulé « L'Art de vivre longtemps ».

(Delorme, 1642.)

Un médecin, brusque et gaillard,
Fit à son fermier telle enqueste :
« Vien çà ! qui t'a mis en la teste
Ce gentil chapeau de cornart ? »
De ce, le manant étonné
Respondit : « Monsieur, par mon âme,
C'est un de vos vieux que Madame
M'a de votre grâce donné. »

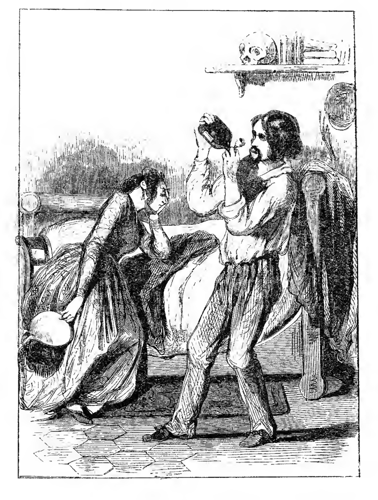
(Régnier.)

Oronte est bien malade ; il t'a désobligé ;
Fauste va le traiter, tu seras bien vengé.

(Chevalier de Cailly.)

Caricature

LES ÉTUDIANTS DE PARIS



LA PREMIÈRE CURE

(Dessin de Gavarni, Gravure de Fauquinon.)

Comment on devenait Médecin au XVIIe siècle

« en l'Isle de Cayenne »

La Guyane, notre plus vieille colonie, a tenté foule d'écrivains. Un des plus anciens, mais non des moins curieux, est Antoine Biet, qui finit ses jours modeste curé d'une petite paroisse de Senlis.

Biet publia en 1664, à Paris, un *Voyage de la France équinoxiale en l'Isle de Cayenne*, dans lequel il raconte l'établissement de la colonie française dans le pays ; ce qui s'est passé pendant les quinze mois d'occupation qui précédèrent notre retraite forcée, due à la mésentente, au mauvais climat et à la perfidie des indigènes ; enfin les mœurs de ces indigènes.

C'est dans ce livre qu'on trouve, en particulier, le lamantin décrit par cette petite phrase — que Buffon devait reprendre sans citer à qui il empruntait : « Gros comme un bœuf et tout « rond comme un tonneau. »

Mais on y trouve aussi « la façon de faire un Piaye et son office ». Or, le piaye est le médecin des sauvages de la contrée. Le chapitre nous intéresse ; il mérite d'être reproduit.

Celuy qui aspire à estre Piaye est premièrement mis chez un ancien ; il y demeure fort longtemps pour estre instruit de luy, et pour faire comme son noviciat quelquefois l'espace de dix ans, pendant lesquels il le sert fort exactement. Le Piaye ancien l'observe pour remarquer s'il a en luy les qualités nécessaires à celuy qui veut estre Piaye. Ils ne l'élèvent point à cette dignité, qu'il ne soit agé de vingt cinq ou trente ans.

Quand le temps est venu qu'on le doit mettre dans les preuves, on le fait premièrement jeûner avec grande rigueur, car il ne mange que du millet boüilly un an durant, et bien peu de cassave. Ce qui les exténue de telle sorte, qu'ils semblent des squelettes qui n'ont que la peau étendue sur les os, et deviennent presque sans force. Les anciens Piayes s'assemblent après ce long jeûne, se renferment dans une case, et apprennent au prétendant la façon d'appeller le démon et de le consulter. On le fait alors tant danser qu'il en est las, à cause de la faiblesse que luy a causé le jeûne, qu'il tombe tout pasmé et évanouy sur la terre. Pour le faire revenir, on luy met des ceintures et des colliers de ces grosses fourmis noires, qui font tant de douleur. On luy ouvre la bouche par force, dans laquelle on met un espese d'entonnoir, dans lequel on jette plein un grand vaisseau de jus tiré du tabac. Cette étrange médecine le fait aller haut et bas, et luy fait vuider le sang ; cela dure plusieurs jours.

Après des remèdes si violents, des jeûnes si rigoureux, il est fait Piaye, et a la puissance de guérir les maladies et d'évoquer le diable. Mais afin qu'il le fasse comme il faut, on luy ordonne un jeûne de trois ans. La première année, il mange du millet et du pain ; la seconde année, il mange quelques crabes avec son pain ; et la troisième année, il mange quelques petits oyseaux. Ils sont si exacts à garder ces jeûnes, qu'encore que les autres boivent du vin dans leurs assemblées, et fassent bonne chère, ceux cy n'en boivent pas un coup davantage, ayans l'opinion que s'ils rompaient leur jeûne, ils n'auraient aucun pouvoir sur les maladies, ny sur les diables pour les faire venir.

Dans quel aveuglement sont ces pauvres Infidèles ! Voyez ce qu'ils souffrent en cette vie pour un honneur vain ; ce sont les vrais Pénitens du démon, qui commence dès cette vie à leur faire sentir les tourmens des enfers. Ces misérables Médecins sont obligez de s'abstenir de temps en temps de certaines choses, et de boire souvent cette rude potion de tabac. Ils en boivent quelquefois autant qu'un grand yvrogne peut boire de vin. Leur estomac sans doute s'accoutume à cette sorte de boisson, puisqu'il le peut supporter.

Quand ils ont fait ces épreuves et ces rudes pénitences, ils sont appelez avec les autres Piayes à la visite des malades. Estant arrivez à la case du malade, ils évoquent premièrement le diable, pour le consulter sur le sujet de la maladie de celuy pour qui ils sont appelez. Ils font cette cérémonie dans un lieu où on ne voit goutte ; s'il y a du feu, ils l'éteignent ; puis, ils font comme une petite tente, sous laquelle ils disent que le diable vient. Ils font plusieurs tours autour de cette tente faisant du bruit avec des calebasses, dans lesquelles il y a des pierres, et portent des grelots ou des sonnettes à leur poignet, dont ils font grand bruit. Ils disent certains mots, comme d'une chanson, à la cadence du son des calebasses et des sonnettes. Ils frappent du pied contre terre pour le faire venir et reconnaissent sa présence, en estant quasi obsedez. Il les bat quelquefois en ces occasions. Quand il est présent, ils luy demandent pourquoy il a envoyé cette maladie a celuy qui est malade, veu, disent ils, qu'il estoit bon ? Pourquoi il ne l'a pas plutot envoyé à quelqu'un de leurs ennemis, et ce qu'il faut qu'ils fassent pour le guérir. Il leur répond d'une voix claire, comme celle que les bastelleurs font faire aux marionnettes. Quelquefois, il parait sous la forme d'un chien ou autre animal.

Après luy avoir ainsi parlé, ils vont voir le malade, auquel ils donnent d'étranges remèdes. Ils se mettent autour du malade, faisant un tel tintamarre avec leurs calebasses et autres instruments, que cela est capable d'étourdir et de faire mourir les plus sains. Si le malade a quelque grosse fièvre, ils le soufflent de tous costez, le pressent avec les mains, et le manient de telle sorte qu'il est impossible qu'il ne ressente de la douleur. L'ayant ainsi pressé et manié, ils eslèvent leurs mains, qu'ils tiennent d'une certaine façon, qu'il semble qu'il y ait quelque chose dedans, et les souflent en l'air, disant que c'est la maladie qu'ils chassent ainsi. S'il a seulement mal à quelque abcès en ce lieu, ils luy font souffrir de grandes douleurs. Quand l'abces est perçé et qu'il suppure, ils ont assez de cœur pour suçer le pus qui sort de la plaie, et le jettent en terre, ce qu'ils font



MÉDECIN-MAGICIEN INDIEN

tous les jours, jusqu'à ce que le malade soit guéry. Pour les playes qu'ils reçoivent à la guerre ou par quelque accident, ce ne sont pas les Piayes qui les pansent, mais les femmes, qui ont la connaissance de beaucoup de simples, car elles font des cures admirables. Les Sauvages sont si malicieux, qu'ils n'en veulent point donner la connaissance. Ils ont une certaine racine qui guérit les playes les plus empoisonnées, et qui a la force de tirer les flèches rompues. J'en ai eu en ma possession et en ay planté dans l'isle de la Barboude (*La Barbade*). Quand ils ont quelque bras ou jambe rompue, ils n'ont pas l'industrie de les remettre, et en demeurent estropiés toute leur vie, comme est le plus méchant de nos sauvages qui a le bras rompu. Il ne laisse pas de faire rage. Quoiqu'il ait reçu quatre ou cinq coups de couteau d'un des nostres, il en a esté parfaitement guéry, encore qu'il en eust de très dangereux.

En 1829, dans les *Annales de l'Auvergne*, un lieutenant de vaisseau, M. Gatier, confirmait les récits d'Antoine Biet. Il est curieux de comparer les deux textes. Voici donc ce qu'écrivait le marin.

Les médecins indiens se nomment piayes. Ces grossiers charlatans sont d'ordinaire de grands paresseux qui vivent aux dépens des membres de leur tribu, auxquels ils inspirent beaucoup de crainte, par la connaissance qu'ils ont acquise des plantes vénéneuses et des poisons les plus violens. Ces hommes dangereux sont quelquefois chefs de tribu. La terreur qu'ils inspirent les rend plus absolus que les autres caciques.

Dès qu'un sauvage est malade, le piaye s'approche de lui avec des contorsions horribles ; il fixe le patient, masse la partie malade, continue cette opération pendant des heures entières, et, concentrant sa sensibilité nerveuse, lui procure le repos. A l'exception de leurs grimaces affreuses, c'est la méthode qu'employait Mesmer pour soulager momentanément ses malades.

M. Gatier voit donc dans ces piayes des paresseux. Mais se trouverait-il parmi nous — qui trouvons nos études médicales longues et pénibles — quelqu'un ayant assez le feu sacré pour s'engager en Guyane dans une carrière qui nécessite des épreuves aussi terribles que celles qu'on vient de voir ?

Et encore n'est-ce pas merveille que ces sauvages aient su réaliser entre les mains du médecin cette alliance de l'art de guérir et du pouvoir suprême, qui était une idée chère à notre confrère Rieu-Villeneuve, du *Temps médical* ?

Enfin, mises de côté les jongleries de sorciers des piayes, l'abbé Biet, qui les avait vus de près, reconnaît l'excellence de certains de leurs traitements. Cela a moins de pittoresque que leurs coutumes ; mais est d'un plus vif intérêt et vaudrait peut-être la peine d'une enquête sérieuse et d'une étude approfondie.

Dr Dautheuil (Senlis).

La Médecine des Praticiens

LA PHOSPHATINE FALIÈRES.
Sa présentation sous deux formes. Spéciale. — Normale.

Pour pouvoir satisfaire les exigenees de l'organisme de l'enfant aux diverses périodes de son évolution, pour permettre de varier l'alimentation, pour répondre enfin au désir exprimé par de nombreux médecins, la *Phosphatine* se présente sous deux formes :

Spéciale. — C'est la Phosphatine, *sans cacao*, dont la formule a été légèrement modifiée pour l'adapter scientifiquement à l'usage de l'enfant, à partir du 4e ou 5e mois.

Normale. — C'est la Phosphatine, *aromatisée au cacao* (3 %) recommandée à partir du 8e ou 9e mois, ou davantage, surtout au moment du sevrage et de la croissance.

Dans la composition de la *Phosphatine* figurent des farines de céréales et fécules choisies, soumises à un blutage modéré qui permet la conservation de l'assise protéique des grains, siège des vitamines, indispensables à la croissance. Aussi, la *Phosphatine spéciale*, sans cacao, n'est-elle pas blanche.

La *Phosphatine* n'est ni une farine stérilisée (la stérilisation transforme les amidons en dextrines), ni une farine cuite (la cuisson à haute température détruit les vitamines). Un procédé de fabrication original met en œuvre des traitements spéciaux qui provoquent une digestion partielle par transformation de la molécule amylacée : d'où l'assimilation parfaite de la *Phosphatine*, par les enfants, même du premier âge.

Tout enfant, à partir de 4 à 5 mois, qui est sans appétit et ne peut supporter le lait, qui a des vomissement ou de la diarrhée, retire un bénéfice immédiat de l'usage de la Phosphatine *spéciale sans cacao* à la dose d'une cuillerée à café rase pour un biberon. La transformation est rapide. L'appétit revient. Le poids progresse. La tolérance est absolue.

Plus tard, lorsque l'enfant grandira, vers le 8e ou 9e mois, ou davantage, il pourra commencer à prendre les bonnes bouillies de *Phosphatine normale aromatisée au cacao.* Une longue expérience a démontré que cette farine était l'aliment type de l'enfant, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance, parce qu'elle lui apporte, sous une forme très agréable, tous les éléments nutritifs nécessaires à son parfait développement.

N. B. — L'usage de la *Phosphatine* est particulièrement économique, parce qu'il suffit d'ajouter au lait une faible quantité de cette farine pour obtenir un aliment agréable, nutritif et fortifiant.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De *L'Echo de Paris*, n° du 3 mars 1936, à propos de l'enterrement de Pie IX :

Une bande d'hommes, armés de bâtons, attaqua le corbillard et chercha à s'emparer du sarcophage *du Pape.*

❦ ❦

❦ Du Journal *Le Soleil* (de Marseille), n° du 25 mars 1936, à propos de la Chirurgie esthétique et réparatrice :

Voltaire, par pure coquetterie, remontait ses bajoues en nouant deux mètres *de cheveux implantés en avant des oreilles.*

❦ ❦

❦ De *Paris-Soir*, n° du 26 mars 1936, à la rubrique *Deuils :*

On annonce la mort de la baronne X..., veuve de l'officier de cavalerie. Elle était la fille du baron X....

Entrée : 10 francs. Tenue noire de préférence.

❦ ❦

❦ Du journal *Excelsior*, n° du 29 mars 1936, à propos de l'incendie d'un autocar à Lyon.

Quatre *personnes sont* légèrement brûlées, dont deux grièvement

❦ ❦

❦ Du *Médecin de France*, n° du 15 avril 1936 :

L'Assemblée générale de 1932 émet le vœu que tout docteur en médecine soit exonéré de la patente au delà de 60 ans et de sa totalité après 65 ans.

❦ ❦

❦ De *L'Echo de Paris*, numéro du 15 avril 1936, à propos d'une noyade dans la Garonne :

M.G..... B...., de passage à Toulouse, effectuait dans la Garonne *une promenade en canot.*



Éphémérides



— **336** av. J.-C. —

12 septembre. — Prise et sac de la ville de Thèbes révoltée par les soldats d'Alexandre. La maison de Pindare et les temples des dieux furent seuls épargnés.

— **1436** de notre ère.—

13 septembre. — Mort de Guillaume, duc de Bavière.

— **1536** —

11 septembre. — Levée du siège de Marseille par Charles-Quint. Ce fut la fin de la seconde invasion impériale de la Provence.

22 septembre. — Mort, à Vienne, du musicien flamand Arnold, qui brilla au commencement du siècle et fut maître de chapelle de Ferdinand Ier avant son élévation à l'empire.

24 septembre. — Mort du poète latin Jean Second, né à La Haye en 1511. Les dix-neuf *Baisers* qu'il a écrits et qui sont les fruits d'un génie tendre et passionné, ont eu des éditions nombreuses et ont été traduits en presque toutes les langues.

— **1736** —

15 septembre. — Naissance, à Paris, de Jean Sylvain Bailly. A seize ans, il avait composé deux tragédies (*Cléopâtre*, *Iphigénie en Tauride*), mais il abandonna le théâtre pour l'astronomie où il se fit un nom célèbre. Membre de l'Académie des sciences (1764), puis de l'Académie française (1784), il fut député aux Etats généraux ; et le rôle qu'il joua pendant la Révolution tient une place importante dans l'histoire. Mort courageusement sur l'échafaud en 1793.

16 septembre. — Mort de Fahrenheit, célèbre physicien allemand, inventeur de l'aréomètre qui porte son nom et du thermomètre à mercure encore en usage en Angleterre.

— **1836** —

6 septembre. — Ministère Molé. — Impôt des prestations.

6 septembre. — Mort de Ferdinand Raimund, né à Vienne, le 1er juin 1790. Acteur et auteur de pièces populaires, dont son imagination et sa bonne humeur relevaient le genre. On a publié ses œuvres (*La jeune fille étrangère*, *Le roi des Alpes*, *Le prodigue*, etc.) en quatre volumes parus à Vienne.

7 septembre. — Première représentation à l'Opéra-Comique de *Diadesté* (deux actes), musique de Jules Godefroid.

— 1836 —

10 septembre. — Naissance, à Paris, de Emmanuel-Simon Duplay. Docteur en médecine en 1865. Agrégé à la Faculté en 1866. Chirurgien des hôpitaux le 1er juin 1867. Membre de l'Académie de médecine en 1879. Professeur de la Faculté de médecine de Paris en 1880. Mort à Paris, le 16 janvier 1924.

12 septembre. — Mort, à Detmold, de Dietrich-Christian Grabbe, né dans la même ville, le 14 décembre 1801, poète dramatique, dont on a dit qu'il fut le plus grand poète de l'Allemagne depuis la mort de Schiller (*Le duc de Gothland, Marius et Sylla, Don Juan et Faust, Frédéric Barberousse et Henri IV, Annibal, etc.,*).

13 septembre. — Mort, à Paris, de Jean-Baptiste Rougier, baron de la Bergerie, né à Beaulieu (Haute-Vienne) en 1757. Député à l'Assemblée législative et poète à ses heures (*Eglogues bucoliques, Géorgiques françaises*), il a laissé un nom, surtout comme agronome, grâce à ses Histoires de l'Agriculture chez les Grecs, chez les Romains, chez les Gaulois et en France enfin.

17 septembre. — Mort de Antoine-Laurent de Jussieu, né à Lyon le 12 avril 1748. Docteur en médecine de Paris en 1770, botaniste, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Académie de médecine et de l'Institut. Pour les uns, il est l'auteur de l'admirable *Classification naturelle des plantes.* Pour les autres, son plus grand mérite est d'avoir pieusement continué l'œuvre ébauchée par son oncle Bernard de Jussieu.

18 septembre. — Naissance, à Valence (Drôme), de Florence-Léonide Charvin, dite Agar, tragédienne.

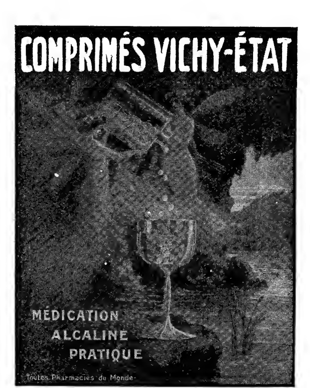
21 septembre. — Première représentation à l'Opéra de *La Fille du Danube* (ballet-pantomime en deux actes), musique d'Adolphe Adam.

23 septembre. — A la suite d'un accident, mort à Manchester, de Mme Marie-Félicité de Bériot, plus connue sous son premier nom de Mme Malibran. Fille du chanteur Garcia, elle était née, à Paris, en 1808.

27 septembre. — Mort de la comtesse Théoloke Albrizzi, grecque d'origine, écrivain italien.

Avis à nos Correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir n'écrire leurs manuscrits qu'*au recto des feuilles* et, lorsqu'ils les signent d'un pseudonyme, de donner leur nom à la rédaction. Les articles d'auteurs absolument inconnus ne seront pas insérés. Nous rappelons que les opinions, comme aussi les références bibliographiques données, ne sauraient engager que les auteurs et non point la rédaction. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



Doses habituelles :
3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau

 Anecdotes 

La Gloire. Louis XIV se plaisait à entendre de la bouche même de Duguay-Trouin le récit de ses expéditions et de ses exploits. Un jour, le marin racontait un combat, où il commandait un vaisseau nommé *La Gloire* :
« J'ordonnai, dit-il, à *La Gloire* de me suivre...
— Elle vous fut fidèle, interrompit le roi ».

Mort de Bailly. Maire de Paris, Bailly avait suscité contre lui des haines aveugles. Il fut arrêté, condamné à mort, et soumis aux épreuves d'un martyr. Il les supporta avec un courage héroïque. Comme on le conduisait à l'échafaud, sous une pluie froide qui glaçait ses membres : « Tu trembles, Bailly, » lui dit un de ses bourreaux. « C'est vrai, dit la victime ; mais c'est de froid. »

Les morts qui mangent. Levin Lemne (*De Complex.*, liv. II, chap. VI) et Jean Schenckius à Grafenberg (*Observationes de capite humano*, obs. 228) rapportent l'histoire d'une vésanie qui serait devenue mortelle, sans l'habile mise en scène imaginée par les amis du malade et, espérons-le, par son médecin.

Vir quidam illustris in eum mentis errorem incidit, ut mortem animo conceperit, ac se jam è vivis excessisse haberet persuasum adeo ut quum illum amici ac familiares ad instaurandas vires jam collapsas precibus, blandimentis, objurgatione hortarentur atque urgerent, omnia respueret, quod caussaretur, mortuum esse se, ac nihil ita constituto opus esse alimento. Quum autem fame enecandus videretur, instante scilicet septimo die, qui famelicis atque inedia confectis lethalis esse solet, comminisci coeperunt atque excogitare rationem aliquam, qua posset hic mentis error eximi aut mederi.

Itaque inducti sunt in conclave arte atque industria obscuratum personati quidam histriones linteo obvelati ac fasciis obvincti, quibus mortui sepulchris inserti solent, instructaque mensa ferculorum apparatu liberalius largiusque se cibo ac potu reficiunt. Æger autem haec conspicatus sciscitatur quid moliantur et quod sint genus hominum ; responsum est : mortuos esse se. — « Tum is Mortuine edunt ? — Illi maxime. Si libeat accumbere, id non vanum experietur. »

Confestim mente captus exsiliit, lectoque se subduxit, atque una cum mortuis commentitiis cibo fruitur affluentius. Peracta autem coena somnus illi obrepit in eum usum confecto liquamine.



Collections Paul PROUTÉ.

Mort de Pouple

Chirurgien de Mr de Voltaire

Correspondance médico-littéraire

Questions

Duguay-Trouin (XLIII, 118). — *La Chronique Médicale* a rappelé la mort de Duguay-Trouin, le 21 mai 1736, dans les *Ephémérides* de ce mois. Or, Auguste Descroizilles, au tome IX, p. 493, des *Ephémérides Universelles* (in-8°, Corby, Paris, 1832), donne à la mort du grand marin la date du 27 septembre 1736.

D'où peut venir cette différence assez sensible de dates ?

Quelle est la date exacte de la mort de Duguay-Trouin ?

Georges Laville (*Paris*).

Le chirurgien Pouple. — Mon grand-oncle maternel exerçait la médecine à Arreau (Hautes-Pyrénées). Je me souviens, comme si ce passé déjà lointain était d'hier, de son cabinet modeste, aux murs duquel une gravure avait frappé mes yeux d'enfant, parce qu'elle montrait, à sa gauche, un squelette effrayant qui semblait arracher un moribond de son lit. A droite, un groupe d'hommes, autour d'une table, discutait. Au milieu de la chambre passait gravement une tortue, portant je ne sais plus quoi sur son dos. Sur le mur du fond, se reconnaissait le portrait de Voltaire. Des autres détails, assez nombreux, je crois, je ne me souviens plus.

Quand j'eus vieilli de quelques années, un autre détail m'intrigua : c'était la légende. Elle portait : « Mort (ou derniers moments ?) de M. Pouple, chirurgien de Voltaire. » J'ai cherché longtemps, sans le découvrir, qui fut ce chirurgien Pouple.

Puis, mon grand-oncle mourut ; la gravure est allée Dieu seul pourrait dire où ; des soucis d'ordres différents ont remplacé celui du problème, resté sans solution. Il me revient aujourd'hui à la mémoire ; de là ma présente question : Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire qui fut ce Pouple, chirurgien de Voltaire ?

Je ne puis, hélas ! vous envoyer la vieille gravure ; peut-être chez quelque marchand d'estampes serez-vous assez heureux pour la retrouver (1).

Dr Daulon-Daure (*Paris*).

(1) Nous avons eu, en effet, la bonne fortune de trouver cette gravure dans les Collections de M. Paul Prouté, que nous remercions de nous avoir permis de la reproduire.

Réponses

Pour les radiesthésistes (XLIII, 58, 95). — Puisque deux de nos confrères ont apporté une contribution à l'histoire de la radiesthésie, je vous envoie, à mon tour, un détail peu connu.

En 1781, la ville de Porrentruy manquait d'eau pour ses quartiers les plus élevés, et il s'agissait de trouver une source qui pût les alimenter. Or, il y avait alors, à Grenoble, un hydroscope à la mode, qui se nommait Bleton. On racontait qu'une source cachée sous terre agissait avec tant de force sur son système nerveux qu'il en devenait malade. On racontait que cette curieuse hydrophobie s'était manifestée chez Bleton dès l'âge de sept ans. On racontait que Paris, l'Académie et la Cour de France avaient voulu le voir. Mais que ne racontait-on pas ? Bref, on le fit venir à Porrentruy.

En fait, Bleton découvrit une rivière souterraine des plus abondantes, coulant à gauche de la route qui va à Chevenez, passant sous Creugena, et se dirigeant à travers l'anfractuosité d'une roche sous la prairie de Porrentruy vers le château.

Du moins telle est la tradition, qui s'est conservée. Je la rapporte sans garantie.

V. SARDOIS (*Porrentruy*).

Le tempérament influe-t-il sur le goût des couleurs ? (XLIII, 94). — Cette influence est incontestable et les couleurs agissent sur tous les êtres vivants depuis les unicellulaires jusqu'à nous, en passant par les plantes et les animaux.

Pour nous, le deuil et la tristesse se traduisent par le violet et le noir ; le bleu s'accorde avec les tempéraments calmes ; le rouge porte en lui l'exaltation et l'excitation.

Quel est le mécanisme de cet accord ? Ceci est une autre histoire, qui reste à étudier.

L'imagination des poètes va jusqu'à donner des couleurs aux sons ; qui ne connaît le célèbre sonnet *Voyelles*, de Rimbaud ?

A noir, E Blanc, I rouge, U vert, O bleu, voyelles,
Je dirai quelque jours vos naissances latentes.

Ces « Vers trouvés sur un mirliton » de P.-J. Toulet sont moins connus et dérivent de la même veine :

A jaune, E rouge, I vert, O noir, U gris, consonne
Tour à tour et voyelle à chaque heure qui sonne.

Ainsi les poètes ne voient pas avec les mêmes yeux de l'esprit. Bien plus, ils voient différemment selon les jours, témoin cette variante de Toulet :

A rouge, E jaune, I vert, O noir, U bleu, consonne
Tour à tour ou voyelle, aux douze heures qu'on sonne.

Dr H. de CARDENAL (*Argelès*).

Litres (XLIII, 121). — Le droit de litre était un droit honorifique réservé au patron d'une église. Il consistait, lors d'obsèques familiales, à peindre en dehors et en dedans de l'église, une bande noire (*litra* = bande, d'après du Cange) sur laquelle étaient représentées les armoiries seigneuriales. Les litres funéraires étaient nombreuses avant la Révolution, qui supprima ce droit féodal. Depuis, les révolutionnaires, les badigeonneurs, les intempéries et le temps en ont détruit le plus grand nombre. Celles qui restent, à moins d'avoir été restaurées, sont plus ou moins frustes, et il faut souvent beaucoup d'attention pour en retrouver les traces.

On peut encore voir des litres plus ou moins bien conservées sur les églises dont la liste suit :

Seine-Inférieure.

Saint-Pierre-de-Carville à Darnétal, litre aux armes des Montmorency-Luxembourg apposées au XVIIe siècle à la mort d'une fille de François de Montmorency-Luxembourg, qui avait hérité de la Haute-Justice de Darnétal. A l'intérieur, la litre a été restaurée, il y a quelques années ; celle de l'extérieur est fruste, mais on y distingue encore bien plusieurs écussons.

Saint-Etienne du-Rouvray ; en 1865, quatre écussons de la litre ont été sauvés du badigeonnage.

Anceaumeville, litre aux armes des Martel.

Saint-Martin à Quevillon.

Anneville-sur-Seine, aux armes des Mouret.

Berville-sur-Seine, aux armes des Brévedent, de Sahurs.

Vatteville-la-Rue, en face Caudebec-en-Caux, litre bien conservée aux armes des Nagu.

Villequier, la litre de l'intérieur a été recouverte d'un badigeon ; les deux de l'extérieur sont, en partie, visibles, surtout au-dessus des tombes de la famille de Victor Hugo, aux armes des Asselin.

La petite église de l'ancienne paroisse de Saint-Sylvestre réunie à Grandcamp (canton de Lillebonne).

Saint-Pierre-de-Manneville.

Mesnil-Durdent.

Cailleville, litre à l'extérieur.

Auberville-la-Manuel.

Preuseville, aux armes des Mathan-Semilly.

Heugleville-sur-Scie, aux armes des Mathan, a été restaurée.

La Londe, litre fruste aux armes des Bigars.

La Bouille, à l'intérieur seulement, aux armes d'Etampes-Valençay.

Eglise de Boissay, paroisse supprimée en 1822 et réunie à celle de Londinières, à l'extérieur et à l'intérieur, litre peinte en 1716, aux armes des Milleville et d'Avannes.

Bosc-Geoffroy (arrondissement de Neufchâtel-en-Bray), litre découverte en 1873 sous un badigeon.

Petite église de Saint-Martin-d'Orival, commune de Saint-Hélier, canton de Bellencombre, litre très fruste aux armes des Giffard.

Autres départements.

Alisay, près de Pont-de-l'Arche (Eure), aux armes des Hallé.

Beauficel (canton de Lyons-la-Forêt) (Eure), aux armes des Folleville.

Boury-en-Vexin (Oise), aux armes des Boury.

Montmorency, près de Paris.

Eglise du château de Brézé (Anjou).

Eglise d'Assier (Lot). Litre sculptée vers 1530, non peinte, une des plus anciennes.

Dr P. NOURY (*Rouen*).

Autre réponse. — Ces jours derniers, entrant dans l'église de Longjumeau (Seine-et-Oise), j'ai aperçu des restes d'une litre, des blasons aux armes des Mazarin. Mais je n'ai pas examiné si, comme l'écrivait Patrice Salin, il existe encore à l'extérieur de cette église la litre qu'il vit en 1867 portant les armes des Ruzé, accordées par Martin Ruzé de Beaulieu, en 1611, à son neveu Antoine Coeffier d'Effiat.

Dr J. de LACAMP-RUZÉ (*Paris*).

Autre réponse. — Il existe des litres plus ou moins altérées dans l'ancienne Collégiale Notre-Dame de Châtellerault; dans l'ancienne chapelle du château vieux de Scorbé-Clairvaux (Vienne). Toutes deux sont désaffectées aujourd'hui.

On en trouve encore dans l'église de Saint-Laurent-des Hommes (Dordogne), et, non loin d'ici, à Boussay (Indre-et-Loire), dans la chapelle mortuaire de la famille de Menou, chapelle accolée à l'église. Cette chapelle date du xve siècle et sa litre est intacte. C'est à la famille de Menou qu'appartenait le général de Menou, signataire de la capitulation d'Alexandrie, qui mit fin à la campagne d'Egypte. Il s'était fait musulman.

A la limite du département de la Vienne, deux églises d'Indre-et-Loire montrent encore des litres funéraires. L'une est l'église de Maillé (arrondissement de Chinon) ; sa litre est en mauvais état ainsi d'ailleurs que l'église elle-même. L'autre, dans le même arrondissement, est l'église de Nouatre. Cette église est du xve siècle et sa litre, intacte, est celle des seigneurs de Nouatre.

J'ajoute qu'en suivant les congrès archéologiques, il est bien rare de ne pas rencontrer des traces de litres.

Dr A. ORRILLARD (*Châtellerault*).

Le culte d'Esculape dans l'Afrique romaine du Nord (XLIII, 93, 218). — Deux siècles après J.-C., se dressait à Carthage un temple d'Esculape, à l'endroit même où s'était élevé jadis le temple punique du dieu Echmoun. Au temps des Romains, ce temple d'Esculape se trouvait, avec d'autres sanctuaires, sur une vaste esplanade largement dallée et entourée d'un portique, lieu de refuge et de repos pour les malades.

Le culte d'Esculape se répandit dans toute l'Afrique romaine. A Tunis, au Musée Alaoui, on peut voir une statue de ce dieu, provenant de Bullo Regio, lieu situé près de Souk-el-Arba, où existaient des thermes importants.

A Lambèse, dans le sud du département de Constantine, sur la route de Batna à Timgad, existait au IIe siècle un camp romain occupé par la troisième légion-Auguste. Là, se trouvait un temple d'Esculape dont la façade, encore intacte lors de notre conquête, est actuellement très endommagée. Il avait la forme d'un hémicycle, dont le milieu contenait le sanctuaire du dieu et de sa compagne Hygie. Leurs deux statues sont conservées au Musée de l'endroit.



ESCULAPE ET HYGIE
(Gravure du XVIe siècle).

A l'ouest d'Alger, se trouve Cherchel, l'ancienne Césarée de Juba II, capitale de la Mauritanie, réunie à l'empire romain dès l'an 40 de l'ère chrétienne. Il y avait à Césarée des thermes très importants et des temples dont l'un, sans doute, devait être consacré à Esculape. Dans les ruines, on a trouvé, en effet, une colossale statue en marbre de ce dieu. Elle est conservée au Musée de la ville et a comme particularité de représenter le dieu assis. « La « tête, écrit S. Gsell, s'incline dans une attitude à la fois pensive et « bienveillante, comme il convient au dieu de la Médecine. »

En Afrique, comme dans tout le reste de l'empire, c'est au IIe et au IIIe siècle que le culte d'Esculape fut à son apogée. Les malades affluaient dans ses temples. Ils y prenaient des bains ou se livraient à des ablutions avant de déposer sur les autels leurs offrandes, consistant souvent en des coqs blancs et recueillies pendant la nuit par les prêtres. Ils couchaient sous les portiques du lieu sacré et cherchaient dans les bons rêves de leur sommeil un terme à leurs maux, en dehors des remèdes qu'on pouvait leur donner.

Les cérémonies ne variant guère suivant les régions devaient répéter celles du culte d'Asklepios chez les Grecs (1).

Pr V. Gillot (*Alger*).

Enigme balzacienne (XLIII, 121, 158). — MM. André Lange et E. A. Soudart ont repris cette question dans leur récent *Traité de cryptographie* (Alcan, Paris, 1935). Je ne puis que renvoyer aux pages 305-307 de cet ouvrage.

Dr Gobert (*Louvain*).

Enigme (XLIII, 160). — Avec plus de sobriété que *La Chronique Médicale*, un autre sphinx avait posé l'énigme en un seul vers :

Chacun à tout moment me montre au bout du doigt.

Le mot de ces énigmes, sans doute possible, est *Ongle*.

Dr Paul Noury (*Rouen*).

Le Guì et Esculape (XLIII, 121, 159). — Il est vraisemblable que Marc Saunier a emprunté les légendes qui ont attiré l'attention de M. Catois, à Fabre d'Olivet. Celui-ci écrit, en effet, à la page 212 du tome I de son *Histoire philosophique du genre humain* (Dorbon aîné, Paris) :

L'être mystérieux qui avait montré le gui au druide Ram, honoré comme un des ancêtres de la race Boréenne, fut désigné par le nom d'*Esculape*, c'est-à-dire l'Espérance du salut du peuple, et considéré comme le génie de la Médecine.

Un renvoi, après le mot Esculape, fournit la note suivante :

Le mot Aesc-Heyl-Hopa, d'où dérive le nom d'Esculape, peut signifier aussi l'Espérance du salut est au bois, ou le bois est l'espérance du salut, parce que le mot *Aesch* signifiait également un peuple et un bois.

Resterait à dire à qui Fabre d'Olivet, lui-même, a emprunté.

Dr Gobert (*Louvain*).

---

(1) On pourra consulter : Ch. Daufresne, *Epidaure* ; *les prêtres* ; *les guérisons*, Thèse de Paris, 1909 ; — et P. Kabbadia, Το ιερον του Ασκληπιου εν Επιδαυρωι, in-8°, Perré, Athènes, 1900 [*N. D. L. R.*]

Les Drs Coulon (XLIII, 209). — M. Th. Burnet a mal posé sa question, en ce sens qu'il a omis de donner le prénom du vieux confrère sur lequel il demande des renseignements. Pour ne prendre que notre région bernoise, il y a au moins deux docteurs Coulon, qui ont laissé un souvenir. Tous deux furent des élèves du collège de Porrentruy, et c'est même grâce à cela que j'ai pu retrouver leurs noms dans l'*Histoire du collège de Porrentruy*, par Louis Vautrey (in-8°, V. Michel, Porrentruy, 1866).

En 1611, l'un fut *Hugo* Coulon de Saint-Hippolyte, médecin du prince évêque de Bâle.

En 1641, l'autre fut *Jean-Henri* Coulon, médecin à Guéviller.

L'ouvrage mentionne d'autres médecins encore, par exemple : en 1631, Jean-Georges Glantz, médecin de l'empereur Ferdinand III ; — en 1789, le Dr Godin, médecin du prince-évêque de Bâle ; — Jean-Stanislas Schwärtzlin, physicien de S. A. S. le grand-duc de Bade, mort en décembre 1825 ; etc. Malheureusement, sauf pour Jean Prévot (1585-1631), Louis Vautrey ne fournit aucun détail sur les médecins qu'il cite ; et, en particulier, pour les Coulon, il ne dit rien de plus que ce que je viens de rapporter.

V. SARDOIS (*Porrentruy*).

Le temple de la citadelle de Carthage (XLIII, 93, 218). — Déjà Strabon au § 15 du livre XVI de sa *Géographie*, avait rapporté que « la femme d'Asdrubal mit elle-même le feu à l'Asclepium, lors « du sac de Carthage, pour s'ensevelir sous ses ruines ». Mais c'est à Appian l'Alexandrin que Chateaubriand a emprunté. Voici ce que cet historien grec du IIe siècle rapporte au chapitre XIV de sa *Guerre Lybique*, suivant la savoureuse traduction de maistre Claude de Seyssel (in-8°, N. Chesneau, Paris, 1580, pp. 58-59) :

Les Romains fuitifs qui estoient auec les Carthaginois, voyans qu'ils n'auoien en leur cas espoir, se retirèrent au temple d'Esculapius avec Asdrubal, sa femme et deux enfants masles.

Puis, quand Asdrubal, pour sauver sa vie, s'enfuit secrètement et vint se rendre à Scipion, les transfuges mirent le feu au temple.

Et dic ton une chose digne de mémoire que fit lors la femme d'Asdrubal, c'est que, quand elle vit le feu emmy le temple, s'accoustrat le mieux qu'elle peut, tua de sa main ses deux enfants, puis se iecta avec eux dedans le feu.

M. le Dr Raymond Neveu a publié dans la *Bibliothèque historique de la France médicale* (fascicule 22) une étude succincte, mais bien documentée et enrichie d'illustrations sur *Le Culte d'Escalape dans l'Afrique romaine*. M. le Dr Léorat et les curieux de choses antiques trouveront sans doute là tous les renseignements qu'ils peuvent souhaiter.

Dr V. TRENGA (*Alger*).

Graisser ses bottes (XLIII, 68, 95, 214). — A la question posée par M. Bertrandou, mon concitoyen Elsaskopf a fourni une réponse précise tirée du folklore alsacien et rappelant l'usage de munir les défunts de chaussures pour leur long voyage. J'ajoute que l'Encyclopédie *Reallexikon der praehistorischen altertumer* du Dr Forrer, l'érudit conservateur des Musées de Strasbourg, consacre un article détaillé aux « Totenschuhe » (chaussure des morts).

Les momies de l'ancienne Egypte, les morts de l'époque romaine ou byzantine étaient munis de ces chaussures spéciales. Tantôt c'étaient de vraies sandales usagées, tantôt des reproductions de chaussures purement symboliques, inutilisables vu leurs dimensions réduites ou la qualité fragile de leur matériel. L'époque du bronze et l'époque romaine les connaissaient sous forme de pendentifs ou de fibules. Il s'agit donc d'une fort ancienne coutume dont le souvenir est resté dans le folklore médiéval.

Dr Blind (*Strasbourg*).

Autre réponse. — L'origine de l'expression *graisser ses bottes* est plus ancienne que l'administration religieuse de l'extrême-onction, à quoi on rapporte communément le dicton. Cependant, à défaut de renseignements érudits sur l'origine antique, je vous envoie deux anecdotes, qui se rapportent à l'opinion commune. La première a été contée par Marmontel à propos du chansonnier Gallet, joyeux drille et bon buveur. Ce Gallet était atteint d'hydropisie ; et, quoique déjà aux abois de la mort, il avait le courage de plaisanter. Il dit au prêtre qui voulait lui administrer l'extrême-onction : « Monsieur le curé, vous venez me graisser les bottes ; mais c'est bien inutile, car je m'en vais par eau. »

J'emprunte la seconde au *Dictionnaire des proverbes vallons* de Déjardin. Ce dernier rapporte en patois picard du Hainaut, le cas d'une bonne femme pressée de voir partir son mari, dont l'agonie était trop longue : « Elle aroi bé voulu in ette quitte tout d'suite « puisqu'il médecin l'avoi condamné et que ses bottes étaient « ingressées. »

Dans le même dialecte, on rapporte assez plaisamment l'embarras d'un curé scrupuleux, hésitant à enterrer religieusement un malheureux mort sans avoir reçu les saintes huiles : « Vla l'curé « tourminté ; i dit qui n'l'interra nié, qu'on n'doit s'mette en route « pou l'aute monde sans avoi une potée d'huile sur ses solés. »

Dr Léon Neuray (*Fléron-Liége*).

Chronique Bibliographique

Dr F. Brunet. — **Œuvres médicales d'Alexandre de Tralles**, t. II, un vol. in 8°, P. Geuthner, Paris, 1936. (*Prix : 60 francs.*)

Lorsque parut le premier volume de cet ouvrage (xli, 275), nous avons dit l'importance et le très grand mérite de l'œuvre de M. F. Brunet. Retardée, bien contre le gré de tous ceux qui s'intéressent à la médecine du passé, la publication récente du second volume nous donne, en traduction française, la première moitié de *l'Œuvre d'Alexandre de Tralles*, c'est-à-dire son *Traité des fièvres*, sa *Lettre sur les vers intestinaux*, et les dix-sept chapitres, qui forment le premier de ses *Douze livres de Médecine*.

N'ayant pas encore sous les yeux le texte grec, on serait mal venu de décider sur le mérite de cette traduction française ; mais deux fortes présomptions inclinent à la tenir pour parfaite. L'une vient d'un détail. Page 228, M. F. Brunet indique une correction qu'il a cru devoir faire ; il donne ses raisons ; et, quand on compare avec la traduction latine de J. Guinter d'Andernach (1549), la traduction de M. F. Brunet, il faut bien décider, par le contexte, que le premier a eu sous les yeux un texte mauvais et que le second doit rendre plus justement la pensée d'Alexandre de Tralles.

L'autre est la manière dont M. F. Brunet a compris sa tâche.

Notre version, écrit-il (pp. iii-iv), a cherché à rendre le plus exactement possible non seulement le sens, mais aussi le mouvement des phrases et jusqu'aux mots choisis et répétés par Alexandre de Tralles, afin de faire comprendre ses idées et refléter à la fois sa manière d'exposition et son style littéraire. Par suite, il ne faudra pas s'étonner si nous employons des expressions françaises qui surprennent au premier abord et semblent même manquer un peu de clarté, comme, par exemple, phlegme, état atrabiliaire, dyscrasie chaude, dyscrasie froide, etc.

Il faut louer le traducteur d'en avoir décidé ainsi, car s'il eût préféré une adaptation à une version véritable, il eût couru le risque, à peu près inévitable, de trahir son auteur.

Reste toutefois que, pour aborder avec profit la lecture d'un auteur byzantin, il faut une préparation qui nous transpose en quelque sorte de notre temps dans le sien. En théorie, un traducteur peut suppléer à cette préparation par l'abondance de ses notes explicatives. En pratique, la lecture d'un ouvrage ainsi annoté ne permet plus de suivre la pensée de l'auteur antique, perdu qu'on est dans les digressions explicatives. — M. F. Brunet, en ce qui regarde les théories médicales d'autrefois, n'est pas tombé dans ce travers ; et

s'il a pu, comme il l'a fait, se borner ici à un minimum de notes, c'est que le tome premier de son ouvrage constitue le meilleur livre de préparation à la pleine compréhension d'Alexandre de Tralles.

Il est toutefois des concordances que cette Introduction ne pouvait établir et qu'il fallait bien réserver à des annotations de détail au cours du texte ; ce sont les concordances des matières médicales, celles du passé et celles d'à présent. Sur ce point, les notes sont abondantes. Tous ceux qui ont eu l'occasion de pareille étude savent ses difficultés considérables. A chaque pas, on rencontre des problèmes restés sans solution définitive, discutés toujours ; et il faut louer M. F. Brunet d'avoir pris parti le plus souvent, même si on ne s'accorde pas avec lui dans toutes ses identifications.

L'œuvre même d'Alexandre de Tralles n'est pas à juger ici. L'Introduction, qui forme le premier volume, en a dit toute l'importance sans cacher ses erreurs. Il n'est pas d'y revenir ; mais il faut signaler le prodigieux souci des détails qu'eurent les thérapeutistes d'autrefois. Ceci est pour nous une leçon, car nous ne connaissons plus cette minutie éclairée et bienfaisante. tout de même d'ailleurs que nous avons perdu le profit d'applications externes qui avaient fait leurs preuves, et oublié tout ce qu'on peut obtenir et que les Anciens obtenaient avec l'eau simple, intus et extra.

Nous ne dirons qu'un mot à propos de la magie. La séduction exercée par Alexandre de Tralles sur M. F. Brunet en a imposé à ce dernier et lui laisse croire que le médecin byzantin n'a eu recours à la magie que par humanité (p. 207), par indulgence aux faiblesses de l'esprit crédule de ses contemporains. Or, lisez (pp. 77, 97, 195, 207) ce qu'Alexandre dit lui-même. Certes, il ne met pas au premier rang des moyens thérapeutiques les amulettes et les talismans ; mais il ne les dédaigne pas. Tel talisman *réussit bien* (p. 77), telles amulettes *parviennent à leur fin* (p. 195). Quoique avec plus de réserve que ses contemporains, Alexandre eut la foi de son milieu, et quel juste grief lui en peut-on honnêtement faire ? Malgré son esprit averti et — disons le mot — scientifique, il fut de son époque, et le seul malheur est qu'à son époque, *la superstition religieuse, la philosophie mystique, l'astrologie et l'amour des miracles,* comme l'a écrit F. Ficker, *firent un tort considérable à la Médecine.*

Vermeil de Conchard. — **Le Maréchal Brune**, un vol. in-8° cour., E. Figuière, Paris, 1936. (*Prix : 12 francs.*)

L'Auteur, à qui nous devons déjà : *Le Maréchal Brune pendant la première Restauration et les Cent Jours* et *L'assassinat du Maréchal Brune*, a réuni dans ce volume six articles, qui constituent une apologie de son héros. Il vient de pareille composition de l'ouvrage que nous n'avons pas là une histoire suivie ; il en vient aussi quelques répétitions. Mais, d'une part, les répétitions ne sont pas tout à fait inutiles quand il s'agit de redresser des erreurs répandues ; et, de l'autre, tout l'essentiel d'une vie glorieuse se trouve ici, avec l'heureuse addition d'un chapitre de *Lettres inédites*.

Brune appartient par voie d'alliance à la grande famille médicale : son beau-frère Antoine Majour et son neveu François-Jean Majour étaient médecins ; mais, en dehors même de cette particularité qui nous touche de façon spéciale, cette série d'études est pour nous pleine d'intérêt. On prend à lire ces pages plus que le plaisir d'une heure ; on y trouve des leçons.

Eugène Saint-Jacques. — **Histoire de la Médecine,** un vol. in-8° carré, éditions Beauchemin, Montréal, 1935 (Dépôt Maloine, Paris). (*Prix : 20 francs.*)

Professeur de chirurgie, mais pensant que la connaissance de l'Histoire de la Médecine est utile aux médecins, — et je dirais volontiers bien davantage, — M. E. Saint-Jacques a consacré une série de leçons faites à l'Université de Montréal sur ce *Coup d'œil à vol d'oiseau* de notre histoire, ses *Grandes époques*, ses *Grandes figures*. Tels sont, en effet, les sous-titres de l'Histoire de la Médecine que les éditions Blanchemin nous donnent. Ils disent bien ce qu'il faut attendre de l'ouvrage, ce qu'il promet et ce qu'il tient.

Deux choses sont particulières à cette étude. La première est que, quelque rapide que soit le *coup d'œil à vol d'oiseau* sur les grandes périodes qu'on a coutume de séparer dans l'Histoire de la médecine, l'Auteur a eu l'idée heureuse de tracer d'abord un raccourci de la civilisation de chaque période avant d'y situer ses personnages. La seconde est le sacrifice fait de l'Antiquité au profit des Temps Modernes : la Médecine jusqu'à la fin du xviiie siècle tient en cent une pages ; du xixe siècle à nos jours, son histoire se développe en cent vingt-deux pages.

Il en vient que, pour le passé, l'œuvre, comme le dit modestement son Auteur, n'est qu'un *Manuel* ; et on aurait, par suite, mauvaise grâce de faire la critique de ses détails. Pour le présent, en revanche, elle est précieuse par les renseignements nombreux qu'elle donne ; par les données utiles qu'elle fournit et qu'on ne trouve guère ailleurs, parce que les plus récents historiens de la médecine n'ont pas toujours osé aborder notre époque ; enfin, par les jugements impartiaux qu'elle porte. (*J.-F. Albert.*)

Vient de paraître :

Aux bureaux de l'Argus de la Presse, 37, rue Bergère, Paris, IXe

Nomenclature des publications en langue française du monde entier. Un volume in-8° de 758 pages, contenant plus de 15,000 noms de périodiques différents en langue française, classés méthodiquement.

Aux éditions J. Crès, 16, rue Soufflot, Paris, Ve

Paul Geraldy. — **La Guerre Madame**, Nouvelle édition, augmentée de plusieurs chapitres (*La Paix, le Soleil, l'Infirmière, Débarcadères*, etc.) d'un ouvrage épuisé dont le succès, à son apparition, fut très vif. Un vol. 18-16 de 232 pages (*Prix : 12 francs*).

Georges Normandy. — **Les Cœurs mort-nés**, réquisitoire violent contre la charité en série faite à l'enfance anormale et coupable. Les perversions sexuelles décrites dans ce roman en font un ouvrage du second rayon. Un vol. in-8° de 230 pages (*Prix : 12 francs*).

S. Simson. — **L'Amour et la chair**, recueil de nouvelles, quelques-unes publiées déjà, d'autres inédites, complété de quelques pages de pensées. L'œuvre, intéressante, ne peut cependant être mise entre toutes les mains. Un vol. in-8° de 215 pages (*Prix : 12 francs*).

Aux Editions E. Figuière, 166, Boulevard Montparnasse, Paris, XIVe

G. Barthélemy. — **Ah ! qu'il était beau mon village !** Roman de psychologie campagnarde, évoquant la vie d'un village de France après la guerre. Un vol. in-8° cour. de 226 pages (*Prix : 10 francs*).

André Baug. — **Chéri des dames**, roman des nombreuses amours d'un sadique, à ne pas mettre en toutes mains. Un vol. in-8° cour. de 224 pages (*Prix : 15 francs.*)

Louis Didier — **Survivance**, roman contenant le récit détaillé des travaux d'une ferme en France et dans l'Afrique du Nord. Un vol. in-8° cour. de 224 pages (*Prix : 15 francs*).

Gaston Lefèvre. — **Mon Parnasse**, recueil de vers très varié de sujets, de rythmes et de formes, un vol. in-16 jésus de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

Orlineau. — **Figures d'Histoire**, roman d'amour mêlé aux événements de la Grande Guerre, un vol. in-8° cour. de 224 pages (*Prix : 15 francs*).

Abbé V. Tissot. — **L'Appel divin**, pièce lyrique en quatre actes. Un vol. in-8° cour. de 98 pages.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43e ANNÉE N° 10 1er OCTOBRE 1936



Les Pardons de l'Hôtel-Dieu de Paris

par le Dr L. DUJARDIN (Saint-Renan).

Un des premiers et des plus anciens privilèges royaux dont bénéficiait autrefois l'Hôtel-Dieu de Paris était celui de *pardons* et de *quêtes*, qui ne se limitaient pas à la capitale, mais s'étendaient sur tout le royaume.

Mon dessein n'est pas de refaire l'histoire des pardons de l'Hôtel-Dieu de Paris, après les trois bonnes pages (p. 97-100) qu'a écrites sur le sujet M. Marcel Fosseyeux dans son *Hôtel-Dieu de Paris, au XVIIe et au XVIIIe siècle* (in-8°, Berger-Levrault, Paris, 1912). J'ai simplement fait une trouvaille d'archives ; et il ne m'a pas semblé inutile de la signaler. La pièce — que je crois assez rare, — porte la date de 1666. Elle est, par malheur, en trop médiocre état pour fournir une bonne reproduction ; je me borne donc à sa description sommaire et à sa consciencieuse copie.

L'Affiche, — car c'est d'une affiche qu'il s'agit, — est ornée dans sa partie supérieure d'une figure de saint Pierre, d'une autre de saint Paul. Au centre, un cartouche porte les deux clefs papales croisées, surmontées d'une tiare et entourées de gerbes de blé portant étoiles.

Au-dessous, le titre : *Les grands Pardons et indulgences de plénière rémission, concédées à perpétuité par nos Saincts Pères les Papes aux bien-facteurs de l'Hostel-Dieu de Paris.*

Enfin, ce texte :

Nosdits Saints Pères, dûment informés de la grande multitude des pauvres malades qui, de toutes les parties du monde, affluent audit Hostel-Dieu et y sont reçus, nourris, substantés et alimentés, les femmes grosses gésinées, les Saints Sacrements de Pénitence, Eucharistie et Extrême-Onction dévotement administrés, les trépassés soigneusement et catholiquement ensevelis et inhumés, et des autres œuvres de miséricorde qui y sont journellement faites et exercées ; et que, pour la grande multitude d'iceux pauvres malades, les rentes et revenus dudit Hostel-Dieu ne sont suffisants à subvenir à ce que dessus, sans le secours et assistance des bons et fidèles catholiques et les aumosnes, dons et bienfaits qu'ils font audit Hostel-Dieu à l'effet ci-dessus, ont donné et accordé les pardons et indulgences qui s'ensuivent, savoir :

A tous fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe, qui vraiment pénitens et confessés de leurs péchés feront dévotes prières à Dieu et qui, selon leurs piétés et dévotions, assisteront miséricordement ledit Hostel-Dieu et les pauvres qui sont en iceluy et feront les autres actes de piété et dévotion, mentionnés auxdites lettres apostoliques, plénière indulgence et rémission de tous leurs péchés.

Et, pour faciliter la commodité de gagner lesdites indulgences, lesdits Saints Pères ont donné puissance et faculté aux Maîtres, frères et procureurs, ou commis dudit Hostel Dieu de nommer, deux jours par chacun an tels qu'ils voudront choisir, en telles églises qu'ils aviseront (le tout avec la permission et du consentement des ordinaires des lieux), lesquelles églises ainsi nommées étant visitées auxdits jours par lesdits fidèles chrétiens, vrais pénitens et confessés, iceux fidèles chrétiens gaigneront indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés, comme s'ils visiteraient ledit Hostel-Dieu. Et pourront lesdits fidèles chrétiens et bienfaiteurs dudit Hostel-Dieu, pour plus commodément gagner lesdites indulgences, se confesser à leurs recteurs, curés et autres prêtres idoines, séculiers ou réguliers, approuvés de l'Ordinaire, qui les pourront absoudre de tous cas non réservés au Saint-Siège.

Item, pourront lesdits confesseurs commuer tous vœux qu'iceux pénitens et bienfaiteurs ne pourraient pour cause légitime bonnement accomplir, en œuvres pieuses pour ledit Hostel Dieu et soulagement des pauvres malades d'iceluy, fors et excepté les vœux faits pour visiter les Saints Lieux de Jérusalem, Rome et Saint Jacques en Galice ; comme aussi les vœux de chasteté, continence et religion.

Item, tous fidèles chrétiens légitimement empêchés, vieillards, malades et infirmes, en quelque lieu qu'ils soient détenus, vrais pénitens et confessés, qui ne pourront lesdits jours visiter ledit Hostel-Dieu ou autres lieux ci-après déclarés, faisant lesdites prières et aumosnant de leurs biens selon leur discrétion pour ledit Hostel-Dieu, à l'effet ci-dessus, gagneront semblable et pareille indulgence que ceux qui visitent ledit Hostel-Dieu.

Item, lesdits fidèles pénitens demeureront quittes et absous de tous biens trouvés ou mal acquis par larcin, usure ou autrement, après due diligence faite, ne sachant à qui les rendre, en aumosnant

ou faisant quelque bien audit Hostel-Dieu, suivant la direction desdits confesseurs.

Item, ont nosdits Saints-Pères ordonné, que lesdits fidèles chrétiens, détenus de maladie en quelque temps que ce soit, encore même que les jours dudit Pardon fussent passés, qui par testament ou autrement, laisseront ou enverront de leurs biens selon leur dévotion audit Hostel-Dieu, pour le soulagement desdits pauvres, obtiendront et leur ont accordé plénière rémission de tous leurs péchés et les ont déclarés et les déclarent participants de tous bienfaits en l'église militante, étant confessés, comme s'ils avaient personnellement visité ledit Hostel-Dieu, les jours dudit Pardon.

Item, que lesdits fidèles chrétiens, bienfaiteurs de l'Hostel-Dieu, leurs pères, mères, frères, sœurs, parents et amis, vivants et trépassés soient toujours et à perpétuité participants et associés à toutes prières, suffrages, aumosnes, jeûnes, oraisons et en tous les biens spirituels qui sont et seront faits en toute l'église universelle, chrétienne et catholique.

Item, nosdits Saints Pères les Papes excommunient tous ceux et celles, qui, directement ou indirectement, empêcheront la publication desdites indulgences, ou de les gagner secrètement ou publiquement, ou retiendront indûment aucuns biens contre la volonté desdits Maîtres, frères ou commis de par eux, de laquelle sentence d'excommunication, ils ne pourront (fors et excepté en l'article de la mort) être absous que par le S. Siège.

Et ont lesdites indulgences été données à perpétuité par nosdits Saints Pères les Papes, qui ont déclaré par leurs bulles icelles indulgences n'être comprises, ni contenues es suspensions et révocations générales.

Item, le Roy notre sire, désirant le salut de son peuple, veut et entend que lesdits Pardons et indulgences soient publiés par tout son Royaume et que la queste soit faite par les Trésoriers ou fabriques des paroisses sans y donner aucun empêchement, ainsi qu'il est porté par les Lettres Patentes de Sa Majesté et par les arrêts de la Cour du Parlement.

Cette affiche, parvenue au diocèse de Léon, en basse Bretagne (aujourd'hui diocèse de Quimper et de Léon) fut transmise le 16 novembre 1666 par Claude Allaire, prêtre, licencié aux droits, official et vicaire général de Mgr. I. et R. François de Visdelou, évêque-comte de Léon, aux recteurs, vicaires, curés et autres ayant charge d'âmes dans le diocèse, avec prière de la publier à Noël et Pâques et d'organiser le « Pardon des Indulgences et la queste des aumosnes ».

Cette pièce n'a pas besoin de commentaires ; et je note seulement, en passant, que le duel était exclu des pardons. D'autre part, l'exemplaire que j'ai sous les yeux ne porte pas l'indication des églises à visiter, ni des jours fixés pour cette visite. Sans doute, recteurs, vicaires, curés, etc., chacun dans sa juridiction pieuse, ajoutait-il à l'affiche les indications manuscrites utiles..., du moins quand il obéissait aux vœux de l'Hôtel-Dieu et

à l'ordre de son official. On a pu remarquer, en effet, dans le document même, que, dans les provinces, hors de la juridiction du Parlement de Paris, les choses n'allaient pas toujours au gré de l'hôpital parisien. Il fallait que « nos Saincts Pères les Papes » menaçassent de l'excommunication « tous ceux et celles qui empêcheront la publication des indulgences ». Plus matériellement, l'Hôtel-Dieu entretenait des agents, pour engager, quand il le fallait, poursuites et procès.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De M. Pierre Benoit, de l'Académie française, dans son roman *Monsieur de la Ferté* (Albin Michel, éd.) :

Page 46. — *Elle s'emparait de son poignet ; elle comptait les* palpitations, *sans savoir qu'il savait qu'elle était là.*

Page 46. — *La torpeur des ténèbres était rompue par le lointain* hurlement *des grands carnassiers* taciturnes.

Page 110. — *Il s'agissait d'une famille d'éléphants. Ils étaient huit : le père, la mère et* les six petits... *La femelle vaquait à la toilette de ces mioches, des mioches d'une tonne chacun.*

Page 230. — *On s'arrêta pour bivouaquer. Mais les tsé-tsé étaient là si nombreuses et si* purulentes, *que M. de la Ferté dut donner l'ordre d'aller plus loin.*

❦ ❦

❦ De *l'Annuaire général des Lettres* 1933-1934 (dernière édition parue) :

X ..... *Otto* .... *à Prague* (Autriche).

❦ ❦

❦ De *L'Echo de Paris*, nº du 16 mars 1936, sous le titre *Visite à notre empire africain :*

Sur la façade de l'église de Saint-Louis, je relève cette inscription : « En souvenir de l'arrivée des sœurs... Vénérable Mère Marie Javouhey, 19 mars 1919. » *Georges Goyau a écrit la vie de cette Mère Marie Javouhey.* Pendant la Révolution, *l'enfant veillait sur les prêtres insermentés....*

❦ ❦

❦ Du journal *Le Mutilé du Centre*, nº du 25 mars 1936, à propos de la condition d'attribution de la qualité d'ancien combattant :

Des aréophages *spécialisés nous le diront sans doute.*

Que sera la médecine de demain ?

L'avenir, l'avenir, Mystère !
(V. Hugo.)

Sous le titre *Tendances de la Médecine contemporaine*, M. P. Delore vient de publier aux Editions Masson et Cie un ouvrage auquel notre presse technique a fait excellent accueil. Accueil bien mérité, car « sur la riche matière qu'il embrasse, vient d'écrire fort justement M. E. Lacoste (*Courrier médical*, 2 août 1936), on n'en imagine pas « de mieux digéré, au sens étymologique de ce mot, et de plus « fertile en méditations ». De telles méditations sont venues les lignes qui suivent.

Ce travail, écrit l'auteur dans son Introduction, *est un essai sur les caractères et les tendances de la médecine contemporaine*. Il semble bien que le principal caractère de cette dernière soit d'en manquer, étouffés que nous sommes par l'accumulation des menus faits incoordonnés et des hypothèses jeunettes et fragiles que nos immédiats devanciers nous ont légués, et que, dans le malaise des esprits, qui résulte de cette débauche de détails et d'inventions toutes fraîches, s'impose à nous comme première tendance celle de n'accepter l'héritage que sous bénéfice d'inventaire.

A dresser celui-ci, M. P. Delore découvre que l'époque qui finit *donnant la primauté aux valeurs matérielles et niant les valeurs véritablement humaines* (p. 9), s'inscrit sous le signe de l' « Analyse ». De là, le morcellement des notions prétendues nouvelles, le grossissement de leur importance, les conclusions hâtives qu'on en tire. De là aussi, une floraison exubérante et prodigieuse de publications de valeur inégale, quand, du moins, elles en ont une. Sur ce point, il est remarquable que M. P. Delore n'ait pas aperçu que ce sont nos grands journaux officiels qui portent la responsabilité de la fureur d'innover et du prurit d'écrire, parce que publier dans leurs colonnes et sous le pavillon des maîtres qui les dirigent est devenu pour les candidats aux situations officielles un titre scientifique et un titre aussi à la bienveillance de leurs patrons. Juste à l'opposé, M. P. Delore accuse la publicité pharmaceutique, qui *engendre et fait vivre beaucoup de périodiques de deuxième ordre qui encombrent* (p. 30). Grâce pour l'encombrement, qui est facultatif ! Grâce surtout pour les journaux « de deuxième ordre » qui, forcés par leur nature même d'être intéressants et pratiques, sont faits, non plus pour leurs auteurs, mais pour les praticiens qui lisent et qui sont heureux de les recevoir !

S'appuyant sur les plus récentes manifestations de la pensée médicale, M. P. Delore assure qu'un renouveau de la « Synthèse » doit succéder au long triomphe de l' « Analyse » ; et l'éternel balan-

cement des choses rend ce retour vraisemblable. Aussi bien, le Progrès peut se figurer par une spirale ascendante sans fin. qui ramène toujours aux mêmes plans verticaux, mais à des étages de plus en plus élevés.

Il est possible aussi que le renouveau de l'esprit de synthèse entraîne un retour à la médecine du terrain, aux notions de diathèse, de tempérament, d'hérédité de prédisposition, qu'il permette, par la connaissance des premiers déséquilibres fonctionnels, le diagnostic et le traitement de la maladie dès sa période préclinique, et qu'il ouvre ainsi les plus vastes horizons à la médecine préventive (p. 54.)

En revanche, il est beaucoup moins assuré que nous assistions demain à un retour parallèle à la culture générale (p. 19, p. 44), à un acheminement vers un nouvel humanisme, au culte rénové de l'élite (p. 50), et que, tout juste en ce qui regarde la médecine préventive, se produise en même temps la renaissance du médecin de famille, qui *est une des conditions majeures de cette médecine préventive future* (p. 100). Certes, la réalisation de tels progrès est à appeler de tous nos vœux ; mais le plus solide optimisme ne saurait l'espérer prochaine. En particulier, « le vent qui souffle en tempête », comme le remarque M. H. Drouin (*Esprit médical,* 10 juillet 1936), courbe les pavots du Jardin de Tarquin et n'est pas favorable aux têtes qui dépassent (1). Quant au médecin de famille d'autrefois, si M. P. Delore dans son ouvrage n'avait pas délibérément *laissé de côté les aspects nouveaux de la médecine dite sociale* (p. XI), il aurait eu, à son sujet, une vision de l'avenir toute différente.

Au surplus, il est redoutable d'être prophète, et plus encore aujourd'hui que jamais ; car. s'il est vrai qu'il faille placer au premier plan d'une conception de l'univers les notions de vibrations, de rythmes, d'équilibres (p. 10 , si les rythmes sont un des facteurs primordiaux du terrain (p. 92), à tel point que la santé est le maintien des équilibres et des rythmes organiques (p. 92), — à ce point encore que, par exemple, on peut concevoir que le microbe a une *charge*, est vecteur d'un *rythme* particulier, est analogue a une *émanation,* est doué d'un *dynamisme*, d'une capacité d'ébranlement organique (p. 135), — à ce point enfin que l'avenir de la thérapeutique est à l'utilisation grandissante des agents phy-

(1) En passant, notons, d'une part, la fine observation de M. E. Lacoste (*loc. cit.*) qu' « il est difficile de se familiariser avec la notion d'élite sans se figurer « qu'on fait partie de ce groupe d'élus ». Notons, d'autre part, la difficulté pour la médecine de préciser de qnoi l'élite se compose, car on peut donner la primauté soit aux hasards d'une recherche heureuse, soit aux services rendus par un apostolat bienfaisant, ou encore, selon son tempérament, préférer les grands de la terre, chargés de titres, de décorations et d'honneurs, ou bien l'humble médecin de campagne qui au fil des jours soulage ou guérit, en dehors du souci poignant d'honoraires, qu'il ne touche pas toujours.

siques, dont beaucoup se ramènent en définitive à une oscillothérapie, à une thérapeutique par vibrations capables d'agir sur les rythmes et les équilibres organiques (p. 210), il est permis de faire l'hypothèse que la débauche qui se fait à travers le monde d'ondes, de vibrations, de rythmes de nature inconnue et d'effets physiologiques insoupçonnés est pour quelque chose dans l'actuel tourneboulis mondial des esprits et prépare un autre « homme inconnu », plus inconnu encore que l'ancien, de la mentalité et de l'avenir duquel on ne peut rien dire.

Abandonnons ces anticipations. Lorsque, demandant à tout le passé sa leçon, on s'essaie à une vue panoramique de la médecine, on est frappé de ses caprices. On aimerait à se la représenter comme une reine souveraine dans son domaine ; et on s'aperçoit qu'elle a eu maintes fois des goûts de fille se raccrochant à un protecteur et soumise à ses lois. Ce fut la religion, la philosophie, l'anatomie, l'astrologie, l'alchimie, la chimie, la mécanique, la physique, l'anatomie pathologique, la physiologie, la bactériologie, et M. P. Delore, apercevant une orientation physico-chimique dans les tendances présentes, nous promet demain la chimie-physique comme souveraine. Acceptons les profits qui pourront venir de ce nouvel esclavage ; résignons-nous à ce destin, s'il est fatal : mais espérons qu'un jour, se rendant compte qu'à prendre pour guide les sciences accessoires, celles-ci l'ont toujours conduite à une impasse, la médecine *fara da se* et sera enfin maîtresse chez elle.

Deux choses la peuvent mener à ce but : l'esprit de synthèse et le génie d'un homme. — Quant au premier, il ne convient pas de revenir sur sa nécessité présente et sur ses avantages après M. P. Delore, qui en a dit excellemment juste ce qu'il faut dire. — Quant au besoin que la médecine a du second, il apparaît au premier regard jeté sur ce panorama de notre histoire que j'imaginais. Il n'est, en effet, qu'une succession de périodes qui s'opposent, quelques phases brillantes interrompant des phases obscures, celles-là courtes, parce qu'elles ne sont illuminées que par le génie d'*un* médecin.

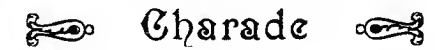
Telles scolies venant au courant de la plume après la lecture d'un livre — pour étrangères même que certaines soient à son texte — témoignent de l'intérêt prenant de ce livre. Elles ne disent pas tout ce qu'il contient. Par exemple, — sans parler de pages remarquables de conception sur la tuberculose et sur le cancer, remarquables de mesure et de sagesse sur l'homœopathie, et que j'ai dû passer sous silence, — j'aurais trahi mon auteur si je laissais l'impression que, négateur de l'œuvre du siècle dernier, M. P. Delore n'a d'éloges que pour l'avenir qu'il aperçoit ; et si on devait penser que les avantages que la synthèse offre à ses yeux lui font méconnaître les profits acquis par l'analyse. La vérité n'est pas là ; et, tout au contraire, une des idées maîtresses de l'ouvrage est qu'il faut non pas opposer mais *concilier l'activité d'analyse et celle de synthèse, l'esprit de géométrie et celui de finesse, l'attitude matérialiste et*

l'attitude spiritualiste (p. 212). Pour lui, laboratoire et clinique ne sont pas ennemis, pas plus que l'anatomie et la physiologie, la forme et la fonction, la quantité et la qualité ; et ce sera le rôle de la médecine de demain de concilier ces points de vue différents. Sera-t-elle à la hauteur de cette tâche ? Remplira-t-elle cette mission ? — *L'avenir, l'avenir, mystère !* — Du moins, le livre de M. P. Delore est-il un magnifique acte de foi.

Par là, les réflexions qu'il inspire ne sont pas seulement propres à intéresser tout esprit cultivé, soucieux des mouvements de la pensée contemporaine ; mais encore l'œuvre s'impose à la lecture des médecins de notre temps, en ces heures de doute et de scepticisme (1) réservées aux générations qui participent aux destins de deux époques.

J.-F. ALBERT.

(1) En particulier, sur le scepticisme en thérapeutique, voir le compte rendu que M. Victor Trenga a fait du livre de M. P. Delore dans *Le Praticien du Nord de l'Afrique*, n° 80, 15 juillet 1936, p. 403-413.



Charade

Dans ses jours de splendeur, quand la superbe Rome,
Que souvent parmi nous l'on cite et l'on renomme,
Voulait de ses consuls honorer à la fois
La vertu, la valeur et les rares exploits,
A la postérité transmettre leur mémoire,
Enfin de leurs hauts faits éterniser la gloire,
Elle offrait à chacun la palme du vainqueur.
Debout sur mon premier, le fier triomphateur
Portait avec orgueil ce prix de son courage,
De la reconnaissance éclatant témoignage.
Celui dont la fortune a comblé tous les vœux,
Qui tient de la nature un cœur bon, généreux,
Veut-il de l'indigent alléger la souffrance,
Veut-il lui procurer une honnête abondance ?
Avec discernement qu'il place mon dernier.
Lorsque dans les sillons s'élève mon entier,
Du fermier négligeant attestant la paresse,
Il épuise des champs l'engrais et la richesse.

Caricature

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

(Dessin de Gavarni, Gravure de Fauquinon.)



Eh ! mon cher, ne te plains pas ! Tu seras médecin ; je serai procureur du roi ; quand tu seras obligé d'avoir du talent, je serai forcé d'avoir des mœurs. C'est ça qui sera dur.

La Médecine des Praticiens

La **Neurosine Prunier** et le rachitisme.

La *Neurosine Prunier* a une double indication. Sa composition en rend compte. La *Neurosine Prunier* est un phospho-glycérate de chaux pur. L'organisme a donc pour elle un double champ d'action. Chacun d'eux est indépendant de l'autre. Ils peuvent être modifiés ensemble ou séparément.

La *Neurosine Prunier* agit sur le système nerveux par son acide glycéro-phosphorique, d'une part, et sur le squelette, d'autre part, par son calcium. C'est donc, à la fois, un régénérateur de l'appareil nerveux et un antirachitique énergique.

On connaît l'action vraiment remarquable, et bien démontrée par les résultats, de la *Neurosine Prunier* dans la fatigue et la dépression nerveuse. Celle-ci résulte principalement de la consommation excessive de phosphore que certains sujets font par nécessité ou par plaisir. La *Neurosine Prunier* remet dans l'économie le phosphore ainsi gaspillé, et restaure les cerveaux plus ou moins épuisés. C'est ce qui la rend utile à tous les grands travailleurs intellectuels : écrivains, artistes, professeurs, étudiants, chefs de maison, meneurs d'affaires, industriels, financiers, etc... C'est un résultat connu. N'insistons pas.

Nous allons résumer les effets bienfaisants de la *Neurosine Prunier* sur les états rachitiques.

Les insuffisances de la nutrition générale, la privation d'air et surtout de lumière sont toujours à l'origine de ces cas morbides. Nous savons aujourd'hui que la cause principale est l'absence de la vitamine antirachitique D, et un déséquilibre phospho-calcique dans l'organisme.

Les lésions du rachitisme sont connues : nodosités au point de jonction des côtes et des cartilages, ossification retardante, déviée, donnant du tissu spongioïde au lieu du tissu osseux normal. Les os longs s'incurvent sous les contractions des muscles et le poids du corps.

La *Neurosine Prunier* remédie aux causes principales du rachitisme. Elle apporte à l'économie le calcium dont celle-ci a besoin et les moyens de l'utiliser. Le phosphore remplace avantageusement la vitamine D ; il est un puissant agent de fixation du calcium.

La *Neurosine Prunier* est donc un régénérateur du système nerveux et aussi un reconstituant actif du tissu osseux, un nervin de premier ordre et un antirachitique puissant.



Ephémérides



— 1136 —

29 octobre. — Geoffroy Plantagenet, gendre de Henri Ier d'Angleterre, vient assiéger la ville de Lisieux, que défendait Alain, comte de Dinan. Les Bretons, désespérant de s'y maintenir, la réduisirent en cendres. Cependant, Valeran, comte de Meulan, parvint à repousser Geoffroy, qui se retira sur Sap.

— 1436 —

9 octobre. — Mort de Jacoba de Bavière, duchesse de Hollande.

— 1636 —

21 octobre. — Naissance de Ferdinand-Marie, duc et électeur de Bavière.

24 octobre. — Mariage d'Ernest de Saxe avec Elisabeth-Sophie, duchesse des Saxons.

— 1736 —

3 octobre. — Mort, à Wittemberg, de Jean-Gôdefroid Berger, né à Hall (Saxe), le 11 novembre 1659. Docteur en Médecine d'Iéna (1682), médecin de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, il fut professeur de Médecine à Wittemberg. En 1701, il publia *Physiologia Medica* qui fut fort remarquée ; et, en 1709, un *Traité de l'origine des sources chaudes et acides*, écrit en allemand.

24 octobre. — Naissance, à Ussel (Flandre) de Charles-Joseph Degrave, avocat et littérateur, qui, dans sa *République des Champs Elysées*, tenta de démontrer que l'Atlantide doit être placée dans la Flandre et que Homère et Hésiode furent flamands. — Mort le 2 août 1805.

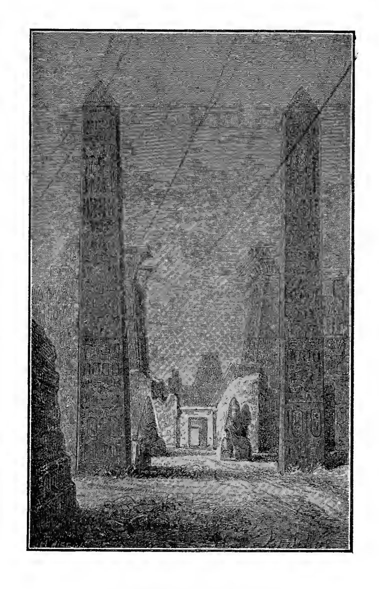
— 1836 —

1er octobre. — Première représentation à l'Opéra-Comique du *Mauvais œil* (1 acte), musique de Loïsa Puget.

3 octobre. — Mort du docteur Demours, membre de l'Académie de Médecine (section de médecine opératoire),

3 octobre. — Tentative de révolution faite à Strasbourg par le prince Louis-Napoléon, fils de Louis Bonaparte, ancien roi de Hollande et neveu de l'empereur Napoléon.

4 octobre. — Naissance, à Verberie (Oise), de Juliette Lamber, femme de lettres, auteur de divers romans, et fondatrice, à Paris, d'une *Revue* estimée. Mariée en secondes noces au sénateur Edmond Adam et amie de Gambetta, elle s'occupa beaucoup aussi de politique.



ENTRÉE DE LOUQSOR
[D'après *Les Villes retrouvées*, de G. Hanno, Hachette, 1881].

L'obélisque transporté à Paris, place de la Concorde, est le monolithe figuré à droite dans le dessin.

— 1836 —

6 octobre. — Naissance, à Hellen (duché de Brunswick), de l'anatomiste Waldeyer. Elu correspondant de l'Académie des Sciences, le 27 juin 1904, cette décision fut annulée le 15 mars 1915. Mort à Berlin, le 23 janvier 1921.

6 octobre. — Naissance à Couladère (Haute-Garonne) du ténor d'opéra Jean Morère.

6 octobre. — Mort de William Mansden, né à Duhlin, le 16 novemhre 1754. Orientaliste distingué, on lui doit une excellente *Histoire de Sumatra,* une traduction avec commentaires des *Voyages de Marco Polo* et une *Grammaire et Dictionnaire de la langue malaye.*

7 octobre. — Mort, à Paris, de Prudence-Guillaume, haron de Roujoux, né à Landerneau, le 6 juillet 1779. Journaliste, il fonda le *Journal général de France,* réuni plus tard au *Censeur.* Homme de lettres, il a laissé, entre autres, un *Essai d'une histoire des révolutions arrivées dans les Sciences et les Beaux-Arts*, et une *Histoire des rois et ducs de Pologne.* Administrateur enfin, il sut être préfet sous l'Empire et sous la Restauration, comme après la Révolution de Juillet.

10 octobre. — Mort, à Paris, du violoniste et compositeur Jacques-Joseph-Balthasar Martinn.

13 octobre. — Première représentation à l'Opéra-Comique du *Postillon de Longjumeau* (3 actes), musique d'Adophe Adam.

14 octobre. — Mort de César, comte Proisy d'Eppes, né à Eppes (Aisne) en 1788. Littérateur moins connu par son poème en douze chants, *Vergy ou l'interrègne depuis 1792 jusqu'à 1814,* que par son amusant *Dictionnaire des girouettes ou nos Contemporains peints d'après eux-mêmes.*

25 octobre. — Erection sur la place de la Concorde, à Paris, de l'obélisque de Louqsor.

27 octobre. — Mort de François-Just-Marie Raynouard, né à Brignoles (Var), le 8 septemhre 1761. Député à l'Assemblée législative, il fut encore membre du Corps législatif sous l'Empire. Auteur dramatique, ses tragédies, *Caton d'Utique* et *Les Templiers* eurent un succès extraordinaire, qu'on ne comprend qu'avec peine aujourd'hui. Plus durable fut la gloire qu'il s'acquit par ses travaux d'érudition, qui restent encore d'un grand secours pour l'étude de la langue provençale, l'appréciation du génie des trouhadours et la connaissance de leurs œuvres.



Epitaphes



Sur un médecin innominé :

Cy gist par qui gisent les autres,
Un médecin des plus savants
En l'art si funeste aux vivants.
Disons pour lui des patenotres ;
S'il en a de tant d'héritiers
Qu'il fit, ou seulement du tiers,
Il n'aura que faire des nôtres,
Tels gens en disent volontiers.

(BENSERADE.)

***

Sur le médecin Sylvius (1478-1555) :

Ici git Sylvius auquel onc en sa vie
De donner rien gratis ne prit aucune envie,
Et ores qu'il est mort et tout rongé des vers,
Encores ha depit qu'on lit gratis ces vers.

(Henri ESTIENNE.)

***

Sur Ambroise Paré (1517-1590) :

Par le roy le coup fut paré
Dont la mort menaçait Paré,
La nuict qu'elle en frappa tant d'autres
Ainsi que luy, francs parpaillots.
Depuis, inhumé dans ce clos,
Loin de ses aïeux et des nôtres,
Ne priez pas pour son repos,
Il n'aimait pas nos patenostres

(ANONYME.)

***

Sur le chirurgien Petit (1674-1750) :

Ci-gît, hélas ! dans cette fosse
Petit, qui guérissait la grosse.
Passants, qui y avez passé,
Priez Dieu pour le trépassé !

(ANONYME.)

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions

Les Bas-Bretons. — Lors d'un voyage à Angers, j'ai entendu répéter ce proverbe local : *Les Bas-Bretons ne savent que nos rois sont mariés que quand ils ont des enfants....* et je n'en ai pas compris la signification exacte, ni découvert l'origine. Un confrère pourra-t-il suppléer mon ignorance ?

Jean Sempe (*Toulouse*).

Personnage à retrouver. — Sous le règne de Louis-Philippe, courut un instant une épigramme de Emile Deschamps contre un médecin, sans doute. La voici :

Un ami du progrès et de l'humanité
Nous démontre comme on opère
Pour avoir des enfants d'esprit, à volonté...
C'est grand dommage, en vérité,
Qu'il n'ait pas enseigné son secret à son père.

Contre qui l'épigramme avait-elle été lancée ?

Georges Lamothe (*Pau*).

Personnage à retrouver. — Destouches a composé l'épitaphe suivante d'un médecin :

Ci-gît Guillaume de Limcin,
En son vivant grand médecin,
Qui, tant que Dieu le laissa vivre,
Raisonna toujours comme un livre.
Il savait Galien par cœur,
Hippocrate était son idole,
Et ce fut à leur docte école
Qu'il devint un si grand docteur ;
Mais à la moindre maladie
Sa science était en défaut.
Que de défunts seraient en vie
S'il était mort un peu plus tôt !

A coup sûr, Guillaume de Limcin est un pseudonyme. Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourra-t-il dire quel « grand médecin » est caché sous ce nom d'emprunt ?

Charles Delpoux (*Foix*).

Réponses

Traditions populaires (XLIII, 144). — En manière de bouquet de la Saint-Jean, un correspondant de *La Chronique Médicale* a cueilli quelques traditions populaires languedociennes. Maintes fois, du reste, notre Revue nous a invités à pareilles récoltes. Voici donc, dans cet ordre d'idées, quelques notes que je pris, il y a plusieurs années, au cours d'un séjour dans la région d'Arles, de Nîmes et de Tarascon.

Une superstition d'abord, destinée à ne pas vomir les médecines qu'on a dû prendre. Elle consiste à écrire sur un billet cette formule: *Louée soit l'Immaculée Conception de la Vierge*. Après quoi, on mâche et on avale le billet. Encore faut-il que l'opération se fasse un samedi matin.

Pour guérir la hernie des enfants (la hergne), le traitement est un peu plus difficile: il faut pour cela fendre un chêne en deux. De chaque côté de la fente se tiennent le père et la mère. Ils doivent faire passer l'enfant malade au travers de la fente par trois fois.

Une troisième recette arrête le saignement du nez. On fait sur le sol un petit cercle avec des fétus de paille, et on laisse tomber le sang au centre du cercle. Quand il y a assez de fétus pour empêcher le sang qui s'écoule de sortir de l'enceinte formée par les fétus, le sang, par sympathie, ne sort plus du nez, et l'épistaxis est arrêtée.

Et voici, pour finir, une divination obstétricale. C'est grand souci pour les femmes enceintes de savoir si elles auront un accouchement facile ou laborieux. Or, rien de plus simple pour être fixé; rien de plus simple à la condition d'avoir dans son jardin quelques pieds d'*Anastatica hierochuntica*. La condition est assez peu souvent remplie, car la plante, n'étant d'aucun agrément, est rarement cultivée en Provence. On sait que, lorsque cette plante a fructifié, ses feuilles tombent; alors, ses rameaux en se contractant se serrent sur les fruits mûrs, formant une boule à laquelle on donne le nom de *Rose de Jericho*. Quand, dans cet état de sécheresse, la rose est mouillée, elle se pénètre d'humidité; les rameaux s'étendent; la boule s'ouvre. De là, la tradition de mettre des Roses de Jéricho dans de l'eau. Si elles s'ouvrent, la femme enceinte qui fait l'opération aura un accouchement heureux; au contraire, quand les roses ne s'ouvrent pas, l'accouchement sera difficile.

Ce qu'il y a de plus amusant dans cette tradition populaire dernière, c'est qu'elle nous vient tout droit d'Egypte. S'il est vrai qu'en Egypte l'enfantement se fasse presque toujours avec une grande facilité, on conçoit que les Egyptiennes aient ajouté foi à une pratique divinatoire, dont les résultats sont naturellement à peu près toujours favorables.

P. A. Morcerf (*Paris*).

La Croix du Chevalier (XLIII, 41, 185). — Dans le problème archéologique posé par le Dr Jalenques, il s'agit surtout de combler les lacunes existant sur une inscription, entourant une figure de pape. — En fait, on lit assez nettement :

...... ILLUM PŒNITENTIÆ .. ORUM DOMINI PAPA

M. Jalenques propose de lire, en tête, SIGILLUM, et je l'approuve avec notre confrère M. Mazilier. En revanche, je diffère de ce dernier dans l'opinion qu'il vient de soutenir qu'il faut intercaler avant ORUM les quatres lettres SERV, qui donneraient SERVORUM.

Il n'y a certainement pas place pour quatre lettres entre Æ de PŒNITENTIÆ et ORUM. En me procurant un agrandissement de la photographie reproduite, j'ai pu lire, dans la courte lacune à combler, la lettre P accompagnée d'un point très net. Celui-ci est évidemment un signe d'abréviation. Dès lors, pour moi, plus de doute, c'est non pas SERVORUM qu'il faut lire, mais bien PUERORUM. On a ainsi le même sens qu'avec SERVORUM, mais plus exact, le mot PUER se traduisant par le serviteur, tandis que SERVUS signifie l'esclave.

Donc, pour ma part, sans inverser les quatre mots SERVORUM PŒNITENTIÆ DOMINI PAPÆ, comme le fait M. le Dr Mazilier, qui traduit : *Sceau de la pénitence du père* (Papæ) *des serviteurs du Seigneur*, je conclus à la lecture suivante : « Sceau des Serviteurs de la pénitence du Seigneur Pape. »

M. le Dr Mazilier pense que le monument est du XIIIe siècle. Un bon argument en sa faveur est que ce siècle fut celui où saint François d'Assise prêcha la pénitence d'une façon si touchante, qu'il la vulgarisa en quelque sorte, et que l'Ordre de religieux qu'il fonda, porta assez habituellement le nom d'*Ordre des serviteurs de la pénitence*. Cependant je me demande si le monument n'est pas antérieur au XIIIe. Sa naïveté, les lignes de sa décoration, les caractères de son inscription n'ont rien de gothique et paraissent plutôt romans.

La Croix de Malte qui se trouve au sommet de la tiare, en tête de l'inscription, s'explique par le fait signalé par le Dr Jalenques, que le monument se trouve sur un terroir qui dépendait jadis de la Commanderie de l'Hôpital (commune de Saint-Cirgua de Malbert, Cantal).

Quant à la question de savoir quel est le pape figuré sur le monument, M. Mazilier pense qu'il s'agit du pape Sylvestre II. J'incline à le croire aussi ; mais nous n'avons aucune preuve à l'appui de cette opinion.

Et pour le nom de « Chevalier » donné à la Croix de Saint-Martin-Valmeroux, il convient de poser un point d'interrogation. C'est, en tout cas, une pierre fort intéressante que ce monument.

Dr COQUERELLO (*Paris*).

Enigmes (XLIII, 90, 113). — Les deux énigmes de J. C. Scaliger reproduites dans *La Chronique Médicale* en avril et en mai dernier, ont, je crois bien, la même solution ; et celle-ci est (le latin dans les mots brave l'honnêteté) : *Crepitus ventris*. — Il convient de se souvenir, pour la seconde énigme, que les Anciens attribuaient aux divinités infernales (*Summani*) le pouvoir de lancer des foudres terrestres avec la main.

Le même objet a inspiré — si j'ose dire, — un poète français anonyme, dont je vous envoie une énigme, dont la solution est encore *crepitus ventris*.

Je suis un invisible corps
Qui de bas lieu tire mon être;
Et je n'ose faire connaître
Ni qui je suis, ni d'où je sors.

Quand on m'ôte la liberté,
Pour m'échapper, j'use d'adresse,
Et deviens femelle traîtresse
De mâle que j'aurais été.

Par moi l'un des sens est touché
D'une très fâcheuse influence,
Et l'on rougit de ma naissance,
Comme on rougirait d'un péché.

Un très grand poète eut pour soi
Sept villes qui s'en disaient mère :
Mais ce qui se fit pour Homère,
Jamais ne se fera pour moi.

Mesdames, dont l'esprit charmant
Veut tout pénétrer, tout comprendre,
Gardez-vous bien de vous méprendre,
Et de me faire en me nommant.

L'énigme française n'a pas la brièveté de celles de J. C. Scaliger ; mais elle ne manque pas de qualités par quoi les légers vers français l'emportent sur les énigmes latines.

Sinon sur le *crepitus* sonore, du moins sur son équivalent silencieux, j'ai trouvé pour désigner l'accident une curieuse expression proverbiale populaire dans un vieux recueil d'anecdotes, en général assez peu convenables, paru sous le titre *Roger Bontemps en belle humeur*. Parlant d'une « Damoiselle du pays d'Anjou », qui avait laissé échapper un soupir malodorant, le conteur ajoute : « Pour lors, chacun se prit le nez et dit : je m'assure que quelqu'un *a esté au grenier sans chandelle qui a pris de la vesse pour du foin*, qui est un ancien proverbe français, duquel on se sert quand quelqu'un fait un pet à la sourdine ».

DOUDELIN (*Paris*).

Propriété des menstrues (XLIII, 68, 215). — Au chapitre VII de son *Traité des fièvres* (t. II, p. 97 de la traduction française de M. F. Brunet), Alexandre de Tralles écrit :

Tous les médecins qui ont essayé des talismans affirment qu'on fait fuir la fièvre quarte naturellement avec le sang des premières règles d'une fille vierge. Le sang d'une femme déflorée réussit également si, une fois recueilli, on le fait porter au patient dans un bracelet à la main droite, ou au bras de la même main.

A la vérité, ce ne sont ici ni les propriétés physiologiques des menstrues, ni la thérapeutique proprement médicale qui sont en jeu ; il s'agit de talisman et de magie. Il est curieux de voir Alexandre de Tralles faire confiance à cette dernière.

J.-P. COURTADE (*Paris*).

Salaison des cadavres (XLI, 69, 156, 269; XLII, 16, 226). — Mettant en ordre la collection de ma chère *Chronique Médicale*, je retrouve les diverses et si nombreuses communications faites au sujet de la salaison des cadavres et, en particulier, la note dans laquelle M. A. Vilar (Roanne) rappelait la *Tour des Bourguignons* à Aigues-Mortes, remplie d'alternatives couches de cadavres bourguignons et de sel. Il parlait de « légende » ; mettait l'événement en doute; et voici tout juste ce qui me surprend: c'est que ni M. Vilar, ni aucun lecteur de *La Chronique Médicale* n'a pensé que cette « légende » avait servi d'explication à la locution proverbiale bien connue : *Bourguignons salés.*

Pendant les troubles du règne de Charles VII, Jean de Chalons, Prince d'Orange, s'était emparé d'Aigues-Mortes au nom de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et, pour la sûreté de la ville, il y avait mis en garnison quelques compagnies de Bourguignons. Les bourgeois supportaient ce joug avec impatience; si bien que, en 1422, par le conseil et l'adresse du Baron de Vauverbe, ils se ruèrent sur la garnison, tuèrent les Bourguignons, et salèrent leurs cadavres, comme M. Vilar l'a rappelé, tant pour les conserver comme un trophée de leur fidélité envers leur roi légitime, que par mesure d'hygiène. De là, l'expression *Bourguignon salé.*

Je sais bien que Ducange a trouvé au *Trésor des Chartes* des lettres d'abolition portant la date de 1410 où se trouve cette phrase: *Le suppliant dist qu'il avoit plus chier estre bastard que bourguignon salé.* D'où il vient que le massacre postérieur (1422) ne peut être la cause du dicton. Je sais bien les explications différentes que E. Pasquier, La Monnoye, Le Duchat ont données de ce dernier. Je crois que, fort simplement, *bourguignon salé* s'est dit à cause des nombreuses salines de l'ancien comté de Bourgogne et auxquelles Salins, une des villes de ce comté, doit son nom. Mais peu importe ce problème parémiologique. J'ai seulement voulu compléter d'un détail la note de M. A. Vilar.

J.-P. NICAISE (*Tarascon*).

Remèdes d'autrefois (XLIII, 94, 160, 218). — J'ignore la composition du sparadrap de Mme de La Daubière. En revanche, on trouve la formule du *Sparadrapum, seu Emplastrum ad Fonticulos, vulgo Tela Gualteri* à la page 1156 de la *Pharmacopée universelle* de Nicolas Lemery (in-4°, De Saint, Paris, 1764).

La *Toile Gautier* était composée d'emplâtre de diapalme (une livre), de diachylon gommé (une livre), de céruse (1/2 livre) et de racine d'iris de Florence bien pulvérisée (une once 1/2). On mêlait le tout à chaud et, l'emplâtre étant chaud encore, on y trempait de la vieille toile, de façon qu'elle fût bien imbibée de chaque côté. On appliquait des carrés de ce sparadrap sur les cautères. Les deux côtés servaient l'un après l'autre.

L'*emplâtre diapalme* était formé d'une décoction de branches de palmier ou de chêne, additionnée d'huile commune, d'axonge de porc et de litharge d'or.

Dr A. Morin (*Rouen*).

Saint Luc, peintre (XLIII, 184, 211). — En une « ortographe simplifiée », qui est fort pénible à lire, et sous ce titre un peu long : *Les Origines du Cristianisme d'après des documents autentiques et des souvenirs personnels par un contemporain, Luc, médecin du premier siècle*, M. Paul Passy, alors directeur adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, donnait en 1903 une traduction française de l'Evangile de saint Luc (in-12, Société des Traités, Paris).

Or, voici ce qu'il écrit de la profession de Luc :

On ne sait presque rien de ce Luc, sinon qu'il était médecin, homme instruit et intelijent, probablement Grec d'orijine, et qu'il est resté ami de Paul jusqu'à la mort de celui-ci. Diverses léjendes du Moyen-Aje parlent de lui, et lui attribuent notament du talent pour la peinture ; mais èles ne repozent sur rien de sérieus.

D'autre part, Paul Passy remarque que le style de saint Luc acquiert un relief extraordinaire dans les passages où il se donne comme témoin oculaire des faits qu'il rapporte. Mais ces passages appartiennent aux *Actes* et non au troisième *Evangile*. Ici, on a soit la traduction de documents araméens, soit le rapport de récits faits de vive voix. Il en résulte que l'apôtre-médecin n'a pas vécu dans l'entourage immédiat du Christ vivant, ni familier avec sa mère ; et qu'il n'a pu ainsi faire son portrait *au naturel*.

Roquette (*Versailles*).

Autre réponse. — Il y eut autrefois, à Paris, une société de peinture, qui s'était mise sous le patronage de saint Luc, et qui eut, pendant longtemps, des expositions remarquées. Ma mémoire ne se rappelle plus que ce fait précis, sans aucun détail, sauf celui-ci qu'il existe une plaquette où les divers tableaux de ces expositions successives sont mentionnés. En tout cas, les artistes n'ont pas mis en doute la qualité de peintre de saint Luc.



J'ajoute que le saint Luc qu'ils prirent pour patron est bien saint Luc l'Evangéliste. Eurent-ils tort ou bien raison en cela ? Je ne discute pas et m'en tiens au fait. La preuve de la qualité d'Evangeliste donnée à saint Luc, le peintre, par les artistes, nous est fournie par un tableau de Ziégler, qui fut exposé au Salon de 1839, et dont je vous envoie la reproduction lithographique de Léon Noël. Ce tableau permet une remarque. Il avait pour titre : *Vision de saint Luc.* Ziégler, qui avait dû se documenter et voir, comme l'a remarqué un correspondant de *La Chronique Médicale*, que l'Evangéliste n'avait pu peindre la Vierge « au naturel », tournait la difficulté en admettant qu'il put faire son tableau par la grâce d'une vision. MARTIGNAC (*Loches*).

Auteur retrouvé (XLIII, 121). — L'auteur de la phrase citée par M. Mercailhou est Alphonse Daudet. Cette phrase termine le passage suivant :

C'est une impulsion fréquente que ce désenchantement des souvenirs d'enfance retrouvés à l'âge où tout se juge et se raisonne. On dirait qu'il y a dans les yeux de l'enfant une matière colorante qui dure autant que l'ignorance de ses premiers regards ; à mesure qu'il grandit, tout se ternit de ce qu'il admirait. *Les poètes sont des hommes qui ont gardé leurs yeux d'enfant.*

Dr de Bidlot (*Liége*).

Moïana (XLIII, 119). — On peut consulter sur Moïana (Emmanuel-Antoine), qui habita à Paris, 6, rue de la Vrillière et mourut le 24 décembre 1876, l'ouvrage que Marescot Duthilleul consacra, en 1904, à *L'Assistance publique à Paris. Ses bienfaiteurs.* On y trouvera, en particulier, les donations successives de ce bienfaiteur des pauvres.

Tome I, page 342. — Fondation de deux lits, l'un à l'Hospice des Incurables (hommes), l'autre à l'Institution Sainte-Périne.

Page 655. — Legs de un million de francs à la Ville de Paris ; une moitié pour la construction d'un hôpital devant porter son nom ; l'autre moitié pour le fonctionnement de cet hôpital.

Tome II, page 447. — Legs particulier de 25.000 francs aux pauvres de Paris, versés par parts égales aux bureaux de bienfaisance.

La fondation hospitalière a été réalisée à l'Hôpital Saint-Antoine.

J. Gaussen (*Paris*).

Autre réponse. — Le répertoire publié autrefois par l'Assistance publique sur ses bienfaiteurs donne sur Moïana les renseignements suivants :

Moïana, Emmanuel, Antoine, habitant Paris, 4, rue Le Pelletier.

Décédé au château d'Hermières (Seine-et-Marne), le 27 décembre 1876. — Par testament du 3 mars 1872, il légua à la Ville de Paris un million à employer moitié pour la construction d'un hôpital et moitié en achat de rentes sur l'Etat pour l'entretien de cet hôpital. Il demanda que cet hôpital portât son nom et reçût, de préférence, de pauvres femmes malades et indigentes.

Dr A. Finot (*Paris*).

Chronique Bibliographique

Dr Pierre Mabille. — **La Construction de l'Homme,** un vol. in-16 jésus, J. Flory, Paris, 1936 (*Prix : 15 francs*).

« L'homme est à lui-même sa seule préoccupation et le seul « mystère qui le hante véritablement » (p. 11). Dans la série des interrogations qui se présentent à son sujet, « une seule demeure « sans solutions : ce sont celles qui commencent par *pourquoi* » (p. 197). En revanche, « dans la compréhension des *comment,* nous « pouvons aller très loin. Dès l'instant qu'on admet que les choses « sont, il est possible de comprendre comment elles sont » (p. 198). De là, cette étude de la *Construction de l'homme,* « en utilisant les « modes d'abstraction ordinaires de la géométrie. Derrière le mou- « vant, le particulier, l'individuel, on doit tendre », en effet, « à la « représentation géométrique permanente. Dès lors, la réduction de « l homme, considérée tant dans ses formes que dans son activité et « dans sa pensée, en quelques symboles graphiques s'impose » (p. 13).

On voit que le dualisme du spiritualisme et du matérialisme est, dès le départ, ici, rejeté, et que « ce travail est un essai d'in- « terprétation moniste » (p. 20).

Les conséquences de cette position de l'auteur et des principes qu'il a essayé de dégager sont fort variées et s'étendent à maints domaines. La plus immédiatement apparente est « l'utilisation « médicale et psychologique des notions dégagées, pour construire sur « ces bases solides une véritable morphologie » (p. 231). En fait, M. P. Mabille promet d'en apporter une bientôt.

En attendant, on s'intéresse à ses conceptions originales, avec le plaisir de les rapprocher maintes fois, en cours de lecture, tant avec la médecine chinoise qu'avec le spagirisme ancien.

Dr Abraham Shnyderovitz. — **La Médecine dans l'Antiquité hébraïque d'après la Bible et le Talmud,** Thèse de Médecine de Toulouse, un vol. in-8°, Labadie, Toulouse, 1934.

Le titre promet beaucoup ; mais, dès l'*Introduction,* M. A. Sbnyderovitz nous prévient : « De nombreux ouvrages ont été composés « sur la Médecine dans la Bible et dans le Talmud : nous ne visons « donc pas à l'originalité » (*p. 9*). Et plus loin : « Dans le vaste champ « de l'ancienne littérature hébraïque, on trouve de nombreuses « données médicales dispersées çà et là, (qui) attendent d'être mises « au jour » (p. 10). — On aurait ainsi mauvaise grâce à demander à l'Auteur plus qu'il n'eut l'intention de nous donner.

Ayant voulu faire œuvre médicale et non d'érudition, il lui suffisait de bien choisir les renseignements à retenir, et de les exposer de façon ordonnée et claire. En ceci autant qu'en cela, il a fort bien réussi, et son travail est une bonne thèse de médecine.

Elle comprend deux grandes parties. — Un premier chapitre détaille les préceptes hygiéniques de la Bible ; il est intéressant à toutes pages, même dans des affirmations surprenant quelquefois un peu, comme celle que le cancer de la verge apparaît à peu près exclusivemment chez les porteurs de phimosis (p. 33).

Le second chapitre extrait du Talmud ses doctrines d'anatomie, de physiologie et de médecine. En ce qui regarde cette dernière, un développement particulier donné à l'hémophilie, donne au lecteur cette surprise de voir l'affection connue des antiques Rabbi, dans ses manifestations et dans son hérédité comme dans sa nature.

Pierre Dufay. — **L'Enfer des classiques,** nouvelle édition, un vol. in-16, Jean Crès, Paris, 1936 (*Prix : 12 francs*).

Entendons *classique* au sens particulier d'un auteur regardé comme un modèle. De ces classiques-là, M. P. Dufay a réuni le meilleur de ce qu'on cache d'eux, et son *Enfer* est le recueil des poèmes légers des grands écrivains du xve au xviiie siècle. La lecture de tels poèmes est, à coup sûr, interdite aux « anges ». Quant aux « damnés », il semble bien qu'ils soient légion, puisque la première édition de cet ouvrage a été si vite épuisée.

A la vérité, ces poèmes légers, dont quelques-uns nous semblent grossiers, mais dont foule d'autres sont charmants, peuvent être mieux que l'amusement d'un instant. Dans une *Préface* fort bien venue, M. P. Dufay a justement remarqué que, *de même qu'on connaîtrait peu l'Antiquité sans Martial, sans Pétrone, sans Lucien, sans Apulée, il faut demander à la poésie* libre, *n'ayant pas subi le mensonge ou le dol de la stylisation, la peinture vraie d'une époque.*

Lorsqu'on se place à ce point de vue, on découvre : un Moyen Age, qu'on n'est pas accoutumé de voir, à la langue souple et à la franchise sans perversité ; — un xvie siècle plus riche que les vers injustes de Boileau ne le prétendaient ; — un xviie siècle beaucoup moins délicat, malgré son hypocrisie de bon ton, qu'on ne l'imagine à l'ordinaire ; — un xviiie siècle enfin, où l'émancipation de l'esprit reste maniérée, où la perversité laisse plus à deviner qu'elle ne montre.

Qu'un tel choix de pièces légères puisse aussi agréablement servir à la compréhension de plusieurs siècles de notre histoire n'est pas un médiocre mérite ; et ceux que M P. Dufay appelle des *poseurs de feuilles de vigne* pourront, s'ils sont justes, accorder des circonstances atténuantes à ces licences. Aussi bien, M. P. Dufay a su s'arrêter à temps, en ne franchissant pas la porte de ce dernier cercle de l'Enfer, où *l'ordure coulait à pleins bords dans le ruisseau et débordait jusqu'au tribunal révolutionnaire.*

André Adnès. — **Shakespeare et la Folie,** un vol. in-8°, Maloine, Paris, 1936 (*Prix : 18 francs*).

Les fous sont si nombreux dans l'œuvre de Shakespeare qu'il est permis de penser que le dramaturge a cherché toutes occasions de peindre la folie, qu'il s'est plu à décrire cette dernière et à l'analyser sous toutes ses formes. Sans doute, les fous, mêlés à la société de son temps, l'avaient-ils frappé, et son esprit critique s'était-il arrêté à étudier les aspects divers des maladies mentales et à en suivre l'évolution. En fait, lorsqu'on compare les descriptions de la folie dans les prédécesseurs ou les contemporains de Shakespeare avec celles de l'œuvre shakespearienne, on s'aperçoit qu'il y a de celles-là à celles-ci la différence qui sépare le lieu commun littéraire de l'observation clinique. Si bien qu'une étude de la pathologie mentale dans l'œuvre de Shakespeare en vient à fournir le tableau de la psychiatrie au début du xviie siècle.

C'est ainsi que M. A. Adnès l'a compris, servi d'ailleurs par cette heureuse pensée que pareille étude exigeait de *se référer à la nosologie régnant à l'époque où écrivit Shakespeare et d'exposer les troubles psychiques de ses personnages dans les cadres de la psychiatrie d'alors, par rapport à elle* (p. 5).

Dans une première partie, qui est un raccourci de l'Histoire de la médecine en ce qui touche aux maladies mentales, M. A. Adnès s'est surtout inspiré de Daremberg C'était, à coup sûr, bien choisir son guide. Toutefois, Daremberg eut de solides préventions contre certains hommes, Galien par exemple et Paracelse ; et le danger d'adopter ses opinions tout entières est d'adopter aussi les erreurs de son parti pris. A cela, M. A. Adnès n'a pas échappé ; mais il a su du moins tracer un tableau clair de la psychiatrie au début du xviie siècle, et le mérite n'en est pas petit.

L'œuvre de Shakespeare remplit la seconde partie, la plus importante. Les sexagénaires d'aujourd'hui, restés sur les souvenirs de leur jeunesse, c'est-à-dire d'un temps où Shakespeare était une énigme, seront un peu étonnés des certitudes qu'on leur donne aujourd'hui sur l'illustre comédien-auteur qui, à cinquante-deux ans, mourut, bourgeois très à l'aise, dans la ville même où il était né, à Stratfort-on-Avon. Mais ces certitudes donnent à l'esprit une satisfaction tranquille, qui manquait aux doutes d'autrefois, traversés des querelles littéraires qu'on sait.

Quant à l'exposé des troubles psychiques des personnages shakespeariens, le tour d'horizon que nous découvre M. A. Adnès est parfait. Voici les états d'insania secondaires, l'apoplexie de Henri IV, l'hémiplégie du vieux York, l'épilepsie de Jules César et d'Othello. Voici les délires fébriles, mortels chez le roi Jean et chez Falstaff. Voici les mélancoliques, mélancolies simples avec conscience d'Antonio et d'Hamlet, mélancolie anxieuse de Constance, mélancolie stuporeuse de Périclès. Voisins de la mélancolie pour la psychiatrie du début du xviie siècle, voici, d'une part, l'amour-pas-

sion, avec le crime passionnel d'Othello et le délire de jalousie de Léontes ; d'autre part, le somnambulisme de Lady Macbeth. Voici les démoniaques avec le délire de possession d'Edgar le simulateur, et les fanatiques avec Cassandre. Voici les maniaques : Ophelia, démente précoce ; le roi Lear, dément sénile. — Est-ce tout ? — Pas encore. Shakespeare a vu les ivresses ordinaires et excito-motrices (Cassio) comme la déficience mentale des alcooliques chroniques (Falstaff, la nourrice de Juliette). Il a décrit les hallucinations des criminels poursuivis par le remords (cardinal Beaufort, Macbeth, Brutus) et les perversions instinctives d'un Richard III. — Ajoutez un chapitre sur les causes de la folie ; un autre sur son traitement médical et religieux.

N'est-il pas vrai que *Shakespeàre offre le tableau le plus saisissant de la psychiatrie* (p. 82) ? Mais, pour bien voir ce tableau, il fallait l'analyse précise et pénétrante de M. A. Adnès, et le guide merveilleux qu'est cette nouvelle édition de sa thèse de doctorat en médecine (1935).

A. Souques. — **Etapes de la Neurologie dans l'Antiquité grecque d'Homère à Galien**, un vol. in-8°, Masson, Paris, 1936. (*Prix : 45 fr.*)

Suivant l'Auteur, l'antiquité grecque, au point de vue médical, commence à Homère, finit à la chute de l'Empire romain ; et, dans l'écoulement de ses quinze siècles, l'histoire de la neurologie présente sept étapes. Précédées, séparées et suivies par quatre longues phases obscures, trois étapes brillantes, mais courtes, sont illuminées par le génie clinique d'Hippocrate, par les découvertes anatomo-physiologiques d'Hérophile et d'Erasistrate, enfin par les recherches expérimentales de Galien. De là, sept chapitres, nourris de lectures consciencieuses, riches d'aperçus clairs et impartiaux, dans le détail desquels une brève analyse ne peut entrer.

Il faut dire, en revanche, l'impression générale que laisse un tel ouvrage. Il sera une surprise pour ceux qui connaissent mal notre passé ; aux autres, il rappellera le mot de Pascal : *les Anciens sont toujours nouveaux*. On ne les lit pas, en effet, sans une admiration toujours renouvelée ; et cela même offre un écueil à celui qui étudie leurs œuvres. Son jugement peut incliner à l'hyperbole et il arrive qu'il trahisse les textes de la meilleure foi du monde en y ajoutant. De tout cela, M. A. Souques a su se garder : il respecte la pensée antique et laisse parler les faits, qui, seuls, louent comme il convient.

Point n'est de sous-estimer les progrès accomplis ; mais il ne convient pas davantage de méconnaître nos ignorances, mal dissimulées sous des mots : ondes, influx nerveux, énergie transformée, etc. Alors, dans la comparaison d'hier et d'aujourd'hui, le passé ne manque pas de grandeur ; et, quand on pense au peu de

moyens dont disposaient les Anciens, on est confondu de l'étendue et de la profondeur de leurs connaissances neurologiques.

Certes, leurs théories n'ont plus cours; cependant, toutes ne sont pas mortes tout entières. A coup sûr, dans ce domaine, les rapprochements sont dangereux, et M. Souques lui-même en fournit un exemple quand il assure à deux reprises (p 134 et 148) que l'archæus de Van Helmont ressemble fort au pneuma des stoïciens. Celui-ci est le souffle, l'esprit igné, la force vitale, l'âme universelle, dont les âmes individuelles ne sont qu'une émanation L'Αρχή dominatrice de Van Helmont, de laquelle émanent, comme les rayons émanent de la lumière, foule d'archées spéciales présidant chacune à une fonction organique, cet *Archeus faber* est autre chose que le pneuma.

Quoi qu'il en soit, s'il est permis de faire le sacrifice des théories antiques, il reste les observations cliniques des médecins grecs, et la plupart de ces observations n'ont pas vieilli. Sur ce point, M. A. Souques rend pleine justice à la neurologie de l'Antiquité, notant qu'on a souvent considéré comme nouvelles des affections morbides décrites depuis longtemps, et qu'on a parfois donné le nom d'auteurs récents à des syndromes vus depuis deux mille ans, par exemple, l'épilepsie Bravais-Jacksonienne signalée par Hippocrate, Arétée, Soranus et Galien.

Des *conférences*, faites par l'Auteur à la Salpêtrière, sont à l'origine de cette *Histoire de la Neurologie dans l Antiquité grecque*, que trop modestement M. A. Souques appelle un *Essai*. Cette origine explique que chaque chapitre se termine par un résumé clair et substantiel de la leçon orale. Elle explique aussi, tout à la fois, la rareté des notes et l'absence d'indications bibliographiques. De ceci comme de cela, ne se plaindront pas les *médecins* auxquels l'œuvre est destinée et qui se doivent de la lire.

Louis SAUNÉ. — **L'Influence des chercheurs de la « Médecine universelle » sur l'œuvre de Rabelais**. Thèse de Paris, un vol. in-8°, Le François, Paris, 1935.

Au cours de l'œuvre (de Rabelais , dans les chapitres où l'on s'attend le moins à trouver une pensée grave, on est arrêté par un proverbe, un calembour, une phrase ténébreuse, empruntés aux auteurs les plus obscurs ou au fond mythique des littératures populaires, qu'on peut interpréter soit comme une satire déguisée, soit comme une fantaisie, soit comme une allusion voulue aux opérations alchimiques, soit plus souvent comme un mode général d'expression employé d'une façon courante depuis les origines de la littérature : le symbolisme (*page* 52).

Le sens véritable des symboles rabelaisiens doit-il s'entendre avec Péladan comme une suite de revendications populaires ; avec Anatole France ou A. Lefranc, comme une façon d'exprimer son hostilité contre le pape et la religion elle-même ; avec William Nicati, comme l'histoire minutieuse d'une révolution spirituelle aboutissant à « l'oracle d'évidence » ? Le nom de Rabelais à travers les temps est utilisé par les champions de toutes les tendances intellectuelles (*page 64*).

Voilà comment, par le fait des commentateurs, Rabelais est devenu un monde aussi divers ; pourquoi on trouve dans son œu-

vre tant de choses, auxquelles il ne pensa jamais, et que chacun s'est plu à y mettre. Voilà aussi pourquoi il faut la belle audace de la jeunesse pour prendre un personnage aussi merveilleusement défiguré comme sujet d'une œuvre inaugurale. Et, comme si ce n'était pas assez des difficultés que réserve un tel personnage, M. L. Sauné y a ajouté celles, aussi grandes, que présente un autre monde, aussi complexe et plus mystérieux encore, celui des astrologues et des alchimistes.

Ce n'est pas que l'idée même de cette thèse ne soit originale et neuve : *montrer que Rabelais eut connaissance jusqu'à s'en inspirer en maintes occasions du langage obscur que parlaient les abstracteurs de Quinte-Essence, à la recherche du remède souverain* (page. 72). A la vérité, c'est là une trouvaille merveilleuse, et il faut reconnaître que M. L. Sauné a conduit de façon parfaite sa démonstration. Il en vient, tant dans le clair et exact résumé qu'il donne des rêves et de l'œuvre des alchimistes, que dans sa recherche heureuse des textes rabelaisiens apportant la preuve des connaissances théoriques qu'Alcofribas Nasier eut du Grand Œuvre, une succession de chapitres remarquables.

Que M. L. Sauné n'ait pas tiré tout le parti que lui offraient les relations de Rabelais et de Cornelis Agrippa ; que, sur maints points de détail, sa jeune érudition ait été égarée ; qu'il n'ait pas vu, par exemple, que le calembour de *sel* et de *scel*, possible en français, ne l'est plus avec *sal* et *sigillum* (p. 14) ; qu'il ait cru que ce fut le *désir de gloire* qui conduisit Jehan du Châtelet, baron de Beausoleil, à la Bastille (p. 19) ; qu'il soit persuadé que les sociétés secrètes des alchimistes sont à l'origine de la franc-maçonnerie (p. 20) ; qu'il affirme l'existence des *Lettres Patentes de François Ier* interdisant l'imprimerie (p. 25), dont tout le monde parle, il est vrai, et que *La Chronique Médicale* elle-même (XLII, 13) a rappelées, mais que personne n'a vues ; ou enfin qu'il prenne un *viet d'aze*, pour un visage d'âne (p. 44) ; ce sont là petites ombres dans un beau tableau. Il y a, en effet, un si prenant intérêt dans l'idée inspiratrice de cette thèse, tant d'aperçus ingénieux et inattendus, tant de clarté dans l'exposition et tant de charme dans la lecture, qu'on oublie vite quelques menues erreurs, dont les responsables sont, au surplus, les auteurs divers auxquels M. L. Sauné fit confiance.

Vient de paraître :

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43E ANNÉE ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ N° 11 ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ 1ER NOVEMBRE 1936



Remèdes et opérations d'autrefois

contre la taie de la cornée et la cataracte

par le Dr H. STAUFFER (Neuchâtel).

Fort longtemps, on a désigné indifféremment autrefois sous le nom de *tache* ou *taye* la taie de la cornée, aussi bien que la cataracte. Contre ces affections des yeux, il ne m'a pas paru sans intérêt de chercher dans mes notes les vieux remèdes du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Tout d'abord, pour répondre à l'ancienne invitation de *La Chronique Médicale* de recueillir les remèdes populaires avant qu'ils ne soient tout à fait oubliés, j'ai ouvert mon dossier des traitements dits aujourd'hui de « bonne femme », mais que des médecins utilisèrent jadis. Dans ce dossier, trop abondant, il faut faire un choix ; et voici, parmi les plus intéressantes, quelques recettes.

a) Sous la date de 1700, un manuscrit révèle la manière dont les Turcs guérissaient les tayes des yeux :

Une drachme de sel dans un verre de vin blanc. En mettre dans les yeux quatre fois par jour.

b) Poudre, laquelle soufflée dans l'œil, mange la taye de quelque épaisseur qu'elle soit :

Prenez des limaçons gris, qui se trouvent dans les vignes ; mettez-les dans le four au-dedans d'un pot de terre neuf, qui ne soit pas trop chaud ; après, les pilez et les pulvérisez bien fin, les coquilles et tout. Soufflez-en souvent dans l'œil où est la taye.

c) Dans le temps que le froment fleurit, vous mettrez dans une bassine de cuivre un pot de vin blanc, avec une écuelle de froment pur et une poignée de sel marin, et la bien couvrir, en laissant le tout l'espace de six semaines, et le brasser de temps en temps sans le découvrir ; et, au bout des six semaines, couler à travers un linge et mettre la colature dans une phyole quelque temps au soleil bien bouchée. Vous mettrez, soir et matin, une goutte de cette eau dans l'œil ; cette eau se conserve plus d'une année.

d) Prenez le fiel d'un coq blanc, broyez-le avec eau, et en mettez aux yeux ; il ôtera la douleur et la tâche, consumera les gouttes de sang aux yeux, et fortifie la vue.

e) La rue sert à éclaircir la vue ; et, dans les taies de la cornée et les suffusions où l'humeur aqueuse est trouble, si on fait souffler dans l'œil malade l'odeur de la rue par une personne saine qui en a mâché auparavant. La vapeur de la décoction reçue à l'œil malade avec un entonnoir renversé fait le même effet.

f) Pour faire voir une personne dans quarante jours quoiqu'il ait esté sept ans aveugle :

Prenez ache, fenouil, rüe, bétoine, verveine, agrimoine, quintefeuille, pimpinelle, esclair et sauge, de chacun une mesme quantité, les bien laver et battre et les mettez dans un chaudron et y joignez une bouteille de bon vin blanc et 30 grains de poivre en poudre, six ceuillerées de miel crue, 10 ceuillerées d'urine d'enfant mâle qui soit sain, et faisant bouillir le tout ensemble jusqu'à réduction de la moitié et ensuite le passez et l'ayant clarifié, le mettre dans un vaisseau de verre fin bien bouché, de quoy en mettrez dans l'œil de l'aveugle une pleine fois tous les matins et tous les soirs en allant au lit et, dans quarante jours, il verra, étant bon pour toutes sortes de maux des yeux.

Ce sacrifice fait aux curiosités du folklore, il convient d'en venir à de plus sérieuses données. En ceci, je ne saurais mieux faire que d'emprunter, une fois de plus, à Abraham Sandoz, chirurgien de Locle vers la fin du XVIIe siècle. On connaît le personnage. Il a laissé un manuscrit *inédit* de près de 200 pages, « commencé le 18 may 1702 », très lisiblement écrit et dont *La Chronique Médicale* a donné déjà divers extraits (XLII, 249 ; XLIII, 203). Rapportons, aujourd'hui, ce qu'il dit de la cataracte.

La cataracte, appelée autrement suffusion, est une taye, ou petite peau, ou bien une humeur espaisse et condanssez comme une petite pellicule sous la cornée à l'endroit de la prunelle de l'œil.

Elle se fait le plus souvent par une fluxion d'humeur pituiteux qui descend du cerveau, et se jette en cette partie ou c'est qu'elle sépaissi aquoy bien souvent contribuent les causes extérieures, comme chutes, coups ou autres.

Les signes de la cataracte sont tels : C'est que lors qu'elle commence, il semble qu'on voit des petites mouches en l'air et qu'une chose soit double ; et lors qu'elle est confirmée, on voit une taye, membrane ou petite peau sur la pupille, et on ne peut rien voir.

On la guérit dans son commencement par remèdes qui dissipent et résolvent cette humeur ; autrement, il faudra venir à l'opération manuelle, qui se fait en l'abattant, en cette façon : après avoir purgé et saigné le malade, il le faut faire assoir sur un banc, le visage tourné à costé du jour, choisissant un jour clair, luy bandant l'œil sain afin qu'il ne se démène pendant l'opération, et lui tenir la teste ferme, luy frotter l'œil avec le doigt par dessus la paupière, et lui souffler dans ycelui en mâchant du fenouil, anis, ou coriandre pour eschauffer, subtiliser et dissiper tant que l'on pourra la cataracte. Après avoir pris l'aiguille, qui sera de fer dur d'assié et aura la pointe un peu plus platte, afin qu'elle entre plus aisément, et qui sera insérée dans un manche de peur qu'elle ne branle à la main, commender au malade de regarder vers son nez, puis passer l'esguille tout droit dans la conjonctive entre le petit canthus et la tunique cornée, après l'avoir passée à divers fois à travers de quelque drap pour la rendre plus polie et l'eschauffer en quelque façon ; puis, pousser en tournant jusqu'à ce qu'elle soit au milieu de la pupille là où il faut abattre la cataracte en commençant à la partie supérieure, la tournant tout doucement par le milieu et la baisser tout au bas de l'œil où il la faut laisser et la tenir là quelque temps, de peur qu'elle ne remonte, puis faut retirer l'aiguille peu à peu en tournant.

Après l'opération, il apliquera un restrictif sur l'œil, fait d'eau rose et blanc d'œuf, meslez et battus avec alun de roches, lequel on ne changera que le lendemain, tenant cependant l'œil sain bandé de peur qu'il ne se meuve et avec lui l'œil malade, ce qui pourroit faire remonter la cataracte.

Or, il est nécessaire de savoir que, lorsque la cataracte commence et qu'elle est encore tendre, elle n'est pas encore propre à recevoir l'opération, parce que l'aiguille passeroit à travers sans l'abattre, par quoi il la faut laisser meurir et endurcir. Si toutefois elle est trop dure, on ne la peut abattre, de sorte qu'il faut recognoître sa maturité, ce qui se fait en frottant doucement l'œil, mettant le doigt sur la paupière, l'œil sain estant fermé, car si la cataracte après avoir levé la paupière se dilate et se élargi sans se séparer en pièces et revenant à sa première figure et grandeur, elle est meure et curable, mais si elle se dessemble en pièces elle n'est pas encore meure. Ne faut pourtant toucher à celle qui ne s'élargira point, veu que cela marque que le nerf optique est bouché, par lequel l'esprit devoit estre porté pour, comme d'un soufflement, la dilater et l'élargir.

Dans la V[e] édition de son *Cours d'opération et de chirurgie* (Paris, 1737), Dionis consacre de nombreuses pages à la cataracte. Son ouvrage, plus récent d'environ cinquante ans que celui de Droz et que ceux qui fournirent des renseignements à ce dernier, est assez peu consulté aujourd'hui pour qu'il soit utile de résumer l'essentiel de ce qu'il dit sur la cataracte, afin qu'on puisse comparer le chirurgien de Locle et le professeur au Jardin du Roy.

Tout d'abord, ce n'est plus comme une simple « taye » de la cornée que Dionis considère la cataracte. Il donne comme cause à cette affection une « matière étrangère qui s'amasse et s'épaissit imperceptiblement comme une petite pellicule entre la cornée et le cristallin, *dans l'humeur aqueuse* (je souligne) au-devant du trou de l'uvée, empêchant que les rayons de lumière des objets ne frappent le cristallin ».

Lui aussi cite comme signes avant-coureurs que « la personne « croit voir des mouches ou figures grotesques qui ne sont point « en effet ». C'est la première période, celle qu'il nomme *Imaginatio* ou fantaisie. La seconde période est celle dans laquelle l'humeur aqueuse s'épaissit et que l'on nomme *aqua* ou suffusion. Une fois bien établie dans son troisième stade, c'est la *Gutta obscura* ou cataracte.

Dionis déconseille l'opération dans les cas suivants : enfants trop jeunes, vieillards aux yeux rouges et chassieux, cataracte jaune, verte ou noire. On peut, dit-il, essayer, si on s'y prend à temps, un traitement médical : régime sobre et desséchant, ventouses, setons, cautères, etc., poudres résolvantes et incisives. Le reste est plus curieux. Dionis assure que « le sang de pigeon « qu'on fait tomber tout chaud dans l'œil y est fort bon » ; et il ajoute que « on dit que l'haleine d'un enfant qui a maché de « l'anis et du fenouil, étant poussée dans cet organe est souvent « un moyen efficace pour arrêter le progrès de la cataracte ».

N'est-il pas curieux de voir la thérapeutique du vieux chirurgien de la reine et des princes sous Louis XIV rejoindre ici la médecine populaire ?

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

De *L'Echo de Paris*, n° du 25 mai 1936, sous le titre « la suppression de l'enseignement religieux en Espagne » :

Le gouvernement a saisi le collège de Santa-Maria-de-Gracia, où les religieuses enseignaient depuis quinze siècles.

De *L'Echo de Paris*, n° du 25 mai 1936, sous la signature de M. Charles Pichon :

M. Métayer est de ceux qui ne changent pas ; toujours maigre, toujours chauve, *toujours rose et le cœur toujours laïc.*

Une pierre tombale accusatrice

par le D[r] P. NOURY (Rouen).

A la fin du siècle dernier, l'abbé Beurnier a fait connaître une inscription chrétienne bilingue du IV[e] siècle de notre ère relevée près de Nicomédie (Bithynie).

La stèle à fronton triangulaire, haute de 0 m. 832 et large de 0 m. 58, était scellée à son soubassement et surmontait un tombeau intact, qui renfermait les ossements d'un petit garçon. Un Turc, en voulant enlever la pierre, l'avait brisée en trois morceaux. Les Pères de l'Assomption, qui avaient découvert cette inscription, reconstituèrent, par rapprochement des fragments, le texte suivant :

ΦΛ.ΜΑΞΙΜΙΝΟΣ.ΣΚΟΥΤ
ΡΙΟΣ.ΣΙΝΑΤΩΡ ΑΝΕΣΤΗ
ΣΑΤΗΝΣΤΙΛΗΝΤΩΥΙΩ
ΜΟΥΟΚΤΙΜΩΖΗΣΑΝΤΙ
ΕΤΗΕΗΜΕΡΑΣΙΕ ΤΜΗΘΙΣ
ΥΠΟΙΑΤΡΟΥΕΜΑΡΤΥΡΗ
ΣΕΝ ❦ FLAMAXIMINVSSCV
TARIVSSINATORLEVAVISTA
TVFILIOMEOOCTEMOVICXITAN
NOS. V DIES. XV. PRECISUS A MEDICO
IC POSTVS EST AD MARTURES

Malgré la liaison d'un certain nombre de mots, quelques omissions et une faute orthographique, on peut lire sans difficulté :

Φλ(αουίος) Μαξιμῖνος σκουτ(ά)ριος, σ(ε)νάτωρ, ἀνέστησα τὴν στ(ή)λην τῷ υἱῷ μοῦ 'Οκτίμῳ ζήσαντι ἔτη Ε', ἡμερας ΙΕ', τμηθ(ε)ἰς ὑπὸ ἰατροῦ 'εμαρτύρησεν.

(Flavius) Maximinus, scutarius, s(e)nator, levavi statu(am) fillio meo Octemo, vixit annos V, dies XV, pr(a)ecisus a medico, (h)ic pos(i)tus est ad Martures.

L'endroit où a été trouvé ce tombeau est à quelque distance de la ville, sur la colline où la tradition locale place le martyre des chrétiens ordonné par Galère, ou plutôt leur inhumation temporaire.

« A Nicomédie, dit Eusèbe (*Hist. eccl.*, VIII, 6), en l'an 304, dès le commencement de la persécution de Galère, les corps des pages impériaux (Pierre, Dorothée, Gorgonios, etc. qui avaient été marty-

risés pour avoir refusé de sacrifier aux dieux) ayant été inhumés avec l'honneur convenable à leur condition, furent déterrés (et jetés à la mer) par l'ordre de leurs maîtres, qui appréhendaient que, s'ils demeuraient dans leurs tombeaux, on ne les y adorât à l'avenir comme des dieux. »

Adrien, général et ami de Galère, subit aussi le martyre à Nicomédie vers l'an 306. Il y avait donc un cimetière chrétien dans cette ville.

Comme l'indique l'inscription, le père appartenait à l'ordre sénatorial et servait dans les *scutarii*, cavaliers munis du bouclier long (*scutum*), qui formaient, sous l'empereur Constantin et ses successeurs, un des corps de la garde impériale. Depuis Dioclétien, les soldats de la garde impériale, quand ils étaient parvenus aux plus hauts grades, entraient dans l'ordre sénatorial. *Ex palatino, milite senator*, dit Ammien Marcellin (XXVI, VI, 5).

Des caractères de l'inscription, du fait qu'elle est gravée à la fois en grec et en latin et aussi que le père était *scutarius*, il résulte que Flavius Maximinus était contemporain de Constantin, ou de ses premiers successeurs.

Dans sa concision, la phrase latine *præcisus a medico* est formelle : le père accuse le médecin d'avoir abrégé les jours de son fils, mort à l'âge de 5 ans et 15 jours. La phrase grecque τμηθείς ὑπὸ ἰατροῦ est encore plus affirmative : la vie de son enfant a été tranchée par le médecin. Celui-ci n'est pas nommé. Ce moyen d'exprimer son ressentiment et de le transmettre à la postérité a dû être bien rarement employé.

La dernière phrase *hic positus est ad martures* — ἐμαρτύρησεν pourrait faire croire que la tendresse paternelle assimile à un martyre les souffrances et la mort de son fils, dont fut cause le médecin ; il est plus simple d'admettre que l'enfant a été inhumé dans le cimetière chrétien, où avaient séjourné les martyrs des dernières persécutions, dont le souvenir était encore présent à toutes les mémoires. Au début du christianisme, être enterré près d'un martyr, était considéré comme un très grand honneur.

Proverbe médical de Jacques Lagniet

L'AVANT-COUREUR DE LA MORT



Si les figures de Jacques Lagniet ne sont ni d'une remarquable correction de dessin ni d'une extraordinaire fermeté dans la gravure, elles montrent du moins une fraîcheur de composition et une naïveté d'expression parfaitement convenables aux sujets mis en scène ; et, sans parler de leur rareté, elles ont le mérite de constituer un des monuments les plus agréables des mœurs du peuple parisien au XVIIe siècle.



Anecdotes



Piété morale de Canute. Lorsque Canute eut réuni sur sa tête les trois couronnes d'Angleterre, de Danemark et de Norwège, par désœuvrement et par terreur religieuse du sang qu'il avait fait verser, il se plongea dans la dévotion. Encore que sa piété fut surtout faite de manifestations extérieures, il eut, un jour, une inspiration de grand caractère. Fatigué des exagérations louangeuses de ses courtisans, il les mena au bord de la mer à l'heure du flux, et commanda aux vagues de s'arrêter. Après avoir attendu que les flots témoignassent de l'impuissance de ses ordres : *Celui-là seul est grand*, dit-il à ses courtisans, *qui peut dire à la mer : tu n'iras pas plus loin.*

Un jugement de Boileau. On prête à Boileau une grande franchise dans ses critiques littéraires et on dit même qu'il soutenait ses jugements envers et contre tous, même à la Cour, lorsqu il y eut ses entrées. Là pourtant, il fallait donner à la critique un tour de flatterie qui la faisait passer ; mais notre satirique était à cela devenu fort habile si le mot suivant, qu'on lui attribue, lui appartient véritablement.

Louis XIV lui montra, un jour, quelques vers de sa royale façon et lui demanda ce qu'il en pensait. — « *Sire*, aurait répondu Boileau, *rien n'est impossible à Votre Majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers ; elle y a parfaitement réussi.* »

Résignation du comte de Bussy. Roger de Rabutin, comte de Bussy, évêque de Luçon, qui avait hérité de l'esprit de son père, était l'homme aimable par excellence ; on l'avait surnommé le *Dieu de la bonne Compagnie.* Devenu vieux et infirme, il s'exila dans la solitude : « *Je ne saurais*, disait-il, *me résoudre à n'être plus aimable ; je sens que je ne puis plus l'être qu'avec effort, et il vaut mieux renoncer de bonne grâce à ce qu'on ne peut faire sans fatigue.* »

Un mot du comte de Petersborough. Un jour, un malheureux demandant l'aumône au comte de Petersborough, l'appela par erreur mylord Malbroug. Il faut savoir que le comte était l'ennemi déclaré du duc Marleborough et que ce dernier avait la réputation bien établie d'être fort avare. — « *Je ne suis pas mylord Malbroug*, répondit le comte au mendiant, *et pour te le prouver, voici une guinée que je te donne.* »



Ephémérides



— 836 —

1er novembre. — Sous l'épiscopat d'Ingelnon, l'église de Sèez célèbre, pour la première fois, la *Fête de Tous les Saints*, instituée en 833 par le pape Grégoire IV.

— 1036 —

12 novembre. — Mort de Canute, fils de Suénon, roi normand d'Angleterre, qui avait joint à cette couronne celle de Danemark et celle de Norwège.

— 1436 —

1er novembre. — Mariage d'Albert, duc de Bavière, avec Anna, duchesse de Brunswick.

— 1636 —

1er novembre. — Naissance à Crosne (près de Villeneuve-Saint-Georges), ou bien près de la Sainte-Chapelle — le lieu de naissance reste incertain — de Nicolas Boileau, dit Despréaux, célèbre poète, historiographe de Louis XIV, membre de l'Académie française — Mort à Paris, le 13 mars 1711.

1er novembre. — Naissance, à Jaeschkittel, de Jean Jaenisch, docteur en médecine de Leyde, directeur de l'hôpital de Breslau (1673), proto-physicien de cette ville (1697), célèbre surtout par ses recherches de la pierre philosophale, qui le ruinèrent. Mort, à Breslau, le 17 décembre 1707.

3 novembre. — Sur les confins de la Bourgogne et de la Franche-Comté, 30.000 Espagnols et Impériaux, commandés par Gallas, avaient mis le siège devant Saint-Jean-de-Losne. Après deux assauts infructueux, une inondation de la Saône force Gallas à lever le siège.

6 novembre. — Naissance, à Palerme, de Joseph Maresca, médecin-poète. Docteur en médecine de Messine, médecin des galères de Sicile, il écrivit un *Traité des fièvres* et un autre sur la *Circulation du sang* ; on ignore s'ils furent imprimés. En revanche, il publia un *Recueil de poésies italiennes*, qui lui ouvrirent les portes de plusieurs académies.

11 novembre. — Naissance, à Chartres, de Jean-Baptiste Thiers, théologien, qui a laissé des ouvrages d'érudition encore consultés : *Traité des Superstitions* (1679), *Traité des divertissements et des jeux* (1686), *Histoire des perruques* (1690). — Mort le 28 février 1703.

18 novembre. — Mort de Henningus Arnisaeus, né dans les environs d'Halberstadt (Basse-Saxe), professeur à Francfort-sur-l'Oder, puis à Helmstadt, où il fit construire un laboratoire de chimie, créa un jardin botanique et dessina vingt-cinq planches anatomiques en grandeur naturelle pour suppléer aux dissections trop rares. Premier médecin de Christiern IV, roi de Danemark (1630). Il a surtout laissé des *Observations anatomiques* et un petit *Traité sur la syphilis*.

— 1736 —

3 novembre. — Mort de Roger de Rahutin, comte de Bussy, évêque de Luçon, fils de l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Il n'avait rien écrit, mais sa réputation d'esprit le conduisit à l'Académie française, où il remplaça Lamotte. C'était, alors, la tradition de donner souvent un homme de cour pour successeur à un homme de lettres.

— 1736 —

5 novembre. — Mort, à Lisbonne, de Charles Mordaunt, comte de Petersborough, qui, à vingt ans, donna à la noblesse anglaise le signal de la révolution. Il se signala aussi bien comme soldat dans la prise de Barcelone en 1705, que comme ambassadeur dans diverses cours d'Allemagne et d'Italie.

21 novembre. — Mort de Alexis-Simon Belle, né à Paris, le 12 janvier 1674, peintre et graveur, grand-père d'Auguste-Louis Belle, directeur de la Manufacture des Gobelins.

24 novembre. — Mort, à Paris, de N. Farcy, docteur en théologie et protonotaire apostolique, célèbre par les deux actes qu'il écrivit en 1735 et en 1736, pour exposer son opinion sur le *Formulaire* et sur la *Bulle*. — Né à Alençon en 1656.

26 novembre. — Naissance, à Lille, de Charles-Joseph Panckoucke, fils d'André-Joseph, père de Charles-Louis-Fleury, imprimeur, libraire, littérateur et journaliste. Comme éditeur, on cite surtout ses Œuvres de Buffon et son édition de Voltaire. Comme littérateur, il reste surtout de lui un *Discours sur le Beau* et des traductions de Lucrèce, Tasse, Arioste. Comme journaliste, il fut directeur du *Mercure de France* et créa *l'Encyclopédie méthodique*, le *Moniteur*, enfin la *Clef du Cabinet des Souverains*. Mort à Paris le 19 décembre 1798.

— 1836 —

5 novembre. — Mort de Delrieu, auteur dramatique français, dont le principal ouvrage est sa tragédie *Artaxerce*.

6 novembre. — Né à Versailles, le 9 octobre 1757, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, Charles X, dernier roi de France de la famille des Bourbons, est emporté par le choléra à Goritz, où il s'était retiré après avoir habité successivement Holy-Rood et Prague.

12 novembre. — Naissance, à Paris, du compositeur Samuel David, élève d'Halévy.

14 novembre. — Mort de James Robyns, ancien libraire à Londres et auteur, sous le pseudonyme de Robert Scoot, d'une *Histoire d'Angleterre pendant le règne de Georges III*.

15 novembre. — Mort de John Banister, élève du fameux Garrick et un des plus célèbres comédiens d'Angleterre.

16 novembre. — Mort, à Paris, de Christian-Hendeck Persoon, né à Capetown (cap de Bonne-Espérance) en 1755. Docteur en médecine de Gœttingue, botaniste célèbre, auteur du premier système vraiment scientifique des champignons et fondateur de la fungologie.

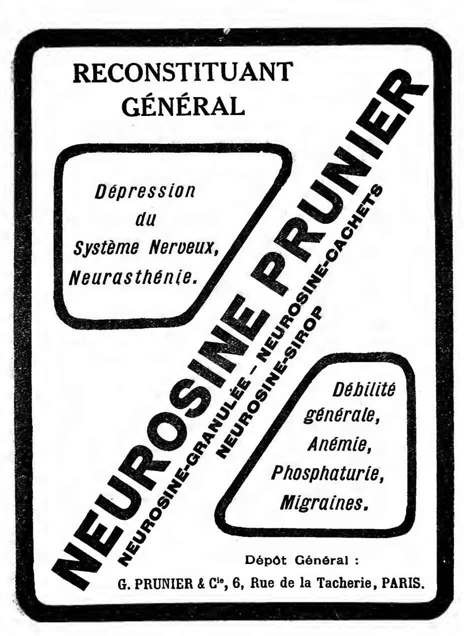
24 novembre. — Retraite de l'armée française d'Afrique après une attaque infructueuse sur Constantine.

26 novembre. — Mort de John Loudon Mac Adam, célèbre ingénieur anglais, inventeur du système d'empierrement des routes qui porte son nom.

27 novembre. — Mort de Carle Vernet, né à Bordeaux en 1758, célèbre peintre de batailles (*Marengo*, *Austerlitz*, *Wagram*, *Passage du Mont-Saint-Bernard*, etc.), membre de l'Académie des Beaux-Arts.

30 novembre. — Fils d'un médecin, mais devenu évêque, en attendant d'être cardinal et sénateur, Ferdinand-François-Auguste Donnet, né à Bourg-Argental (Loire), succède à Mgr de Cheverus sur le siège épiscopal de Bordeaux. — Mort en 1883.

30 novembre. — Mort de l'ingénieur Pierre-Simon Girard, né à Caen, le 4 novembre 1765, chargé, en 1802, des travaux du canal de l'Ourcq, membre de l'Académie des Sciences en 1815 et président de cette Académie en 1830.



Doses habituelles :

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.

La Médecine des Praticiens

Le **Sirop Coclyse** contre la coqueluche et la toux du début de la rougeole.

En cette saison, où la coqueluche sévit d'une façon particulière, nous devons à nouveau signaler l'efficacité du *Sirop Coclyse* contre cette affection.

Connaissant, d'autre part, les propriétés calmantes du *Sirop Coclyse*, non seulement dans la coqueluche, mais dans les toux d'origine spasmodique ou réflexe (toux des laryngites aiguë et chronique), il est tout naturel de songer à le mettre en œuvre dans les accès si rebelles et si déprimants du début de la rougeole.

Ce sirop doit son action aux « simples » qui entrent dans sa composition. Il renferme :

Par la *cannelle*, de puissants antiseptiques et antispasmodiques : allylgaïacol, aldéhyde cinnamique.

Par le *safran*, une essence très active et décongestionnante asséchant le catarrhe des voies respiratoires.

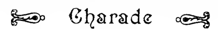
Par les *roses de Provins*, des tannins, quercitan, acide gallique, acide quercitannique et, surtout, une essence formée principalement de géraniol.

Ces végétaux, traités et dosés d'une façon particulière dans l'usine de la maison Chassaing, le Coq et Cie, se présentent sous la forme agréable d'un sirop, dont l'emploi fait ressortir l'efficacité et l'immunité absolue, en même temps que la parfaite tolérance pour les estomacs les plus délicats.

MODE D EMPLOI

Nourrissons.	5 cuillerées	à café par	24 heures.
Enfants au-dessous de 8 ans. .	7 —	à dessert	—
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7 —	à bouche	—

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.



Le riche, en mon premier, se loge d'ordinaire ;
Le malheureux, souffrant, en mon second espère
Et mon tout est souvent sa demeure dernière.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Dates à retrouver. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner les dates précises et complètes de :

a) Naissance, en 1537, de Fabricius d'Aquapendente et de Jean Posthius ; — en 1637, de Jean Swammerdam ; — en 1737, de François de Bordeu.

b) Mort, en 1637, d'Abraham Bzovius, de Jean Delord (de Montpellier), de Jean de Lorme, de Louis Locatelli, de Mathias Jacoboeus et de Jean Naerssen ou Narssius ; — en 1737, de Jacques Brachi, de Roderiquez Castro et d'Etienne Roderiquez Castro ?

J.-F. Albert (*Paris*).

Remèdes populaires. — Dans mes notes sur les vieux remèdes populaires, j'en trouve un, conseillé « pour un qui a la tache à l'œil » et qui pose pour moi un double problème. Ce remède consiste d'abord en cette invocation :

Si c'est la tache, Dieu la détache !
Si c'est le bron, Dieu lui soit bon !
Si c'est l'eoine, Dieu la guérisse !
Si c'est la blanche, Dieu du Ciel l'enlève !
Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Le malade doit faire cette invocation deux fois. Il coupe ensuite une fourche de « eoine » dans une branche qui regarde le soleil levant, mais il faut la couper en la brisant. On la porte ensuite dans sa poche pendant neuf jours.

Or, si je comprends que la *blanche* (Si c'est la blanche...) est la taie blanche, le sens de « bron » me reste inconnu. De même, je n'ai pu retrouver « eoine » ni dans mes vieux livres, ni dans les glossaires des patois romans. Un confrère mieux documenté pourra-t-il me renseigner ?

Dr H. Stauffer (*Neuchatel*).

Réponses

Gavache (XLII, 315, XLIII, 152). — Point n'est de revenir sur la question épuisée des « gavaches » ; mais j'ai fait une rencontre au cours des vacances dernières ; et, simplement, je vous l'écris.

En Haute-Garonne, dans l'arrondissement de Villefranche, se trouve le petit canton de Nailloux. Or, il existe dans cette commune une métairie appartenant à M. Marty, et qui porte le nom de *Gabatchous*. A coup sûr, ce sont nos gavaches. Malheureusement, je n'ai pu avoir aucun renseignement sur l'origine du nom donné à cette métairie.

DELASSUS (*Toulouse*).

Personnage retrouvé (XLIII, 263). — Il semble assez difficile de dire avec certitude quelle était dans l'esprit d'Emile Deschamps la victime de son épigramme. Mais, le poète, né en 1791, est mort en 1871 : il faut donc chercher entre ces deux dates Par exemple, la *Callipédie ou la manière d'avoir de beaux enfants* de Claude Quillet (1602-1661) est trop ancienne. De même, l'œuvre d'un ancêtre direct du grand Bretonneau, en vers français, *la Génération de l'homme et le Temple de l'âme*, par René Bretonnayau, médecin, natif de Vernoutes en Anjou, (Abel l'Angelier, Paris, 1633).

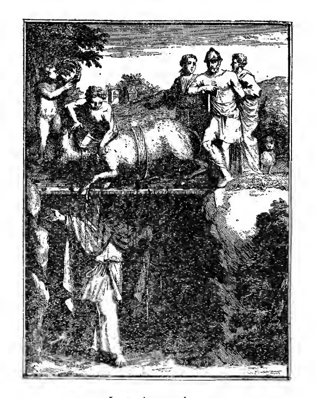
En revanche, en 1802, C. Millot publiait son *Art de procréer les sexes à volonté*, qui a eu plusieurs éditions et les dernières même de nos jours. La seconde portait ce titre un peu long : *L'Art d'améliorer et de perfectionner les générations humaines. seconde édition, augmentée d'articles si intéressants, que cet ouvrage, originairement fait pour les jeunes femmes, devient nécessaire à tous les âges et aux différents sexes*, par André-Jacques Millot, médecin accoucheur. ancien membre du ci-devant Collège et Académie de Chirurgie de Paris, Correspondant de la ci-devant Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, de l'imprimerie de Migneret, Paris, an XI (1803). Ce ne semble pas pourtant à cet ouvrage que pensait Emile Deschamps.

Il y en a un autre, en effet, qui répond bien mieux à son épigramme, car celle-ci reproduit à très peu près le titre même du volume. C'est l'*Essai sur la mégalanthropogénésie* du docteur Robert, le jeune, dont la première édition parut en 1802. L'année suivante, était publiée une *seconde édition considérablement augmentée et qui ne ressemble à la première que par le titre* Celui-ci est assez long : *Nouvel essai sur la mégalanthropogénésie ou l'Art de faire des enfants d'esprit, qui deviennent de grands hommes, suivi des traits physiognomoniques propres à les faire reconnaître, par Aristote, Porta et Lavater, avec des notes additionnelles de l'Auteur* (2 vol. in-8°, Le Normant, Paris).

Voilà, je crois bien, notre personnage retrouvé.

Dr Eugène APERT (*Paris*).

LE TAUROBOLE



Lustration sanglante

Gravure extraite du *De veterum gentilium lustrationibus syntagma* de Jean Lomeier (1700).

Le dieu Taurigannus (LXIII, 183). — Taurigannus est une erreur typographique. Il faut lire *Trigaranus*, et M. Marchand a justement cité le *tarvos trigaranus*, le taureau aux trois grues, qui figure sur une des faces de l'autel gallo-romain, élevé à Jupiter par les nautes parisiens sous Tibère. Cet autel fut découvert sous le chœur de Notre-Dame en 1711, et est conservé aux Thermes de Cluny. ALCANTER DE BRAHM (*Paris*).



Inscription commémorative d'un taurobole, trouvée sur la colline de Fourvières (Lyon).

Autre réponse. — En ce qui regarde le *Taurobole*, tout le monde doit s'accorder avec M. Mauchand. Cette lustration sanglante, ce baptême rouge qui purifiait des fautes antérieures, est venu, avec le culte de Mithra, de l'Orient à Rome et en Gaule. C'est une importation tardive, qui n'a rien à voir avec la religion gauloise. A défaut d'ouvrages spéciaux traitant de ce sujet, on peut se reporter à un article paru dans *Le Concours Médical*, n° 26, du 27 juin 1926, p. 1721 et suiv.

Le *dieu Taurigannus* n'est pas davantage *consacré par la mythologie gauloise*. Le mot, de toute évidence, est une contraction fautive du *Tarvos Trigaranus* d'un monument gallo-romain, dont les fragments ont été retrouvés en 1711 sous le chœur de Notre-Dame de Paris et sont conservés aux Thermes de Cluny.

Ce qu'il en reste sont deux pierres carrées, qui portent sur leurs quatre faces latérales de nombreuses figures représentant, entre autres, des vieillards couronnés de feuilles et tout un panthéon. H. Monin, dans ses *Monuments des anciens idiomes gaulois* (1), a trouvé très clair le sens de ces bas-reliefs. Comme il a vu des druides dans les vieillards couronnés de feuilles, il découvre des druides dans

(1) H. Monin, *Monuments des anciens idiomes gaulois*, in-8°, Durand, Paris, 1861, p. 31.

l'inscription votive de ces pierres et il l'interprète : « Les Nautes parisiens ont fourni des hommes à la flotte de Germanicus ; ils font des vœux et des sacrifices druidiques pour la victoire de leur contingent. » — Le malheur est que l'inscription ne dit rien de pareil, mais simplement : « Sous Tibère, César, Auguste, les bateliers parisiens ont élevé cet autel aux frais de leur corporation, à Jupiter très bon et très grand. »

Le monument a donc été élevé soixante-dix ans environ après la conquête romaine de la Gaule, après que la persécution eut enlevé toute influence aux druides, si même il en existait encore, en un temps où, comme l'écrit J. Leflocq (1), « l'esprit d'imitation et « de servilité (des vaincus) avait modelé le culte gaulois sur les formes « du polythéisme romain ». — C'est ainsi qu'on voit non seulement cet horrible mélange, sur l'une des pierres, de Jupiter, Vulcain, Esus et notre Taureau aux trois grues, sur l'autre, de Cernunnos, Sevirios, Castor et Pollux ; mais encore que la représentation de Vulcain est celle du Vulcain classique, et que Castor et Pollux, au lieu d'être, comme on pourrait s'y attendre de Nautae parisiens, les Dioscures marins de la vieille Armorique, sont représentés comme divinités équestres, chacun accompagné de son cheval, avec le caractère mixte que donnait à ces dieux la religion romaine. Tels monuments, pour intéressants qu'ils soient, ne peuvent donc nous éclairer qu'indirectement et à tous risques d'interprétation sur la religion gauloise proprement dite. S. Reinach a dit justement : « La « serrure de la mythologie gauloise est impossible à ouvrir avec une « clef romaine. »

Pour en rester à *Tarvos Trigaranus*, s'agit-il d'un dieu gaulois qui figurerait là comme un souvenir de l'ancienne foi ?

Un premier fait à noter est qu'on n'en connaît aucune représentation *isolée*. On a bien proposé le nom de *Tarbos* pour un dieu trouvé à Lezoux, mais il a été identifié à Teutatès. *Tarvos* a bien laissé des souvenirs linguistiques dans Tarva (Tarbes, Hautes-Pyrénées), dans Tarvenna (Thérouanne, Pas-de-Calais), et à *Trigaran* en Vendée ; mais ni ces souvenirs, ni le fait que *Tarvos* Trigaranus, sur l'autel des Nautes parisiens, « tient évidemment la place d'un « dieu entre Jupiter et Vulcain » (2), n'imposent l'opinion qu'il ait été réellement une des grandes divinités gauloises.

Il est vrai qu'on a soutenu qu'en contraction *Tarvos Trigaranus* donne Taranis, dieu gaulois cité par Lucain (3) ; — ou encore que « Tarvos, taureau des temps récents, a pu dans les temps anciens

---

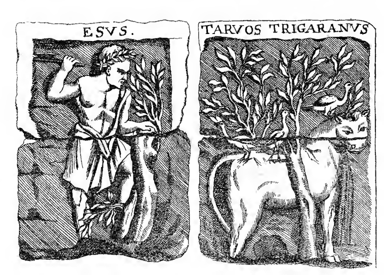
(1) J. Leflocq, *Etudes de mythologie celtique*, in-8°, Herluison, Orléans, 1869, p. 98.

(2) S. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, in-8°, Leroux, Paris, 1908, t. I, p. 64.

(3) J.-L. Courcelle-Seneuil, *Les dieux gaulois*, in-8°, Leroux, Paris, 1910, p. 7.

« se décomposer en *Vos* ou *Bos* : taureau, accosté de l'épithète « *Tar* » (1) et qu'il faudrait ainsi entendre *Tarvos* comme le taureau « (*Bos*) de *Tar* (?), disons de Taranis.

Le premier malheur est que la vieille note de Leibniz n'a pas perdu de son intérêt : « *Taran* = tonitru. Hinc *Taranis*, deus Gal- « lorum, idem qui Thor Germanorum » (2). — On a, suivant la remarque de Roget de Belloguet (3) : « K. et C. *Taran* : tonnerre ; « *Taranus*, celui qui lance la foudre. — Ar. *taran*: feu follet, éclair, « peut-être tonnerre. — Ir. torin ; Ir. E. torrum : E. toirean = « tonnerre ». — Pour retrouver le taureau dans cette affaire, il faut



imaginer, sans garantie, un symbolisme qui assimilerait le bruit du tonnerre à celui de la course d'un taureau.

Le second malheur est que *Taranis* de Lucain, Ταρανοου de l'inscription d'Orgon (4), *Taranucnus* des Britanniques (avec le suffixe amplificatif KnO) (5) = illustre, excellent), ne paraît plus devoir être regardé comme un dieu, et que le mot est aujourd'hui tenu pour une simple épitbète d'Esus (6), considéré comme le ciel de la

(1) J.-L. Courcelle-Seneuil, *Les dieux gaulois*, in-8°, Paris, 1910, p. 248.

(2) God Guil. Leibniz, *Collectanea Etymologica*, in-8°, Nic. Foerster, Hanovre, 1717, part. II, p. 142.

(3) Roget de Belloguet, *Glossaire gaulois*, in-8°, Maisonneuve, Paris, 1872, p. 374.

(4) Ουηβρουμαρος δεδε Ταρανοου βρατουδε κανσεμ. Inscription d'Orgon (Bouches-du-Rhône), trouvée en 1886, conservée au Musée Calvet à Avignon.

(5) D'Arbois de Jubainville traduit KnO par *fils de*.

(6) J. Leflocq. *Etudes de mythologie celtique*, in-8°, Herluison, Orléans, 1869, p. 99. — Roget de Belloguet, *loc. cit.*, p. 374.

nuit, le dieu de la foudre et des éléments atmosphériques, le conducteur du char solaire, par quoi l'épithète est passée sans peine à Jupiter avec les Gallo-Romains : en Dalmatie, *Jovi Optimo, Maximo Taranuco* ; sur les bords du Rhin, *Jovi Optimo Maximo Tanaro* (variante germanisée se rapprochant de *Donar*. *Thunar*).

Si donc on veut absolument faire un dieu gaulois de *Tarvos Trigaranus*, si on tient avec A. Lefèvre (1) que « ce taureau représente un dieu innominé », ou avec S. Reinach (2), que « c'est un « dieu qui n'est pas encore anthropomorphisé », il faut remonter très haut dans l'obscurité de l'histoire jusqu'à la phase totémique du développement des religions de la Gaule. Par là même, le *dieu-taureau* ne saurait être panceltique ; il n'a pu être que le dieu d'une ville (Tarbes, Thérouanne, etc.) ou d'une région, et non pas d'un vaste ensemble de cités. — Aux temps anciens où on nous fait ainsi remonter, les grues, elles aussi, pourraient recevoir une explication analogue. De sorte que ce n'est pas sans bonnes raisons que Courcelle-Seneuil imaginait que Tarvos, aussi bien d'ailleurs que Garan, pouvaient avoir pris un *sens géographique*, à côté du sens principal, là de taureau, ici de grue (3).

Sans méconnaître la part probable de vérité qu'il y a dans cette opinion, elle nous entraîne trop loin dans le temps pour qu'on puisse en faire état pour l'explication d'un autel où taureau et grues se trouvent à la fois, élevé du reste sous Tibère par des Parisiens romanisés, qui n'avaient dû garder de la religion de leurs pères que des souvenirs fort effacés et seulement sans doute des légendes plus ou moins bien comprises. Or, il semble bien qu'il en soit de la sorte pour *Tarvos Trigaranus*.

On a remarqué à juste titre que la face de l'autel qui porte sa figure est *une suite* de celle où se trouve Esus. Esus et Tarvos Trigaranus ne sont que les éléments juxtaposés d'une scène unique reliés par le saule touffu qui les domine tous deux. Un autel, découvert à Trèves en 1895, confirme l'exactitude de cette remarque. On y voit un homme, probablement imberbe, vêtu d'une courte tunique, tenant à deux mains le manche d'un long outil qu'il vient d'enfoncer dans le tronc d'un saule aux feuilles dentelées. Cet arbre supporte, sur la gauche, une tête de taureau, sur la droite, trois grues. C'est la même représentation que sur l'autel parisien des Nautes, avec cette précision que le saule en est un des éléments essentiels. Du rapprochement des deux autels ressort clairement qu'il y a entre l'arbre, le bûcheron et le taureau à trois grues une relation qui nous échappe, mais n'en est pas moins certaine. Aussi peut-on

(1) A. Lefèvre, *Les Gaulois*, in-8°, Reinwald, Paris, 1900, p. 101.
(2) S. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, in-8°, Leroux, Paris, 1908, t. I, p. 64.
(3) J.-L. Courcelle-Seneuil, *Les dieux gaulois*, in-8°, Leroux, Paris, 1910, p. 95-98.

conclure que les personnages mystérieux de l'autel parisien, au lieu d'être, comme Jupiter et Vulcain, par exemple, des divinités distinctes, traduisent simplement, en manière d'hiéroglyphes, une légende populaire celtique, que nous ne connaissons plus et que nous sommes sans doute condamnés à ignorer toujours.

Ainsi disparaît le dieu Taurigannus de M. Alcanter de Brahm. Il doit retourner en morceaux dans les *casses*, où l'erreur d'un typographe le fit naître.

F. Delassus (*Toulouse*).

Charade (xliii, 256). — Les mots de la charade d'octobre dernier sont : Char — Don — Chardon.

J'ai trouvé, dans un ancien recueil, un doublet du texte de la charade, plus court que celui que *La Chronique Médicale* a donné. Je vous l'envoie à titre de curiosité.

Chez le peuple romain, aux beaux jours de sa gloire,
On a vu mon premier, de pompe environné,
Servir souvent à rendre après une victoire,
Les honneurs du triomphe aux héros décerné.
D'un bon cœur mon dernier annonce la présence...
Et de crainte, lecteur, que tu ne cherches mal,
Apprends que dans les champs mon tout prenant naissance,
Est le mets favori d'un stupide animal.

Dr P. Noury (*Rouen*).

Litres funéraires (xliii, 121). — Je puis signaler une litre funéraire remarquable dans l'église Saint-Vincent aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Cette litre a été peinte aux armes d'un prince de Monaco.

Dr A. Charrier (*Monsireigne*).

Autre réponse. — Les litres funéraires ne sont pas rares. Elles sont soutenues de place en place par un blason peint ou sculpté. Il existe, en particulier, une litre funéraire à Cambremer (Calvados) et une autre à Raffetot (Seine-Inférieure).

Dr E Tulasne (*Le Havre*).

Autre réponse. — L'usage de la litre était fréquent aux confins de l'Ile-de-France et de la Picardie. Ce privilège appartenait au principal seigneur de la paroisse. Le duc de Noailles, au xviii[e] siècle (Archives départementales de l'Oise, série G, fabrique de Tillart, 1re liasse), fit à ce sujet une réclamation pour la chantrerie de Tillart (paroisse actuelle de Silly, Oise).

Il existe encore des litres dans maintes églises, par exemple, à Camelin dans l'arrondissement de Laon (Aisne), à Chambly et à Marolles, arrondissement de Senlis (Oise).

Dr R. Parmentier (*Clermont-de-l'Oise*).

Propriétés du nombre 9 (XLIII, 183). — Telle que la question a été posée par M. Celtiou, la donnée du problème est incomplète ; car cette donnée n'est pas valable pour un nombre réversible. Par exemple, 62126, si on l'inverse pour le retrancher de lui-même, donne zéro.

Dr Rolland (*La Haye-Descartes*)

Autre réponse. — Prenons, pour simplifier, un nombre de deux chiffres. On peut l'écrire : $10x + y$. — Renversons-le ; il devient $10y + x$. — Or, la différence $9x + 9y$ est, évidemment, divisible par 9.

Dr Lisania Erede (*Gênes*)

Autre réponse. — Je suppose connue cette règle, facile à démontrer d'ailleurs, qu'un nombre est divisible par neuf quand la somme de ses chiffres est divisible par neuf.

Ceci posé, un nombre s'écrit :

abcde... 1 = *multiple de* $9 + (a + b + c + d + e + \ldots\ 1)$.

Inversé, ce nombre devient :

1.... edcba = *multiple de* $9 + (1 + \ldots\ldots e + d + c + b + a)$.

En retranchant l'un de l'autre les deux nombres, la différence est nécessairement un multiple de neuf.

Boissy (*Paris*).

Autre réponse. — Soit un nombre A formé de N chiffres : a, b, c, ... x, y, z. Il peut se décomposer en une somme de produits partiels ou $n = N - 1$.

$$a \times 10^n + b \times 10^{n-1} + c \times 10^{n-2} \ldots\ldots + x \times 10^2 + y \times 10 + z.$$

Chacun de ces produits partiels peut s'écrire sous la forme développée. Par exemple :

$a \times 10^n = (10^n - 1)\,a + a = (10 - 1)\,(10^{n-1} + 10^{n-2} \ldots + 10 + 1)\,a + a =$ *multiple de* $9 + a$.

$b \times 10^{n-1} = (10^{n-1} - 1)\,b + b =$ *multiple de* $9 + b$.

Le nombre abc..... xyz peut donc s'écrire sous la forme :

$A =$ *multiple de* $9 + (a + b + c \ldots\ldots + x + y + z)$.

Soit maintenant un nombre B formé des mêmes chiffres, mais placés dans l'ordre inverse. Il peut s'écrire de même :

$B =$ *multiple de* $9 + (z + y + x \ldots\ldots\ldots + c + b + a)$.

Leur différence (A — B), si elle n'est pas nulle, est un multiple de neuf, donc est divisible par neuf.

Cette propriété subsiste sans qu'il soit nécessaire de faire une hypothèse sur l'ordre des chiffres du second nombre, puisqu'on ne considère que leur somme. On peut donc énoncer d'une façon générale : la différence de deux nombres composés des mêmes chiffres est divisible par neuf.

M. Fischer (*Paris*).

Autre réponse. — Représentons les nombres par des lettres et soit le nombre *abcd*. — Dans notre système décimal, il peut s'écrire : $abcd = (a \times 1000) + (b \times 100) + (c \times 10) + d$.

Ce nombre retourné est *dcba* et peut s'écrire :

$dcba = (d \times 1000) + (c \times 100) + (b \times 10) + a.$

La différence $abcd - dcba$ est donc égale à :

$a\,(1.000 - 1) + b\,(100 - 10) + c\,(10 - 100) + d\,(1 - 1.000).$

ou à :

$a\,(1000 - 1) + b\,(100 - 10) - c(100 - 10) - d\,(1.000 - 1).$

Chacun des nombres entre parenthèses étant divisible évidemment par neuf (999) (90), il en résulte que la somme est divisible par neuf. — Peu importe, dans cette démonstration, que le nombre *abcd* soit plus grand ou plus petit que le nombre *dcba*, en utilisant les nombres algébriques positifs et négatifs.

Dr H. Morel (*Sorgues*).

[Une réponse analogue a été donnée par M. le docteur H. Naveau (Le Mans)].

Autre réponse. — Dans la numération décimale, 9 et les nombres formés de 9 sont respectivement les derniers termes de chaque série d'unités. Ainsi, 999 est le dernier terme de la série des nombres de l'unité de troisième ordre (la centaine) ; il est immédiatement suivi de 1000, unité de quatrième ordre (999 + 1 = 1.000). C'est cette propriété particulière du nombre neuf, due à son rang, qui est utilisée dans la divisibilité par neuf.

Si on divise par neuf, un nombre formé de l'unité suivi de zéros, il reste 1. Ce qu'on exprime par :

$$10^n = \text{multiple de } 9 + 1$$

Si on multiplie les deux termes de cette égalité par un nombre d'un seul chiffre, 4, par exemple, on a :

$$10^n \times 4 = m\,9 + 4.$$

Donc, tout chiffre significatif suivi de zéros est un multiple de 9, augmenté de ce chiffre, et tout nombre est un multiple de 9, augmenté de la somme des valeurs absolues de ses chiffres.

En conséquence, deux nombres composés des mêmes chiffres, mais disposés dans un ordre différent (et l'ordre inverse n'est qu'un

cas particulier), sont des multiples de neuf augmentés du même reste, celui-ci étant fonction de la valeur absolue des chiffres quel que soit leur rang.

La différence de ces deux nombres sera un multiple de 9, parce que le reste aura disparu. $r - r = 0$ dans

$$(m\,9 + r) - (m\,9 + r) = m\,9.$$

Dr P. Noury (*Rouen*).

[Une réponse analogue a été donnée par M. le Dr M. Blécon (Uzel) et par M. le Dr F. Malleyson (Le Puy).]

Autre réponse. — La propriété du nombre 9 signalée par M. Celtiou est plus étendue que sa question ne le laisse croire. En effet, un nombre quelconque présente des « anagrammes », si j'ose dire, en nombre d'autant plus grand qu'il a plus de chiffres ; or, la soustraction de tous ces « anagrammes » laisse toujours une différence divisible par 9.

Prenons le nombre 941. Ses anagrammes seront forcément au nombre de cinq, puisque 941 s'écrit avec trois chiffres et que trois chiffres donnent six combinaisons ; 941, 491, 419, 194, 149. Effectuez toutes les soustractions possibles, il restera toujours un multiple de neuf.

C'est que tout nombre est divisible par neuf plus la somme de ses chiffres. Ainsi 941 est un multiple de 9 + 14, c'est-à-dire plus $9 + 4 + 1 = 14$. Si vous ôtez 14 de 941, il reste un multiple de neuf. Il en est forcément de même des anagrammes de 941, puisqu'ils se composent des mêmes chiffres.

Par suite, la soustraction revient à retrancher d'un nombre qui est m. 9 + 4 un autre nombre présentant les mêmes caractéristiques. Décomposez l'opération ; vous retranchez toujours 14 de 14, ce qui laisse zéro, puis un m. 9 d'un autre m. 9. Résultat un multiple de 9.

Figurons l'opération avec le nombre 941. On a :

$$m.\,9 + 14 \text{ (c'est-à-dire 5, car } 14 = 9 + 5).$$
$$\underline{-\ m.\,9 + 14}$$
$$= m.\,9 + 00$$

C'est précisément sur ce fait que repose la preuve par neuf de la multiplication. Et c'est aussi pour cela que cette preuve par neuf n'est pas absolue, parce qu'elle n'indique pas les erreurs de rang des chiffres.

G. Jubleau (*Nice*).

Chronique Bibliographique

Maurice Heine. — **Confessions et observations psycho-sexuelles**, un vol. in-8° carré, J. Crès, Paris, 1936 (*Prix : 30 francs*).

Jamais la sexualité dite anormale n'a fourni matière à autant d'ouvrages qu'en notre temps désaxé. Il en vient pour le médecin une nécessité de fréquenter cet enfer de l'érotisme autrefois réservé à des spécialistes ; et la collection de faits que le présent recueil réunit lui pourra servir d'introduction dans le monde de la folie sexuelle.

L'œuvre n'est pas originale ; l'Auteur s'est borné à choisir dans la littérature médicale des cas-type de chacune des aberrations classées et à les publier intégralement. Lui revient en propre un avant-propos intéressant, des commentaires, des notes et des tables. Que le choix qu'il a fait de ses exemples soit arbitraire, il est tout le premier à le reconnaître ; du moins a-t-il su retenir les plus marquants, ceux qui s'adaptent le mieux aux classifications aujourd'hui admises des égarements de la sexualité.

Ernest Wickersheimer. — **Dictionnaire biographique des Médecins en France au Moyen Age**, 2 vol. in-8°, E. Droz, Paris, 1936.

Voici, en deux volumes, près de neuf cents pages remplies des noms des médecins, chirurgiens, barbiers et empiriques qui ont été signalés à l'intérieur des frontières actuelles de la France à partir du ve siècle et jusqu'à la fin du xve, c'est-à-dire en ce temps qu'on se plait à appeler « la nuit du moyen âge » pour s'épargner la peine de l'étudier. Cela même dit l'immense tâche que M. F. Wickersheimer s'était donnée. Il l'a réalisée dans une œuvre admirable de recherches patientes et d'érudition éclairée, admirable aussi dans sa modestie : « On relèvera dans ce Dictionnaire bien des erreurs ; « on y déplorera bien des lacunes » (p. viii). Mais songez que voici le premier ouvrage français de cette nature et de cette importance. Quel malheur si le sentiment de quelques imperfections possibles avait découragé M. E. Wickersheimer de le publier !

Je trouve qu'on lui doit une obligation infinie de nous avoir donné un instrument de travail aussi merveilleux, qui permet l'identification des médecins du moyen âge, qui énumère plusieurs milliers de personnages et renvoie aux pièces d'archives et aux publications où chacun d'eux est cité. Il n'est pas de bibliothèque publique, point de bibliothèque privée de médecin s'intéressant à l'Histoire de la Médecine, qui puisse désormais se passer de ce *Dictionnaire biographique*, dont je regrette de ne pas savoir mieux dire tout le mérite et l'immense intérêt (*J.-F. Albert*).

Dr Jules Regnault. — **Sorcellerie**, un vol. in-8°, A. Legrand, Paris, 1936 (*Prix : 40 francs*).

Un peu augmentée de-çi de-là, cette réimpression d'une thèse de doctorat épuisée (1897) sera accueillie avec d'autant plus de faveur que, dans le déséquilibre général des esprits, un plus grand nombre se tournent aujourd'hui vers l'occultisme. A la vérité, celui-ci n'est pas étudié, ici, tout entier ; M J. Regnault s'est limité à la *Sorcellerie*, « c'est-à-dire à la prétendue science de don- « ner et d'enlever des charmes et des maléfices » (p. 21). — Dans une première partie, il l'étudie dans le passé et dans les diverses races humaines. Une seconde partie est consacrée à l'étude de la sorcellerie moderne.

Dans le passé, la séduction exercée par un pareil sujet a été telle qu'il en est venu des ouvrages sans nombre, d'où une documentation considérable, mais qui ne peut plus se renouveler. Les auteurs sont ainsi condamnés à dcs redites qui les feraient se ressembler fatalement les uns les autres, s'il n'y avait, chez quelques-uns, pour les faire différents, un choix meilleur parmi les documents accumulés, un plan davantage propre à plaire à nos goûts modernes et un souci plus grand d'exposition claire. A cet égard, l'œuvre de M. J. Regnault se distingue parmi les meilleures ; et s'il est permis d'être surpris d'affirmations comme celle-ei que « à l'arrivée des Aryas dans l Inde, les noirs aborigènes prati- « quaient la religion de l'amour charnel » (p. 70) ; si on doit faire des réserves sur l'opinion que « beaucoup de sorciers de la « race noire sont plus fripons que dupes » (p 27), opinion contredite du reste dès la page suivante par l'histoire d'un « puissant « magicien qui avait lui-même une peur horrible d'être ensorcelé » (p. 28), ce ne sont là que menus détails qui ne diminuent en rien le mérite réel de cette étude.

Pour le présent, la littérature n'est plus milliardaire, mais elle reste encore riche ; et ce sont surtout les données modernes qui peuvent permettre l'étude, annoncée par le sous-titre de l'ouvrage, des *Rapports de la sorcellerie avec les sciences biologiques*. Ici, M. J. Regnault apporte quelques faits personnels, quelques observations originales.

Toutefois, il nous prévient avec une grande honnêteté d'auteur : « Le temps nous a manqué pour faire de longues recherches ; « nous avons dû nous contenter de faire quelques expériences, et le « plus souvent de résumer d'une façon impartiale les expériences « et les théories de différents auteurs. Nous n'avons guère fait « qu'essayer de mettre la question au point » (p. 286).

Reste que cette mise au point est excellente. Les médecins surtout prendront plaisir et trouveront profit à lire ces pages nourries de faits, d'aperçus originaux, de rapprochements ingénieux et de remarques intéressantes et instructives.

Charles Jacquet. — **Une Trilogie Provençale. — Glandèves, Entrevaux, La Sedz**, un vol. in-8°. Editions Don Bosco, Nice, 1936 (*Prix : 10 francs*).

Un livre aimable, où l'auteur a retracé l'histoire d'une région charmante, dont il a fouillé le passé et observé le présent. La légende et le folklore sont réunis et présentés d'une plume alerte, simple, dans un style sobre.

Cette province jolie, à l'extrémité de l'ancien royaume de France, possède une histoire qui n'est pas sans gloire, et l'Auteur l'expose avec un sentiment réel du culte voué à cette région, qui sans avoir le faste des grandes cités, ni ses trésors d'art, ni sa richesse monumentale, reste fière de son passé, jeune malgré son origine lointaine, et dont l'attrait mystérieux rappelle celui d'un vieux conte ou d'une lointaine mélodie. Mme la doctoresse Jacquet a illustré de jolis bois originaux cet ouvrage, que le Dr Voivenel présente en une préface spirituelle et élogieuse. (*G. Petit.*)

Raoul Mercier. — **Histoire de la médecine en Touraine**, un vol. in-8°, Arrault, Tours, 1936.

A l'occasion d'une *Exposition de la médecine en Touraine à travers les âges*, organisée à Tours avec le succès qu'on sait, M. le professeur Raoul Mercier donna un remarquable article sur ce sujet aux *Archives médico-chirurgicales de province* (n° 6, juin 1936, p. 261-273). Il a eu l'heureuse pensée de le rééditer en une plaquette élégante, en l'illustrant de huit gravures.

Passant de la médecine monastique au siècle de saint Martin pour descendre jusqu'à nos jours, c'est là une suite de notes biographiques sur les médecins célèbres de la Touraine de Raoul Leclerc à Pierre-Fidèle Bretonneau, en passant par Rabelais.

Il n'est pas que les Tourangeaux qui doivent savoir gré à l'Auteur d'avoir fait pour leur province ce que firent — pour ne citer que ceux-ci — L. Dubreuil-Chambardel pour les médecins de l'Ouest de la France, J. Roger pour les médecins bretons et normands, A. Cartez pour les médecins bressans. Tous ceux que l'histoire de la médecine attire et retient sont intéressés à pareilles monographies régionales ; et celle-ci prend un agrément particulier à son régionalisme même, puisque, comme l'a écrit M. Maurice Bedel, *Médecine et Touraine s'harmonisent au mieux des goûts secrets de l'entendement, de ces désirs latents qui nous portent vers d'heureuses rencontres de couleurs, de sons, de sentiments* (p. VII-VIII).

Par là, les médecins ne sont pas les seuls qui puissent prendre plaisir à lire l'œuvre nouvelle de M. Mercier ; mais y doivent aussi trouver le doux agrément d'une heure tous ceux qui ont découvert, après le Tourangeau Victor Pallu médecin des solitaires de Port-Royal, que *tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne pas savoir demeurer au repos dans une chambre* (p. 43).

Dr Louis Thiry. — **La Bataille de Sprimont**, un vol. in-8°, G. van Campehout, Bruxelles, 1936.

La bataille de Sprimont (18 septembre 1794) fut un de ces dramatiques duels qui, après Fleurus, libérèrent les Pays-Bas autrichiens des armées impériales. Cet épisode de la conquête française, jusqu'à présent, n'avait pas fait l'objet d'une étude approfondie, en Belgique. Il vient de trouver en M. le Dr L. Thiry un historien, instruit de tous les documents, consciencieux et d'une remarquable clarté.

Aux pages, sans doute définitives, qu'il a écrites sur la bataille de Sprimont, l'auteur a ajouté des cartes qui éclairent son récit, des pièces justificatives d'un haut intérêt, enfin des annexes précieuses sur les armées en présence. Ces dernières, à propos, en particulier, des heures difficiles que la politique valut aux armées de la République, apportent des aperçus insoupçonnés de la plupart des lecteurs.

Francis Ambrière. — **Le favori de François Ier : Gouffier de Bonnivet, amiral de France**, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1936 (*Prix : 12 francs*).

On dirait un roman et c'est un livre d'histoire, agréable à lire dans son style simple et correct.

M. F. Ambrière a puisé sa documentation dans les textes manuscrits ou imprimés des grandes bibliothèques de Paris et de province. Le lecteur, qui désire des précisions, trouvera l'énumération bibliographique et iconographique, résumée en un dernier chapitre de l'ouvrage. Cela, seul, suffirait à placer ce livre dans le rayon d'histoire de toutes les bibliothèques et à le conserver comme un monument qui révèle l'étrange figure de son héros et l'époque attrayante de la Renaissance.

Jusqu'à présent, jamais auteur ne s'attacha de façon précise à la curieuse histoire de « l'Amiral », gouverneur du Dauphin, ami du roi, auquel il donna souvent de mauvais conseils, et qui mourut dans la fameuse journée de Pavie. Sa vie amoureuse fut, d'après Brantome, chargée de paillardes aventures, et M. Fr. Ambrière nous révèle, en érudit, ses qualités et ses erreurs. (*G. Petit.*)

S. Fowler Wright. — **La guerre en 1938 commence à Prague**, traduit de l'anglais par M. L. Chaulin, un vol. in-16 de la Collection *Les meilleurs romans étrangers*, Hachette, Paris, 1936 (*Prix : 12 francs*).

Dans ce roman, les scènes émouvantes alternent avec les épisodes d'une intrigue sentimentale ; mais son plus vif intérêt est dans ses « anticipations ». La guerre européenne prochaine y est fixée au début de 1938 ; et sa patiente préparation du côté allemand, la brutalité de son ultimatum, la soudaineté de son début et ses horreurs inouïes sont, pour les premières, de ces invraisemblances qui peuvent être vraies, et, pour les dernières, des visions de cauchemar. La première victime de l'Allemagne est la République tchéco-slovaque ; mais, celle-ci aussitôt écrasée, l'Angleterre reçoit un ultimatum menaçant. Il est remarquable que ce soit là une anticipation anglaise,

Henri Carré. — **Mademoiselle, fille du Régent, duchesse de Berry**. Un vol. in-8°, Hachette, Paris, 1936 (*Prix : 15 francs*.)

Il eût été surprenant d'apprendre qu'une fille du Régent fût bien élevée ! Et pourtant la duchesse de Berry aurait pu faire exception, car elle était bien douée, gentille et vive. Hélas ! sous ces jolies qualités apparentes, se cachait une étonnante dissimulation et un goût prononcé pour la coquetterie, l'intrigue et la volupté.

Quand le duc de Berry, son mari malheureux, mourut accidentellement à vingt-huit ans, son épouse fut le prototype de la veuve joyeuse, accumulant excentricités et sottises, entremêlées de repentirs tapageurs. Les fêtes se succédaient plus somptueuses les unes que les autres, et « Mademoiselle » y faisait figure de reine.

Bientôt cependant il ne lui fut plus possible de cacher des *espérances*, bien qu'elle mangeât comme une gloutonne et but comme un soudard. Le 30 mars 1719, elle fut prise d'un si grave malaise qu'on craignait pour sa vie. Toutefois, elle se serait peut-être tirée de ce mauvais pas si elle n'avait, presque aussitôt après sa délivrance, commis une grosse imprudence de gourmandise. Garus consulté, une amélioration se produisit ; mais Chirac administra un purgatif avant que personne n'ait eu le temps de s'y opposer, et la pauvre princesse expirait bientôt à l'âge de 24 ans, au milieu de l'indifférence générale.

A conter cette vie scandaleuse, M. Henri Carré se montre un historien précis et lumineux. Son livre illustre parfaitement cette pensée que l'histoire est souvent plus intéressante que le roman. (*Carlos d'Eschevannes*.)

Vient de paraître :

A la Librairie Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris, VIe.

Une édition de luxe des **Contes Milésiens** d'André Berry, dont nous avons signalé déjà (XLIII, 160) l'édition ordinaire. Celle-ci, tirée à petit nombre (300 exemplaires) a tous ses dessins coloriés à la main et est une édition de bibliophile (*Prix : 120 francs*).

A.-L. Tchijevsky. — **Les Phénomènes électrodynamiques dans le sang et le moyen de les diriger,** un vol. in-8° de la *Collection Hippocrate* (*Prix : 10 francs*).

Aux Editions Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, VIe.

Séverin Icard. — **Les Bons et les Mauvais Champignons,** leur détermination par la Méthode des Nombres signalétiques, une br. in-8° de 56 pages.

A la Bibliothèque Chacornac, 11, quai Saint-Michel, Paris, Ve.

Th. Terestchenko. — **Principes astrologiques de la Médecine hermétique.** Manuel pratique de diagnostic des maladies, un vol. in-8° de 47 pages (*Prix : 12 francs*).

Aux Editions E. Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe.

Georges Agadjanian et Serge Strauss. — **Le Cas de Christian Rozière,** roman placé dans le milieu médical, aux pages quelquefois brutales, ne convenant pas à des jeunes filles, un vol. in-8° cour. de 256 pages (*Prix : 12 francs*).

Marcel Bealu. — **Les Yeux ouverts,** réunion en un vol. in-8° couronne de 160 pages, de plusieurs articles en faveur de la paix, parus dans divers journaux (*Prix : 10 francs*).

Maurice Critognat. — **Un village socialiste,** roman à intentions politiques, en faveur, dit l'Auteur, de la République qu'on attend toujours ; un vol. in-8° cour. de 256 pages (*Prix : 15 francs*).

R. P. Gorce (dominicain). — **Nation et Esprit,** étude d'érudition et de foi, un vol. in-8° cour. de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

Maurice Hamel. — **Un vivant chez les morts,** roman-journal à l'action duquel un cimetière sert de cadre, un vol. in-8° cour. de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

Paul Ladurelle. — **Réfugiés,** récit vécu de la dernière guerre, fait par un lorrain réfugié, un vol. in-8° cour. de 224 pages (*Prix : 12 francs*).

Claire Lefebvre. — **L'Ame des Bêtes,** agréable compilation de légendes et de vieilles histoires sur l'intelligence des animaux, un vol. in-8° cour. de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

Jean-Camille Mathieu. — **Louise de Vaudemont,** drame d'amour emprunté à l'histoire de la Lorraine, tragédie classique en cinq actes ; un vol. in-8° cour. de 96 pages (*Prix : 6 francs*).

Jeanne Pleutin Grimpet. — **Fès, ô ma ville...** recueil de poésies inspirées par la vieille capitale moghrebine, un vol. in-16 jésus de 160 pages (*Prix : 10 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.

43e ANNÉE ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ N° 12 ⁝⁝⁝ ⁝⁝⁝ ⁝ 1er DÉCEMBRE 1936



Le vote des femmes

par le Dr P. NOURY (Rouen).

Quand les femmes étaient en commun, la filiation ne pouvait s'établir que par elles, et les enfants portaient le nom de leur mère. Cette situation donnait aux femmes une certaine autorité; autorité cependant limitée, parce que les oncles des enfants étaient les vrais chefs de famille.

Ce régime du matriarcat, qui a dû exister chez tous les primitifs, était encore en usage au VIIIe siècle en Ecosse et à la fin du XVIIIe siècle chez les Hurons et chez les Iroquois. Chez ces deux derniers peuples, les femmes nommaient les conseillers, décidaient de la guerre et du sort des prisonniers de guerre.

Au temps de César, les femmes germaines, d'après les sorts et les règles de la divination, décidaient, elles aussi, s'il fallait ou non livrer bataille. *Inesse quin etiam sanctum aliquid et providum Germani putant,* écrit Tacite, *nec aut consilia earum adspernantur, aut responsa negligunt* (1) (*De moribus Germanorum,* § VIII).

D'après une légende rapportée par saint Augustin, qui l'avait empruntée à Varron, le matriarcat aurait pris fin à Athènes sous le règne de Cécrops, et les femmes auraient alors perdu le droit de vote qu'elles possédaient auparavant. Il écrit au chapitre IX du livre XVIII de sa *Cité de Dieu* :

---

(1) Les Germains supposent aux femmes je ne sais quoi de saint et de prophétique, et ils ne méprisent pas leurs conseils, ni ne négligent leurs réponses.

Voici, selon Varron, la raison pour laquelle cette ville fut nommée Athènes, qui est un nom tiré de Minerve, que les Grecs appellent Athéna. Un olivier étant tout à coup sorti de terre en cet endroit et une source d'eau en un autre, ces prodiges étonnèrent le roi, qui députa vers Apollon de Delphes pour savoir ce que cela signifiait, et ce qu'il fallait faire. L'oracle répondit que l'olivier signifiait Minerve et l'eau Neptune ; et que c'était aux habitants à savoir laquelle de ces deux divinités donnerait le nom à leur ville. Cécrops assembla tous les citoyens, tant hommes que femmes ; car les femmes parmi eux avaient alors voix dans les délibérations. Quand il eut recueilli les suffrages, tous les hommes furent pour Neptune, et toutes les femmes pour Minerve ; et, parce qu'il y avait une femme de plus, Minerve l'emporta. Alors, Neptune irrité ravagea de ses flots les terres des Athéniens, ce qui n'est pas difficile aux démons. Pour l'apaiser, les femmes, selon le même auteur, furent punies de trois sortes de peines : la première que, désormais, elles n'auraient plus voix dans les assemblées ; la deuxième, qu'aucun de leurs enfants ne porterait leur nom ; et enfin qu'on ne les appellerait pas Athéniennes.

Au chapitre suivant, saint Augustin raconte que ce différend entre la déesse et le dieu parut si grand que le roi Cécrops eut recours aux lumières d'Apollon qui, lui-même, n'osa l'arbitrer et conseilla de s'en remettre au jugement des humains.

Sous le régime du patriarcat, les femmes légitimes grecques n'eurent, en dehors du gynécée, aucune influence ; ce ne fut qu'au temps de Platon, qui avait plaidé leur cause, qu'il s'établit un courant d'opinion en faveur du relèvement de leur condition ; mais elles ne furent jamais admises à voter.

Au Moyen Age et jusqu'à la Révolution, dans certaines circonstances, des femmes furent appelées à exprimer, par un vote, leur opinion sur les affaires publiques.

Félix Bourquelot a rappelé qu'un vote par pétition avait eu lieu à Provins, entre 1344 et 1356, dans les circonstances suivantes : les gens de Provins et des paroisses limitrophes étaient mécontents de la gestion du maire et des échevins ; aussi, plusieurs manifestèrent-ils l'intention de se séparer de l'Administration communale et de passer sous l'entier gouvernement du roi.

Les *Archives nationales* possèdent les résultats de ce vote-pétition sur deux rouleaux de parchemin, où sont inscrits les noms et professions des votants par paroisses. Sur 2.701 votants, 2.545 votèrent pour « estre ors et ors de governement de maire et eschevins et volent estre governé de par le roy tant seulement » ; 156 seulement pour le *statu quo*.

Chaque ménage ou chaque feu avait droit à une voix ; on relève 361 noms de femmes sur 2.701 votants, soit plus de treize pour cent. Ces électrices étaient de toutes situations, mariées,

veuves, filles ou sans désignation civile, de toutes conditions, bourgeoises, ouvrières et paysannes, et de tous états. Dans la liste de la « parroiche de Sainte-Croix », on note, entr'autres, les noms de Félise la Barbière Veuve et de Perrotte l'Acousseresse Veuve. Les hommes de prévôté et de l'hôpital n'ayant pas droit au vote, leurs femmes au nombre de 146 avaient représenté le ménage. Quatre hommes malades, n'ayant pu se déplacer, déléguèrent leurs femmes ; sur la liste, on lit la mention suivante : « Guillot Arquant à la relacion de Margaron, sa femme, laquele a juré que il est malades et que por ceste cause l'a dit son mari faite venir par devant nous. » Comme chefs de famille, 130 veuves votèrent, et 75 femmes qualifiées « borjoises » ou sans état civil prirent également part au vote. Cinq femmes votèrent conjointement avec leur mari et une veuve avec son fils.

Les assemblées du Général de la paroisse dans le Cotentin, dit A. Desprairies, représentaient l'agrégation des habitants de la même paroisse réunis pour la gestion de leurs intérêts communs, c'étaient devéritables personnes civiles, capables de recevoir et d'acquérir. Ces assemblées nommaient un collecteur pour la taille (affaires civiles) aussi bien qu'un trésorier pour la fabrique (affaires religieuses) ; elles existaient, à Dangy, en mai 1269. Tout homme payant la taille avait droit de séance et voix délibérative.

Lorsque les femmes étaient chefs de famille ou propriétaires dans la paroisse, quoique n'y habitant pas, elles étaient admises aux réunions du Général. Le 23 mars 1413, Jehanne Heurye figure au nombre des habitants de Dangy, qui comparaissent devant le tabellion de Marigny pour délibérer sur les affaires du Trésor. La comtesse douairière de Coigny et sa belle-fille interviennent dans une assemblée des habitants d'Appeville le 28 février 1688. Deux femmes, Mme de Bainville et la Vve Houton assistent, le 12 octobre 1777, à une délibération des habitants de Catz et se font remarquer par l'énergie de leurs protestations, qui sont consignées au procès-verbal.

Il y avait même des assemblées composées exclusivement de femmes, lorsqu'il fallait nommer la sage-femme de la paroisse. Voici le texte d'une ordonnance du 25 octobre 1674 de l'archidiacre de Coutances pour la paroisse de Le Champ du Boult :

> Le Sr Curé indiquera par luy ou par aultre une assemblée de femmes de ladite paroisse, à tel jour et heure qu'il trouvera à propos, pour faire élection d'une qui fasse l'office de sage-femme, laquelle sera deubment instruicte de la manière d'administrer le baptême, sy elle en a besoing.





Veneriana



Cy gist repose et dort léans
Le feu Evesque d'Orléans. (1)
J'entens l'Evesque en son surnom
Et frère Jehan en propre nom,
Qui mourut l'an cinq cent et vingt
De la vérolle qui luy vint.
Or, afin que sainctes et anges
Ne prennent ces boutons estranges
Prions Dieu qu'au frère Frappart
Il donne quelque chambre à part.

(Marot.)

❦ ❦

Placet en main, gentille aventurière
Eut de Sartines audience un beau soir ;
De son œil vif l'efficace prière
En sa faveur disposa l'homme noir,
Qui doucement vous l'entraîne au boudoir.
Sur un sopha, la belle tombe et crie :
« *Eh ! Monseigneur, lisez donc le placet !* »
Puis, en pâmant, elle dit : « *C'est, c'est, c'est*
Contre Préval qui ne m'a pas guérie. »

(E. Le Brun.)

❦ ❦

D'une prêtresse de Cypris
Un peintre ayant trouvé la figure jolie,
Pour ornement d'un saint pourpris
En fit une vierge Marie.
Un libertin la contempla
Et dit en s'étonnant : « *Que le Ciel me punisse*
Si ce n'est cette vierge-là
Qui m'a donné la ch.......... ».

(Diderot.)

(1) Jehan Levesque, cordelier, natif d'Orléans (1520).

Caricature

VANITÉ DES VANITÉS, TOUT N'EST QUE VANITÉ

par Ch. Jacque



Un polytechnique, un étudiant en droit, tant qu'on voudra, mais uncarabin !... allons donc ! c'est bon pour les couturières !

La Médecine des Praticiens

La **Novacétine Prunier.**

La *Novacétine Prunier* est le médicament par excellence de l'arthritisme et de l'uricémie.

La diathèse arthritique, les états uricémiques comprennent toutes les affections causées par l'excès ou la rétention de l'acide urique dans le sang : goutte, rhumatismes divers, lithiases, algies rhumatismales.

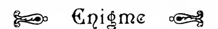
Cet excès d'acide urique provient soit d'une alimentation trop riche en matières azotées, soit d'un fonctionnement défectueux du foie ou des reins. Il est donc indiqué, dans ce cas, de réduire l'apport des matières azotées par un régime alimentaire convenable, et de dissocier, de disssoudre les composés uriques en excès dans l'économie par un traitement approprié. La *Novacétine Prunier* remplit parfaitement cette dernière tâche.

La *Novacétine Prunier* englobe, en effet, dans sa composition les meilleurs dissolvants des urates : acide salicylique à l'état de sulfo-conjugaison, pipérazine, lithine. Ces trois corps, intimement associés, agissent dans le même sens et produisent des effets plus profonds, plus puissants que les effets isolés de chacun d'eux.

La *Novacétine Prunier* ne cause aucune irritation des voies digestives ; sa saveur n'est pas désagréable ; enfin, elle est bien supportée par les estomacs les plus délicats.

L'emploi de la *Novacétine Prunier* est indiqué dans toutes les manifestations de l'artbritisme et de l'uricémie.

La dose habituelle de la *Novacétine Prunier* est de 3 à 4 cuillerées à café par jour, à prendre, dissoutes dans un peu d'eau, au moment des repas. (Chaque cuillerée à café de *Novacétine Prunier* contient o gr. 3o centigrammes de sulfosalicylate composé.)



Les visages par moi se trouvent embellis :
J'entretiens sur les teints et la blancheur des lis,
Et l'incarnat des roses.
De l'esprit et du corps, je me vois le soutien ;
Et ceux qui ne m'ont pas n'ont rien,
Quand même ils auraient toute chose.



Éphémérides



— 636 —

22 décembre. — Prise d'Alexandrie par Amrou, lieutenant du calife Omar. Ce que les soldats de César d'abord, puis, sous Théodose le Grand, les fanatiques conduits par l'archevêque Théophile, avaient laissé de la bibliothèque fondée par les Ptolémées et augmentée de celle de Pergame, disparut dans ce troisième désastre.

— 1036 —

18 décembre. — Terrible tremblement de terre de Prague.

— 1136 —

22 décembre. — Mort de l'abbesse Iutta, fille de Meginhard, comte de Spanheim.

— 1436 —

29 décembre. — Mort de Louis III, dit le Barbu, électeur Palatin.

— 1536 —

8 décembre. — Mort, à Senlis, de Guillaume Le Petit, évêque de cette ville. Né à Montivilliers, il avait fait profession chez les Jacobins de Rouen en 1480, et avait été, en 1509, confesseur de Louis XII.

— 1636 —

7 décembre. — Ouverture de l'hôpital des Incurables, fondé par Louis XIII, à Paris, rue de Sèvres et faubourg Saint-Germain.

8 décembre. — Mort de l'infante Marie, fille de Philippe IV, roi d'Espagne.

18 décembre (?). — Mort, aux Antilles, de Pierre Blain, seigneur d'Ernambuc, né à Allouville (Seine-Inférieure), le 9 mars 1585, fondateur des Antilles françaises.

20 décembre. — Couronnement de Ferdinand III, roi des Romains.

— 1736 —

2 décembre. — Mort de Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, seul fils légitime de Mme de Montespan. On n'a conservé de lui que des *Pensées* et un écrit sur sa propre vie, publiés en 1802 dans les Mélanges de la *Société des Bibliophiles*. On assure cependant qu'il laissa des *Mémoires* considérables, restés manuscrits, qui sont peut-être perdus.

4 décembre. — Naissance, à Paris, de Charles, marquis de Villette, grand ami de Voltaire, dont il épousa une pupille, acheta le château de Fernay après la mort du philosophe et conserva le cœur. Littérateur oublié, il a laissé des pièces de vers, une traduction en vers du XVIe chant de l'*Iliade*, l'*Eloge de Henri IV* et l'*Eloge de Charles V et de Henriette IV*



Tableau de Fontaine. — Gravure de J. Daullé

— 1736 —

13 décembre. — Mort, dans son château de Bièvre, de George Mareschal, né à Calais en 1658. Venu très jeune à Paris, il y étudia la chirurgie sous Le Breton, Morel et Roger. Il remplaça bientôt ces derniers à l'hôpital de la Charité, et il acquit là une telle réputation que, en 1703, il succéda à Félix dans la charge de premier chirurgien du Roi, charge qu'il conserva sous Louis XV. Son principal titre de gloire est d'avoir obtenu de ses clients royaux la libération des chirurgiens de la domination des médecins et, sous Louis XV, d'avoir, avec La Peyronie, fondé l'*Académie royale de Chirurgie.*

24 décembre. — Naissance, à York, de Thomas Fowler, qui contribua à répandre l'usage thérapeutique de l'arsenic par ses *gouttes fébrifuges*, dont il donna la formule en 1788. Il mourut dans sa ville natale, le 22 juillet 1801.

— 1836 —

21 décembre. — Première représentation à l'Opéra-Comique de *L'Ambassadrice* (trois actes), musique d'Auber.

27 décembre. — Attentat du commis Meunier sur la personne de Louis-Philippe Ier, roi des Français.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

De *L'Express de Neuchatel* (Suisse), numéro du 16 avril 1936, à propos d'une grave explosion dans une confiserie :

Des vapeurs se sont subitement dégagées, alors qu'un monteur procédait au démontage d'un appareil frigorifique. Celui-ci *fut bientôt forcé de quitter les lieux.*

Des *Nouvelles Thérapeutiques*, numéro du 20 avril 1936, sous le titre *Diagnostic imprévu* :

Je remarque le teint pâle et cyanosé, le regard anxieux, le nez pincé, qui font penser à une affliction de haute gravité.

D'un communiqué publié par plusieurs revues médicales au début de mai 1936 :

Le Dr Maurice R..... nous informe qu'il n'a rien de commun avec son homonyme *le Dr Maurice R.....*

Correspondance médico-littéraire

Questions

Personnages à retrouver. — Un livre m'est venu entre les mains. Il est sans nom d'auteur, sans nom d'éditeur, sans lieu d'édition ; mais porte la date de 1768, et a pour titre : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles Lettres, Beaux Arts, etc.., ci-devant établie à Troyes en Champagne (troisième édition)*. Je dis tout de suite que ces prétendus *Mémoires* de Société savante ne sont qu'une agréable fantaisie.

L'ouvrage débute par deux Discours de réception d'un académicien : le Discours du nouvel élu et la réponse du Directeur de l'Académie. Ce sont des Discours supposés, il va sans dire. Continuant sa plaisanterie, l'Auteur imagine que les deux Discours furent désavoués par une lettre de M. Billebaut, doyen de l'Académie.

L'envoi de la lettre de désaveu porte :

Delicatissimo, doctissimo, nec non Saluberrimo Helvetio vulgo dicto Le Médecin de l'En. . N. Billibaldus, doctor medicus et Acad. Tricassinae Decanus.

Au cours de la lettre, disant la part qu'il a prise aux destinées de l'Académie, le Doyen donne ce détail personnel :

Felicibus auspiciis Academicam societatem nascentem ulnis recepi, educavi, molli sinu fovi, hinc et inde cursitans (un renvoi indique ici : *Le docteur était boiteux*) *praedicavi.*

Et voici le désaveu :

Non tulit invidia : semesos serpentes reliquit, atrociorem stilum exacuit, et spurias orationes nostro et Candidati nostri nomine, proterva, et quod omnia complectitur, Chirurgicâ (en bas de page, en note à ce mot : *Le Docteur était l'ennemi déclaré des Chirurgiens*) *fronte exarat et in publicum spargit, quibus nos insulsae tabellularum farraginì assidue inhiantes et unicè intentos exhibet.*

De tout ce qui précède viennent plusieurs questions que je pose en particulier à nos confrères troyens :

1° Quel est l'auteur de la brochure ?

2° Qui est cet Helvetius, vulgairement nommé *Le Médecin de l'En...* ?

3° Quel docteur en médecine boiteux est caché sous le nom de Billebaut ?

4° Quels souvenirs a laissés son inimitié pour les chirurgiens ?

Dace (*Epernay*).

Un remède contre la goutte. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait il donner quelques renseignements sur le remède antigoutteux de Pradier ?

J. Cassan (*Rabastens*)

Metz (XLIII, 188). — J'ai lu avec grand intérêt la note de M. Mazilier, et appris par elle l'existence de plusieurs Metz en France. J'aimerais savoir quelles sont les prononciations différentes du mot Metz en ces différents lieux. En effet, Metz en Moselle doit se prononcer *Mess*, et seuls les Allemands et quelques Français non avertis de la prononciation locale font entendre le *t*. A ce sujet, je me rappelle fort bien que Raymond Poincaré, visitant après la guerre les écoles de la Moselle, dont les élèves d'alors sortaient des écoles allemandes, insistait auprès de ces derniers pour qu'ils prononçassent *Mess*, à la française.

Dr G. Hinschberger (*Sarrebourg*).

Réponses

Saint Luc, patron des médecins (XLIII, 184, 211). — C'est à juste titre que saint Luc, l'Evangéliste, fut choisi comme patron des médecins, puisqu'il fut médecin lui-même. Sans parler du texte très clair de saint Paul (*Epître aux Colossiens* , IV, 14) et sans recourir au grand ouvrage de Harnack (*Lukas der Arzt*), il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir le texte même du Troisième Evangile, dans lequel circule, pour ainsi dire, l'esprit médical.

Si saint Luc fut, au moyen-âge, le patron officiel des médecins, il est encore celui d'une Société médicale, et sa statue s'élève à l'entrée de la Faculté catholique de médecine de Lille.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Autres réponses. — Des réponses analogues ont été aimablement fournies par M. le Dr H. Abrand (Paris), M. le Dr Clément (Pérolles) et M. le Dr Tabard (Vareddes).

Abraham Bzovius (XLIII, 288). — Abraham Bzovius, né à Proczovic en 1567, est mort, à Rome, dans un monastère de la Minerve, le 31 janvier 1637.

Dr Paul Noury (*Rouen*).

Souch (XLIII, 151). — Le mot que M. P. Noury a lu ***Souch*** dans une édition latine d'Erasme, doit se lire en allemand ***Sucht*** (goth. *sauhts* ; island. *sott* ; suéd. et dan. *sot*). Le mot eut d'abord le sens de maladie ; plus tard, de maladie contagieuse ou meurtrière ; il signifie maladie chronique (invétérée et rebelle ou incurable) ; maladie longue ; affection profonde ; maladie organique. En langue vulgaire, il désigne un état de langueur, plus particulièrement une affection constitutionnelle, cachexie, dyscrasie.

Toujours en langue vulgaire, il a désigné autrefois passion (passion hystérique, par exemple), mal (mal caduc, par exemple), mais cela n'est pas applicable à Erasme.

Jacques Bieber (*Strasbourg*).

Saint Luc, peintre (XLIII, 184, 211). — On sait ce que furent pendant la Révolution les *Actes des Apôtres*, qui ne devaient rien à saint Luc, et la *Légende dorée*, qui ne devait pas davantage à Jacques de Voragine. Dans ce dernier recueil, je rencontre une épigramme qui vise les médecins, à l'occasion de saint Luc, et que je retiens simplement parce que le poète ne refusait pas à saint Luc l'Evangéliste la qualité de peintre.

Quel est ce saint ? — Oh ! c'est un grand docteur,
Saint Luc, qui fit les Actes des Apôtres,
Médecin, peintre et, qui pis est, auteur,
Evangéliste enfin. — Mais des trois autres,
Comment peut-on, sans craindre nulle erreur,
Le distinguer ? — Ami, cesse de craindre ;
Remarque donc que l'on a soin de peindre,
Auprès de lui, son continuateur.

Evidemment, cette *Légende dorée* n'est pas une référence sérieuse quant à la qualité de peintre de saint Luc l'Evangéliste ; mais l'épigramme m'a paru amusante ; elle est peu connue ; c'est pour cela que je vous l'envoie.

Louis Conte (*Tarbes*).

Autre réponse. — La tradition attribue à saint Luc plusieurs tableaux. Tout d'abord celui de sainte Marie Majeure naturellement, pour lequel une commission de peintres et d'archéologues fut constituée en 1860, qui fixa, comme époque de facture, les premiers siècles de l'Eglise. Puis, le tableau dit de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Ensuite, celui donné à l'impératrice Pulchérie et venant de Jérusalem. Enfin, celui qui est à l'église paroissiale de Ligny-en-Barrois (Meuse). Celui-ci représente « une image de la « Vierge depuis longtemps célèbre dans tout le pays. C'est une pein- « ture sur soie, que la tradition populaire dit avoir été peinte par « l'apôtre saint Luc » (*Géographie historique artistique et administrative du département de la Meuse*, par Pierson et Loiseau, Verdun, 1862).

Saint Luc aurait donc été peintre *d'après la tradition*. Je ne puis citer aucun texte, contemporain de saint Luc, affirmant son talent en peinture ; mais je dois dire que les diverses peintures qui lui sont *attribuées* sont fort anciennes, et sont toutes l'œuvre d'un Grec ou d'un Byzantin. Or, saint Luc était né à Antioche, en Asie Mineure ; et cela rend vraisemblable l'attribution qu'on lui a faite des divers tableaux *dits* de saint Luc.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Un dicton de Haute-Loire (xliii, 120, 156). — Il me paraît intéressant de rapprocher du dicton cité par *La Chronique Médicale* un dicton *vivarois* sur le même sujet, mais en contradiction, semble-t-il, avec le dicton de Chavagnac :

De la robe dépasse le cotillon :
Cette femme est de bonne maison.

Le Puy et Annonay sont dans des régions limitrophes. Pourtant, le même détail de toilette féminine fournit, ici et là, des conclusions différentes.

Dr Gaston Leorat (*Annonay*)

Ampère (xliii, 147). — On prête volontiers aux riches ; et, sans doute, bien des anecdotes sur Ampère ne sont dues qu'à l'imagination des faiseurs d'*ana*. En voici une, du moins, que je crois vraie, la tenant du Professeur Pérès, père.

Dans son jardin, Ampère devisait avec des amis. Machinalement, il met sa main sur une de ces boules de verre miroité, ornement obligé de cette époque, et constate que la partie la plus chaude de cette boule était tout juste celle qui était opposée au soleil. Voilà un problème posé. Chacun tente une explication, Ampère comme les autres. Ce fut le jardinier qui donna la bonne. Ayant compris le sujet de la discussion, il s'approcha d'Ampère et lui dit : « Mais, Monsieur, quand vous êtes venu, je venais de retourner la boule. »

Dr Lafite-Dupont (*Bordeaux*).

Uromantes (XLIII, 69, 187). — A propos des médecins d'autrefois, qui avaient volontiers recours à l'uromantie, je crois bien faire en envoyant à *La Chronique Médicale* un vieux texte peu connu. Il s'agit d'une sottie à neuf personnages, réimprimée en in-16 par J. Gay, à Genève, en 1868, dans la Collection des *Raretés bibliographiques*. L'auteur en est inconnu. Cette *Sottie* fut jouée, le dimanche après les Bordes, en 1524, en la « Justice » de Genève, à l'occasion de l'entrée solennelle dans cette ville de la Sérénissime duchesse Béatrix de Savoie

Le Monde

... *Quon sçache tost que iay ;*
Sus, sus, portez de mon urine
Au médecin.

Le Savetier

Bien a la mine
Dune maladie de teste.

Le Conseiller

Allez tost, vous estes une beste
Faittes cela que l'on vous dict.

Le Savetier

Iy vay.

Le Conseiller (dat ipsi pecuniam)

Si vous n'avez pas credict
Bourrez lay en la main cecy.
(Vadit cum urina ad Medicum)

POSE

Le Savetier

Monsieur, ie vous apporte icy
De lurine de nostre Maistre
Afin que vous puissiez cognoistre
Quel mal il a.

Le Médecin

Il est blessé
Du cerveau.

Le Savetier

Que ie soye
Blessé du cerveau, s'il n'est vray.
(Dat medico pecuniam)

On remarquera dans cette scène que la satire contre les médecins est double. On raille, certes, leurs diagnostics établis sur le seul examen des urines ; mais on n'oublie pas le *Dat medico pecuniam.*

J. Anglade (*Toulouse*).

Chronique Bibliographique

Léon Baros. — **Quelques impressions de guerre**, un vol. in-8° carré E. Figuière, Paris, 1936 (*Prix : 8 francs*).

Nous devons à un confrère, M. le Dr Léon Baros, ce nouveau journal de route rédigé sur des notes prises au jour le jour. L'Auteur se plaît à retracer ses souvenirs ; il nous rappelle des heures de tristesse, d'héroïsme, de découragement, de dévouement. Visions d'horreur, de sang, de cauchemars ; des étapes, des attaques, des blessés et des morts. Notre mémoire est pleine de ces hécatombes ; et, la jugeant sans doute oublieuse, l'Auteur a voulu nous obliger à nous souvenir. (*G. Petit.*)

Henri Carré. — **Le Maréchal de Villars**, un vol. in-8°. Hachette, Paris, 1936 (*Prix : 15 francs*).

« Je ferai une grande fortune, disait le jeune Hector de Villars, à son père, car je chercherai si bien à me distinguer, qu'il faudra bien qu'on fasse attention à moi. » Cette fière parole d'un enfant était moins l'expression d'une ambition matérielle, que la vibrante démonstration d'une noblesse ardente et pleine d'espérance. Comment Villars a tenu parole, dans sa vie militaire et diplomatique, M. Henri Carré vient de le montrer, dans un livre rempli de faits, d'érudition et de belle présentation littéraire. Cet ouvrage intéresse, charme, passionne avec une simplicité, qui en double l'attrait.

Le maréchal de Villars fut un soldat plein de bravoure ; stratège habile, il fut un chef heureux. On lui reproche quelquefois l'échec de Malplaquet, mais M. Henri Carré rectifie ce jugement et nous montre comment Villars fit reculer Malborough et le Prince Eugène.

Le héros de Denain était encore sous les armes à 80 ans, et chargeait à la tête de ses escadrons pendant la guerre d'Italie. Le roi s'étonnant de sa vigueur : « Sire, répondit-il, ce sont les dernières étincelles de ma vie. » Il venait de cueillir ses derniers lauriers, et rendit l'âme à Turin, le 17 juin 1534. M. Henri Carré a su retracer avec admiration et respect la belle figure d'un grand chef, d'un vaillant serviteur de la France. (*G. Petit.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1936.



TABLE DES GRAVURES



TABLE DES MATIÈRES

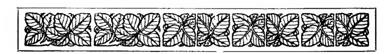


TABLE DE LA CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

